This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1117

Soc. 23237 d. 101/2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, ARTS ET BELES-LETTRES,

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE,

FAISANT SUITE AU JOURNAL D'AGRICULTURE, DE MÉDECINE ET DES SCIENCES ACCESSOIRES, PUBLIÉ JUSQU'A LA FIN DE 1829, PAR LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS ET DE MÉDECINE, CHIRURGIE ET PHARMACIE DE CE DÉPARTEMENT.

Tome Deuxième.

ÉVREUX,

ANCELLE FILS, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.

1831.

BIBLIOTHECA · POULETIANA ·

Digitized by Google

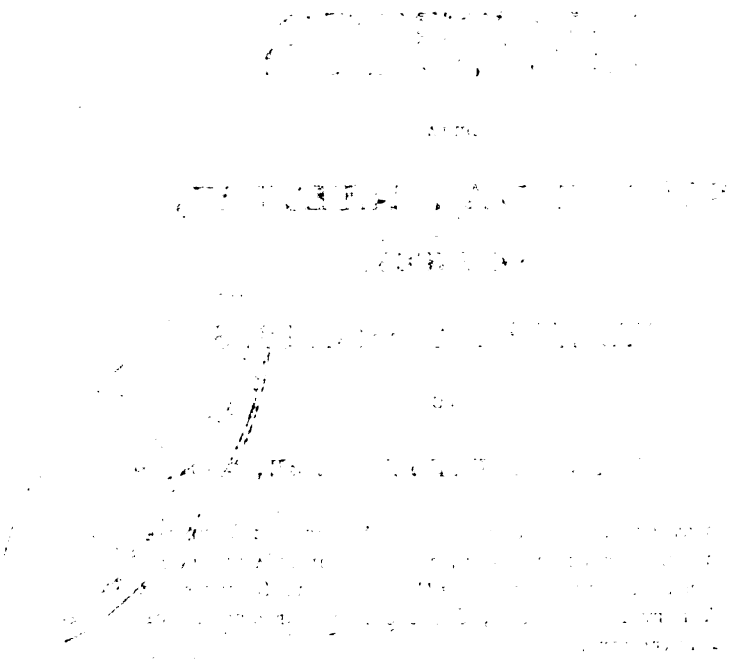

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

Changemens et Additions à la Liste des Membres pendant le cours de l'année 1830.

Président perpétuel.

Monsieur A Passy, Préfet du Département de l'Eure, en remplacement de M. le Vicomte R. Delaitre.

Membres honoraires.

Messieurs,

Le Vicomte R. Delaitre, à St.-Germain-en-Laye.

Du Meilet, Maire d'Evreux, Membre de la Chambre des Députés.

Membres résidans.

Section d'Agriculture.

M. Carville, artiste vétérinaire, en remplacement de M. Renard.

Section des Sciences.

Messieurs,

Couderc, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en remplacement de M. Brémontier.

Fortin, D.-M, en remplacement de M. Carville.

Digitized by Google

Section de Littérature.

Messieurs,

Bordeaux, juge, en remplacement de M. Dulong.
Lagé, avocat, en remplacement de M. De Langle.

Membres non-résidans.

M. Louis Dubois, Sous-préfet de Bernay, en remplacement de M. Du Meilet.

Membres Correspondans.

Messieurs,

Achaintre, Littérateur, à Evreux.
Barrey, D.-M. à Besançon.
Brémontier, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Melun.
De Haldat, D.-M. à Nancy.
De Langle, Albert, propriétaire à Evreux.
Dulong, au Ministère de la Justice, à Paris.
Dupuy, Directeur de l'Ecole royale vétérinaire de Toulouse.
Fortier, Professeur au Collége d'Evreux.
Henry-de-St.-Arnoult, D.-M. à Paris.
Lys, avocat à Bernay.
Pierard, Capitaine du génie à Verdun (Meuse).
Renard, propriétaire à Damville.
Schédel, D.-M. à Londres.
Vaugeois, ancien Magistrat, antiquaire, à Laigle.

Digitized by Google

PROGRAMME *des Prix proposés par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, pour être décernés dans sa séance publique de* 1832.

AGRICULTURE.

Après avoir publié plusieurs instructions sur les inconvéniens du *chaulage* usité par les cultivateurs de ce Département, et notamment par ceux de l'arrondissement d'Evreux, la Société croit devoir les inviter à se convaincre eux-mêmes de l'inutilité des substances délétères qu'ils emploient dans la préparation du blé pour les semailles. En conséquence, elle décernera, dans sa séance publique de 1832, un prix de 300 francs à celui des cultivateurs (propriétaire ou fermier), domiciliés dans le département de l'Eure qui, s'étant fait inscrire au Secrétariat de la Préfecture ou chez le Secrétaire perpétuel de la Société, à Evreux, et ayant pris l'engagement d'ensemencer, en 1831, au moins trois hectares de terrain en blé, auquel ils n'auront fait subir aucune préparation, présentera après la récolte de 1832, le plus beau et le meilleur produit.

La Société nommera des Commissaires pour suivre les opérations des cultivateurs qui voudront prendre part à ce concours.

SCIENCES ET ARTS.

Indiquer dans le département de l'Eure des carrières qui peuvent produire la chaux hydraulique.

Indiquer, par une suite d'expériences, le meilleur procédé pour composer, dans le département de l'Eure, la chaux hydraulique artificielle, d'après Vica.

Les Mémoires, accompagnés d'échantillons de chaux hy-

Digitized by Google

draulique naturelle et de chaux hydraulique artificielle provenant de recherches et d'expériences faites sur les pierres à chaux du département de l'Eure, devront être déposés à Evreux, chez le Secrétaire perpétuel de la Société, avant le 1.er Juillet 1832, terme de rigueur.

Le prix sera une médaille d'or de 300 francs.

LITTÉRATURE.

La Société n'ayant reçu aucun Mémoire en réponse à la question qu'elle avait mise au concours pour le prix de Littérature qu'elle devait décerner dans sa séance publique de 1831, remet la même question au concours, pour le prix qu'elle décernera dans sa séance publique de 1832 :

« Quelle a été l'influence des Poètes nés en Normandie » sur la Littérature du dix-septième siècle ? »

Les Mémoires en réponse à cette question, devront être parvenus, avec les précautions d'usage, au S.re perpétuel de la Société, avant le 1.er Juillet 1832, terme de rigueur.

Le prix sera une médaille d'or de 200 francs.

Nota. Indépendamment de ces prix, il sera décerné dans la même séance publique, des médailles d'encouragement aux auteurs des meilleurs Mémoires sur l'Agriculture, la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie, les Sciences et les Arts, et des meilleurs morceaux de Littérature en vers ou en prose qui auront été reçus par la Société dans le cours de l'année 1831. Il en sera également décerné aux cultivateurs et aux artistes domiciliés dans le département de l'Eure, qui auront fait faire de nouveaux progrès à l'industrie agricole ou manufacturière et qui, dans le cours de la même année, auront présenté les plus beaux et les meilleurs produits.

Les membres domiciliés à Evreux sont seuls exclus de ce concours.

Digitized by Google

AGRICULTURE.

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ

PAR M. L'ABBÉ TROUSSEL,

SUR

UN MÉMOIRE DE M. COLOMBEL, DE CLAVILLE,

Relatif principalement à l'usage des Pommes de terre.

Messieurs,

Le Mémoire que M. Colombel, de Claville, vous a adressé, et qui est l'objet de ce Rapport, présente d'excellentes vues en économie rurale; un des sujets qu'il y traite d'une manière plus spéciale, c'est l'utilité des pommes de terre, ce sont les ressources sans nombre qu'elles offrent à un cultivateur intelligent; et l'auteur indique plusieurs moyens-pratiques pour en tirer tous les avantages possibles. Ce ne sont pas ici des raisonnemens d'une simple et aventureuse théorie, c'est un bon cultivateur qui dit ingénuement ce qu'il a fait, qui avoue s'être souvent trompé, mais qui a réussi plusieurs fois, et qui, alors certain dans ses succès, se fait un plaisir d'indiquer sa

Digitized by Google

méthode à ses confrères ; c'est ici qu'on peut réellement appliquer cet adage ancien : *Experto crede Roberto.*

Ce Mémoire est en forme de dialogue : l'auteur y met en scène un de ses voisins, tenant encore à l'ancienne routine, et surtout peu partisan des pommes de terre ; dès-lors voilà maintes et maintes objections sur leur utilité ; ces objections ne sont autres que celles que l'on entend vulgairement répéter contre ce précieux tubercule ; M. Colombel répond à chacune d'elles, et ses réponses, quoiqu'en style simple, portent toutes le cachet de la conviction et de la vérité, parce qu'elles sont appuyées sur des expériences répétées et suivies avec exactitude.

Voici d'abord les principales objections :

Première. La pomme de terre dégraisse et appauvrit le sol qui l'a reçue, en sorte que les récoltes subséquentes s'en ressentent beaucoup à leur désavantage.

Deuxième. La pomme de terre, en général, est loin d'être salutaire au bétail : tout au plus et en quelques circonstances, elle serait utile pour contribuer à l'engrais de quelques animaux que l'on destine à la boucherie.

Or, nous allons voir comment M. Colombel répond à ces objections.

Assurément, les récoltes qui suivent celle des pommes de terre seraient meilleures, si, suivant la pratique de l'auteur du Mémoire, 1.° on fumait davantage le champ que l'on destine à ce tubercule (il faudrait en fumer une quantité au moins double de celle que l'on emploie communément) ; 2.° si on avait soin de les biner et de les butter ou rechausser en tems et saison ; 3.° si, à cette récolte, succédaient un ou deux bons labours ; 4.° si, par une

Digitized by Google

rotation de culture plus intelligente ; au lieu d'y mettre immédiatement du blé, on remettait au printems suivant pour y semer de l'avoine, ou des féveroles, ou autres plantes sarclées ; pour la troisième année, on pourrait y semer du blé, avec lequel on sèmerait du trèfle que l'on récolterait la quatrième année, et que l'on renverserait ensuite pour y semer du blé. Voilà donc cinq récoltes consécutives qui n'auraient coûté qu'une bonne fumure ; dès lors il est évident que ce n'est pas la pomme de terre qui dégraisse la terre, mais la cause du mal est la parcimonie que l'on met dans la distribution du fumier, le peu de soin que l'on prend de la plante dans sa végétation, et le peu d'entente dans les semaisons subséquentes.

A la seconde objection, M. Colombel répond non moins victorieusement, en citant ce qu'il pratique lui-même. Il faut d'abord accoutumer peu à peu le bétail que l'on veut nourrir et engraisser : n'ayant eu auparavant habituellement qu'une nourriture peu succulente, comme paille, herbes et graminées, encore distribuée toujours avec parcimonie, les animaux ne pourraient que se faire beaucoup de mal, en se gorgeant tout à coup par une nourriture solide. Il faut que leur estomac s'y fasse peu à peu ; il faut qu'ils la digèrent :

Res, non ingesta, sed digesta nutrit.

Pour réussir, l'auteur a tenté plusieurs moyens, il avoue avoir fait une quantité d'essais qui lui ont été à perte ; il indique celui qui lui a réussi, le voici, je le transcris littéralement :

« Des pommes de terre cuites, mélangées avec poids » égal de paille hachée et brassées avec huit à dix pots

Digitized by Google

» d'eau par quintal, assaisonnées d'un peu de sel, tous les » huit jours, et liées avec de l'eau de graine de lin tous » les quatre à cinq jours. »

Par ce moyen, ses soins et ses pommes de terre sont largement payés : il cite l'engrais de vaches, qui, le 10 de Novembre dernier, lui coûtaient 78 fr., et qu'il vendait, le 5 Mars suivant, 230 fr., ce qui fait 152 fr. d'augmentation par vache, en cinq mois. Il cite aussi des moutons qui, en Novembre dernier, lui coûtaient 9 francs et qui, trois mois après ont été vendus plus du double.... Pareil avantage relativement à l'engrais des porcs, etc.

Il est donc évident que, sous ce rapport seulement, la culture de la pomme de terre est du plus grand avantage ; assurément personne ne peut le révoquer en doute.

Une autre considération non moins importante, que M. Colombel développe à la fin de son Mémoire, c'est qu'un cultivateur doit s'arranger de manière à pouvoir ne jamais vendre ses bestiaux qu'après les avoir engraissés. Outre le bénéfice pécuniaire qu'il retire en faisant consommer chez lui ses pailles, ses foins, ses provisions de racines, etc., et en les vendant ainsi transformées en *viande*, il a, de plus, l'avantage d'augmenter la masse de ses fumiers, dont l'emploi doit nécessairement augmenter le nombre et la qualité de ses récoltes. Cette considération est d'autant plus capable de fixer l'attention du cultivateur, que l'usage de la viande étant devenu et devenant de plus en plus commun dans toutes les classes de la société, on est toujours sûr de vendre avantageusement ses animaux engraissés.

Or, comme on a vu ci-dessus, les pommes de terre sont, avec les racines et les prairies artificielles, d'une né-

Digitized by Google

cessité indispensable pour les nourrir et engraisser promptement et efficacement ; elles sont d'ailleurs d'un avantage non moins évident dans les rotations de culture les plus utiles, et pour parvenir à la suppression des jachères.

Je finis par les deux propositions de M. Colombel, qui sont les corollaires de son Mémoire :

1.° Ne faisons pas de jachères, produisons des racines ou des récoltes sarclées, puisquelles sont toujours une bonne préparation pour les récoltes suivantes.

2.° Ne laissons donc pas de terre inculte, *produisons de la viande avec ; car, après le pain, elle est de première nécessité ; et sachons que pour faire de la viande, cent acres de jachères, ou vingt à trente acres de communes ou de mauvaises bruyères ne valent pas, pour en faire, deux acres de bon trèfle ou de luzerne, dont l'ensemencement aurait été préparé par une récolte de pommes de terre bien soignées.*

Digitized by Google

DE L'UTILITÉ

DE RECTIFIER LE MÉCANISME DES CHARRUES EMPLOYÉES PAR NOS CULTIVATEURS.

PAR M. COGET.

Le cahier de Mars du Journal d'Agriculture et d'Economie rurale du royaume des Pays-Bas, année 1830, rapporte le plan et l'explication d'une charrue inventée par le s.r Dufour, de Neufville en Hainault, et dont l'utilité est reconnue, tant dans le Hainault que dans les Pays-Bas. Le plan avec son échelle pourraient bien aider à la confection d'une semblable charrue; mais les explications sur son usage manquent.

Je vais donc faire en sorte de suppléer aux explications qu'on s'est dispensé de rapporter, et me livrer à quelques observations tendant à engager nos cultivateurs, s'ils ne veulent faire confectionner leurs charrues sur le modèle de celle ci-dessus, au moins à rectifier le mécanisme de celles qu'ils emploient le plus généralement dans ce pays-ci: j'ai lieu de croire que la Société sera convaincue de cette utilité.

Les charrues que j'ai toujours vu employer dans l'arrondissement de Lille et autres environnans, dans le Nord, et que j'ai employées moi-même, diffèrent peu de celle du sieur Dufour, de Neufville.

Le versoir ou déversoir présente plusieurs avantages bien évidens et bien incontestables sur celui que nous voyons employer par nos cultivateurs de l'Eure.

Ce déversoir, au moyen d'un crochet, à sa naissance près du soc et par un bras mobile qui le soutient contre le sep par

Digitized by Google

l'autre extrémité, reste mobile entièrement et se manœuvre avec toute facilité, en le plaçant d'un côté comme de l'autre à cette charrue, de manière que le laboureur, après avoir ouvert son premier sillon, revient immédiatement sur celui-ci en ouvrant son second pour recouvrir le premier; et ainsi du troisième au second, et de même pour les autres sillons qui suivent, par le changement de ce déversoir d'un côté à l'autre. Le coutre de cette même charrue, destiné à fendre la terre en avant du soc, est mû au même instant que le déversoir, dans le sens qui lui convient avec celui-ci, au moyen d'une lumière percée dans la haie avec des angles pour ce disposés, et d'une bielle qui sert à le fixer tour à tour sur chacun des côtés du soc, selon le mouvement du déversoir.

Ce double mouvement de conversion du déversoir et du coutre, à la fin de chaque sillon, n'exige guère plus d'une minute et même beaucoup moins pour le laboureur déjà exercé : celui-ci l'opère presque toujours en même-tems que les chevaux de l'attelage font leur demi-tour de conversion eux-mêmes pour reprendre la ligne qu'ils viennent de suivre.

Cette charrue présente, dans ses avantages, celui d'établir à volonté son premier sillon, sans qu'il soit besoin de combinaison pour l'applanissement ou pour les bombemens résultans du labour. Mais l'utilité de cette charrue sera bien autrement frappante, en la comparant avec celle que les cultivateurs de ce pays-ci emploient; on sera forcé de convenir que la charrue du Nord n'a besoin pour être mue, que d'une force à peu près de moitié moindre pour faire le même labour que celle que nous voyons employer par nos cultivateurs. Ainsi, il faut seulement deux chevaux de moyenne force dans l'attelage de la première, tandis que l'attelage de la seconde en exige quatre sur le même sol; j'ai même employé l'une de ces charrues, mue par un seul cheval.

Digitized by Google

Pour démontrer cette proposition, je n'aurai besoin que d'appeler l'attention de personnes ayant les moindres notions du mécanisme. En effet, si l'on compare la charrue du Nord avec celle de nos cultivateurs de l'Eure, on verra de suite que le déversoir de la première fait, avec la ligne ou l'axe du sep et soc, un angle de moitié de celui qu'on voit dans la seconde, encore bien que la première de ces charrues trace un sillon d'égale largeur que celui de la seconde, mais le déversoir de la première est de double longueur de celui de la seconde, de sorte que la double longueur sur un angle de moitié revient à la même parallèle et ouvre le même sillon que la charrue ayant moitié de longueur à son déversoir avec un angle double (*voir la fig.*), car le mécanisme de ces deux espèces de charrue rentre entièrement dans la théorie du coin, puisque l'on sait très-bien que le coin présente d'autant plus d'avantage à ceux qui l'emploient, que l'angle formé par ses deux faces latérales est aigu. Dès lors il sera évident que plus l'angle du déversoir d'une charrue avec la ligne ou l'axe de son sep et de son soc sera ouvert, plus la résistance à vaincre sera grande; cette résistance sera donc proportionnelle au nombre de degrés de cet angle. Nos cultivateurs qui ont déjà fait d'assez grands progrès dans l'agriculture, forts de bons exemples, abandonneront, il faut l'espérer, la forme qu'ils donnent à leur charrue, qui consomme le double des forces qu'exige la charrue flamande: cette observation suffira sans doute pour leur faire reconnaître le bienfait qu'elle tendra à leur procurer.

Nota. Le cultivateur du Nord, par l'économie de forces dans ses labours, nourrit, au lieu de chevaux qui se consomment toujours en pertes, un plus grand nombre de bêtes aumailles qui rendent l'équivalent en engrais; mais, on le sait, ces dernières sont d'un produit constant et progressif.

Digitized by Google

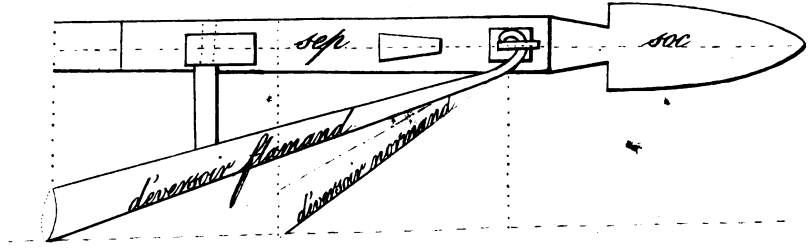

Par M. Coget.

Evreux, Lith. d'Ancelle fils.

Digitized by Google

Digitized by Google

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ

PAR M.r DE STABENRATH,

SUR LES

NOUVELLES FOUILLES Q'UELLE AVAIT FAIT ENTREPRNDRE

AU VIEIL-EVREUX,

ET QU'IL S'ÉTAIT CHARGÉ DE DIRIGER.

Messieurs,

Avant les fouilles exécutées par M. Revet, dans la plaine où est situé le village du Vieil-Evreux, quelques travaux de ce genre avaient été tentés, moins il est vrai dans l'intérêt de la science, que dans le but de découvrir des trésors ou d'avoir de la pierre. Le soc de la charrue ou la bèche amenaient souvent à la surface du sol des médailles antiques; le plus grand nombre était en bronze; mais l'on eu dût rencontrer quelques-unes plus précieuses. On sent parfaitement que ceux qui les trouvèrent se gardèrent de le faire connaître.

Les pierres, objet de première nécessité pour celui qui

Digitized by Google

vent bâtir, étaient faciles à extraire ; il suffisait comme il suffit encore d'ouvrir une tranchée peu considérable et peu profonde, pour rencontrer des murailles plus ou moins solides. Je dis plus ou moins solides, et en effet, quelques-unes étaient évidemment l'ouvrage des Romains ; quelques autres, construites avec moins de soin, même avec une sorte de négligence, n'offraient qu'une résistance peu difficile à surmonter, tandis que les premières s'opposaient à toute espèce d'atteintes. Le fer de l'ouvrier s'émoussait, se brisait sur le mortier plus dur que la pierre même.

Ainsi pendant plusieurs siècles, les ruines éparses du Vieil-Evreux attaquées, de tous côtés, n'ont échappé à la main des hommes, plus destructive encore que le tems, que parce qu'elles étaient ou trop difficiles à détruire, ou trop bien cachées.

Les récits plus ou moins absurdes que l'on faisait sur ces ruines s'étaient accrédités et passaient pour la vérité. Cependant leur origine était couverte d'un voile mystérieux, que l'homme savant dont nous déplorons la perte récente, devait déchirer d'une main sûre et hardie. Riches de ses travaux, de ses lumières, de son expérience, vous avez pensé que ses découvertes précieuses pourraient acquérir un nouveau degré d'importance, si les fouilles qu'il avait faites et qui étaient interrompues depuis long-tems, étaient reprises et continuées avec persévérance, vous avez bien voulu me choisir pour les diriger et vous faire part du résultat qu'elles devaient produire ; c'est le rapport sur les fouilles exécutées pendant le printems et l'été de 1829, que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui : je sens que je ne puis remplacer l'auteur de l'ouvrage couronné par l'Institut; mais c'est à l'abri de son nom, et sous son patronage que j'entre en matière.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

Des Fouilles et des Constructions.

L'auteur du Mémoire sur les Ruines du Vieil-Evreux, en parlant des constructions dont les décombres couvraient l'espace de terrain compris sous le N.° 10 du plan général, avait dit : « Je regarde comme extrêmement probable que » si l'on faisait fouiller dans toute l'étendue qu'occupent » les gravois, on ne manquerait pas de faire des découvertes » intéressantes. » C'est à l'endroit indiqué par mon savant devancier, que j'ai dû faire commencer les fouilles ; mais avant d'en rendre compte, je dois vous faire la description du lieu et de l'aspect qu'il présentait.

Au Sud de l'Eglise du village, que je prends pour point central, et derrière les maisons, est une vaste plaine, qui offre dans toutes ses parties des fondations plus ou moins considérables de constructions. Ces fondations sont, dans quelques endroits, à fleur de terre, dans d'autres elles ne sont que d'un pied ou deux au-dessous du sol. A quelques mètres de distance de l'aquéduc, dont les ruines sont fort apparentes encore, il existe une partie de terrain large de six mètres, sur une longueur de plus de quatre-vingts, qui forme une espèce de monticule irrégulier, qui n'est composé que de décombres agglomérés, et sur lesquels croissent des buissons et une herbe rare et languissante.

En avant de ce monticule, du côté opposé à l'aquéduc,

Digitized by Google

il y a une enceinte carrée, fermée de tous côtés par des murs dont les fondations sont visibles. Le sol de cette enceinte est sensiblement plus bas que le monticule et que le reste de la plaine. « *Le sol est revêtu dans toute son étendue, » d'un pavé très-solide en pierres plattes, mises de champ* » (1) » La couche de terre végétale qui le recouvre est très-légère ; cependant la récolte cette année y était fort bonne.

De l'autre côté, on remarque une autre enceinte, qui occupe toute la longueur du monticule et qui offre l'aspect d'un rectangle. Les fondations que l'on pourrait prendre pour le *mur de clôture*, divisent à peu près en deux parties égales l'espace compris entre les gravois et l'aquéduc.

L'amas de gravois ou monticule, est connu dans le pays sous le nom *de château ;* la première enceinte, dont j'ai parlé et qui a plus de 70 mètres carrés, s'appelle *basse cour*. Enfin le rectangle était, dit-on, la *cour d'honneur du château.*

C'est dans le château et la cour d'honneur que se sont dirigés d'abord tous nos efforts et toutes nos recherches ; M. Saint, maire de la commune du Vieil-Evreux, a bien voulu se charger du soin de surveiller les travaux et de recueillir les objets que l'on pourrait découvrir ; et je dois le dire, il a fait preuve dans cette circonstance d'un zèle et d'une activité qui méritent une mention particulière.

Le 7 Avril, on a ouvert une tranchée à l'extrémité *Est* du château, ou amas de gravois (*fig.* a *Plan gén.*) A un demi-mètre de profondeur, l'ouvrier a senti une résistance, et a mis bientôt à découvert un mur dans un état parfait de

(1) Rever, page 10.

Digitized by Google

conservation ; de son sommet jusqu'à l'aire il y a une hauteur de 1 mètre 50c. ; son épaisseur est d'un mètre, en y comprenant l'enduit extérieur et intérieur.

L'enduit extérieur était peint en rouge, tandis que l'intérieur, d'une épaisseur bien moins grande, paraissait avoir reçu autrefois des tablettes fixées par des crampons en fer.

Je me suis bientôt convaincu que ce mur avait été intérieurement revêtu de tablettes en marbre, fixées sur le bain de mortier, qui servait d'enduit et retenues par des crampons en fer. En effet, lorsque le pic de l'ouvrier eût atteint l'aire, et qu'on eût dégagé tous les décombres, on trouva une partie des tablettes encore intactes, au lieu où elles avaient été fixées. L'aire était pavée de larges dalles unies entr'elles par du ciment ; quelques-unes étaient détruites, d'autres étaient brisées.

J'ai fait défoncer l'aire, avec une peine extrême, tant les matières sur lesquelles les dalles reposaient étaient dures. J'ai reconnu un mortier fait avec de la chaux vive et de la tuile concassée (1).

La pièce qui était construite et décorée avec tant de soin, n'avait que 3 mètres de large, sur une longueur double. Vers le milieu on remarquait une baie ou ouverture d'une largeur de 2 mètres, au bas de laquelle étaient deux petits conduits quadrangulaires (*voy.* 1.), sans pente sensible, et qui se terminaient au parement extérieur peint en rouge.

On creusa à cet endroit environ un mètre, et l'on trouva le fond d'une espèce de cuve (*voy.* 2.) en ciment ; peut-être était-elle destinée à conserver une certaine quantité

(1) Pline, 25. 13.

Digitized by Google

d'eau qu'elle donnait à la pièce que j'ai décrite, ou à recevoir celle qui en provenait. L'appartement voisin (*voy.* b) était séparé de celui-ci par un simple mur de refend, sans consistance. Une rigole large de 60 centimètres, et profonde d'un décimètre passait au bas de ce mur et tournait à angle droit à l'extrémité de l'appartement (*v.* 3.); mais sa largeur devenait double. La première portion de la rigole avait dû être autrefois pavée en marbre blanc, car on a retrouvé un superbe pavé de cette matière qui en occupait une partie. La seconde était pavée en dalles, comme le reste de l'appartement, qui n'était revêtu que d'un simple enduit, et dont la longueur était de 6 mètres 50c., sur une largeur à peu près égale (6 mètres.)

Peu satisfait encore du résultat de mes recherches, je les fis pousser plus loin. On dégagea le mur qui, vers l'Ouest, bornait la pièce que je viens de décrire, et l'on enleva toutes les terres qui couvraient l'aire. Ce travail fut fait avec soin, parce que je pensais qu'on pourrait y trouver des preuves non équivoques de la destination de l'édifice. Mon opinion fut confirmée ; en effet une aire appuyée sur de petits piliers de briques, n'existait plus, elle avait été totalement détruite ; mais il restait encore debout quelques-uns des petits piliers, dont je pris les dimensions avec soin, et que j'indiquerai plus tard. Les murs qui séparaient cette pièce de la voisine, avaient un mètre 90c. d'épaisseur. On peut, pour voir l'aspect qu'ils offraient, consulter le plan et ses détails. (*voy.* c.) Il me fut impossible alors de déterminer la grandeur et la dimension de ce local, que je ne fis pas déblayer entièrement, attendu la grande quantité de décombres qu'il aurait fallu déplacer. La couche de terre végétale qui les recouvrait était presque nulle ; ils se composaient de mortier de toute nature, de morceaux de pierres,

Digitized by Google

de cailloux, de marbres de toutes espèces, de tuiles et de briques brisées en petits morceaux.

Cette partie de la fouille n'a jamais été poussée plus loin, et je l'ai fait abandonner pour en faire diriger de nouvelles à l'extrémité *Ouest* du tas de gravois, car je voulais voir si l'édifice dont la terre et les décombres cachaient les formes et la destination, n'était pas régulièrement disposé dans toutes ses parties : en conséquence, une tranchée fut ouverte à l'autre extrémité (*voy.* D) du monticule, et l'ouvrier rencontra, avec la même facilité que lors de la première tentative, les murs d'enceinte et les divisions intérieures.

On trouva d'abord un mur extérieur (*voy.* 4.) qui se dirigeait de l'Est à l'Ouest, mais qui bientôt faisait une saillie à angle droit de quelques pieds, et reprenait ensuite sa direction primitive.

Ce mur, fort épais, était séparé d'un mur intérieur (*voy.* 5.) par un canal profond de plus d'un mètre, et large de 0,45.c A l'endroit où le premier mur faisait saillie à angle droit, le canal en faisait une également, mais en sens contraire ; non loin du sommet de l'angle droit, le mur de séparation avait été percé de part en part. (*voy.* 7.) pour y placer un gros tuyau de plomb grossièrement fait ; sa pente se dirigeait vers le fond du canal. Sur la même ligne ce canal était voûté, mais d'une manière particulière : de larges tuiles avaient été placées sur chaque bord, de façon que les premières excédaient un peu le bord du canal ; celles qui étaient superposées à celles-ci les excédaient à leur tour, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin une dernière couvrît l'intervalle restant et formant comme la clé de cette singulière voûte. Le tuyau de plomb, qui d'un côté donnait

Digitized by Google

dans le canal, de l'autre communiquait avec une pièce énorme par sa longueur, qui était de 16 mètres 60 c. (*voy.* E); elle n'offrait aucune espèce de traces de murs propres à la diviser; sa construction même excluait cette idée. En effet, elle n'avait que 4, 80.c de largeur, et trois niches pratiquées (*voy.* 6.) dans l'espace des 16 mètres, n'avaient été faites évidemment que pour un seul et même appartement. Les niches des extrémités étaient entièrement de la même dimension; celle du milieu était beaucoup plus large.

Là, comme dans la première fouille, j'ai retrouvé les piliers en briques qui soutenaient autrefois l'aire, et je me suis convaincu que cette pièce était entièrement semblable à celle que j'avais abandonnée et dont je n'avais pu que bien imparfaitement déterminer la forme.

Arrivé au mur, vers le Sud, les piliers en briques étaient bien plus rapprochés et dans un état de conservation plus parfait, ils portaient la trace bien évidente d'un feu actif et soutenu, et l'on pouvait penser qu'il y avait eu jadis en cet endroit un fourneau. (*voy.* F.)

Ces différentes parties de l'édifice avaient été mises à découvert, lorsque les ouvriers, à peu de distance du fourneau dont je viens de parler et sur la même ligne, trouvèrent un canal (*voy.* G) assez large et assez élevé pour qu'une personne pût y pénétrer facilement en s'inclinant un peu, construit entièrement en pierres; la voûte était dans le plus parfait état de conservation, et faite avec un soin extraordinaire; on n'y remarquait aucune infiltration, aucune crevasse, aucune apparence de feu ou de fumée.

Après s'être dirigé l'espace de 2 mètres 50 c. perpendiculairement à l'édifice, il fait un coude peu sensible et con-

Digitized by Google

tinue dans une longueur de 30 m 50 c. Arrivé à cet endroit, il tourne brusquement et suit une direction parallèle au corps du bâtiment de l'Ouest à l'Est. A 9 mètres avant ce tournant, il existait une porte dont on voit encore les traces et qui donnait accès dans un autre canal non voûté (*v.* H), de même largeur et de même profondeur, et qui suivait de l'Ouest à l'Est une direction parallèle au premier.

Convaincu que ces deux canaux parallèles devaient encore se retrouver à l'extrémité Est des ruines, je fis creuser à l'endroit que j'indiquai. Après un travail d'un quart-d'heure, le pic se trouva arrêté par une fondation de murailles, c'était l'une de celles du second canal. Peu après on parvint, en creusant plusieurs mètres, à trouver le fond des deux canaux; mais je fis en vain chercher un canal semblable à celui qui sortait des ruines de l'édifice. Les deux canaux se rejoignaient au moyen d'un coude, en sens contraire, de la brusque courbure de l'extrémité opposée.

Au reste je n'ai pu découvrir aucune espèce de communication entre ces canaux et l'aquéduc, tout près duquel ils se trouvent.

En revenant vers le corps du bâtiment, c'est-à-dire à l'emplacement des gravois, je fis faire plusieurs ouvertures de l'Est à l'Ouest, à quelques mètres des premières, et parallèlement à celles-ci. Elles présentèrent, à 2 mètres de profondeur, un canal semblablable à celui qui avait été découvert au commencement de la seconde fouille. Ce canal circule autour d'une partie de l'édifice, comme on peut le remarquer dans le plan. (*voy.* 5.)

Jusque-là j'avais trouvé l'aire supérieure qui, originairement, était posée sur les petits piliers de briques, entièrement détruite dans tous les appartemens. L'une des

Digitized by Google

fouilles m'en offrit une presqu'intacte, brisée et détruite; seulement près du canal on peut apercevoir en se baissant, les piliers qui lui servent de support : l'obcurité peut seule empêcher de voir toute son étendue, qui paraît être considérable. (*voy.* K.)

Je fus fort satisfait de cette découverte, car je désirais depuis long-tems trouver une partie de l'aire non détruite.

Je remarquai vers le milieu de l'édifice (*voy* 4) une masse de maçonnerie énorme qui avait la forme d'une pyramide tronquée et à côté de laquelle on voit les vestiges très-profondément encaissés d'un fourneau construit en pierres de taille. Le sol, à cet endroit, n'était composé que de quelques décombres et d'une quantité considérable de charbon et de cendres.

Telles sont les principales dispositions des ruines que j'ai fait fouiller et que j'ai explorées dans l'emplacement N.° 10 du plan général D'après les parties découvertes de l'édifice, j'ai cru pouvoir rétablir celles qui sont restées cachées sous la terre et sous les décombres, et j'ai l'honneur de vous en soumettre le plan.

Avant de quitter cet emplacement, je fis ouvrir le sol tout près du canal de pierres voûtées, l'on déblaya les fondemens d'une construction rectangulaire de 8 mètres de longueur, sur 4 environ de largeur. (*voy.* M.) Cette construction était perpendiculaire au corps de l'édifice ; l'extrémité Est des ruines offrit une construction semblable.

J'arrive maintenant à quelques autres fouilles.

M. Rever, après avoir découvert et suivi pendant un espace de quatre lieues environ, l'aquéduc dont les eaux servaient aux habitans du Vieil-Evreux, a pensé qu'il ne

Digitized by Google

Tome II. Pag. 26.

Plan des Bains du Vieil Evreux, découverts dans l'été de 1829.

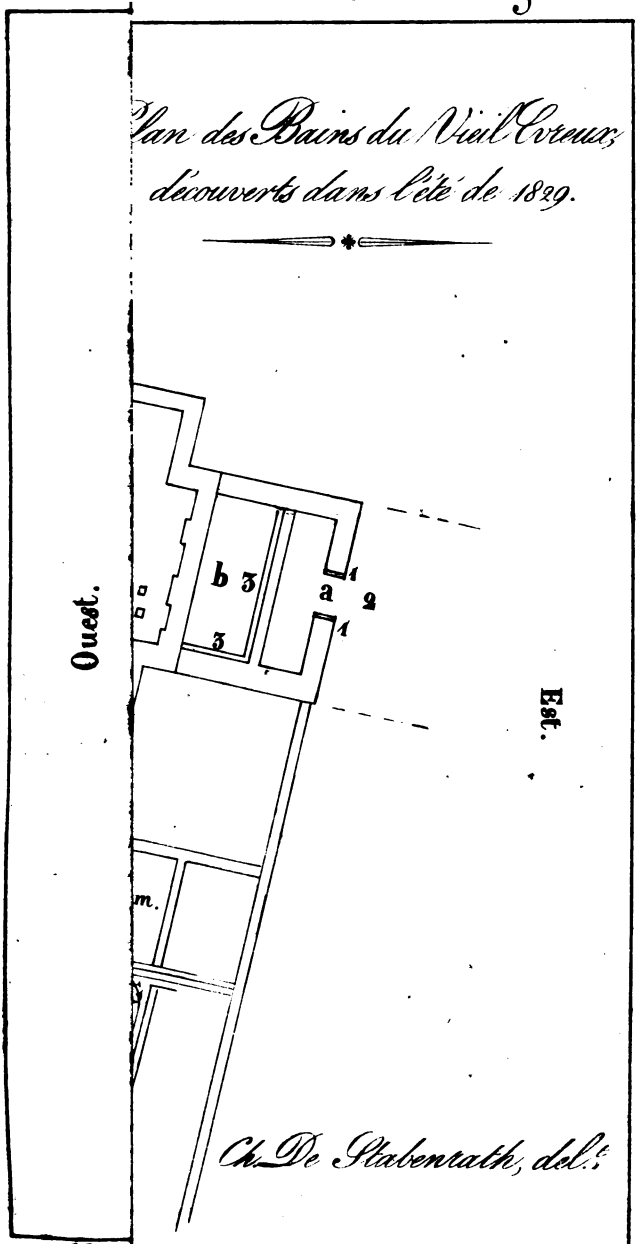

Digitized by Google

Digitized by Google

se prolongeait pas beaucoup au-delà des constructions dont on voit les débris et que je viens de décrire : « On trouve, » il est vrai, dit-il, (pag. 25) une seconde rigole dont le » lieu est marqué N.° 3, partie 3.e du Plan ; mais cette ri- » gole qui paraît avoir été dirigée vers de grandes cons- » tructions, ne peut avoir été qu'un canal de décharge ou » de dérivation..... Ce qui en reste n'a tout au plus que » 10 mètres de longueur ; les côtés en sont rasés au niveau » du sol au-dessous duquel la rigole n'était enfoncée que » de 18 ou 20 centimètres..... J'en ai conclu que cette » rigole au lieu d'être voûtée comme la plus grande, n'avait » été construite qu'à ciel ouvert. »

J'avais l'intention de poursuivre les recherches faites par M. Rever, et de déterminer le point précis où le canal de l'aquéduc finissait ; j'en suivis effectivement les traces dans la direction déjà indiquée ; mais dans une longueur bien plus grande que celle dont on vient de parler.

Le Maire m'en fit apercevoir la trace sur une étendue de plus de 400 mètres. Après avoir traversé un chemin public, il se dirigeait vers l'emplacement du théâtre.

C'est au-delà du chemin qu'on ouvrit une première tranchée, l'aquéduc fut trouvé à l'instant même ; la rigole, qui me parut avoir été construite à ciel ouvert, avait une profondeur de 60 centimètres, sur une largeur de 35. Par conséquent, la profondeur était le triple de celle indiquée par M. Rever, et la différence entre la rigole voûtée et cette dernière était de 246 millimètres. Ainsi, elle n'était pas tout à fait de moitié moins grande que la première.

On fit encore des tranchées en deux autres endroits : la largeur était toujours la même, ainsi que la profondeur (sauf la pente pour l'écoulement de l'eau.) Vers l'extré-

Digitized by Google

mité de la dernière tranchée, le canal avait été détruit et remplacé par une espèce de construction brute et grossière, en cailloux presque sans liaison entr'eux; la nature du terrain n'était pourtant pas changée, mais la rigole diminuait encore et paraissait se perdre. Dans sa plus grande largeur elle n'avait que 25 c., à compter de l'endroit où la construction devenait plus mauvaise, et elle diminuait toujours. Le tems et la disposition des lieux ne m'ont pas permis de suivre le canal jusqu'à la fin. Dans le champ où j'ai perdu la trace de l'aquéduc, l'ouvrier découvrit une espèce de citerne profonde d'environ 3 mètres, et d'une construction plus grossière encore. Des restes de murs, dans le même genre, l'avoisinaient; ils ne présentaient rien de remarquable. On y trouva un Vespasien assez bien conservé.

Je me trouvais rapproché du théâtre, et j'avais remarqué sous ses fondations un trou qui pouvait faire croire à une excavation profonde, dont il aurait été l'ouverture: on l'aggrandit sans beaucoup de peines, et l'on put examiner la partie inférieure des murs d'enceinte du théâtre, dont l'épaisseur est de plus de 4 mètres. J'ai su que cette excavation avait servi autrefois de cave; elle ne peut avoir été produite que par l'affaissement du sol sur lequel cette partie de l'édifice avait été élevée.

Une charette passait, il y a deux ou trois ans, sur un terrain appartenant au curé du Vieil-Evreux, lorsque son poids fit céder la terre qui s'éboula, et fit découvrir une espèce de puits carré, d'une grande dimension, dont les parois étaient construites en maçonnerie. Le curé s'empressa de le remplir avec des bottes de chaume qu'il fit recouvrir de terre. Après sa mort, l'un de ses héritiers retira la terre, enleva les bottes de chaume, pour examiner un lieu dont il avait entendu parler. Ce puits présente trois côtés parfaite-

Digitized by Google

ment conservés et bien construits. La maçonnerie n'existe que jusqu'à une vingtaine de pieds de profondeur, et change sa forme carrée pour une forme circulaire ; il est taillé dans la marne et semble prendre une direction horizontale.

J'avais l'intention de faire explorer avec soin le puits dont je viens de donner une imparfaite description, lorsque l'héritier qui l'avait débouché, le recombla, de sorte qu'il aurait été difficile de le faire sans des travaux longs et dispendieux.

Les habitans du Vieil-Evreux font souvent des fouilles, pour extraire de la pierre : l'un d'eux, poussé par un penchant naturel et une active curiosité, a bouleversé dans tous les sens un petit champ dont il est propriétaire, il y a trouvé des traces de constructions nombreuses, et des objets antiques en assez grande quantité ; mais comme vous le pensez, Messieurs, ces fouilles faites sans méthode et sans suite, et sur lesquelles je ne puis avoir que des données fort vagues, ne sauraient être décrites.

Ainsi en résumé, j'ai constaté, ainsi que cela avait déjà été fait par M. Rever, que le territoire de la commune du Vieil-Evreux était couvert de constructions ; je l'ai constaté en faisant fouiller dans des endroits qu'il n'avait pas lui-même explorés, ou qu'il n'avait examinés qu'en partie.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Quelle était la destination du grand édifice découvert ?

Jusqu'à présent, Messieurs, je me suis borné à vous décrire les fouilles exécutées par vos ordres, à vous présenter les résultats qu'elles ont produit; mais je n'ai pas laissé percer mon opinion sur la destination du grand édifice N.° 10 du Plan général. Déjà, je n'en doute pas, vous avez déterminé l'usage auquel il était propre, et vous avez pensé comme moi qu'il ne pouvait appartenir qu'à des bains publics. La position et l'étendue des ruines devaient naturellement faire croire qu'elles étaient les restes d'un édifice considérable, quelle que fût d'ailleurs sa destination première. Le nom de château qu'on leur donnait ; ceux de basse-cour et de cour d'honneur, que portent encore l'espace compris entre des murs que l'on remarque à fleur de terre et qui les avoisinent, ont pu donner naissance à cette tradition qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours : que ce lieu avait été occupé par le château d'un puissant seigneur ; mais elle est repoussée par l'examen seul des ruines.

Lors des premières fouilles, on creusa dans un endroit désigné sous le N.° 15, 3.e partie du Plan général, et l'on découvrit des ruines de constructions gothiques, superposées à des ruines romaines ; les ornemens qui avaient jadis décoré le manoir gothique étaient *assez bien fouillés*, et

Digitized by Google

» dénotaient la richesse du propriétaire. « Je crois, dit M. » Rever, (*page* 42) pouvoir rapporter au 13.e siècle l'é- » poque à laquelle le bâtiment avait été construit. »

Comme vous le voyez, on a trouvé des traces de constructions gothiques sur des ruines romaines dans l'emplacement N.° 15. Si le prétendu château (N.° 10) a été occupé par le manoir ou la maison de quelque personnage important au moyen âge, on doit, comme dans le cas précédent, trouver des ruines gothiques sur des constructions romaines. Il n'en est pas ainsi. Aucune trace de constructions de ce genre n'a été retrouvée. Tous les gravois, toutes les pierres, les sculptures, les décombres sont d'origine romaine, et elles proviennent toutes d'une seule et même construction.

Ainsi se trouve détruite à jamais cette tradition, qui n'était fondée que sur des dénominations dont on ne peut connaître l'origine, qui se perd dans la nuit des tems.

Rome, après avoir dominé la Gaule, lui donna ses arts et ses dieux. Elle civilisa des peuples fiers et ignorans; les Romains, en asservissant les Gaulois, s'établissaient ur leur territoire; s'ils les avaient combattus, c'était moins pour les vaincre que pour aggrandir leur empire. Leurs camps stationnaires couvraient toute la Gaule, et leurs édifices somptueux et magnifiques, changeaient les cités Gauloises en cités Romaines. La demeure des généraux et des proconsuls brillait par sa grandeur et sa solidité, et les monumens qui subsistent encore nous étonnent par leur masse imposante.

L'édifice, dit le château est de ce nombre, il appartenait à un monument public; sa construction éloigne toute idée qu'il pût être la demeure d'un général ou d'un proconsul; en effet il est facile d'établir qu'il servait à des bains publics.

Digitized by Google

Vitruve, au liv. 5, chap 10, donne des préceptes sur la construction et la distribution des bains, qui sont dans un grand rapport avec les constructions et les distributions des ruines découvertes. Ainsi l'on y trouve les traces évidentes de fourneaux, et cette manière remarquable d'établir le pavé et le sol des salles de bains sur des piliers de petites briques.

Les parties de l'édifice, comprises entre les lettres (C et E) avaient un pavé construit d'une semblable manière. Certaines parties avaient été détruites, d'autres étaient entièrement conservées. L'entrée principale de ces bains devait être située au milieu, près de l'endroit où j'ai indiqué qu'existait un fourneau d'une grande dimension. Ils se divisaient là, je suppose, en deux parties, l'une destinée aux hommes, l'autre aux femmes. Aux deux extrémités se trouvaient deux grandes étuves ornées de siéges pratiqués dans l'épaisseur de la muraille (E) (6).

Derrière ces étuves, il existait deux salles froides dont le pavé n'était pas supporté par les piliers en briques; celles qui terminaient l'édifice de chaque côté étaient revêtues de marbre blanc jusqu'à une certaine hauteur; elles étaient elles-mêmes suivies par des bassins d'un mètre au moins de profondeur; la rigole qui circulait autour de la première salle, les conduits quadrangulaires qui donnaient accès de la dernière dans la cuve ou bassin, me démontrent que ces appartemens étaient destinés à ceux qui voulaient prendre des bains; et ce qui m'a confirmé dans cette opinion, c'est la découverte d'un assez gros fragment de marbre blanc qui provient évidemment d'un grand vase; sa forme extérieure, sa courbure intérieure éloignent toute idée qu'il pût appartenir à un vase autre qu'une baignoire.

Digitized by Google

Tout l'espace occupé par les ruines principales était destiné au public. Les deux pavillons que j'ai figurés de chaque côté du plan (*m*) servaient sans doute de logement aux employés des bains.

Jusqu'ici les explications que j'ai données sont naturelles et claires, parce que je rapprochais facilement le texte de Vitruve, des ruines du Vieil-Evreux; mais lorsque j'ai examiné les divers conduits qui circulaient autour d'elles ou qui les avoisinaient, j'ai été obligé de marcher d'une manière moins assurée. Je suis donc loin de vous offrir mes doutes, pour une explication satisfaisante.

Le passage voûté dont j'ai parlé dans le 1.er Chapitre a-t-il servi autrefois de conduit pour les eaux, ou avait-il une autre destination?

M. Rever, dans l'une de ses notes finales, rapportant le passage d'un observateur, s'exprime ainsi: « Les erreurs » et les inadvertances qui se rencontrent dans tout ce qu'on » a écrit sur l'état des ruines du Vieil-Evreux, seraient de » nature à faire penser que ce lieu n'a été ni connu, ni » visité par aucun de ceux qui en ont parlé, si les plus » grands détails ne venaient pas d'un habitant même de cet » endroit, on les voit dans une lettre insérée, *t.* 2, des » Nouvelles Recherches sur la France. 1.° L'auteur de cette » lettre y donne les restes incontestables de l'aquéduc pour » les murs de la ville. 2.° Il dit être entré dans l'aquéduc » qui, selon lui, passait sous l'amas des ruines (N.° 10.) » Cependant, à moins d'un canal en forme de syphon, » cette direction est physiquement impossible, puisque la » rigole était élevée de plus de 10 pieds au-dessus des fon- » demens de ces ruines. 3.° Il prend cet amas de ruines » pour l'emplacement du château du moyen âge, dont j'ai » trouvé les débris ailleurs. »

Digitized by Google

Dans un autre endroit de son ouvrage, *p.* 15, M. Rever dit : « Sur la direction de l'aquéduc, jusqu'au réservoir, » jusqu'où l'eau était versée, ce que je présume avoir eu » lieu dans l'endroit de la commune marqué 9, 10 et 11, » non-seulement à cause du genre de construction que j'ai » trouvée, N° 10, mais encore parce que la rigole et le » massif de soutennement n'allaient point au-delà du N.° 11. »

Il résulte de ce qui précède, et cela est d'ailleurs établi depuis long-tems, que l'aquéduc se trouvait à une faible distance de l'amas de ruines que nous savons avoir été des bains ; sous ce rapport l'opinion de l'auteur du Mémoire inséré au *t.* 2 des Recherches, est détruite, et ces ruines n'ont jamais été celles d'un château construit au moyen âge.

Si nous rapprochons les deux passages de M. Rever, nous voyons d'une part qu'il révoque en doute l'assertion de l'auteur, qui prétend avoir parcouru l'aquéduc qui passait sous l'amas de ruines, tandis que d'une autre part il croit que le réservoir, ou un des réservoirs de l'aquéduc était situé au N.° 10 du Plan général. Il y a, comme vous le voyez, contradiction manifeste entre ces deux passages qu'il suffit de rapprocher.

L'auteur de la lettre a pu pénétrer dans le conduit voûté que j'ai découvert ; mais ses recherches ont été imparfaites. M. Rever qui, d'abord avait cru que les eaux se déversaient en partie au N° 10, trompé par la hauteur du lit de l'aquéduc, a rejetté toute opinion contraire à celle qu'il a prise en définitive. Aucun de ces deux auteurs n'a eu je crois complètement raison.

Ainsi, j'admettrais avec l'un d'eux l'existence d'un canal en syphon (dont on ne retrouve aucune trace), au moyen duquel une partie déterminée des eaux conduites par l'a-

Digitized by Google

quéduc serait venue se déverser dans le canal voûté. Cette eau aurait circulé autour de tout l'édifice, où elle aurait été distribuée pour chacune de ses parties, puis elle aurait enfin servi à remplir la grande étendue de terrain quadrangulaire connue sous le nom de basse cour, et aurait formé là un vaste réservoir.

Je sais qu'on pourra faire de fortes objections à ce système, et je ne me dissimule pas leur valeur. En effet, l'on pourra dire que le double canal dont les courbures sont en sens inverse (G) était inutile. Peut-être que les portes ou vanettes qui s'y trouvaient jadis, servaient à retenir les eaux trop abondantes dans certaines circonstances. On pourra encore dire qu'aucune d'elles ne présente des bourrelets en quart de rond et que le fond de la rigole est rempli d'une matière connue dans le pays, sous le nom de *grouette*, qui aurait empêché plutôt que provoqué l'écoulement des eaux; enfin qu'il était impossible d'apprécier si les divers canaux avaient une pente quelconque. Quoiqu'il en soit, l'explication que j'ai donnée me paraît assez plausible, pour qu'on puisse s'y arrêter. Si cependant, Messieurs, on m'en donnait une plus satisfaisante, j'abandonnerais à l'instant celle qui précède.

J'ai déjà parlé des piliers construits en briques, sur lesquels l'aire de l'étuve était posée. Ces piliers étaient régulièrement placés dans la partie moyenne de l'édifice, et les larges briques dont les quatre angles s'appuyaient sur quatre piliers et qui les recouvraient, avaient les dimensions exigées par Vitruve, c'est-à-dire que les piliers étaient construits de petites briques de 8 onces, et que l'on avait placé dessus de grandes briques de 2 pieds qui portaient le sol ou pavé de la salle de bains. Mais vers les angles et

Digitized by Google

vers les lieux où l'on voyait des amas considérables de charbons et de cendres, les règles tracées par Vitruve étaient totalement méconnues, les piliers se rapprochaient d'une manière sensible et la distance qui les séparait était quelquefois extrêmement petite. Ceci se remarquait principalement à quelques pieds de l'entrée du canal voûté.

Cette partie du sol ou plancher, qui subsiste encore en son entier, et que le propriétaire du champ s'est engagé à ne pas détruire; cette partie du sol, dis-je, repose sur des piliers, d'une construction grossière relativement à celle des autres, l'espace qui les sépare est quelquefois très-considérable. Je n'ai vu aucunes traces de piliers intermédiaires. Cette partie de l'édifice a-t-elle été reconstruite dans des tems voisins de la barbarie? Les arts étaient-ils déjà tombés dans un tel oubli que les descendans des conquérans, que les Gaulois instruits par eux aient pu construire avec une telle négligence une partie d'édifice semblable à d'autres parties subsistantes encore, et qui naturellement devaient servir de terme de comparaison? Au reste, la différence que je viens de signaler existe; mais je ne puis en donner une cause quelconque.

L'emplacement occupé par les ruines, et que vous avez fait explorer, était donc celui où s'élevait jadis un édifice grand et somptueux et cet édifice était destiné aux bains publics. Ce qui a échappé aux ravages des tems et de la guerre, suffit pour le démontrer jusqu'à l'évidence. Une partie des eaux de l'aquéduc, après avoir, au moyen de canaux, circulé autour des bains, se déversait enfin dans le grand réservoir connu sous le nom de basse cour. Doublement utiles, ces eaux bienfaisantes alimentaient d'abord les bains et servaient ensuite aux besoins des habitans. Jamais l'em-

Digitized by Google

placement des bains n'a été occupé par un château construit au moyen âge. J'examinerai plus tard s'il est permis d'ajouter la moindre foi à la prétendue histoire du fils du consul Licinius, rapportée par Orderic Vital. Ce jeune homme se serait, suivant cet auteur, tué à la chasse, près du château d'Alerce, *propè castellum Alerci*. En supposant même que ce fait fut vrai, le château d'Alerce aurait été construit dans un endroit autre que celui occupé par les bains.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Des différens objets qui ont été trouvés dans les fouilles.

Les objets qui échappent le plus souvent à la destruction, sont ceux de bronze, de marbre, de fer et d'ivoire. Les ruines que vous avez fait explorer vous en ont fourni de ces diverses matières. Dans toute l'étendue des terrains fouillés, N.° 10, on a trouvé un grand nombre de tablettes de marbre de différentes couleurs, une innombrable quantité de corniches de marbre blanc de toutes les dimensions, des débris de poterie de toute espèce, des médailles en bronze, quelques-unes en argent, enfin des objets d'arts, de luxe ou d'utilité. La diversité des marbres était assez grande; mais le marbre blanc veiné de rouge s'y rencontrait le plus souvent. Les corniches qui ornaient l'édifice étaient bien régulièrement taillées dans toute leur étendue; malgré le tems, elles n'avaient presque pas perdu de leur poli; enfin, chose remarquable, elles portaient à l'une de leurs extrémités, quand on en trouvait d'intactes, le N.° VI, comme les briques qui avaient été employées à la confection des murailles. Les tablettes qui recouvraient les murailles des deux appartemens situés à chaque extrémité des bains, étaient aussi en marbre blanc, mais elles avaient été encadrées dans de petits filets de pierre noire semblable à la pierre noire d'Alençon. Un morceau de marbre blanc d'un

Digitized by Google

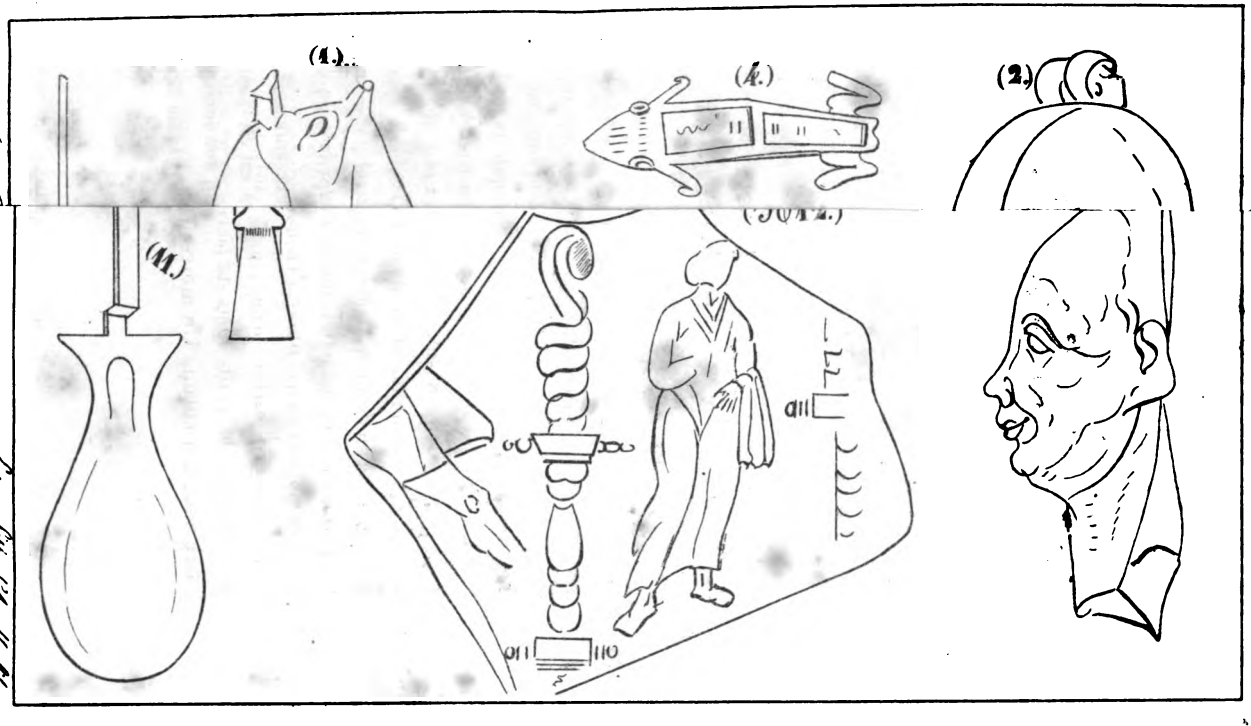

Digitized by Google

Digitized by Google

assez gros volume, a été également trouvé (il est déposé dans votre Musée) ; j'ai pensé, et je crois qu'il ne pouvait provenir que d'une baignoire ; sa courbure intérieure et particulière, sa forme extérieure rendait pour moi cette opinion plus que probable, elle se trouve corroborée d'ailleurs par celle de M. Brémontier qui, j'en suis convaincu, vous paraîtra plus imposante que la mienne.

Je n'ai pas trouvé d'autres marbres que ceux dont je viens de parler ; aucune espèce de sculptures, pas un seul chapiteau de colonnes, pas le moindre vestige de bas relief ou d'inscription, rien en un mot n'a été rencontré qui pût faire connaître d'une manière précise l'époque où le monument a été construit.

Je n'ai pas plus trouvé de colonnes en pierres, que de colonnes en marbres dans l'emplacement N.° 10, et cela m'a fort surpris ; en effet, il est difficile de concevoir qu'un édifice tel que celui que j'explorais, eût été privé d'un genre d'ornemens que les Romains répandaient partout avec profusion.

Quelques-unes des corniches, que les fouilles ont mises à découvert, ont pris place à côté du morceau de baignoire. J'ai également déposé la plupart des objets dont je vais vous donner une courte description. Je les ai dessinés, et chacun de nous, Messieurs, en pourra posséder une copie assez fidèle. Quelques-uns ont été dessinés de grandeur naturelle, les autres d'après une échelle de proportion variable pour chaque objet.

Les Romains connaissaient l'usage des clochettes, ou sonnettes ; ils les employaient comme nous à avertir, ils les plaçaient aux portes des maisons, et l'usage paraît en avoir été assez général. On peut, à ce sujet, se reporter à

Digitized by Google

l'ouvrage du savant Montfaucon, *Antiquités expliq.*, t.

La forme et le volume des sonnettes étaient très-variées. Il y en avait d'extrêmement petites, on en trouvait aussi de fort grosses. L'une de celles que M. Rever avait découvertes était remarquable par sa petitesse; sa forme irrégulière et approchant du carré, avait quelque analogie avec celle de la fig. N.° 1, (1) tandis que la seconde se rapprochait de celle représentée N.° 2. Les deux clochettes dont il est ici question sont toutes deux en bronze; la première était de moyenne grandeur par rapport à la seconde, qui avait environ 6 pouces de diamètre. Cette dernière, dont le volume est considérable, a été trouvée dans la terre qui comblait une partie du canal souterrain et voûté. Auprès d'elle on a trouvé une Faustine la jeune, dorée. Le battant de cette petite cloche était en fer; mais il était tellement oxidé, qu'il était impossible de le conserver en entier et d'en bien déterminer la forme; au fond de la cloche, se trouve une ouverture qui correspond à une espèce d'anse autour de laquelle il tournait facilement, et par ce moyen se trouvait suspendu. L'anse n'était pas placée de la même manière que celle des cloches modernes, mais elle était construite et adaptée de telle façon que le battant pouvait facilement frapper tour-à-tour les parois opposées. L'anse de la plus petite sonnette était cassée, et le battant n'existait plus. Il est plus que probable, que l'une et l'autre de ces clochettes étaient employées dans les bains. La plus grosse était sans doute destinée à avertir au loin que l'heure la plus favorable au bain était arrivée, peut-être qu'au bruit qu'elle faisait, on appelait les gens de service, peut-être enfin servait-elle à

(1) Voyez Pl. II.

Digitized by Google

annoncer la présence des baigneurs ; l'autre était destinée au service intérieur des bains.

On se rappèle que l'auteur de la lettre, que j'ai déjà citée, prétendait être entré dans l'aquéduc qui passait, selon lui, sous l'amas de ruines récemment fouillées. Il faut que ses recherches n'aient pas été poussées bien loin, et qu'il ne soit pas entré bien avant dans le canal voûté, puisqu'il n'a pas retrouvé la clochette dont je viens de donner la description, et dont l'antiquité ne saurait être révoquée.

Parmi les objets de bronze, vous remarquerez encore des agraffes sans ardillons, fig. 3. Il en est une qui mérite de fixer votre attention par sa bizarrerie, la fig. 4 en donne une copie exacte et de grandeur naturelle ; elle représente un crapaud dont les yeux sont très-saillans, le dos de cet animal est divisé en deux parties unies par une arête commune, et qui présentent l'une et l'autre un plan légèrement incliné ; l'encadrement de chacune d'elles était jadis rempli par une matière dont on voit encore les débris, c'était, je pense, un émail. Le dessous de l'agraffe ou le ventre du crapaud était un peu concave ; à l'une des extrémités existe encore la charnière autour de laquelle elle se mouvait, et la partie avancée du bronze qui s'inserait dans le fermoir.

La forme particulière de cet ornement, l'émail dont il était couvert, l'animal qu'il représentait et auquel on pouvait attacher une idée superstitieuse, me porteraient à croire qu'il servait à la fois de boucle et d'amulette.

J'ai recueilli aussi plusieurs de ces petits instrumens qui servaient à prendre des parfums, (fig. 5.) L'un d'eux est entouré, depuis sa base jusqu'à son sommet, par un fil d'argent qui n'a pas été détruit.

La fig. 6 représente un petit ciseau en bronze dont l'ex-

Digitized by Google

trémité s'adaptait autrefois dans un manche ou d'os, ou de bois.

Je ne dois pas omettre, parmi les objets de métal, de parler d'un énorme tuyau de plomb, qui servait de communication entre le dessous d'une étuve et un canal; ce tuyau n'avait pas été fondu, il n'était fait que d'une lame de plomb, de 6 lignes au moins d'épaisseur, qui avait été arrondie en la ployant sur elle même, et dont les bords n'étaient qu'imparfaitement rapprochés. Ce défaut de soin dans la confection du tuyau, prouve qu'on attachait peu d'importance à la communication qu'il servait à établir.

M. Rever, page 82 de son Mémoire, dit: « Je n'ai » trouvé, en ustensiles d'éclairage que deux chandeliers de » bronze; enfin, un troisième, de poterie grossière, en » forme de bougeoir. Du reste, je n'ai pas rencontré une » seule lampe, ni le plus petit fragment de poterie qu'on pût » prendre pour les restes d'une lampe. »

Cette particularité paraît à l'auteur tout à fait extraordinaire; mais les fouilles exécutées par M. Rever, quoique fort étendues, n'ont pas été générales, il est possible que pour une raison quelconque, il n'y ait pas eu de lampes dans les endroits qu'il a explorés.

Dans l'emplacement N.° 10, on a trouvé un vase dont on peut voir la forme assez bizarre fig. 7, qui me paraît avoir été une lampe à quatre mèches, il est impossible de concevoir l'usage auquel il aurait été employé, si ce n'était à celui que j'indique La partie supérieure de ce vase de poterie grossière, a été détruite, sa base a également souffert; mais les quatre enfoncemens et les quatre avances ou becs opposés régulièrement sont encore assez bien indiqués pour éloigner toute espèce de doute à cet égard. Ainsi

Digitized by Google

l'étonnement de l'auteur du Mémoire sur les Ruines du Vieil-Evreux cesserait s'il avait eu les yeux sur le vase que je viens de décrire. Il faut cependant reconnaître qu'on n'a pas trouvé de ces lampes dont la forme riche et gracieuse à la fois indiquaient l'opulence et le bon goût du maître qui s'en servait.

Plusieurs vases entiers, ou peu endommagés, ont été trouvés dans le même emplacement; les fig. N.os 8 et 9 en représentent deux qu'il est inutile de décrire.

On a cru pendant long-tems que les anciens ne connaissaient pas le verre; cette opinion est aujourd'hui détruite; je n'ai donc pas été étonné d'en trouver en assez grande quantité des morceaux d'une certaine dimension. Ce verre paraît avoir été coulé en tables, les bords se terminent en goutte de suif, et l'on serait tenté de croire, que pour étendre la matière, l'ouvrier aurait, avec un instrument quelconque, pesé et tiré sur les bords, qui en ont conservé l'empreinte.

Quelques-uns des fragmens de verre avaient conservé presque tout leur éclat et toute leur transparence; mais il y en avait une bien plus grande quantité qui avaient éprouvé une singulière et remarquable altération. Au premier coup d'œil on aurait cru qu'ils étaient recouverts des deux côtés d'une couche métallique semblable à l'étamage de nos glaces. Cette première idée prenait un degré de plus de force et de vraisemblance, en détachant cette couche brillante, qui alors étincelait des plus vives couleurs. J'ai voulu savoir si la matière dont je parle était métallique, j'ai donc prié M. Boutigny, notre collègue, de vouloir bien la soumettre à l'analyse chimique. Beaucoup de réactifs ont été employés, la matière a été décomposée et le résultat des

Digitized by Google

expériences a prouvé que ces particules brillantes étaient des parcelles de verre que le tems et une action chimique quelconque avaient détachées de la masse générale pour en faire une légère couche, qui se remarquait, non-seulement sur les deux faces, mais encore sur les cassures et sur tous les points. Quelle que soit la cause de cette décomposition, il est facile d'expliquer le jeu des rayons lumineux sur la couche colorée ; elle est en effet peu épaisse, composée de lamelles de verre, fort tenues, dont chacune forme comme autant de petits prismes dans lesquels la lumière se réfracte et se décompose de mille manières ; de là vient l'apparence métallique qui m'avait d'abord paru si singulière.

Au reste, il existe encore un assez bon nombre de morceaux de verre, qui sont déposés dans votre cabinet ; il sera donc facile d'en faire analyser de nouveau quelques parties, si les expériences de M. Boutigny ne vous paraissaient pas concluantes.

M. Rever a donné la description de figurines antiques trouvées, il y a quelques années, dans l'une des mares de la commune des Baux-Sainte-Croix : il pense que cette mare avait jadis été l'atelier d'un figuriste en terre cuite. Parmi les figurines trouvées, il en décrit une, dont le sourire assez niais, peut la faire prendre pour le portrait, soit réel, soit idéal d'un bouffon, d'un nain, ou d'un fou de grande maison.

J'ai comparé cette figurine avec une qui a été découverte au Vieil-Evreux, j'ai trouvé une identité parfaite entre l'une et l'autre. Il est donc très-probable que le même ouvrier les avait faites toutes deux avec le même moule et dans le même tems. Par conséquent l'établissement du figuriste des Baux subsistait à l'époque où le Vieil-Evreux

Digitized by Google

lui-même florissait encore, du moins cela est fort probable. Voy. fig. 10.

J'ai décrit successivement une partie des objets que les ruines du Vieil-Evreux, nouvellement fouillées, ont fait connaître, j'en ai omis ou négligé à dessein un certain nombre, pour ne pas fatiguer inutilement votre attention ; je n'ai rien dit sur d'énormes amphores à deux anses, dont on a trouvé des restes bien conservés. Maintenant qu'il me soit permis de publier quelques nouveaux fragmens d'antiquités, qui font partie du cabinet de M. Guerard, qui a bien voulu me communiquer ce que sa collection renferme de plus précieux. Quelques-uns d'entr'eux proviennent du Vieil-Evreux, j'aurai soin d'ailleurs d'indiquer leur origine.

Les fig. 11 et 13 sont des objets en bronze, le premier est une espèce de spatule creusée en forme de cuiller, l'autre est une anse de vase ornée d'une tête coulée et assez grossièrement faite. Ces objets proviennent du Vieil-Evreux. Je n'ai pas cru nécessaire de dessiner des vases en terre noire qui ont été trouvés à Evreux dans un terrain occupé par des jardins, à peu de distance de l'emplacement de l'ancienne église de la Ronde. Ces vases étaient remplis de charbons et de cendres. Il paraît que l'on a trouvé des vases semblables à ceux-ci dans l'endroit où l'on a construit l'hôpital général, mais je ne les ai pas vus.

J'ai encore l'honneur de vous donner le dessin de deux fragmens de poterie étrusque qui m'ont paru assez remarquables ; le premier, fig. 12, a été trouvé près d'Ivry-la-Bataille, à Nantilly (Eure-et-Loir), on y remarque un homme revêtu d'une longue robe. Je serais tenté de croire que ce serait un sacrificateur, il pouvait porter dans sa main

Digitized by Google

droite un des attributs des sacrifices qui a été détruit avec elle. La jambe d'un second personnage qui se voit dans une autre partie du fragment, pouvait appartenir à l'un des hommes qui immolaient les victimes ; car elle ne peut être que celle d'un personnage accomplissant une action vive et énergique.

Le second fragment, fig. 14, a été trouvé à Evreux ; sa pâte est extrêmement fine, la perfection du dessin, la pureté des contours et l'élégance des ornemens, sont le principal mérite de ce débris d'un beau vase.

Parmi les antiques que m'a fourni le cabinet de M. Guerard, je dois citer encore deux agraffes, dont la première était émaillée, fig. 15 ; une de ces petites couronnes, en plomb, fig. 16, que M. Rever croit être des couronnes murales, un coulant en matière qui approche de celle du verre, et fig. 17, une amulette en bronze, dont la conservation est parfaite ; mais de tous les objets que cet amateur a bien voulu me communiquer, il n'en est pas qui aient excité mon intérêt à un plus haut degré que ceux figurés aux N.os 18 et 19, Pl. 4.

Le petit serpent, N.° 18, roulé sur lui-même, est en bronze, et d'une bonne exécution ; ce symbole d'Esculape ornait peut-être la statue du dieu de la médecine. Je l'ai copié de même grandeur que l'original. Il a été trouvé dans les ruines du Vieil-Evreux, j'ignore précisément l'endroit. Quant à la statuette ou figurine N.° 19, elle a été trouvée dans un lieu peu éloigné du théâtre, elle est aussi en bronze et le dessin est de grandeur exacte. Elle représente une victoire un bras levé, l'autre est caché par un glaive ou un bouclier dont une grande partie a été détruite ; elle est vêtue d'une robe longue et flottante, son habillement

Digitized by Google

Tome II. pag. 46.

Ch. De Stabenrath, 1830, del.t

Cremona, Lith. d'Arcelle fils.

Digitized by Google

Digitized by Google

rappèle un peu celui des femmes Grecques. Elle a deux ailes ouvertes attachées aux épaules.

L'exécution de cette petite figure est lourde, massive et de mauvais goût. Je ne serais pas étonné qu'elle fut l'ouvrage d'un Gallo-Romain. En tout cas, l'art devait être à son déclin lorsqu'elle a été faite. Le bras droit est fruste, les deux pieds sont mutilés, et les traits de la face sont presque entièrement effacés. Le feu, dont l'action est évidente, a commencé sa destruction, que l'humidité de la terre a continuée sans relâche Mais pourtant, telle qu'elle est, c'est encore, à mon avis, un monument précieux qu'il importerait de conserver dans notre pays.

J'ai dit que quelques fouilles particulières avaient été exécutées : l'une d'elles a produit la découverte de quatre-vingts médailles, qui ont été presque toutes dissipées et perdues ; l'une d'entr'elles est tombée entre mes mains.

Parmi les débris, on a recueilli le vase N.° 20, et deux poignées en bronze fort belles, N.° 21, que vous possédez dans votre collection Près de là plusieurs fûts de colonnes brisées gissaient parmi des débris de nombreuses constructions ; l'un des chapiteaux est couvert d'ornemens qui ne sont pas du moyen âge, et qui pourtant ne me semblent pas romains, d'autres sont d'ordre ionique. Enfin, un débris de colonne d'environ 3 pieds d'élévation, porte une inscription tellement fruste, qu'il est impossible de la déchiffrer et même d'y reconnaître la forme des lettres, qui cependant, dans ce qu'on y peut distinguer, se rapproche beaucoup des caractères de l'inscription du marbre expliqué, il y a peu de tems, par M. Rever.

Tels sont les objets les plus remarquables que les fouilles de l'année dernière ont fait connaître. J'ai cru devoir y

Digitized by Google

joindre ceux qui n'avaient pas encore été publiés et qui méritaient de l'être. L'importance relative de ces diverses découvertes sera sentie vivement par vous, Messieurs. Nous pouvons, comme les habitans de Lillebonne, revendiquer nos bains, notre théâtre ; plus que Lillebonne, nous avons les restes d'un aquéduc, de nombreuses voies romaines et de grandes mosaïques. Les objets trouvés dans les deux endroits sont de même nature, et si l'antique *Julio-Bona* l'emporte à quelques égards, sur notre *Mediolanum*, ce dernier ne le cède pas sur bien des points à la première.

Digitized by Google

Digitized by Google

Tome II, Pl. III.e

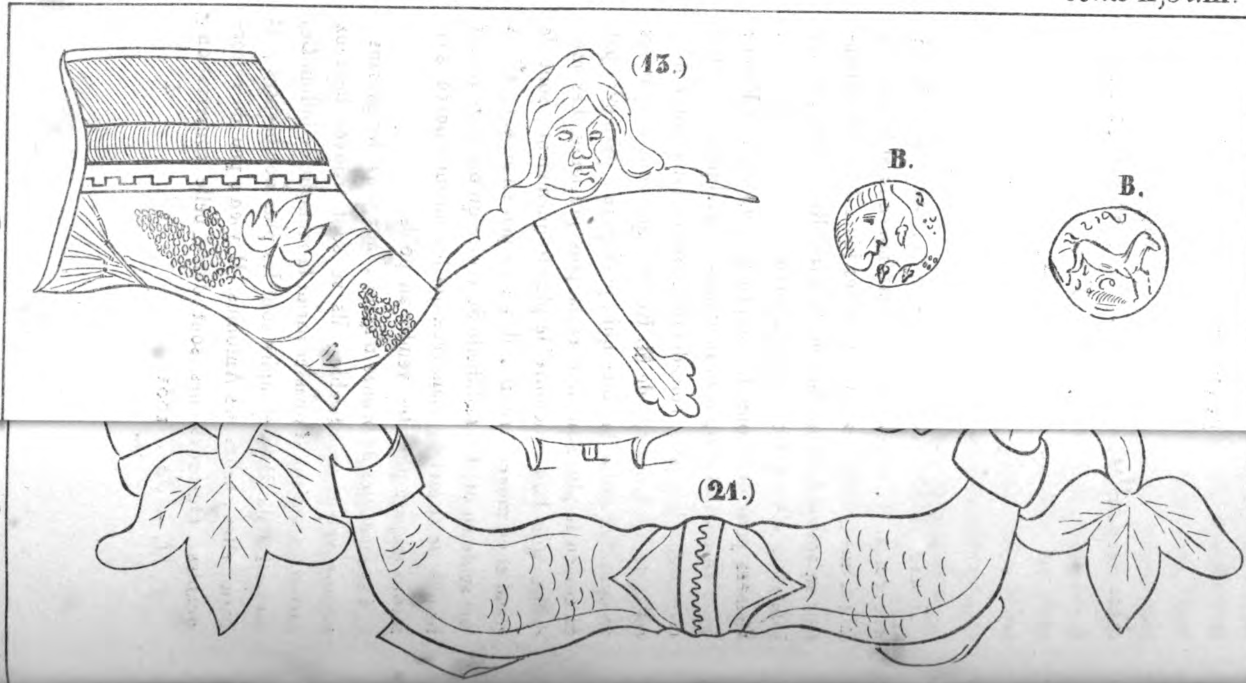

Ch. De Stabenrath ... eux, Lith. d'Ancelle f...

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Des Médailles, et en particulier des Médailles Gauloises.

Il serait difficile de déterminer le nombre de médailles trouvées au Vieil-Evreux. De tems immémorial le sol en a fourni une grande quantité. Tous les jours le soc du laboureur en amène à la surface de la terre. Recueillies par les habitans, elles passent dans la circulation, où elles sont données pour des sous. Il est peu de personnes à Evreux qui n'en possèdent ou n'en aient possédé quelques-unes Les collections les plus considérables sont, sans contredit, celles de M. Guerard, de M. Rever, qui vous a légué ses antiques; et enfin la vôtre qui, je l'espère, deviendra par ce moyen la plus complète et la plus précieuse. Les médailles que l'on rencontre le plus fréquemment, sont de grand et de moyen bronze; il y en a peu en argent, et pas une seule en or. Il est difficile de croire qu'on n'en ait pas trouvé de ce métal; mais ceux qui les auront trouvées s'en seront emparé pour les vendre au poids.

Les médailles de bronze n'ayant, aux yeux des paysans, aucune valeur appréciable, ils se sont trouvés heureux quand ils ont pu les passer parmi la monnaie de billon. Les médailles du Haut-Empire sont les plus nombreuses, et parmi elles, celles des Antonins. Il y en a peu de remarquables. Quelques-unes sont d'une belle conservation,

Digitized by Google

d'autres sont entièrement frustes et portent les traces évidentes d'un feu violent et soutenu. Une médaille grand bronze de Faustine la jeune, très-bien conservée, a été découverte dans le conduit voûté, près de la grosse clochette: elle était autrefois dorée. Quelques petites médailles en argent ont également pris place dans votre médailler. La plus antique est celle de Néron; les plus récentes, sont de Constantin II. M. Rever dit qu'on a trouvé au Vieil-Evreux des médailles de Gratien.

Les antiquaires estiment peu les médailles du Vieil-Evreux, parce que les cabinets en offrent beaucoup de semblables. Cependant le hasard peut favoriser les recherches que l'on tente tous les jours et amener la découverte de quelques médailles précieuses par leur antiquité ou leur extrême rareté. Déjà ces résultats ont été atteints, puisque l'on a recueilli et que l'on possède des médailles Gauloises du plus haut intérêt pour l'histoire de notre pays.

Montfaucon, dans son Antiquité expliquée, divise les médailles Gauloises en trois classes. « La première, dit-il, » contient les plus anciennes médailles Gauloises, qui sont » d'un goût si barbare que l'on n'a jamais rien vu de pareil. » Elles sont d'un fort mauvais métal, qui paraît composé » de cuivre, d'étain et de plomb. La seconde classe est de » celles qui, quoiqu'encore barbares, sont plus supportables que les précédentes : le métal en est meilleur. La » troisième classe est de celles qui approchent le plus des » monnaies Romaines, qui probablement ont été frappées » peu avant la guerre de César dans les Gaules, et qui » pour la plupart sont d'argent.....

» Il y en a beaucoup aussi représentant des chevaux au » galop, ayant une étoile entre les jambes et des têtes assez

Digitized by Google

» bizarres, entourées de petits points fort rapprochés, qui » ont l'air de grains de raisin, mais que l'on voit pareillement » autour de chevaux, d'animaux. Les plus anciennes, à l'ex- » ception d'une seule, sont sans aucune espèce d'inscrip- » tion : on ne commence guères à en voir que dans les » médailles qui composent la troisième classe et la fin de la » seconde. »

L'auteur de l'Antiquité expliquée s'est trompé dans sa classification des médailles Gauloises, auxquelles d'ailleurs il attachait peu de prix. Il les divise en trois classes, toutes antérieures à l'expédition de César dans les Gaules, puisqu'il dit : « la troisième est de celles qui approchent le plus des monnaies Romaines, qui probablement ont été frappées avant la guerre de César..... »

Il y a ici erreur évidente, les Gaulois, avant la conquête des Romains, avaient des monnaies, ils savaient les fabriquer. Après la conquête, les procédés qu'ils employaient durent se perfectionner ; les types furent moins grossiers, et les villes qui battaient monnaie adoptèrent l'usage des légendes latines, ou du moins ne les avaient adoptées que dans un tems voisin de la guerre de César.

Ainsi, il faut admettre deux grandes divisions pour les médailles Gauloises. Médailles antérieures et médailles postérieures à la conquête. Je dois pourtant l'avouer, Millin, page 304 de son Traité d'Archéologie, est de la même opinion que Montfaucon sur l'époque de la fabrication des médailles Gauloises. Elles sont antérieures, dit-il, au tems où les Romains s'emparèrent de la Gaule. Mais, je le demande, est-il possible que les Gaulois, chez lesquels la conquête avait répandu des lumières, aient à l'instant même cessé de battre monnaie ? Ils adoptèrent les monnaies Ro-

Digitized by Google

maines, sans abandonner pour cela la fabrication des monnaies Gauloises, qu'ils abandonnèrent plus tard.

Les premières médailles, d'un goût extrêmement barbare, ont été jugées sainement par Caylus et Montfaucon; les secondes, plus curieuses sous le rapport de l'art, sont loin d'être inutiles pour l'histoire locale.

Je ne pense pas que l'on puisse jamais faire une collection complète de médailles Gauloises; elles sont, il est vrai, assez nombreuses, mais il y en a fort peu de semblables. On citera une ou deux médailles portant le mot *Segusia*, une autre *Atisios* ou *Atisius*, une troisième *Remo* : mais elles sont uniques, ou si elles ne le sont pas, il y en a très-peu de pareilles.

Lorsque les Romains se furent établis dans les Gaules, que leur puissance y fut bien consolidée, leur monnaie devint commune aux vainqueurs et aux vaincus. Les pièces Gauloises, par leur peu de grandeur, l'infériorité de leur exécution, n'étaient qu'un faible accessoire et de peu de secours.

Cette observation explique pourquoi on trouve si peu de médailles Gauloises et tant de Romaines. Les Romains arrivaient avec toute la force et l'ascendant de la puissance et de la richesse, chez un peuple belliqueux, mais pauvre; le monde était déjà presque entièrement conquis, et ils portaient dans les Gaules une part de la dépouille des nations. C'est ainsi que l'esprit de conquête servait à civiliser les peuples en les asservissant.

J'ai dit que les médailles Gauloises pouvaient être utiles à la connaissance de l'histoire d'une cité, et en cela j'ai exprimé une opinion diamétralement opposée à celle de M. Jacob Gérard, K. « Plusieurs Antiquaires, dit-il, ont

Digitized by Google

» rapporté des médailles Gauloises, mais par un simple » mouvement de curiosité, car elles ne peuvent donner » aucune notion sur l'histoire, et il est même impossible de » rien conjecturer sur les tems et les lieux de leur fabrique. » Plus loin, on lit : Elles ont été frappées avant que les » Gaules eussent été conquises par les Romains, et depuis » qu'ils s'en sont rendus maîtres. »

Dans la première période de tems, c'est-à-dire avant la conquête, il sera impossible d'assigner l'époque de la fabrication des grossières médailles que les siècles ignorans ont produites. Les objets qu'elles représentent sont tellement mal faits, que souvent on ne peut les reconnaître. On y voit presque toujours un sanglier, comme dans celles que j'ai dessinées, fig. D. E.

Dans presque toutes les contrées de la France on en a trouvé de semblables à celles-ci ; d'où l'on peut conclure que les Gaulois avaient plusieurs espèces de monnaies, l'une d'elles générale, répandue partout, ayant cours chez les diverses nations ; les autres, propres à chaque peuplade, n'ayant cours que parmi les citoyens d'une même cité, et rarement chez les nations voisines.

Avant l'invasion, un reflet des arts avait jeté quelque lumière sur certaines parties des Gaules, c'était par le Midi que le Nord avait appris ce qu'il savait. Marseille, civilisée dès long-tems (1), Marseille (2), avait étendu

(1) Le Cabinet des Médailles possède une grande quantité de médailles d'argent de la ville de Marseille.

(2) Ce que je dis, ici, de Marseille, n'est que relatif ; Marseille était très-civilisée, par rapport au reste des Gaules, qui étaient dans un état de civilisation peu avancé.

Digitized by Google

au loin son influence ; colonie Grecque, elle avait adopté les mœurs, les usages et le langage de la mère-patrie, qu'elle avait à son tour transmis aux peuples des Gaules, il n'est donc pas étonnant de rencontrer sur les médailles Gauloises des noms de terminaisons grecques. On lit en effet sur certaines médailles *Conomos*, *Diaoulos*, *Atisios*, etc., etc.

Ainsi, dans cette première époque, rien de certain, rien de bien déterminé, il est vrai, sur le lieu et le tems de la fabrication des médailles informes et grossières ; mais peu à peu l'influence des colonies Grecques se fait ressentir, et déjà avant la conquête, la Gaule avait des monnaies moins grossières que les premières.

Les médailles qui portent des inscriptions latines doivent être presque toutes postérieures à la conquête, elles portent alors le nom du chef de la nation ou de la cité. Ainsi, une médaille rapportée par Montfaucon, porte le mot *Segusia* ; une autre présente le mot *Remo* ; enfin celles dont je vais vous entretenir offrent encore des terminaisons latines. Il est donc facile de déterminer le lieu et l'époque approximative de la fabrication.

On a trouvé au Vieil-Evreux un certain nombre de médailles Gauloises. M. Rever, page 196 de son Mémoire, cite une médaille Gauloise « publiée par Bouteroue, » portant d'un côté le relief d'un cheval libre et fuyant, avec » la légende *Aulerco* ; et de l'autre celui d'un char de » Cybèle, avec la légende *Eburovice*. J'ignore le lieu de l'invention de cette médaille, qui a dû être frappée par la nation des Aulerques-Eburovices. Elle est remarquable à cause de son inscription, et quoique unique alors, elle établissait ce fait important, que ces peuples battaient

Digitized by Google

monnaie et qu'ils prenaient rang parmi les nations puissantes de la Gaule.

Cette médaille citée par M. Rever, il ne l'avait pas vue ; il n'en est pas ainsi des trois autres, qui m'ont été communiquées par M. Guérard, qui font partie de sa collection et qui ont été trouvées au *Vieil-Evreux*. Je les ai copiées, je vous en donne le dessin exact, fig. A. B. C. Celle représentée fig. D. a été recueillie dans les ruines de *Nasium*, en Lorraine, tandis que celle de la fig. E. provient encore du Vieil-Evreux.

Enfin un Mémoire qui a précédé de peu de tems celui de M. Rever, fait mention de médailles sur lesquelles on aurait trouvé la légende *Aulerco*.

Le Cabinet royal a une suite assez considérable de médailles qui offrent les noms des rois ou des chefs des Gaulois, dont elles présentent les têtes.

Parmi les médailles des cités Gauloises, j'ai examiné celles des Aulerci-Eburovices, qui sont au nombre de quatre seulement. Leur volume est un peu plus considérable que celui des médailles de M. Guerard, mais elles sont moins bien conservées : l'une d'elles porte les mots *Ibruix* pour légende, une autre *Aulirci Eburovici* ; les deux côtés de chacune d'elles diffèrent plus ou moins de celles que j'ai décrites, mais ont néanmoins de grandes analogies.

Le raisonnement que j'ai fait par rapport à la médaille citée par M. Rever, s'applique également à toutes celles dont je viens de vous entretenir.

La première figure A, représente sur l'une des faces, une espèce d'animal presque entièrement effacé, et qui m'a paru être de la même nature que celle de la médaille fig. D.

Digitized by Google

trouvée à Nasium, et de celle fig. E. du Vieil-Evreux. Cet animal est la représentation grossière d'un sanglier. On lit facilement le mot EBVR, qui forme la légende de la face ; de l'autre côté, on voit un cheval au galop, ayant une étoile entre les jambes, et à la légende, le fragment du mot AVL ....R, qui est évidemment une partie du mot Aulerco, ou Aulerci. Vous retrouvez ici encore sur l'une des faces le cheval dont parle Boutteroue et Montfaucon.

La médaille fig. C. est plus perfectionnée que celle-ci, elle présente d'un côté la face d'un jeune homme, d'un assez beau profil, ayant un diadème sur la tête et les cheveux bouclés ; la tête n'est pas placée au centre de la médaille, mais tout à fait sur le bord, de sorte que l'occiput n'a pu s'y trouver. Vis-à-vis, du côté opposé, on voit plusieurs lettres mariées les unes aux autres, et en y portant une grande attention, on y lit le mot EBUR. enlacé à *Aulerci*. Le revers offre un cheval au galop, ayant entre les jambes, non plus une étoile, mais un petit animal que je crois être semblable à celui des médailles D. et E. Au-dessus du cheval, sont quelques caractères qui pouvaient avoir un sens autrefois, qu'il est impossible de déterminer, attendu qu'ils me sont inconnus.

Enfin, la troisième médaille ne porte sur aucun des côtés la légende *Ebur*; mais elle mérite de fixer l'attention, à cause de sa tête, qui est placée de la même manière que dans la précédente ; elle est plus petite, et n'a pas de bandeau ; la place de la légende est occupée par une branche de vigne ou de lierre, dont les feuilles sont mieux dessinées que les grappes. Le revers présente encore un cheval sans frein, au galop, ayant entre les jambes l'animal dont j'ai déjà parlé deux fois, et au-dessus du cheval est une légende en caractères inconnus.

Digitized by Google

Je dirai donc que les grossières médailles D., E., dont l'une est du Vieil-Evreux, ont été fabriquées bien avant la conquête, et qu'elles avaient cours chez les diverses nations Gauloises. La médaille B. a, je pense, précédé de quelque tems l'époque où les deux autres ont été coulées et frappées; la perfection du travail, comparativement à la première, fig. A., le prouve, et ces deux dernières doivent être postérieures à l'asservissement des Gaulois.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Examen des opinions de quelques auteurs sur Mediolanum-Aulercorum. — Conclusion.

Maintenant, qu'il me soit permis de rapporter quelques-unes des opinions émises par différens auteurs, sur l'emplacement de la ville d'Evreux ; je ne rappellerai pas celles qui ont été combattues et détruites avant moi. On a dit que parmi les auteurs un peu anciens, Orderic Vital, qui parle d'Evreux, de son origine et de son antiquité, ne dit point que cette ville existât autrefois dans un autre lieu ; d'où on a conclu qu'il ne savait pas à cette époque si elle avait existé au Vieil-Evreux ; et qu'il croyait que c'était dans son enceinte que saint Taurin avait accompli une partie des faits miraculeux de sa fabuleuse légende. Rien de ce que dit Orderic Vital, ne me paraît mériter créance à cet égard. Si vous voulez connaître parfaitement le résumé de toutes les opinions, vous pouvez consulter, avec fruit, un Mémoire de M. Aug. Leprevost, sur la Châsse de saint Taurin, et la Notice de M. Baudard, Curé de Conches, sur la vie du Saint Evêque.

Il est une chose qui paraît incontestable, c'est l'existence de saint Taurin ; mais l'époque de son apostolat dans les Gaules, celles de sa naissance et de sa mort sont incertaines Il est probable qu'il a vécu après la ruine de la Capitale des Aulerques Eburovices : la découverte de son tombeau le ferait penser, puisqu'il a été retrouvé à peu de

Digitized by Google

distance de la ville actuelle. Que deviendrait alors l'aventure du fils du consul Licinius, dont j'ai déjà fait mention, puisque ce Licinius, suivant la chronique, aurait vécu à une époque où l'existence de saint Taurin est mal à propos reportée.

Le faux Adeodat, cité par les Bollandistes et Orderic Vital, ont complètement ignoré l'ancienne position de la ville d'Evreux. Le Brasseur a été plu loin qu'eux, car il combat l'opinion adoptée généralement de nos pères.

Presque tous ceux qui ont écrit après lui, ont marché sur ses traces, et se sont trompés comme lui. Aussi, je citerai, pour mention seulement, un ouvrage assez récemment publié, contenant la description historique des environs de Paris, où les idées de Le Brasseur sont habillées à la moderne et reproduites avec une bonne foi inconcevable, sur l'origine d'Evreux et sur les ruines du Vieil-Evreux.

En l'année 1823, M. A. M. de Musset, a publié deux Mémoires dans le Recueil du Mémorial de la Société royale des Antiquaires de France, tome 4, p. 246. Le premier de ces opuscules concerne les *Aulerces*; le second, les Cenomans, qui faisaient partie des *Aulerci*. Les passages connus de Tite Live, César, Ptolémée, etc., sont cités par lui et fournissent matière à sa discussion. « Tous nos efforts, » dit-il, pour trouver la racine du mot *Olerkoi*, » ont été » inutiles, nous ignorons à quelle époque et par qui les » villes de Suindinum, Neodunum et Mediolanum ont été » fondées. Nous ignorons si du tems de Ptolémée, elles » occupaient le même terrain que le mont Jublains et » Evreux. Nous ne pouvons dire si les Aulerces ont toujours » été fixés entre la Seine et la Loire. . . . . »

Voilà donc en 1823, quelles étaient les connaissances de M. de Musset; il ne sait pas si, du tems de Ptolémée,

Digitized by Google

Evreux était situé au même lieu que de nos jours ; il ne dit pas un mot du Vieil-Evreux, ni des ruines dont Le Brasseur parle lui même Cependant, quoique l'ouvrage de M. Rever ne fut pas encore publié, les fouilles exécutées sous la direction de ce savant, avaient été terminées depuis long tems, et leur résultat était bien connu. Que l'auteur des Mémoires dont je viens de parler, pour éclaircir ces doutes, jette un coup d'œil sur le Mémoire dont vous avez ordonné l'impression, il verra que l'histoire de la Capitale et de la nation des Aulerques n'est pas si obscure qu'il semble le croire.

Il n'est pas d'absurdités et de sottises, passez-moi ces expressions, qu'on ne puisse écrire sur un lieu que l'on n'a jamais vu, que l'on ne connaît pas, et dont on n'a entendu parler que fort vaguement.

Un ouvrage volumineux, ayant pour titre : *Les Jeunes Voyageurs*, ou *Lettres sur la France*, par L. N. A. et C. T., édition de 1821, Imprimerie de Didot jeune, contient des choses incroyables sur Evreux et sur le Vieil-Evreux. Je rejette à la fin les extraits textuels que j'ai faits de l'ouvrage, qu'il me suffise de citer ce qui a rapport à l'objet qui nous occupe.

Page 119, tome 2 : « A une lieue d'Evreux, se trouve » le Vieil-Evreux, qui possède encore des vestiges d'anti- » quités ; la construction de ces ruines est d'une solidité » que l'on trouve rarement dans les édifices modernes, *le* » *tracé d'un temple dédié à Diane, et de vastes souterrains* » sont tout ce qui nous reste de remarquable. J'ai demandé » pourquoi cette ville était dans un si déplorable état, et » l'on m'a répondu : *Que la rivière ayant changé de lit, les* » *habitans avaient quitté leurs anciennes demeures pour en* » *établir de nouvelles sur les bords de l'Eure. Ces dernières*

Digitized by Google

» *forment la cité que nous connaissons aujourd'hui sous le* » *nom d'Evreux* » (1).

Rapprochez ce passage de celui que j'ai cité, de M de Musset, et considérez que cet auteur n'écrivait qu'en 1823, tandis que l'édition des jeunes voyageurs est de 1821 ; et voyez comme l'un se disait peu instruit, tandis que les auteurs des Jeunes Voyageurs avaient des connaissances si positives !

Je n'ai l'intention d'établir aucune espèce de comparaison entre les différens auteurs. En effet, M. de Musset écrivait consciencieusement ; les autres, au contraire, chargeaient leur histoire de details inventés à plaisir, et sans aucune espèce de réflexion. Il est évident que les prétendus voyageurs parlent de ce qu'ils n'ont pas vu et de ce qu'ils ne connaissent en aucune façon. Il est bien vrai qu'on a retrouvé des parties de mosaïques dans l'endroit du territoire de la commune du Vieil-Evreux, connu sous le nom de *champ des dés*, il est probable que ces fragmens proviennent des restes d'un temple ; mais à qui était-il dédié ? était-ce à Diane ? à Jupiter, à Mercure ? C'est ce que j'ignore, et je ne sache pas que d'autres que les Légendaires qui racontent les miracles de saint Taurin, aient parlé d'un temple dédié à Diane ; encore si l'on en croit ces Légendaires, le temple aurait été situé dans l'emplacement où était l'ancienne Eglise de la Ronde.

Quant aux vastes souterrains, on ne sait où ils sont placés, si les voyageurs avaient la bonté de nous les indiquer, nous leur en rendrions de véritables actions de

(1) Comment les voyageurs ont-ils pu dire qu'Evreux est situé sur les bords de l'Eure ! la géographie la plus élémentaire leur aurait indiqué sa position sur l'Iton.

Digitized by Google

grâces, à moins que l'aquéduc, dont il ne reste plus que quelques parties comblées dans la commune, et les canaux récemment découverts ne soient ce dont ils ont voulu parler.

Dois-je pousser plus loin l'examen de l'étrange passage que j'ai rapporté textuellement, ou plutôt ne suffit-il pas de l'abandonner à lui-même, pour prouver qu'il n'est qu'un tissu d'inepties et d'absurdités ? Quoi ! la rivière ayant changé de lit, les habitans du Vieil-Evreux ont quitté leurs antiques demeures pour venir se fixer sur les bords de l'Eure ! et c'est-là que se trouve Evreux ! . . . Concevez-vous l'Iton et l'Eure, remontant les collines pour se répandre et rouler leurs eaux limpides dans la belle plaine du Vieil-Evreux, de St.-Aubin et du Breuil !

L'Iton prêtait autrefois ses ondes aux Romains qui habitaient ces contrées ; mais, c'était par le moyen de l'art qu'elles y arrivaient ; un aquéduc de quatre lieues les conduisait au Vieil-Evreux, où elles étaient distribuées suivant les besoins des habitans. Ces choses sont maintenant si claires et si connues, qu'il est superflu d'insister davantage, et c'est s'arrêter trop long-tems sur des faits qu'il est désormais inutile d'approfondir.

Avant la conquête, le lieu occupé par les ruines du Vieil-Evreux était il habité ? Et dans cette hypothèse, en quoi consistait cet établissement ? Etait-ce un Oppidum, une bourgade, ou n'y existait-il que quelques maisons ? Ces diverses questions dont la solution sera toujours assez incertaine, doivent se résoudre par des considérations tirées de la disposition des lieux et des coutumes des Gaulois. Ces peuples n'étaient pas aussi civilisés que certains auteurs ont paru le croire ; chez eux les arts et les sciences étaient encore dans l'enfance, lorsqu'ils eurent à combattre les

Digitized by Google

Romains. L'architecture était ignorée d'eux, et leurs moyens de defenses étaient fort imparfaits. Leurs *oppida*, par exemple, n'avaient d'autres retranchemens que des murailles faites de pierres sèches et de pièces de bois superposées les unes aux autres. Leurs maisons n'étaient que de misérables huttes construites de branchages, de boue, et couvertes de paille. La ville de Lutèce en offrait, à cette époque un exemple frappant.

Les maisons des Gaulois étaient construites sur les bords des rivières et des fleuves; au fond des bois, ou derrière des marécages; du reste, elles n'offraient aucune espèce de commodités et elles étaient toujours séparées les unes des autres. Les villes, ou plutot les bourgades Gauloises étaient en général bien différentes des villes d'Italie, et l'on s'en ferait une idée très fausse si on les comparait à ces dernières.

Quant aux oppida ou places fortes, de graves auteurs ont soutenu que ce n'était à proprement parler que des *lieux de refuge*. Inhabités en tems de paix, les oppida servaient de retraite aux habitans du pays; qui y conduisaient leurs femmes, leurs enfans et y déposaient leurs richesses. Là ils étaient à l'abri d'un coup de main, et les faibles remparts dont j'ai parlé suffisaient pour résister à une agression passagère, à un siége qui était en rapport avec les moyens de défense.

D'autres auteurs ont vu, dans les oppida des Gaulois, de véritables villes de guerre, fermées et défendues par un rempart. Je pense qu'il faut adopter chacune de ces deux opinions, parce qu'il serait facile d'établir que plusieurs oppida étaient peuplés, et que d'autres ne l'étaient pas. J'indique ici des points de discussion, que je ne veux ni ne dois aborder en ce moment.

J'admets donc que les Gaulois avaient des oppida habités, qu'ils en avaient aussi qui ne servaient que de lieux

Digitized by Google

de refuge, qu'ils avaient des bourgades ouvertes, et des maisons isolées.

Le village du Vieil-Evreux est placé dans une plaine aride ; l'Iton qui coule à une lieue et demie, est la rivière la plus rapprochée de cet endroit, et l'on ne peut se procurer d'eau, qu'au moyen de mares ou de puits, qui sont fort difficiles à creuser, à cause de l'élévation du sol. Les Romains avaient obvié à cet inconvénient, en construisant l'aquéduc dont il reste encore des débris ; c'est donc une preuve qu'avant eux l'eau manquait, comme de nos jours. Cette seule considération prouve que la population qui pouvait, avant l'établissement, demeurer au Vieil-Evreux, n'était pas considérable.

Il ne faut donc pas croire qu'avant la conquête, Mediolanum fut une ville forte, puissante et populeuse. Il n'est pas impossible, mais il n'est pas probable qu'il y ait eu à cet endroit un oppidum. En effet, la nature n'offrait rien pour la défense, l'art seul aurait pu rendre forte cette position.

Il n'en était pas de même pour les Romains qui voulaient, en fondant une colonie, fonder aussi une ville ; la plaine du Vieil-Evreux offrait tous les avantages qu'ils pouvaient désirer ; elle est en effet éloignée des marécages, dans un lieu sain et sûr, d'un accès facile, et située à égale distance de deux rivières.

Sous ces rapports, il est clair que les Romains n'ont pas dû, ni pu choisir un endroit tel que celui occupé par la ville d'Evreux, pour y placer la capitale du pays des Aulerques. Dans ce tems, la vallée de l'Iton n'était qu'un immense marais, couvert de bois. Les eaux d'une rivière que l'on n'a pas pu parvenir toujours à contenir libres d'entraves, se

Digitized by Google

répandaient partout, inondaient les prairies, qu'elles couvraient une grande partie de l'année.

Evreux, environné de collines qui resserrent la vallée, ne pouvait être choisi par les vainqueurs, pour s'y établir. Si l'on y remarque des constructions qui prouvent qu'ils y ont habité, on doit donc en conclure, que ce n'est que postérieurement à la fondation de Médiolanum.

On ne remarque dans les ruines de cette dernière ville, aucune trace de remparts, ou de retranchemens quelconques. A Evreux, au contraire, l'enceinte romaine est visible et subsiste dans beaucoup de points. M. Rever a indiqué qu'elle n'était pas détruite, et qu'elle était très reconnaissable *sous l'allée des Soupirs*, près du théâtre; elle environnait tout l'espace occupé par l'Evêché, la Cathédrale, les rues de la Petite Cité et de l'Horloge; elle était bornée par un cours d'eau qui longe l'allée des Soupirs et les jardins de l'Evêché, et par la rivière qui coule entre la rue Chartraine et la rue de la Petite Cité. Ce bras de l'Iton vient rejoindre le premier cours d'eau au moulin, proche les bains de M. Caille.

L'enceinte est non-seulement visible sous l'allée des Soupirs, mais encore près de l'Evêché, et dans certaines parties qui avoisinent la rue de la Petite Cité.

Je pourrais ici rappeler les argumens de M. Rever, et dire qu'il suffit de considérer le peu d'étendue de l'enceinte, pour être convaincu qu'elle n'a pas été celle de Mediolanum, mais cela devient superflu, car il me paraît bien constant, d'après tout ce qui a été dit sur la matière, que le Vieil-Evreux était le Mediolanum de la nation des Aulerques. Théâtre, bains somptueux, aquéduc, monumens d'utilité publique et particulière, voies romaines nombreuses, tout est réuni en cet endroit. Que trouve-t-on à Evreux, une

Digitized by Google

enceinte étroite, resserrée, construite dans un lieu marécageux, d'un accès difficile, et pas autre chose.

Au Vieil-Evreux, on a trouvé une immense quantité de médailles, d'objets d'arts, de débris d'architecture; à Evreux, on a rencontré des médailles, mais en petite quantité, et le plus souvent encore hors de l'enceinte; et je n'ai pas su qu'on y ait trouvé autre chose que quelques urnes remplies de cendres. On m'a remis l'an dernier, trois médailles grand-bronze d'Antonin, trouvées en creusant les fondations d'une maison près de l'hôtel de Rouen, et une médaille fourrée, consulaire, en argent, recueillie dans la terre des fondations d'un pont situé sur les fossés saint Thomas.

Que l'on choisisse donc maintenant, pour placer Mediolanum, l'emplacement occupé par Evreux, c'est ce qui me paraît impossible. Les fouilles que vous avez fait exécuter, le travail et les recherches auxquels je me suis livré, ont confirmé de plus en plus les opinions émises par l'auteur de l'excellent Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux.

Ainsi en résumé, on peut affirmer que dans la plaine du Vieil-Evreux, il existait une ville considérable, bâtie par les Romains; que cette ville, capitale du pays des Aulerques, était Mediolanum-Aulercorum; enfin qu'Evreux n'était pas cette Capitale; que les constructions romaines que l'on y remarque l'établissent au plus haut degré d'évidence, parce que l'espace qu'elles occupent est extrêmement resserré.

A quelle époque Mediolanum a-t-il été détruit? quelles causes l'ont entièrement effacé du nombre des cités? Et de quel tems datent les constructions d'Evreux? Aucun fait particulier de l'histoire ne vient jeter de la lumière sur ces

Digitized by Google

diverses questions ; il faut s'en tenir aux faits généraux, car on ne peut même s'en rapporter à la légende de saint Taurin et à sa vie, puisqu'on ignore le siècle où il prêcha la foi catholique dans les Gaules. Cependant, si l'on considère que son tombeau, découvert bien long-tems après sa mort, était placé à un quart de lieue de la ville d'Evreux, à l'endroit où est l'église dont il est le patron, on devra en conclure, qu'à l'époque de son apostolat et de sa mort, Mediolanum avait été détruit.

En rapprochant ce fait du ravage et de la conquête des Gaules par les Francs, et des plus récentes médailles retrouvées au Vieil-Evreux, on en déduira ces conséquences, que saint Taurin (1) n'a dû prêcher la foi que vers le milieu du cinquième siècle, et que Mediolanum avait été détruit de fond en comble par les barbares, vers l'an 417.

Les habitans, chassés de leurs demeures incendiées, vinrent se réfugier dans les marais et dans les bois de la vallée de l'Iton ; ils transportèrent là leurs pénates et les débris de leur fortune. Défendus par leur position, ils construisirent ou achevèrent les remparts qui devaient les protéger, et dans lesquels le génie de Rome se montre encore.

Voilà l'origine de la ville d'Evreux qui, contenue d'abord dans cette première et étroite enceinte, s'aggrandit quelques siècles plus tard, malgré les malheurs nombreux qu'elle éprouva pendant tant de guerres désastreuses, qui ont ravagé si long-tems notre belle Patrie.

(1) Art de vérifier les dates, t. 2, p. 104.

Bosquet et de Tillemont placent l'apostolat de saint Taurin à la fin du 3.e siècle, le P. Papebrock et Baillet, dans le 4.e

Digitized by Google

Ainsi que je l'ai montré, plusieurs auteurs ont écrit, depuis les découvertes de M. Rever, sur les ruines du Vieil-Evreux, et aucun d'eux n'a pu donner, sur leur antiquité et leur importance, d'opinion exacte, tant la vérité pénetre difficilement. Puissent les fouilles que vous avez ordonnées, puisse ce Mémoire, qui en a été la suite, être de quelque utilité, et remplir le but que vous vous êtes proposé.

Voici l'extrait que j'ai promis de rapporter, je le livre aux lecteurs sans aucune espèce de commentaires, il n'en a pas besoin.

Les Jeunes Voyageurs, ou *Lettres sur la France*,

PAR L. N. A.... et C. T. — (Tome 2.) — 1821.

Le voyageur, après avoir quitté Rouen, arrive à Pont-Audemer.

(Page 210.) « Je n'ai rien vu de remarquable dans cette » ville, que plusieurs fabriques de toiles et une assez jolie » salle de spectacle.....

(P. 213.) » Evreux m'a paru la plus jolie, comme la » plus importante des villes du Département. Sa population » est de 9,000 habitans, dont l'industrie repose sur des » filatures et les tissus de laine et de coton, sur les blan- » chisseries et les tanneries. Les cotons filés de M. *Fortier* » m'ont paru très-beaux. »

(P. 215.) « Vers le milieu de l'île (d'Amour) est un » temple à l'amour : une fois entré, on ne peut plus en » sortir sans le consentement de son guide, l'entrée étant » disparue sous les glaces dont tout l'intérieur est orné ; la » clarté n'arrive dans ce dangereux séjour que par des » verres de couleur bleu-céleste et rose-tendre. »

Digitized by Google

« Ayant entendu parler de la carrière de Bapaume, située » au centre d'une montagne couronnée d'arbres, qui forme » un des points de vue de château, je fis partager à mon » oncle l'envie que j'avais de la parcourir, et nous y fûmes » en quittant l'île d'amour. »

L'entrée de cette carrière fut long-tems interdite, par » mesure de sûreté publique, attendu qu'une bande de vo- » leurs en avait fait son repaire. »

(P. 216.) « On m'y a fait observer une source formant » bassin, qui éprouve des variations dont on n'a pu m'ex- » pliquer la cause, mais dont voici l'effet *parfaitement* » *exact.* Cette source *augmente de quatre pieds de hauteur* à » des époques qui paraissent être celles du renouvellement » de la lune, et ses *flots* se perdent entre des rochers dont » on n'a pu jusqu'ici sonder la profondeur.

» Voulant connaître où se rendaient ses eaux, un Duc » de Bouillon y fit introduire des planchettes gravées, des » canards et des plumes. Les planchettes seules ont été » retrouvées sur les bords de l'Iton; mais sans qu'on pût » reconnaître par où elles y étaient arrivées. »

» La source de la carrière servait autrefois aux lessives » des habitans de la contrée. *Il y a dans cette carrière plu-* » *sieurs excavations*; près de celle où les laveuses s'as- » semblaient pour manger, est un réduit aussi vaste qu'une » chambre, et qui porte encore les marques d'un crime » horrible que l'on m'a ainsi raconté :

(217.) » Un accoucheur d'Evreux, fut appellé la nuit, » pour exercer son ministère. Monté dans une voiture, on » lui couvrit la tête pour qu'il ne connût pas les lieux par » où il passait, et on le conduisit de cette manière à l'entrée » du souterrain. Là des hommes vigoureux s'emparèrent de » lui, et le portèrent à bras jusqu'au réduit; après quoi

Digitized by Google

» on lui ôta son voile. A la lueur des flambeaux, il vit une » femme assise près d'un foyer; elle était voilée et dans » les douleurs de l'enfantement; il la délivra...; et soudain » un homme de haute stature, paraissant être le chef de » ceux qui l'entouraient, prit l'enfant par les pieds et lui » brisa la tête sur le roc.

(218) « Après cet affreux attentat, le même personnage ordonna au chirurgien de bander l'accouchée, de » manière à ce qu'elle pût supporter un voyage, et la fit » ainsi porter à bras dans une voiture qui l'attendait à » la porte de la carrière. Quant au chirurgien, il fut reconduit comme il avait été amené; deux cents louis furent » le prix de son service, et l'on n'exigea de sa part qu'un » secret de 48 heures. Tout cela ne put le rassurer, et il » mourut peu après de l'effroi que lui causa cette effroyable » scène. »

» J'ai vu encore teinte de fumée la place où était le » foyer, et *teint de sang* (c'est plus fort!!) *le roc qui* » *servit à briser la tête de l'innocente victime*. »

» On fait remonter l'événement à une soixantaine d'années; il m'a paru si étrange que j'en douterais, sans » l'intime persuasion que paraissent en avoir tous les habitans du pays. »

(222) » Vous parlerai-je des habitans? La douceur et » l'intelligence constituent le fond de leur caractère...; » ils sont partout actifs et laborieux; mais il est à remarquer » que la politesse et les formes liantes règnent dans les » cantons manufacturiers, tandis que l'âpreté est le partage » de ceux purement agricoles. »

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉDICALES.

Rapport fait par M. **Fortin**, *sur les propositions de Pathologie générale adressées à la Société par M.* **Delasiauve**, *D.-M. à Ivry-la-Bataille.*

Messieurs,

Les propositions de pathologie générale, que vous a adressées M. Delasiauve, Docteur en Médecine à Ivry-la-Bataille, lui font honneur. Elles sont une preuve palpable de son zèle pour l'étude et du succès avec lequel il a cultivé la science qu'il a embrassée.

Les forces vitales, les affections générales, et surtout la thérapeutique, ont fixé l'attention de notre laborieux confrère. Dans un petit nombre de propositions, il a su nous faire connaître quelles étaient ses idées sur ces différens points de doctrine, objet continuel de vives discussions.

L'auteur reconnaît, avec MM. Cayol et Ribes, de Montpellier, qu'il y a des maladies du centre vital, des maladies morales. Qu'est-ce que c'est que le principe ou le centre vital? Disons-le, sans crainte d'être démenti : le principe vital est aux Médecins, ce qu'est aux Physiciens l'électricité. Or, l'électricité n'est qu'un mot qui sert à désigner un ensemble de phénomènes observés, de faits produits par un état particulier des corps.

Digitized by Google

Le centre, le principe ou la force vitale n'est aussi qu'un mot autour duquel les Médecins ont groupé certains faits qui, dans l'état actuel de la science, semblent inexplicables avec de la matière seule. Telle est la nostalgie, qui est une maladie, une modification primitive de je ne sais quel organe et dans le cours de laquelle toutes les fonctions de la vie sont altérées et viciées. Alors en vain l'observateur attentif interroge tous les tissus de l'économie animale, ils sont pour lui ce qu'est pour le Physicien le cuivre en contact avec le zinc. Si l'auteur a voulu parler de cet ordre de phénomènes toujours dépendans des organes, car *ex nihilo nihil*, il a eu pleinement raison, et chaque jour cette vérité devient lucide pour le Médecin philosophe. Si, au contraire, il a prétendu, comme il semble le faire entendre, que les maladies du principe vital sont indépendantes de toute espèce de modification organique, il n'a fait que rappeler, selon nous, une hypothèse, une chimère qui ne pourra jamais être appuyée sur des faits directs.

Quant aux affections générales, notre estimable confrère considère comme telles presque toutes les maladies qui débutent par des symptômes généraux. Ces propositions seraient rigoureusement vraies, si la réaction qu'entraîne chaque lésion locale, caractérisait ces affections. Mais il n'en est pas ainsi : une pneumonie simple, avant de manifester son existence par du râle crépitant, des crachats sanguinolens, avait déjà ébranlé tout l'organisme ; l'estomac ne pouvait plus digérer, le cerveau élaborer la pensée, non parce qu'ils étaient malades eux-mêmes, mais parce que l'harmonie, l'unité, si je puis m'exprimer ainsi, n'existait plus.

Quant aux propositions thérapeutiques, elles sont toutes

Digitized by Google

sages et vraies, toutes portent l'empreinte d'une grande sagesse et d'une observation profonde.

Telles m'ont paru, Messieurs, les propositions sur lesquelles vous m'aviez chargé de vous faire un rapport.

Réflexions générales sur les fièvres intermittentes, par M. J. P. Roché, *Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Médecin à Breteuil (Eure).*

Dès la plus haute antiquité, et lorsque l'art ne faisait encore que de naître, les fièvres intermittentes avaient déjà fixé l'attention des Médecins. Hippocrate, dans ses constitutions épidémiques, nous a laissé à cet égard des documens précieux, et a tracé le sentier de l'observation.

Depuis lui, une foule de Médecins distingués se sont lancés dans la route qu'il a si savamment tracée ; il en est peu qui n'aient contribué à faire avancer la science ; peu qui n'aient attaché leur nom à une découverte utile. Il me suffira de nommer parmi les modernes, Sydenham, Cullen, Torti, etc., tous également recommandables, tous également chers à l'humanité. De nos jours, les ouvrages de l'illustre Pinel, ceux de MM. Alibert et Bailly ; l'opinion de M. Rayer, dans le Dictionnaire de Médecine, attestent assez la profondeur des vues, les inductions pratiques qui en découlent, et l'importance qu'on doit y attacher. Je ne me dissimulerai pas qu'il est impossible d'ajouter quelque chose sur les fièvres intermittentes, après les travaux des savans que je viens de citer. J'ose espérer cependant qu'il me sera permis de soumettre le résultat des observations sur une maladie que j'ai si souvent eu occasion de rencontrer.

Digitized by Google

Tous les auteurs qui ont écrit sur les fièvres intermittentes, se sont généralement accordés à regarder comme favorisant leur développement, certaines conditions hygiéniques dans lesquels se trouvent placés les individus qui en sont atteints.

Au premier rang, se trouvent les effluves marécageux qui se dégagent pendant un été brûlant; l'habitation dans des lieux où existent des rivieres, des ruisseaux à sec, à l'époque des grandes chaleurs, dans des vallées resserrées entre des montagnes couvertes de bois, renfermant des étangs, des marres, où l'eau qui ne se renouvelle pas, s'altère et se putréfie promptement. L'usage des liqueurs alcoholisées, l'abus du coït, une nourriture prise en excès ou de mauvaise qualité, une frayeur subite, un violent chagrin, une irritation locale, peuvent réagir d'une manière sympathique sur le système nerveux, etc., sont des causes qui doivent être comptées pour beaucoup dans la production des fièvres intermittentes.

Si maintenant on cherche à se rendre compte de la manière dont agissent sur les individus les localités, les émanations qui s'en dégagent, je croirai en donner une explication bien satisfaisante, en reproduisant ici l'opinion d'un Médecin justement recommandable et dont le nom forme une des illustrations européennes.

Cet illustre professeur admet que l'air, dans ces pays, bien qu'il fournisse à l'analyse les mêmes résultats que celui recueilli dans les lieux les plus purs, doit néanmoins entraîner avec lui une multitude d'atômes et de corpuscules malfaisans non appréciables à nos sens, ni à nos moyens d'investigation, et qui transportés dans l'économie par voie de l'absorption et de la circulation, finissent par déterminer

Digitized by Google

à la suite d'une infection plus ou moins longue, les symptômes qui constituent les fièvres intermittentes.

M. le Professeur Andral cite l'année 1826, comme extrêmement remarquable, à cause du caractère épidémique que ces fièvres ont présenté : elles ont régné épidémiquement une partie de l'été et l'automne, sur une partie considérable de la France, en attaquant presque tous les individus, sans distinction d'âge, de sexe, ni de contrées. Elles ne sont endémiques que dans cetains pays soumis à l'influence des causes atmosphériques dont j'ai parlé. En Italie, près des marais Pontins, sur les bords de la mer Adriatique, à l'embouchure du Tibre, à Malaga, à Gibraltar, à Cadix. On les observe en France, dans la Sologne, dans l'Auvergne, le Languedoc, dans la Bourgogne.

Après avoir parlé du caractère épidémique de ces fièvres, il est bon de voir maintenant si elles sont contagieuses.

Plusieurs auteurs Espagnols et Anglais les ont considérées comme telles ; M. Bailly en cite un exemple remarquable :

J'ai observé dans ces affections une marche dont la bizarrerie se trouve dans la plupart des épidémies ; ainsi un pays dont la population est attaquée en grande partie pendant une année, de la fièvre intermittente, compte à peine l'année suivante quelques malades, tandis qu'un pays voisin soumis aux mêmes influences que lui, et qui avait été ménagé l'année précédente, voit à son tour, presque tous ses habitans frappés en masse.

Ne serait-il pas permis d'expliquer cette différence de la quantité respective des malades, par la direction des vents pendant ces deux années ?

Ne pourrait-on pas s'assurer si le vent qui souffle d'un

Digitized by Google

point quelconque, n'exerce pas une influence dangereuse sur une localité qui en serait épargnée s'il venait dans une autre direction, eu égard aux inégalités du sol et à l'exposition des habitations. Il serait à désirer que, par de semblables observations, on puisse arriver à des résultats avantageux sur la marche et le développement des fièvres intermittentes, les Médecins ne peuvent donc fixer leur attention sur un sujet qui présente plus d'intérêt.

Si on demande où est le siége des fièvres intermittentes, alors l'observation s'arrête, et le doute commence : ici plus de notions précises, plus de renseignemens à obtenir de l'anatomie pathologique ; enfin tout est vague et incertitude.

Peut-on admettre que le siége exclusif de cette affection réside dans dans les organes digestifs ; mais cet état inflammatoire du canal intestinal, n'est pas aussi général qu'on le pense, seulement il vient quelquefois compliquer les fièvres intermittentes.

Des auteurs admettent qu'en vertu d'une certaine périodicité, le centre circulaire se trouve modifié dans ses actes à des époques régulières qui déterminent le caractère intermittent des accès.

Cette manière de voir explique plutôt la raison des phénomènes que la cause. M. Rayer admet que la fièvre intermittente est le résultat d'un désordre fonctionnel de la portion cérébro-spinal de l'organe des sens ; ce qui paraît plus probable, par la périodicité qui caractérise les affections nerveuses, par le trouble de la circulation qui est sous la dépendance de l'innervation. Dans l'état actuel de nos connaissances, je crois que cette dernière manière d'envisager les fièvres intermittentes est la plus rationnelle et celle qui compte le plus de partisans.

Digitized by Google

La durée des fièvres intermittentes varie selon le type de la fièvre, la saison dans laquelle elle s'est développée, la constitution du sujet, la persistance des causes qui l'ont produite, etc.

Selon le type : Ainsi une fièvre tierce est la moins opiniâtre de toutes ; la quarte celle qui dure le plus long-tems ; la quotidienne tient le milieu pour la durée entre elles deux.

Suivant la saison : On a remarqué que celle qui se développe au mois d'Avril, est plus opiniâtre que celle qui survient au mois de Septembre, et que la fièvre du printems reparaît souvent en automne.

Suivant la constitution : Un individu d'un faible tempérament, affaibli par des excès, des privations, sera beaucoup plus apte à contracter la fièvre intermittente qu'un autre dans des conditions opposées.

Quant à la persistance des causes, le séjour prolongé à l'influence des agens qui ont produit la maladie est peu propre à empêcher le retour des accès et à favoriser la guérison de la maladie.

Doit-on employer les fébrifuges dès que le caractère de la fièvre est connue ? ou bien doit-on laisser écouler un certain nombre d'accès ? Telle est la question sur laquelle les Médecins ne sont pas encore d'accord aujourd'hui ?

Voici ce que l'observation m'a appris :

Dans les fièvres intermittentes qui surviennent à la fin de l'été, de l'automne, chez des sujets faibles, si on laisse accumuler des accès sans chercher à s'en rendre maître autrement que par le régime et les adoucissans, il arrive qu'ayant négligé de profiter de cet état d'exaltation des forces, qui survient ordinairement dès le début de la fièvre,

Digitized by Google

que le malade tombe dans une faiblesse profonde, les extrémités s'infiltrent, la rate se tumefie, la digestion se dépravé ; alors si on veut employer des fébrifuges, la réaction vitale, nécessaire pour l'efficacité du médicament venant à manquer, la fièvre persiste malgré l'administration du quinquina ; il est donc plus rationel de l'administrer dès le début, l'expérience prouvant chaque jour que cette manière de voir est la meilleure et la plus avantageuse.

Il serait cependant peu prudent d'administrer le quinquina, s'il y avait pléthore bilieuse ; il vaudrait mieux, dans cette circonstance, donner un vomitif ; de même que s'il y avait irritation des organes digestifs, il faudrait avoir recours aux anti-phlogistiques : mais, je le répète, excepté ces cas, qui sont assez rares, il faut se conduire comme je l'ai dit, et ne pas donner trop d'attention à des symptômes qui ne sont ordinairement que le résultat d'une affection qu'il faut faire disparaître.

Fixé dans un pays où les fièvres intermittentes sont très-fréquentes, je me propose d'en parler d'une manière spéciale, lorsque je ferai la Topographie Médicale de Breteuil et de son canton.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LA

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE

DE FRANCE;

PAR M.r A. PASSY,

Après avoir lutté contre l'esprit de système et d'hypothèse qui caractérisait le dernier siècle, la Géologie, enrichie de faits nouveaux et d'observations exactes, est devenue l'une des sciences physiques les plus intéressantes. Depuis quelques années elle a fait un pas de plus, elle s'est mise en relation avec l'industrie et l'agriculture par d'ingénieuses applications.

Elle a su reconaître les lieux où il fallait établir des sondages pour la recherche des mines et des carrières; elle a indiqué de nouvelles substances propres aux arts économiques; et le phénomène des puits artésiens est venu donner une nouvelle valeur à ses observations.

Quelques Géologues ont pensé qu'il était tems de populariser une science, curieuse par ses révélations sur l'antiquité du monde, et utile par les secours qu'elle peut donner à la production des richesses.

Le défaut des Sociétés Académiques est de se clorre; la

Digitized by Google

Société Géologique a pour but, au contraire, d'étendre ses relations partout et dans toutes les classes ; il ne faut pas pour en faire partie avoir publié de savans ouvrages, et se livrer exclusivement à son immense étude, il suffit d'avoir des intérêts agricoles, industriels ou scientifiques en rapport avec la Géologie. Il faut, ou porter de l'intérêt à la science pour elle-même, ou bien avoir besoin de ses découvertes pour en tirer parti.

J'ai l'honneur de proposer à la Société, de faire insérer dans son Recueil le procès-verbal des trois premières séances.

Première séance de la Société Géologique de France, 17 Mars 1830.

Le projet de fonder une Société libre qui aurait pour objet de contribuer aux progrès de la Géologie, et de favoriser spécialement en France l'application de cette science aux arts industriels et à l'agriculture, ayant été conçu par quelques géologues, qui en discutèrent les bases dans plusieurs réunions préparatoires, une première invitation fut faite par eux aux personnes qui pouvaient s'intéresser à leur projet, afin qu'elles eussent à prendre part, après discussion, à l'organisation définitive de la Société Géologique. Cette réunion, à laquelle assistèrent une quarantaine de personnes, eut lieu le 17 Mars 1830, à huit heures du soir, dans le local de la Société philomatique de Paris.

M. Ami Boué occupe le fauteuil de Président ; il rappelle quelle est l'objet de la réunion.

M. Passy fait l'exposé des nombreux avantages que doit présenter l'établissement de la Société géologique, tant

Digitized by Google

sous le rapport des progrès de la science que sous celui des applications ; il fait connaître les principes qui ont dirigé les premiers fondateurs.

M. Constant Prévost, remplissant les fonctions de Secrétaire, donne lecture d'un projet de réglement provisoirement arrêté.

Après diverses observations sur l'ensemble de ce projet, et sur quelques-uns des articles dont il se compose, il est en définitive convenu que, dans cette première réunion, il importe de distinguer les articles réellement fondamentaux ou constitutifs de ceux qui peuvent être regardés comme des dispositions réglementaires.

En conséquence, après une nouvelle lecture du premier projet et une délibération sur chacun des articles, les suivans sont adoptés comme base fondamentale de l'organisation de la Société géologique.

Réglement constitutif.

ART. 1.er La Société prend le titre de Société géologique de France.

2. Son objet est de concourir à l'avancement de la géologie en général, et particulièrement de faire connaître le sol de la France tant en lui-même que dans ses rapports avec les arts industriels et l'agriculture.

3. Le nombre des Membres de la Société est illimité.

Les Français et les Etrangers peuvent également en faire partie.

Il n'existe aucune distinction entre les Membres.

4. L'administration de la Société est confiée à un Bureau, et à un Conseil dont le Bureau fait essentiellement partie.

Digitized by Google

5. Le Bureau est composé
D'un Président,
De quatre Vice-Présidens,
De deux Secrétaires,
De deux Vice-Secrétaires,
D'un Trésorier,
D'un Archiviste.

6. Le Président et les Vice-Présidens sont élus pour une année.

Les Secrétaires et Vice-Secrétaires pour deux années,

Le Trésorier pour trois ans,

L'Archiviste pour quatre ans.

7. Aucun fonctionnaire n'est immédiatement rééligible dans les mêmes fonctions.

8. Le Conseil est formé de douze Membres, dont quatre sont remplacés chaque année.

9. Les membres du Conseil et ceux du Bureau, sauf le Président, sont élus à la majorité absolue.

Leurs fonctions sont gratuites.

10. Le Président est choisi à la pluralité, parmi les quatre Vice-Présidens de l'année précédente.

Tous les Membres sont appelés à participer à son élection, directement ou par correspondance.

11. La Société tient ses séances habituelles à Paris, de Novembre à Juillet.

12. Chaque année, de Juillet à Novembre, la Société tiendra une ou plusieurs séances extraordinaires sur un des points de la France qui aura été préalablement déterminé.

Un Bureau sera spécialement organisé par les Membres présens à ces réunions.

Digitized by Google

13. La Société contribue aux progrès de la géologie par des publications et par des encouragemens.

14. Un Bulletin périodique des travaux de la Société est délivré gratuitement à chaque Membre.

15. La Société forme une bibliothèque et des collections.

16. Les dons faits à la Société sont inscrits au Bulletin de se ses séances avec le nom des donateurs.

17. Chaque Membre paie 1.° un droit d'entrée, 2.° une cotisation annuelle.

Le droit d'entrée est fixé à la somme de 20 francs.

Ce droit pourra être augmenté par la suite, mais seulement pour les membres à élire.

La cotisation annuelle est invariablement fixée à 30 fr.

La cotisation annuelle peut, au choix de chaque Membre, être remplacée par une somme de 300 fr. une fois payée.

18. La Société réglera annuellement le budget de ses dépenses.

Dans la première séance de chaque année, le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année sera soumis à l'approbation de la Société.

Ce compte sera publié dans le Bulletin.

19. En cas de dissolution, tous les Membres de la Société sont appelés à décider sur la destination qui sera donnée à ses propriétés.

Deuxième séance. — 28 *Mai* 1830.

M. de Roissy occupe le fauteuil.

M. Constant Prévost, remplissant provisoirement les fonctions de Secrétaire, met sous les yeux de la Société le registre sur lequel ont été reçues les adhésions au

Digitized by Google

réglement constitutif. Le nombre de ces adhésions est de quatre-vingt-quinze.

L'ordre du jour appelant la formation du Bureau, on procède à l'élection du Président et des quatre Vice-Présidens.

Sont élus à la majorité de suffrages :

M. Cordier, *président.*

M. Alex. Brongniart,
M. De Blainville,
M. Constant Prévost,
M. Brochant de Villiers, } *vice-présidens.*

Sont également nommés à la majorité des voix, et successivemement :

M. A. Boué,
M. Elie De Beaumont, } *secrétaires.*

M. Dufrénoy,
M. Jules Desnoyers, } *vice-secrétaires.*

M. Michelin, *trésorier.*
M. Félix De Roissy, *secrétaire.*

Troisième séance. — 21 *Juin* 1830.

M. de Blainville, occupe le fauteuil.

M. Boué, Secrétaire en fonction, présente à la Société différens ouvrages nouveaux, en particulier une *Description du Zechstein du Spessart et de la Wetteravie*, par M. Klipstein, avec une carte géologique et des coupes (*Darmstadt*, 1830), et un *Voyage en Saxe*, par le même auteur, où il parle surtout des réseaux stannifères de l'Erzgebirge et de la position équivoque de la siénite à l'égard du grès vert et de la craie.

Digitized by Google

L'ordre du jour appelant la formation du Conseil, on procède à l'élection de douze membres.

Sont nommés successivement, à la majorité des voix :

MM. De Bonnard,	MM. De Férussac,
Passy,	Héricart de Tury,
De la Jonkaire,	Coquebert de Montbret,
Walferdin,	Delafosse,
Regley,	Duperrey,
Huot,	Deshayes.

La Société décide que le Conseil cherchera, d'ici à la rentrée, un local convenable pour la tenue des séances et le classement des collections.

La Société adopte la proposition qu'il y aura, dès cette année, une séance extraordinaire hors de Paris, si le Conseil a la certitude que l'on puisse réunir un assez grand nombre de Membres. Le lieu de la réunion sera ultérieurement déterminé par le Conseil.

M. Dufrénoy lit des fragmens et les conclusions d'un *Mémoire sur les dépôts crayeux du sud-ouest de la France et des Pyrénées.*

« La formation crayeuse du midi de la France se distingue de celle du Nord-Ouest par des fossiles particuliers et par d'autres qu'on n'avait trouvés jusqu'ici que dans le sol tertiaire ; sur 240 fossiles 40 sont dans l'un de ces deux cas. De plus, ce terrain recèle des substances minérales en grande masse, telles que du lignite, du gypse, du soufre, et peut-être même du sel gemme, puisque des eaux salées en sortent : or ces dépôts subordonnés n'ont pas été observés dans le nord de l'Europe, ou n'y sont que très-faiblement indiqués.

Enfin, la texture cristalline fréquente dans les craies du midi de la France, leur stratification inclinée et contournée, et leur hauteur absolue, souvent très-considérable, sont

Digitized by Google

autant de caractères distinctifs et expliqués par le voisinage des grands massifs granitiques soulevés.

L'auteur passe ensuite à la description du Mont-Perdu, composé de calcaire noir en partie bitumineux, de grès calcaire et de calcaire compacte à apparence jurassique. Il repose sur des alternats de grès, de schiste et de calcaire coquillier, qui forment les escarpemens du cirque de Gavarnie.

L'auteur énumère les fossiles principaux de ces deux assises supérieures et inférieures, et y fait remarquer beaucoup de pétrifications crayeuses, comme des radiolites, des inocerames, des ananchites, des huîtres biauriculées ; en outre, il y a aussi des mélonites et des nummulites. Le même dépôt forme le bas des vallées d'Aspe et d'Ossau, et comprend le calcaire à bélemnites des Cévennes, de Foix, de Saint-Girons, de la Grasse et de Balesta.

Parmi ses conclusions, il fait remarquer que les Pyrénées ont été soulevées après la craie, et que l'ophite est un dépôt plus récent que le sol tertiaire.

Il passe à la bande crayeuse du côté nord du bassin Sud-Ouest de la France ; il en indique les roches et les fossiles principaux. Des miliolites, des mélonites et des nummulites abondent dans les masses inférieures, et il y a des paludines dans le sable vert d'Angoulême. Ce même dépôt se revoit sur le pied des Pyrénées, mais il est moins facile à étudier, et y comprend des couches de poudingues, de marnes, de grès marneux micacé et de gypse, du soufre, du bitume et du sel. »

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

DISCOURS

PRONONCÉ

Par M. COUDERC, MEMBRE RÉSIDANT,

LE JOUR DE SA RÉCEPTION.

Messieurs,

Vous m'avez fait l'honneur, dans votre séance du 2 Septembre dernier, de me conférer le titre de Membre résidant de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure. Vos suffrages, Messieurs, ont d'autant plus de prix pour moi, que je les dois sans doute à la confiance qu'inspire le Corps des Ingénieurs auquel j'appartiens, et particulièrement à l'opinion favorable que vous avez pu vous former des talens et des lumières de M. Brémontier, mon prédécesseur.

Quels que soient, Messieurs, les motifs de votre

Digitized by Google

choix, ils m'ont pénétré d'une vive reconnaissance, et j'éprouvais le besoin de vous en faire agréer l'expression. En vous offrant ce juste tribut, vous me permettrez d'en réserver une partie à votre ancien collègue, auquel je me trouve uni par un double lien de confraternité, et dont je recueille aujourd'hui l'héritage.

M. Brémontier, que vous aviez appelé avant moi à prendre part à vos importans et utiles travaux, porte un nom honoré dans le Corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées. L'un de ses aïeux, parvenu au grade d'Inspecteur général, a marqué sa longue carrière par de nombreux succès. Parmi les grands travaux qui l'ont illustrée, on distinguera toujours les moyens ingénieux qu'il a mis en usage pour fixer les dunes des côtes maritimes de la Guienne, dont les sables dispersés par les vents, apportaient la stérilité sur des terrains fertiles.

Vous avez d'ailleurs apprécié, Messieurs, le mérite personnel de M. Brémontier, notre ancien collègue : je suis moi-même à portée, par la nature de mes fonctions, de reconnaître tous les jours les améliorations qu'il a obtenues dans les travaux publics de ce Département, et qui doivent être attribuées à son zèle, à l'application qu'il a faite des bonnes méthodes, et surtout à son amour de l'ordre et de la régularité dans l'administration de ces travaux. Je ne doute donc point qu'il ne marche à grands pas dans la carrière que son aïeul lui a si dignement tracée et qu'il n'en atteigne le but.

Vous m'avez appelé, Messieurs, à lui succéder comme Membre de cette Société ; mais j'ai lieu de craindre que vous ne trouviez pas en moi les mêmes lumières. Heureux si je puis y suppléer par mon zèle, en prenant une part

Digitized by Google

active à tout ce que vous pourrez entreprendre d'utile à votre pays, que je me plais à considérer comme le mien.

Je sais, Messieurs, que l'objet de vos travaux et de vos soins est de contribuer au perfectionnement de l'Agriculture, par l'introduction des produits étrangers au sol et par une sage application des théories nouvelles; à la prospérité de l'Industrie, par des recherches constantes sur les machines et les moteurs puissans qu'elle emploie dans ses ateliers, et à la conservation des saines doctrines Littéraires, par les exemples que vous donnez vous mêmes.

Je comprends que vous soyez jaloux de conserver à vos contemporains et de transmettre à vos neveux ce feu sacré des beaux arts et ces trésors de science qui vous ont été légués par les hommes illustres auxquels cette Province a donné naissance.

Le grand Corneille, père de la tragédie; Le Poussin, peintre célèbre, le Raphaël de l'Ecole Française! Qui de nous, Messieurs, n'a souvent arrêté ses regards sur ses immortels tableaux du Déluge, de la Femme adultère, de l'enlèvement des Sabines, de Venturie et Coriolan, et de tant d'autres dans lesquels on ne sait ce que l'on doit admirer le plus ou de la vérité et de la sagesse de la composition, ou de la pureté du dessin, ou de la richesse et de l'harmonie des paysages. Pourquoi avons-nous à regretter qu'une partie de ces chefs-d'œuvre soit devenue la propriété d'une nation rivale.

Vous attendez, Messieurs, que parmi tant de grands noms que je pourrais citer, je prononce celui de cet habile Ingénieur, de ce Mécanicien savant, né parmi vous, Brunel qui, de nos jours, a conçu l'idée hardie d'établir un passage sous la

Digitized by Google

Tamise, et qui poursuit avec non moins de hardiesse, l'exécution de cette huitième merveille du monde. Si ses travaux appartiennent à l'Angleterre, la France et ce Département ont bien le droit d'en revendiquer la gloire.

Payons, Messieurs, un juste tribut d'admiration à ces Grands Hommes, et unissons nos efforts pour concourir, par nos travaux, à la prospérité de l'un des Départemens les plus florissans de notre belle France.

Messieurs, j'accepte avec reconnaissance le titre que vous m'avez conferé. Je me flatte qu'aidé de votre expérience et de vos lumières, je remplirai les obligations qu'il m'impose.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT PAR M. D'AVANNES,

SUR

LA VENDÉE

POÉTIQUE ET PITTORESQUE,

DE M. MASSÉ, AVOCAT A NANTES, (1)

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ.

« Tous ceux qui jusqu'ici ont écrit sur la Vendée, dit » M. Massé dans son introduction, se sont exclusivement » occupés de la dernière guerre ; en nous faisant connaître » le drame sanglant de 1791, ils ont presqu'oublié d'en » peindre les décorations ; à peine s'ils ont jeté un faible » regard sur ce que cette contrée fut dans les premiers » siècles, sur ce qu'elle a été dans le moyen âge, et sur ce » qu'elle est aujourd'hui. »

C'est pour réparer cette espèce de lacune qu'il a entrepris

---

(1) Cet ouvrage en 2 vol. in-8.°, se vend chez Victor Mangin, libraire à Nantes.

Digitized by Google

son ouvrage ; ce n'est ni une histoire, ni un roman ; ce n'est même pas, à proprement parler, un voyage ; c'est une suite de brillans tableaux « tracés pour prouver aux » amis des beaux arts, que sous ce sombre bocage de la » Vendée, on rencontre à chaque pas une foule de paysages » délicieux et de ruines séculaires, qui ne le cèdent en rien » à ce qu'on va chercher à si grands frais en Italie. »

Il entre donc dans le plan de l'auteur de ne s'occuper que des événemens antérieurs à 1791, et il a, pour ainsi dire, laissé à l'écart la terrible guerre qu'a soutenue son héroïque Patrie pendant la première révolution.

Etranger aux illusions d'une aveugle admiration, comme au dénigrement de la haine, il a cherché à peindre son pays tel qu'il est véritablement. « Enfin, dit-il, il est tems » que la France entière et surtout les Provinces éloignées, » apprennent que cette Vendée qu'on leur a peinte comme » le sanctuaire d'une dévotion aveugle, est le séjour d'un » peuple religieux, mais non fanatique : que ce pays, qu'on » leur retrace comme le repaire d'hommes à demi sauvages » et barbares, est un des plus riches et des plus féconds » qui soient en Europe ; que ses campagnes, loin de » servir de refuge à d'ignobles et serviles esclaves, sont ha- » bitées par des laboureurs-soldats, dont les mœurs douces, » simples et hospitalières en font un des peuples les plus » civilisés et des moins vicieux de la France ; que jamais il » n'a courbé son front libre sous le joug de la tyrannie, pas » plus sous l'aigle des Maîtres du Monde, que sous le scep- » tre sanglant de la terreur ; et qu'enfin un homme qui se » connaissait en grandeur et en courage, Napoléon, aima les » Vendéens, et les décora dans son admiration, du nom de » *Peuple de Géans.* »

Digitized by Google

Tel est le but que s'est proposé M. Massé ; quant à ses opinions politiques « écrivant particulièrement pour les » poètes, les peintres et les amis des arts, il a pensé que » ces fils des muses et de l'harmonie ne sont d'aucun parti : » qu'aimant ce qui est beau partout où le beau vient frap- » per leur imagination, ils s'arrêtent devant une statue de la » république comme devant un tableau de la monarchie : » peu leur importe ce que pense ou ne pense pas l'auteur : » le marbre est-il animé ? la toile respire-t-elle ? c'en est » assez. C'est une œuvre du génie, ils admirent. »

Il a adopté la forme épistolaire, parce qu'elle se prête à tous les tons, qu'elle admet le genre descriptif dans lequel il brille particulièrement, et qu'elle n'exclut pas le genre historique, à la hauteur duquel il sait quelquefois s'élever.

Ses lettres sont adressées à une jeune Italienne, qui reléguée dans la capitale de l'Armorique, y regrette le beau ciel de sa riante patrie.

En lui décrivant les agrémens variés du Bocage, il cherche à prouver à cette étrangère « qu'il est plus d'un » beau ciel au monde, qu'il existe d'autres rives enchantées » que celles de l'Anio, de puissans souvenirs ailleurs qu'aux » ruines des palais de Néron et d'Adrien » L'épilogue de son livre prouve qu'il est parvenu à la convaincre. Puisse-t-il aussi bien réussir auprès de ses lecteurs ?

J'ai parcouru naguères avec M. Massé les différens lieux dont il donne la description : Vous retracer mon itinéraire et comparer, tout en faisant une rapide analyse de l'ouvrage, les impressions contraires ou semblables que nous avons reçues des différens objets, ce sera, je le pense, remplir d'une manière convenable la mission que vous m'avez confiée : du reste mon Rapport se composera principalement de

Digitized by Google

citations ; c'est ordinairement la meilleure manière de faire connaître un bon ouvrage.

La première ville que j'ai rencontrée en mettant le pied sur cette terre, où, comme aux Thermopiles, on peut dire à chaque pas : *Stu viator ? Heroem Calcas !* est Mortagne, l'ancienne Sigor ou Segora. « Jadis elle était la résidence d'un » Proconsul Romain et rendait un culte particulier à Bacchus, » dont le tigre et la lionne, bien que tout noirs de siècles, » ornent encore aujourd'hui le portail de son église. »

Elle n'offre aucun autre objet digne de remarque ; ses maisons mal construites, encore plus mal alignées, sont entremêlées de décombres qui portent la tristesse dans l'ame : c'est heureusement la seule ville de la Vendée où les désastres de la guerre civile n'aient pas disparu presque entièrement.

La route de Mortagne aux Herbiers, se déroule sur des côteaux qui se succèdent jusqu'à la cime élevée du mont des Alouettes, où l'on arrive presqu'insensiblement : de là tout à coup se découvre une vue immense ; d'un côté l'on distingue les tours de St-Pierre de Nantes, et de l'autre on aperçoit la flèche aigue de la cathédrale de Luçon.

Quelle foule de souvenirs se présentent à l'imagination, lorsqu'entre ces deux monumens, distans de plus de vingt lieues, on voit se dérouler jusque dans les profondeurs de la perspective « cette contrée à jamais célèbre, où tant » de grands chefs s'élevèrent au milieu de leurs rustiques » chevaliers ; d'ici l'œil embrasse à la fois vingt champs de » bataille : vers le Nord, on aperçoit Torfou ; à l'Est, » on distingue Montaigu, saint Fulgent, les Quatre-» Chemins, Pont-Légé et les Brouzils ; au midi, Pont-» Charon, Fontenay et Luçon. »

Digitized by Google

Peu de tems avant mon voyage, deux princesses avaient visité le mont des Alouettes : de là elles ont vu manœuvrer les phalanges Vendéennes, dont une longue paix ne saurait affaiblir l'esprit essentiellement militaire.

Elles ont voulu qu'un monument durable perpétuât le souvenir de leur passage, et non loin des Sept Moulins, dont les ailes rapides signalèrent tant de fois au loin l'approche de l'ennemi, une élégante chapelle rappelant le beau gothique des douzième et treizième siècles, reçoit chaque jour des prières pour ceux qui ont succombé dans cette lutte mémorable.

C'est le premier et je crois même le seul monument, élevé par la reconnaissance des Bourbons au dévoûment des Vendéens.

Du haut de la montagne où cette chapelle, construite entièrement en granite du pays, fait point de vue, on aperçoit les Herbiers, jolie petite ville qui au Printems, semble être placée dans un bouquet de fleurs.

M. Massé, fort versé dans les antiquités de son pays, a prétendu le premier, que cette ville, qu'il habite pendant une partie de l'année, est l'ancienne *Herbadilla*, cité importante, qui a disparu presque subitement, il y a quelques treize cents ans, et que jusqu'à présent les érudits avaient placée aux portes de Nantes.

Je m'en rapporte à lui sur ce point et je veux rester étranger à la polémique que cette question a, dit-on, fait naître parmi les écrivains Nantais.

Je laisse également de côté, ce qui tient à l'histoire ancienne des Herbiers, et tout en reconnaissant que les recherches historiques sont la partie la plus utile de l'ou-

Digitized by Google

vrage qui nous occupe, je préfère vous entretenir des habitans actuels de cette ville, où j'ai fait un assez long séjour.

Située au centre du bocage, elle offre le type le plus parfait du Vendéen, dont je commencerai par vous peindre le costume, parce qu'ordinairement le costume d'un peuple indique ses goûts et ses mœurs, c'est déjà vous dire, Messieurs, qu'il règne ici une propreté extrême et une élégante simplicité

En arrivant aux Herbiers, le Dimanche premier Octobre 1827, j'ai d'abord été frappé de la dignité du culte et surtout de la décence qui règne dans les temples Vendéens.

Au sortir de l'église tout avait un air de fête : « La jeune » paysanne en sabots d'une forme légère et dont la couleur » foncée fait ressortir la blancheur du coton qu'ils recou- » vrent à demi, marche à côté de sa mère, vêtue comme » elle : une robe courte, d'une étoffe de laine à raies de di- » verses couleurs, et un tablier de coton dessinent leurs tailles » bien proportionnées : un mouchoir de Cholet, à car- » reaux rouges, s'étend sur leurs cous frais et vermeils, et » la mousseline bordée de dentelle tombant en barbes ar- » rondies sur leurs épaules, cache leurs cheveux dont » l'ébène se revèle par deux contours, artistement arrangés » des deux côtés du front ; toutes sont enveloppées d'une » mante courte d'étoffe de laine noire, qui ne fermant point » par devant, fait l'effet d'un manteau à l'italienne, et laisse » apercevoir la grâce de leur démarche et l'élégante simpli- » cité de leur parure : ce manteau n'est autre que le *cucullus* » des anciens Romains. »

» Le costume des hommes est presque uniforme. Le » Vendéen est en général grand et bien fait : sa veste ronde, » de couleur noire ou bleue, fait ressortir la blancheur de son

Digitized by Google

» teint. Outre l'ombrage perpétuel qui règne ici, son chapeau » rond aux larges bords, le préserve des ardeurs du soleil, » et ses cheveux d'un noir d'ébène tombant en boucles sur » ses épaules, rendent plus frappante encore cette fraîcheur » des chairs, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs chez les » cultivateurs. Un mouchoir de Chollet, d'un rouge vif, et » qui n'est pour ainsi dire que suspendu à leur cou, arrêté » seulement par un nœud sur la poitrine, leur donne un » air de négligence qui n'est pas sans grâce. Leurs gilets de » laine blanche, boutonnant sur le côté comme la capote » militaire, contraste avec la couleur sombre de leurs vestes; » et leurs pantalons de drap à grandes raies de diverses cou- » leurs, ont dû servir de modèle à ces jolies printannières » que l'on porte maintenant. Presque tous ont d'énormes » sabots dont la forme est toute particulière : ils couvrent » la totalité du pied, sans pour cela cesser d'être d'une lé- » gèrete surprenante; on fait avec cette singulière chaussure » plusieurs lieues sans se blesser.

» Tel est le Vendéen paisible; armé, son costume prend » quelque chose de sombre et d'imposant : ajoutez à la » peinture que je viens de vous tracer, une large ceinture » rouge faite d'une pièce de mouchoirs de Chollet: placez- » y deux énormes pistolets; joignez à cela un fusil de mu- » nition que sa main tient sur son épaule; rangez en ordre » dans un pré qu'ombragent de grands arbres, cinq ou six » cents Vendéens, et qu'au dessus de leur tête flotte un » large drapeau, avec ce seul mot pour inscription, *Vendée*, » et vous aurez une juste idée d'un de leurs régimens en » grande tenue. »

Je joins mon témoignage à celui de mon ami, pour attester l'exactitude du tableau, seulement je dois dire qu'en

Digitized by Google

peintre habile, il a su dissimuler le côté faible du portrait qu'il trace des femmes de son pays.

Il en est sans doute de fort jolies, mais on chercherait vainement chez elles, cette admirable fraîcheur et ce vif incarnat qui brillent surtout chez nos élégantes Bayeusaines et nos charmantes Cauchoises.

D'ailleurs, le costume sévère des Vendéennes prête peu à l'enjouement et à la franche gaîté qui, en Normandie, relève encore la beauté du sang ; mais leur langage est moins rude que celui de nos villageoises, et leurs manières sont moins agrestes ; je dois ajouter que je n'ai pas été peu surpris en parcourant la Vendée, d'y entendre, même le peuple, parler généralement un français assez pur et qui n'a rien de l'accent désagréable des provinces voisines.

Dans la classe élevée, presque toutes les femmes vont faire leur éducation à Nantes, où elles puisent un bon ton et des manières agréables ; leur mise simple, mais élégante, n'est pas aussi étrangère qu'on pourrait le croire, aux caprices des modes parisiennes. Au surplus, c'est pour elles-mêmes qu'elles se parent, car dans la plupart des provinces de l'Ouest elles vivent tout à fait entre elles, et les hommes désertent leur société, pour des cercles où la politique, le vin et le jeu les occupent exclusivement.

J'ai ouï-dire dire cependant que les rivalités et les tracasseries habituelles des petites villes, que surtout la médisance, qui n'est pas étrangère aux grandes, règnent comme ailleurs dans ce pays ; mais ce sont de ces choses dont on ne doit parler que quand on en a été le témoin, et je déclare, foi de voyageur ! que je n'en ai pas même aperçu l'ombre pendant mon séjour.

Digitized by Google

Le lendemain de mon arrivée, j'ai visité l'Hermitage » où, quelques années avant la révolution, un vénérable » ecclésiastique menait, aux environs des Herbiers, la vie » des Paul et des Antoine au désert; son souvenir enchante » encore aujourd'hui cette nouvelle Thébaïde, et sa mé- » moire est en vénération dans le pays d'alentour. A certain » jour de l'année on vient, et même de fort loin, en pé- » lerinage à l'Hermitage. »

Depuis que M. Massé a fait paraître dans le Lycée Armoricain les détails renfermés dans sa quatrième lettre, l'Hermitage a cessé d'exister ; il est à regretter qu'en faisant disparaître ces objets de l'innocente vénération du peuple, on ait détruit le principal charme d'un lieu qui rappèle quelque chose de l'imposant spectacle des déserts du Nouveau-Monde.

Nous sommes revenus par l'Ormeau des Enfreins « C'est- » là un de ces hauts lieux où les Druides faisaient leurs » sacrifices : cinq chemins y viennent aboutir : un énorme » quartier de roche grisâtre, auquel on a donné le nom de » *Pierre-Levée*, s'élève au milieu d'une enceinte circulaire » formée par d'autres pierres semblables, mais moins gros- » ses ; un ormeau croît isolé au milieu. »

Cette roche grisâtre me rappella la pierre Courcoulée, de la forêt d'Evreux, et celle qu'on m'avait fait voir quelques jours auparavant près de la grande route de Falaise à Argentan ; toutes trois ont des signes indicatifs d'une même origine et doivent avoir été consacrées par nos barbares aïeux aux mêmes usages.

« Parmi le peuple, l'Ormeau des Enfreins est un endroit » redouté ; tout le pays est rempli des histoires d'apparitions

Digitized by Google

» qui y ont eu lieu, et le pâtre le plus hardi n'approche » qu'en tremblant de cette enceinte. »

Nos compagnes (car nous avons fait cette promenade avec d'aimables Vendéennes, qui me pardonneront, je l'espère, les couleurs un peu sévères dont je viens de peindre leurs compatriotes) nos compagnes, dis-je, trop éclairées pour céder entièrement à ces craintes superstitieuses, ne pouvaient cependant s'empêcher d'éprouver un sentiment pénible, qu'elles auraient difficilement défini : leur marche était plus précipitée, elles se rapprochaient insensiblement de leur conducteur, s'attachaient avec plus de force au bras qui leur servait d'appui, et je conçois que, malgré les sombres images dont il frappe l'imagination, l'Ormeau des Enfreins ait, si j'en crois ce qui m'a été rapporté, prêté son ombre tutélaire à plus d'un rendez-vous d'amour.

Je n'ai pu visiter le bourg de saint Laurent, berceau des filles de la sagesse, de ces êtres angéliques qui desservent une grande partie des hôpitaux de France. « La fille de la sagesse, » dit M. Massé, appuyée d'une main sur une croix, belle » et pensive, regarde le ciel, tandis que de l'autre main » elle soutient l'homme expirant : une femme, un bienfait, » une pensée religieuse, sont trois choses qui réunies » forment une des plus touchantes harmonies de la nature. »

On ne peut reprocher à cette pensée que d'être d'un style trop recherché. Si j'en fais la remarque, c'est que ce défaut se rencontre rarement dans la Vendée Poétique.

Je n'ai pas assisté à la noce Vendéenne, dont vous avez accueilli l'année dernière la description, mais le récit nous en a été fait sur les lieux par l'une de nos compagnes de l'Ormeau des Enfreins, qui en revenait. Quelqu'intéressan te

Digitized by Google

qu'elle soit dans le livre de mon ami, je suis forcé de convenir que cette description, tout à fait originale, a perdu sous sa plume, quelque chose du charme indéfinissable que les femmes savent prêter à tout ce qu'elles racontent.

L'auteur a placé la scène à Mallièvre, près des ruines d'une ancienne station Romaine, où séjournèrent les légions d'Honorius, vers l'an 400, et non loin des lieux où l'Arioste a mis le tombeau de l'enchanteur Merlin. Vous voyez, Messieurs, que le pays dont je vous entretiens a des souvenirs de plus d'une espèce.

« C'est le moment de vous faire connaître l'intérieur des » familles agricoles qui habitent cette contrée et de jeter un » coup d'œil rapide sur leurs mœurs. Commençons d'abord » par la peinture de leurs demeures ; quiconque en a visité » une connaît toutes les autres, en cela comme en toute » autre chose, règne ici la plus grande uniformité.

» La cour n'est point environnée de murs : une épaisse » litière d'ajoncs épineux et de genêts flétris la couvrent » presque toute entière : foulées aux pieds et dissous par les » pluies de l'hiver, ces plantes sont destinées à servir d'en- » grais pour l'année suivante : entre deux corps de bâtimens » dont l'un sert de logement au métayer, et l'autre d'abri » aux bestiaux, s'élève un chêne énorme : sous l'ombre de » ses vastes branches, règne un gazon frais et court où sont » déposés la charrette rustique et les autres instrumens du » labourage : la maison du fermier n'est composée que d'un » rez-de-chaussée ; une porte au milieu, une fenêtre de » chaque côté ; le tout ombragé par les pampres d'une » vigne, tel est le frontispice de l'édifice champêtre.

» La vaste pièce, où l'on reçoit, forme un carré long ; » pendant l'hiver, la flamme du foyer unie à celle d'un

Digitized by Google

» qui y ont eu lieu, et le pâtre le plus hardi n'approche » qu'en tremblant de cette enceinte. »

Nos compagnes (car nous avons fait cette promenade avec d'aimables Vendéennes, qui me pardonneront, je l'espère, les couleurs un peu sévères dont je viens de peindre leurs compatriotes) nos compagnes, dis-je, trop éclairées pour céder entièrement à ces craintes superstitieuses, ne pouvaient cependant s'empêcher d'éprouver un sentiment pénible, qu'elles auraient difficilement défini : leur marche était plus précipitée, elles se rapprochaient insensiblement de leur conducteur, s'attachaient avec plus de force au bras qui leur servait d'appui, et je conçois que, malgré les sombres images dont il frappe l'imagination, l'Ormeau des Enfreins ait, si j'en crois ce qui m'a été rapporté, prêté son ombre tutélaire à plus d'un rendez-vous d'amour.

Je n'ai pu visiter le bourg de saint Laurent, berceau des filles de la sagesse, de ces êtres angéliques qui desservent une grande partie des hôpitaux de France. « La fille de la sagesse, » dit M. Massé, appuyée d'une main sur une croix, belle » et pensive, regarde le ciel, tandis que de l'autre main » elle soutient l'homme expirant : une femme, un bienfait, » une pensée religieuse, sont trois choses qui réunies » forment une des plus touchantes harmonies de la nature. »

On ne peut reprocher à cette pensée que d'être d'un style trop recherché. Si j'en fais la remarque, c'est que ce défaut se rencontre rarement dans la Vendée Poétique.

Je n'ai pas assisté à la noce Vendéenne, dont vous avez accueilli l'année dernière la description, mais le récit nous en a été fait sur les lieux par l'une de nos compagnes de l'Ormeau des Enfreins, qui en revenait. Quelqu'intéressan te

Digitized by Google

qu'elle soit dans le livre de mon ami, je suis forcé de convenir que cette description, tout à fait originale, a perdu sous sa plume, quelque chose du charme indéfinissable que les femmes savent prêter à tout ce qu'elles racontent.

L'auteur a placé la scène à Mallièvre, près des ruines d'une ancienne station Romaine, où séjournèrent les légions d'Honorius, vers l'an 400, et non loin des lieux où l'Arioste a mis le tombeau de l'enchanteur Merlin. Vous voyez, Messieurs, que le pays dont je vous entretiens a des souvenirs de plus d'une espèce.

« C'est le moment de vous faire connaître l'intérieur des » familles agricoles qui habitent cette contrée et de jeter un » coup d'œil rapide sur leurs mœurs. Commençons d'abord » par la peinture de leurs demeures ; quiconque en a visité » une connaît toutes les autres, en cela comme en toute » autre chose, règne ici la plus grande uniformité.

» La cour n'est point environnée de murs : une épaisse » litière d'ajoncs épineux et de genêts flétris la couvrent » presque toute entière : foulées aux pieds et dissous par les » pluies de l'hiver, ces plantes sont destinées à servir d'en- » grais pour l'année suivante : entre deux corps de bâtimens » dont l'un sert de logement au métayer, et l'autre d'abri » aux bestiaux, s'élève un chêne énorme : sous l'ombre de » ses vastes branches, règne un gazon frais et court où sont » déposés la charrette rustique et les autres instrumens du » labourage : la maison du fermier n'est composée que d'un » rez-de-chaussée ; une porte au milieu, une fenêtre de » chaque côté ; le tout ombragé par les pampres d'une » vigne, tel est le frontispice de l'édifice champêtre.

» La vaste pièce, où l'on reçoit, forme un carré long ; » pendant l'hiver, la flamme du foyer unie à celle d'un

Digitized by Google

» flambeau de résine, y jète une lumière douteuse : le manteau » de la vaste cheminée est décoré de fusils de chasse ou de » munition, on en compte quelquefois jusqu'à cinq ou six ; » sous cet ornement guerrier, dans les deux angles du foyer, » sont des morceaux de bois ou de pierre servant de siéges » au fermier et à ses enfans. Des deux côtés de la cheminée » sont les meilleurs lits de la maison : ils sont à l'antique, » c'est-à-dire à quatre colonnes, garnis de rideaux en laine, » teints en vert-clair et ornés de galons d'un jaune d'or : » ces lits sont composés de plume et de laine ; leur hauteur » est telle, qu'on ne peut s'y coucher qu'en montant sur » les coffres étroits et faits de cerisier poli, qui bordent les » lits dans toute leur longueur : c'est à la tête de sa couche, » que le pieux habitant de ces contrées place ses modestes » pénates, un petit bénitier, un rameau de buis bénit, une » petite croix de bois et quelques images de saints en font » tous les frais ; le reste de la chambre est tapissé de meu- » bles également en bois de cerisier, qui est ici très- » commun.

» Au milieu de la chambre, est une longue table entourée » de bancs, il y a toujours sur cette table un pain et une » cruche de vin. Cet usage est très-ancien, il annonce l'a- » bondance : il dit à l'indigent que le maître est prêt à » donner le pain de l'aumône : d'ailleurs le Vendéen y at- » tache un souvenir de l'antique hospitalité qu'il aime » encore : jamais on n'entre chez lui, qu'il ne vous offre » aussitôt, dans son naïf langage, à boire un coup, à manger » un morceau : le refuser, c'est l'affliger. »

Il est un seul point sur lequel je ne serai pas d'accord avec M. Massé, c'est sur la bonté de son vin : il y a là véritablement licence poétique, et je déclare que le vin du

Digitized by Google

Bocage est le plus détestable qu'on récolte en France : je lui tiens d'autant plus rancune, que pour me conformer à l'usage des lieux, j'étais obligé, à chaque métairie que nous visitions dans nos courses vagabondes, de me résigner à boire un coup, et même quelquefois deux, car je savais que refuser ces braves gens c'eût été véritablement les affliger.

A leurs yeux, un refus absolu est une marque de mépris : boire un second coup est une preuve d'estime ; aller au troisième et au-delà, c'est témoigner une grande considération, dont toutefois je n'ai fréquemment donné de marques qu'à un vieux compagnons de Charette, honorablement signalé dans les Mémoires de madame de la Rochejaquelein : on est pourtant forcé de convenir, en avalant ce maudit breuvage, que tout est pour le mieux ici bas ; car si la Vendée ne produisait que du *Chambertin* ou de l'*Hermitage*, mon vieil invalide, débris vivant, échappé à plus de trente combats, serait réduit, avec sa pension de cinquante écus, à boire de l'eau, tandis qu'il charme ses douleurs, et raconte gaîment tous les soirs, ses campagnes d'Outre-Loire, en faisant de nombreuses libations de ce nectar à cinq ou six centimes la bouteille.

Dans nos excursions nous avons visité le Puy-du-Fou, ruines incendiées d'un superbe château à l'italienne, bâti sous le règne de Charles VII ou de Louis XII, et dont quelques parties ont heureusement échappé à la dévastation.

Je laisse mon ami, nous décrire poétiquement la visite que fit François I.er au vieux sire du Puy-du-Fou, grand sénéchal de Poitou, lorsque ce monarque, accompagné d'une cour brillante, ramenait avec lui de Bayonne sa jeune épouse, la belle Eléonore. Ce morceau, d'un style

Digitized by Google

brillant, ne saurait être détaché de son cadre, et je me borne à rappeler qu'on nous a fait voir au Puy-du-Fou, dans un vaste et sombre souterrain, le fameux *bassin* circulaire, entouré de douze siéges de granite, objets jadis employés à des usages inconnus, que notre imagination chercha vainement à deviner.

De là nous nous sommes rendus à St.-Michel-du-Mont-Mercure, où les stations romaines avaient bâti un temple en l'honneur du messager des dieux : nous eûmes de la peine à en découvrir les vestiges, ou pour parler avec plus d'exactitude, nous fûmes obligés d'en conjecturer la position.

Du lieu où tout porte à croire qu'il était placé « la » perspective présente tout le grandiose des points de vue » de la Sabine. Toute cette contrée offre une force de vé» gétation qu'il serait difficile de trouver ailleurs : cette » étendue que parcourent nos regards, est toute paremée » de villes, de bourgs, de villages et de maisons de plai» sance : au Nord, voilà la Flocellière avec ses vieilles tours » et ses maisons blanches à la moderne : au midi, c'est » Réaumur, qu'un grand Peintre de la nature a rendu im» mortel. A l'Ouest on aperçoit, par un tems sans nuages, » la ville appelée la Fontaine des Nymphes (Fontenay), et » ce Lnçon, fondé en expiation d'un grand crime, par » Lucius, fils de Constance-Chlore, et frère du grand » Constantin, ainsi que par sa mère, la fameuse Sainte » Hélène, à son retour du tombeau du Christ. »

Avant d'arriver à Pouzauges, nous avons parcourus le *bois de la Folie*, haute futaie qui domine de ce côté toutes les montagnes de la Teyphalie ; elle est entretenue aux frais du Gouvernement, parce qu'elle sert de phare aux navi-

Digitized by Google

gateurs de l'océan d'Aquitaine, qui la découvrent longtems avant la terre, quoiqu'elle soit éloignée de plus de 20 lieues de la mer.

« Des hauteurs de Pouzauges, on nous a fait remarquer » le petit bourg de Montournais, le *Mons Turonum* des » Romains. C'est là que vint échouer la fortune de César : » ce conquérant ne put réussir à dompter les belliqueux » habitans de cette contrée qui, dit-il, dans ses Commen- » taires, se réfugièrent dans leurs petites montagnes, *ad* » *parvas montes*, c'est-à-dire sur les collines, où deux » mille ans après nous faisions ces réflexions. »

Nous rencontrâmes sur notre route le convoi d'un villageois « quatre Vendéens, le front découvert, l'air triste » et consterné, portaient à l'église la dépouille mortelle » d'un de leurs voisins trépassé : le cercueil était recouvert » d'un drap mortuaire, la troupe éplorée suivait en silence ; » pas un cri, pas une plainte ne se faisait entendre, leur » douleur était muette, les larmes qui partent du cœur, » n'ont pas de voix, elles coulent ! Arrivés à l'embranche- » ment de quatre routes, la fatigue contraignit les porteurs » à s'arrêter un moment ; ils posèrent le corps à terre ; » chacun s'asseyant sur les tertres verdoyans qui montent » jusqu'au pied des haies, la tête baissée, dans le plus » profond recueillement, priait en silence, tandis que le » défunt était resté déposé sous les dômes de verdure qui » ombrageaient le chemin, comme sous un riant catafalque » élevé, par les anges de la solitude, au pauvre laboureur. » Après s'être délassé un moment auprès de celui dont le » repos est éternel, on reprit le corps ; on continua la » marche silencieuse, et le plus âgé des assistans planta au » pied d'un arbre une petite croix de quatre pouces de haut,

Digitized by Google

» en mémoire de ce que le défunt s'était reposé dans ce » lieu solitaire. Touchant usage ! Cette croix, toute fragile » qu'elle est, restera là pendant bien des années; et chaque » fois qu'un parent, un ami du défunt passera par ce che- » min, elle lui rappellera l'homme qu'il aima et qui n'est » plus. »

« Rien n'est plus simple que le cimetière Vendéen, aucun » ornement n'y distingue les tombes ; une grande croix de » granite s'élève solitaire au milieu de cette enceinte : un » mur à hauteur d'appui l'environne, et des sillons cou- » verts d'une herbe haute et épaisse annoncent presque » seuls, que là des hommes jouissent de leur dernier » sommeil. »

Je ferai remarquer, en passant, que le clocher des églises du Bocage et des Provinces voisines est de forme carrée ou octogone : la flèche aiguë reconverte en ardoise qui se montre de toutes parts dans le fond des paysages de la Normandie, y est totalement inconnue ; et quoique les communications avec Angers soient faciles et rapprochées, toutes les villes et tous les villages de la Vendée ont des couvertures en belles tuiles rouges, qui offrent, il faut bien en convenir, un coup d'œil moins sombre que celui de l'ardoise.

Nous tournâmes ensuite nos pas du côté de la Grainne- tière, antique abbaye, dont M. Massé, conformément au plan qu'il s'est tracé, nous donne l'historique : il retrace sa fondation, il rappèle les diverses dotations qui l'ont en- richie ; les principaux abbés qui l'ont gouvernée depuis sept siècles, et termine ainsi sa docte dissertation.

« Un de ces hommes que les arts ont marqué, pour » laisser à la postérité leurs noms et leurs écrits, l'abbé

Digitized by Google

» Prevost, habite les arceaux de la Grainnetière : déjà » peuplés par son imagination romantique, les bois som- » bres du parc Soubise répètent le nom de Manon l'Escaut : » sous la plume féconde du romancier, tous ces lieux sont » décrits, et leur image s'échappant de l'enceinte des cloî- » tres, se répand dans l'Europe dont elle charme les loisirs. » Cependant l'auteur de tant de productions agréables des- » cend bientôt dans la tombe : les abbés se succèdent, les » ans s'accumulent, le trône de saint Louis vole en éclats, » une guerre de géans se lève sur la contrée, passe sur la » Grainnetière et voilà ses ruines. »

En arrivant à cette célèbre abbaye, nous avons eu la douleur d'y trouver d'ignorans manœuvres, occupés à tailler les pierres qu'ils arrachaient à cet antique édifice, et que le nouveau propriétaire, véritable Vandale, faisait vendre dans les bourgs des environs.

Des débris de colonnes, des chapitaux à demi-brisés, de vieilles armoiries rongées de mousse, gissaient pêle-mêle, avec les larges pierres tombales qui naguères pavaient la basilique.

Jamais cependant rien de plus pitsoresque ne s'est offert au génie de la peinture, que cette abbaye qui n'existe probablement plus que dans le souvenir de quelques hommes, mais dont l'ouvrage de M. Massé a reproduit une vue lithographiée, vers l'époque dont je parle ; elle se distingue par sa fidélité parmi toutes celles qui ornent la Vendée Poétique.

Il n'est peut-être pas inutile de faire observer ici que dans le but de faire de son ouvrage un monument tout-à-fait *national*, l'auteur n'y a fait concourir que des artistes Vendéens.

Digitized by Google

En effet, il est écrit sur les lieux ; il est imprimé à Nantes, sur du papier fabriqué à Clisson : et les paysages dessinés par un peintre du pays, sont reproduits par les presses lithographiques d'un Imprimeur Nantais.

Je crains cependant que, sous quelques rapports, cette exclusion patriotique n'ait porté atteinte au mérite extrinsèque du livre.

Je réclamerai la découverte de la fresque dont M. Massé a donné la description : elle était à droite du maître-autel, et ce n'est pas sans peine que je suis parvenu à la débarrasser en partie des épaisses couches de chaux dont il est probable qu'on l'avait voilée pendant les guerres de religion ; le premier, j'ai fait remarquer à mon compagnon, le chapeau à larges bords et les *sabots classiques* des soldats qui lutinent le malheureux évêque.

Cette fresque n'avait au reste aucune autre importance que d'indiquer le costume militaire des Vendéens à une époque reculée ; le dessin en était incorrect, les contours arrêtés, et les moindres élémens de la perspective y étaient tout à fait négligés.

Il nous prit fantaisie de grimper par un vieil escalier en pierre extrêmement étroit et tout à fait sombre, dans l'ancienne tour en ruines, figurée à l'extrémité gauche de la gravure ; mais quand nous fûmes presqu'au sommet, plusieurs pierres se détachèrent, et je vis le moment où il nous serait impossible d'opérer notre retraite.

Au surplus, je dois confesser que je ne suis pas né pour le métier d'Antiquaire, car chaque fois que, par extraordinaire, j'ai voulu m'en mêler, j'ai failli me rompre le cou ; témoin le jour où M. de Stabenrath et moi, nous avons fait au Vieil-Evreux la conquête de la cloche antique qui décore aujourd'hui votre collection.

Digitized by Google

Je suis assurément loin de prétendre que la valeur attachée aux objets d'antiquité soit toute d'imagination, mais j'affirmerai, par expérience, que l'impression produite par le danger les désenchante rapidement.

Lorsqu'élevé à plus de cent pieds au-dessus du sol, je ne posais qu'en tremblant et à reculons, un pied mal assuré, sur une pierre qui s'ébranlait prête à rouler dans l'abîme, je vous assure que cette magnifique tour de la Grainnetière n'était plus à mes yeux qu'un misérable nid à rats visité par deux fous, de même que la cloche antique du Vieil-Evreux, au moment où un cheval sans frein, nous entraînait avec la rapidité de l'éclair, avait perdu tout son prix pour moi, et ne me paraissait plus qu'un vieux chaudron rongé de vert-de-gris ; je ne sais même si la puissance des souvenirs me permettra jamais de la regarder d'un autre œil.

(*La suite au prochoin cahier.*)

Digitized by Google

DE LA

NATURE ET DE L'ORIGINE

DU DROIT

DE COMMANDER,

Par M. LAGÉ, AVOCAT A ÉVREUX.

L'homme est né pour vivre avec ses semblables. L'idée de la nature humaine implique l'idée même de la société. Il n'est pas bon que l'homme soit seul : Dieu l'a dit dès le commencement, et, dès le commencement, l'homme a vécu en société. Nous ne sommes plus au tems de Rousseau ; ces propositions, dans l'état actuel de la science philosophique et historique, peuvent être énoncées comme des axiômes.

C'est dans la société et par la société que l'homme vaut quelque chose ; c'est là qu'il peut développer toutes ses facultés, créer les prodiges des beaux arts et de l'industrie; déployer les richesses poétiques de son imagination; exercer sa pensée et son génie à la découverte de la vérité, sa parole à la proclamer, son bras à la défendre; se montrer grand par son courage et sa vertu au milieu des dangers et des

Digitized by Google

Je suis assurément loin de prétendre que la valeur attachée aux objets d'antiquité soit toute d'imagination, mais j'affirmerai, parexpérience, que l'impression produite par le danger les désenchante rapidement.

Lorsqu'élevé à plus de cent pieds au-dessus du sol, je ne posais qu'en tremblant et à reculons, un pied mal assuré, sur une pierre qui s'ébranlait prête à rouler dans l'abîme, je vous assure que cette magnifique tour de la Grainnetière n'était plus à mes yeux qu'un misérable nid à rats visité par deux fous, de même que la cloche antique du Vieil-Evreux, au moment où un cheval sans frein, nous entraînait avec la rapidité de l'éclair, avait perdu tout son prix pour moi, et ne me paraissait plus qu'un vieux chaudron rongé de vert-de-gris ; je ne sais même si la puissance des souvenirs me permettra jamais de la regarder d'un autre œil.

(*La suite au prochoin cahier.*)

Digitized by Google

Pour reconnaître ces droits et ces devoirs, il faut de l'intelligence. Pour faire respecter les uns, pour faire accomplir les autres, il faut de la force.

Le plus intelligent, le plus éclairé de la famille sera aussi le plus capable d'y maintenir l'ordre, d'y commander. Qu'il commande donc, il en a le droit; et non-seulement il en a le droit, il en a aussi le devoir. C'est une mission qu'il tient, non de la volonté de ceux à qui il commande, mais uniquement de la supériorité intellectuelle qu'il a sur eux. Sa capacité, son aptitude à remplir cette mission mieux que qui que ce soit dans la famille, voilà son titre; il n'en a pas d'autre, il n'en a pas besoin d'autre; celui-là est sacré, la raison l'approuve et le sanctionne.

C'est en général le père de famille qui est le plus capable de remplir cette mission. Il a donc le droit de commander. Les enfans ont le devoir d'obéir; et ce devoir étant raisonnable et légitime ne peut être contesté.

Le père n'est pas seulement supérieur en intelligence à ses enfans; il leur est aussi supérieur en force. Il est capable tout à la fois de voir le bien et de le faire exécuter en domptant la résistance. Intelligent et fort, il réunit en lui la plénitude de la puissance.

Mais est-ce à dire qu'il a le droit de faire ce qu'il veut? de ne suivre d'autre loi que sa fantaisie, son caprice? Non. Son pouvoir n'est point absolu, mais limité. Il n'y a pas de pouvoir absolu sur la terre. Le père de famille a droit de commander. A son tour, la famille a droit d'être commandée selon la justice et la raison. Ce dernier droit limite le premier. Le père de famille est appelé à faire régner, même par l'emploi de la force, les lois éternelles de la justice et de la raison. S'il ordonne ce qui est juste et bon, il doit

Digitized by Google

être obéi. Jusques là il est dans son droit ; au-delà son droit expire. Il peut bien user de sa force pour faire exécuter un ordre mauvais, injuste ; mais l'usage qu'il en fait est évidemment illégitime. La force est subordonnée à la raison. Son emploi n'est légitime que s'il est raisonnable. Ce n'est pas parce qu'il est le plus fort que le père a droit de commander ; la force n'engendre aucun droit ; c'est parce qu'il est le plus intelligent, le plus raisonnable.

Comme c'est en vertu de sa supériorité intellectuelle que le père a droit de commander, il s'ensuit que son droit déjà limité par sa nature même, se limite de plus en plus, va toujours s'affaiblissant, à mesure que l'intelligence de l'enfant se rapproche de celle du père ; et qu'il expire tout à fait lorsque celle-là égale ou surpasse celle-ci. L'enfant alors ne doit plus à son père qu'un respect profond, et une juste déférence à ses conseils.

On voit, par ce qui précède, que le droit de commander, dans la famille, est un droit non absolu, mais relatif; non illimité, mais restreint, mais borné par les lois de la justice et de la raison. Il est en même-tems droit et devoir ; il se résout en mission à remplir, mission que le père tient, non de la volonté de la famille, mais uniquement de sa propre capacité, de sa supériorité relative.

Nous nous sommes jusques là renfermé dans l'intérieur de la famille, dans le gouvernement de ce petit état. Considérons maintenant plusieurs familles occupant un territoire plus ou moins étendu Ces familles ont nécessairement des points de contact, des relations entre elles. Les individus qui les composent ont aussi des rapports les uns avec les autres. Plus ces individus sont nombreux, plus leurs rapports sont divers et multipliés. Ces rapports qui sont na-

Digitized by Google

turels et nécessaires donnent naissance à des droits et à des devoirs également nécessaires, soit entre les familles, soit entre les individus. Chaque famille a droit d'être respectée comme société particulière et indépendante ; elle a réciproquement le devoir de respecter l'indépendance des autres familles. Chaque individu a le droit de faire respecter sa propriété, sa liberté, son honneur, sa vie ; il a le devoir de respecter toutes ces choses dans autrui.

Si chacun voulait se renfermer dans la limite de ses droits, en respectant religieusement ceux d'autrui, tout irait bien, tout serait dans l'ordre. Les familles comme les individus vivraient dans la paix, dans la concorde. Mais il n'en peut aller toujours ainsi. La raison seule ne règne pas sur le monde. L'intérêt personnel, la passion lui disputent l'empire, et produisent l'injustice et la violence, c'est-à-dire le désordre.

Un homme possède un bien ; un autre veut le lui ravir. Le propriétaire a le droit de conserver son bien ; il a le droit de repousser, même par la force, le ravisseur. Ici l'emploi de la force est légitime. Mais c'est là l'état de guerre. Et puis la force peut bien n'être pas du côté du bon droit ; le propriétaire, plus faible que l'agresseur, est contraint de céder à la violence, et son bien va lui être ravi.

Qu'à ce moment survienne un médiateur capable de juger de quel côté est le bon droit, et assez fort pour le faire respecter. Ce tiers intervenant aura le droit d'ordonner au ravisseur de lâcher prise, et, s'il refuse, de le repousser par la force. Il a ce droit, dis-je, de quelque part qu'il lui vienne, et son intervention est légitime. Mais c'est encore l'état de guerre.

D'un autre côté, si le faible ne pouvait compter, pour

Digitized by Google

la conservation de ses droits, que sur une intervention fortuite et individuelle, il aurait, il faut l'avouer, continuellement à craindre. Personne ne serait en sûreté.

Dans la famille, ces inconvéniens ne sont pas à redouter. Le père exerce une autorité forte et respectée. Celui qui se croit lésé peut recourir à lui. La décision rendue est loi pour tous.

Quand plusieurs familles sont réunies, elles sentent naturellement le besoin, pour maintenir l'ordre et la paix entr'elles, d'une autorité tutélaire, analogue à celle du père sur la famille.

Ce besoin ne peut pas ne pas être satisfait. L'autorité se forme et l'état se constitue. Chaque famille ayant des intérêts propres, reste indépendante et distincte des autres familles. Pourtant elle n'est plus isolée, elle fait partie d'une famille plus grande ; elle entre dans le cadre de la société civile, de l'état politique.

La société civile existe donc lorsque plusieurs familles sont réunies sous une autorité commune, sous un pouvoir commun auquel les associés prêtent obéissance.

Ce pouvoir, destiné à faire rendre à chacun ce qui lui appartient, fait cesser l'état de guerre. Il remplace, d'une manière plus heureuse et plus efficace, d'un côté, le droit de défense personnelle, lequel se renferme difficilement dans les limites de la justice et de la modération ; de l'autre, le droit du médiateur dont nous avons parlé. Le pouvoir social est un véritable médiateur toujours et partout présent pour forcer chacun à l'accomplissement de ses devoirs et au respect des droits d'autrui.

Maintenant qui exercera ce pouvoir ? Qui aura droit de

Digitized by Google

commander dans la société civile? Qui veillera à ce que tous les droits soient respectés, tous les devoirs remplis? Qui, à ce que chacun occupe la place que lui destine son mérite?

Qui? Le plus capable, le plus digne.

Ici reparaît le même principe, le principe fondamental des sociétés. C'est sur ce principe qu'est fondé le droit du mari dans la société conjugale, le droit du père dans la famille, le droit du souverain dans la société civile et politique.

Le droit de commander existe par lui-même dans la supériorité relative; le devoir d'obéir existe par lui-même dans l'infériorité relative.

La personne unique ou multiple, n'importe, qui a droit de commander dans la société civile, s'appèle le législateur, le souverain.

Quelle est la mission du législateur? De déterminer clairement les principaux droits et les principaux devoirs de chacun, de préciser les règles à suivre dans les actes de la vie civile, etc., etc. Or ces droits, ces devoirs, ces règles ne sont point arbitraires. Ils ne sont pas non plus partout et toujours uniformes. Ils varient, dans certaines limites, selon les tems, les lieux, les personnes. Ils dérivent des faits mêmes, des circonstances sous l'influence desquels un peuple se trouve placé. Ces faits, ces circonstances étant donnés les lois politiques, civiles, pénales, religieuses qui conviennent le mieux à ce peuple sont implicitement données en même tems. La tâche du législateur est de les rechercher, de les découvrir et de les constater. Une fois reconnues et inscrites dans les codes, ces lois qui

Digitized by Google

auparavant étaient purement rationnelles et indéterminées, deviennent positives et déterminées. Moins le législateur mettra du sien dans les lois positives, plus elles seront bonnes. Les lois positives doivent être le reflet, l'expression des lois éternelles de la raison appliquées à tel peuple déterminé. Toute loi a pour objet de reconnaître un droit acquis, un devoir préexistant, et d'en assurer le maintien. Mais les droits et les devoirs ne se créent point; ils sortent eux-mêmes de la nature des choses, et se manifestent à l'intelligence avec un caractère de nécessité. C'est pourquoi Montesquieu a appliqué aux lois politiques et civiles sa célèbre définition: « Les lois..... sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. »

Pour être législateur, il faut donc être capable de saisir ces rapports, d'apercevoir les droits et les devoirs qui en résultent, afin d'en assurer l'exercice et l'accomplissement par la sanction des lois positives. Donc la souveraineté, le droit de commander n'appartient pas à tout le monde; ce n'est pas un esprit vulgaire, ce n'est pas le premier venu qui peut être appelé à donner des lois à un pays, à gouverner un peuple. Cette mission n'appartient qu'à la plus haute raison, à l'esprit le plus élevé; celui-là est le plus capable, le plus digne; celui-là seul a droit de commander.

Le droit du législateur est de même nature que celui du père de famille. Ce n'est point un droit absolu, mais un droit purement relatif et limité. Le législateur n'a pas le droit de faire ce qu'il veut; il a celui de proclamer ce qui est juste et bon; il a le droit de commander au peuple pour le plus grand avantage du peuple. Si le peuple lui doit obéissance, lui, à son tour, doit obéissance à la justice, à la raison, à la vérité. S'il en méconnaît les lois immuables;

Digitized by Google

si, au lieu de procurer le plus grand bien de tous, il blesse les intérêts généraux, s'il ne tient nul compte des droits légitimes et se rit des plus justes réclamations, dès-lors il n'est plus dans son droit, il ne remplit pas sa mission. S'il agit ainsi à dessein, il est indigne de gouverner; si, par erreur, il en est incapable. Dans l'un et l'autre cas, il mérite de tomber, et il tombera. Il pourra bien, à l'aide de la force, se soutenir quelque tems et étouffer la plainte; il pourra, en imprimant la terreur, maintenir, sous le nom d'ordre public, une sorte d'immobilité apparente et de calme extérieur. Mais cet ordre, ce calme ne sont en effet qu'extérieurs et apparens. Sous cette enveloppe règne un désordre réel. Les esprits sont inquiets, mécontens, agités; ils souffrent et s'irritent; l'indignation s'allume au fond du cœur; un jour vient, elle éclate comme la foudre, et le pouvoir tyrannique tombe écrasé sous le bras vengeur de tout un peuple en colère. Heureux si l'ordre extérieur, quelque tems troublé, renaît promptement! Mais il renaîtra plus réel et plus durable, fondé sur les droits de chacun et la liberté publique. La liberté a fait explosion contre d'illégitimes obstacles; le peuple, en secouant ses chaînes, a détruit l'iniquité et l'oppression. Comme on lui refusait justice, il s'est fait justice lui-même. Il était dans son droit, parce que le pouvoir n'était plus dans le sien. Ce qui lie le peuple au pouvoir est bien mieux qu'un contrat; c'est le lien sacré de la justice et de la raison. Si le peuple brisait ce lien, s'il refusait d'obéir à des lois justes et raisonnables, ce qui paraît, ce qui est impossible, le pouvoir aurait le droit de ramener, par la force, le peuple à l'obéissance. Réciproquement, si le pouvoir abuse de la mission qui lui est confiée, s'il devient injuste, vexatoire, oppressif, le peuple, s'il ne peut autrement obtenir justice, a le droit

Digitized by Google

non moins incontestable, non moins sacré de renverser le pouvoir, qui se trouve alors en des mains incapables ou indignes. C'est en ce sens seulement que l'on doit entendre la souveraineté du peuple. Quand on dit que le peuple est souverain, qu'il a droit d'exiger qu'on le gouverne selon ses intérêts, ses besoins, ses vœux, cela veut dire qu'il a droit d'exiger qu'on le gouverne avec justice, avec raison. La souveraineté du peuple n'est pas plus absolue que le droit du législateur. Elle reçoit, comme lui, les limites nécessaires que la raison lui impose.

Quant à l'origine du droit de commander, on voit que ce droit ne dérive point, à proprement parler, d'un contrat, non plus que l'association. L'association et le droit de commander sont deux termes corrélatifs ; ils se supposent réciproquement ; ils ne peuvent exister l'un sans l'autre ; or le premier étant naturel et nécessaire, le second ne peut pas ne pas être également naturel et nécessaire. Ce n'est point non plus en vertu d'un contrat, en vertu d'un consentement que les lois sont obligatoires. Autrement nul autre ne serait soumis aux lois que celui qui aurait signé le contrat ou donné son consentement, sans distinction d'état, d'âge ou de sexe. L'hypothèse est évidemment absurde et inadmissible. Toute loi juste oblige par elle-même, par sa propre vertu d'être juste. Or toute loi est réputée juste et obligatoire tant que le contraire n'a pas été reconnu par le législateur. Le législateur a droit d'être obéi, parce qu'il parle, non en son propre nom, mais au nom de la justice qui est supérieure et aux citoyens et au législateur lui-même. Son droit dérive de la capacité qu'il a de distinguer, mieux que tout autre, ce qui est juste d'avec ce qui ne l'est pas, ce qui est bien d'avec ce qui est mal, relativement au peuple qu'il

Digitized by Google

gouverne. Cette capacité est inhérente à l'intelligence. Donc le droit de commander est inhérent à l'intelligence.

Reste maintenant à découvrir, au sein de la société, celui qui est le plus capable, le plus digne de la gouverner, de la diriger.

Toute société petite ou grande, depuis le mariage et la famille jusqu'à la société politique la plus nombreuse, tend naturellement et nécessairement à se disposer en hiérarchie. Tous les membres de la société se subordonnent les uns aux autres dans un ordre hiérarchique. Ce n'est qu'à cette condition qu'il y a lien, union entre eux, c'est-à-dire que la société est une, que l'état est un. Ce n'est qu'à cette condition que les forces communes, que les facultés communes peuvent être dirigées vers le but commun. Ce but est, d'un côté, l'indépendance de la société, de l'autre, la garantie de tous les droits, l'accomplissement de tous les devoirs essentiels au maintien de l'ordre public.

A l'origine, les divers degrés de la hiérarchie sociale se trouvent remplis un peu au hasard. Les circonstances, les chances diverses de la fortune disposent du pouvoir. Tant mieux s'il se trouve bien placé ! Mais l'idée d'hérédité est tellement inhérente à l'esprit humain que le pouvoir, comme la propriété, tend à se concentrer dans les mêmes familles, à passer, par droit de succession, du père aux enfans. Le pouvoir est alors considéré, non plus comme la propriété des intelligences, mais comme la propriété des personnes. Tant que la société est ignorante, tant qu'elle n'est pas sensiblement plus éclairée que le pouvoir héréditaire, ce pouvoir peut se maintenir. Mais l'intelligence du peuple va toujours se développant, les lumières s'étendent, et la société devient moralement supérieure au pouvoir qui

Digitized by Google

la dirige. Dès-lors le pouvoir se trouve déplacé ; il n'est plus capable de remplir sa mission. Il se soutient quelque tems à la faveur de certains principes qui n'ont plus de sens, à la faveur surtout de la crainte du désordre ; mais tôt ou tard vient une commotion qui le brise ou le modifie considérablement, et donne naissance aux institutions politiques ou constitutions.

Les constitutions ont pour but de faire arriver au pouvoir les hommes les plus capables et les plus dignes de l'exercer; de régler le mode et les limites de cet exercice, et de donner à la société des garanties contre la violation possible de ses droits.

« Toutes les institutions politiques, dit M. de Broglie, » ont pour objet, non pas d'inventer, non pas de créer le » droit de commander, car ce droit préexiste dans la supé- » riorité relative ; non point de fonder le devoir d'obéir, » car ce devoir préexiste dans l'infériorité relative, mais de » découvrir le droit là où il est, et de le porter à son rang. »

Trouver le moyen de porter au pouvoir les hommes supérieurs, l'élite de la société ; voilà le problème qu'une constitution doit résoudre. La meilleure solution possible paraît se rencontrer dans le système représentatif ou électif.

Que le système électif puisse, dans l'intérêt de l'ordre public, être heureusement combiné avec le système héréditaire, en prenant les précautions convenables, c'est ce qui est généralement reconnu. Mais il est clair que le pouvoir qui résulte de l'élection attirera toujours à lui la prépondérance.

Maintenant quels sont, entre tous les citoyens, ceux qui ont le droit de concourir à l'élection des législateurs? Ceux qui sont assez éclairés pour faire de bons choix. Le principe

Digitized by Google

de la capacité est toujours celui qui doit guider. Or la capacité se manifeste aisément ; le bon sens général la distingue, et, sous le nom d'opinion publique, revendique ses droits jusqu'à ce qu'ils soient consacrés dans une loi positive.

Une fois que le législateur est trouvé, son droit qui auparavant était purement rationel et indéterminé, devient positif et déterminé. Ce qu'il prescrit est considéré comme l'expression de la justice, et, à ce titre, le citoyen lui doit obéissance.

Mais pour être obéi, quels sont les moyens du législateur ? D'abord de commander.

L'homme est ainsi fait qu'il prête obéissance à qui obéissance est due.

En second lieu, la force est à ses ordres ; non pas une force personnelle comme celle du père de famille, mais la force réunie de tous les citoyens, la force publique. « Car, » dit encore M. de Broglie, chaque bon citoyen, chaque » homme probe, éclairé, ou simplement ami du repos » s'empressera d'en mettre à sa disposition les élémens. »

Intelligence et force, voilà les deux élémens essentiels du pouvoir souverain. L'intelligence, en déterminant dans la loi positive les droits de chacun, assure la liberté civile. La force, en faisant respecter la loi, maintient l'ordre public. Liberté, ordre public, droit du citoyen, droit du législateur, toutes choses sinon identiques, au moins essentiellement corrélatives.

Digitized by Google

UN FRANÇAIS

EXPIRANT DEVANT ALGER.

« Et dulcis moriens reminiscitur Argos. »
VIRG.

Mourir ! ... mourir ici ! ... cette terre barbare
Est donc l'affreux tombeau que le sort me prépare ! ...
Si jeune, fallait-il m'éloigner sans retour
Des climats fortunés où j'ai reçu le jour ;
Abandonner ma mère ; elle dont la tendresse
Prodigua tant de soins à ma faible jeunesse ;
Dont le cœur attentif, prévenant tous mes vœux
N'éprouvait de bonheur qu'en me voyant heureux ! ...
Et je vais donc mourir sans avoir pu moi-même
Lui faire mes adieux, lui dire que je l'aime ;
La voir à mes côtés soulager mes tourmens,
Et lui serrer la main dans mes derniers momens ... ;
Abandonné du ciel, de la nature entière,
Qui daignera m'aider et fermer ma paupière ?
Nul mortel en ces lieux ne plaindra mes douleurs ;
Personne sur mon sort ne répandra des pleurs !
Je périrai sans gloire et sans oser prétendre
A l'honneur d'un tombeau pour enfermer ma cendre.
Ah ! puisses-tu, ma mère, ignorant mes destins,
Dans un heureux climat couler des jours sereins ! ...

Digitized by Google

Mais que dis-je ? . . . bientôt la triste renommée
Portera la douleur dans ton ame alarmée ;
Et publiant partout notre malheureux sort
T'apprendra tôt ou tard mon désastre et ma mort. . . .
Tu n'y survivras pas : ce funeste présage
Achève de m'ôter la force et le courage. . . .
Cruelle ambition, affreuse déité,
Dont les vaines grandeurs cachent la cruauté,
Sans toi dans ma Patrie, heureux, exempt d'alarmes,
Du calme et du repos je goûterais les charmes !
A l'objet de mes vœux j'étais prêt de m'unir,
Quand un ordre cruel m'ordonna de partir.
Et celle que j'aimais à gémir condamnée
Finira loin de moi sa triste destinée. . . .
Ah ! cessons d'exprimer des regrets superflus. . . .
France. . . . ma Mère. . . . Adieu, je ne vous verrai plus ! . . .

ERNEST J. L. (*Paris.*)

Digitized by Google

PRIX PROPOSÉS.

1.° *Par l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.*

Etablir la différence chimique qui existe entre les sulfates de fer (couperoses) du commerce (1), particulièrement entre ceux que l'on extrait des pyrites et terres pyriteuses, et ceux que l'on obtient directement de la combinaison du fer, de l'acide sulfurique et de l'eau. On devra, non-seulement indiquer cette différence par rapport aux diverses quantités d'acide sulfurique, d'oxide de fer et d'eau, qui entrent dans la composition de ce sel, mais examiner s'il n'est pas parfois mélangé et combiné avec des substances étrangères provenant des matières employées à sa préparation, et, en supposant ce fait démontré, déterminer quelle doit être l'influence de ces substances dans les différens emplois du sulfate de fer, tels que le montage des cuves d'indigo, la préparation des mordans, les différentes teintures, afin de connaître positivement si la préférence accordée au sulfate de fer de certaines fabriques est fondée, et justifie suffisamment la grande élévation de son prix, ou si elle tient seulement à un préjugé, comme cela a eu lieu pour les aluns de Rome à l'égard de ceux de France.

En supposant toujours qu'il existe dans le sulfate de fer

(1) On comprendra dans cet examen la couperose de Salzbourg.

Digitized by Google

des corps étrangers, rechercher des moyens faciles et économiques pour les en séparer ou pour en neutraliser les mauvais effets, et tels que les sulfates de fer les moins estimés, étant traités de cette manière, présentent des résultats aussi avantageux que les autres et sans que le prix en ait été beaucoup élevé.

Les concurrens devront joindre à leur mémoire les échantillons des sulfates de fer sur lesquels ils auront opéré, et dont ils feront connaître l'origine et le prix courant. Ces échantillons porteront des numéros qui se rapporteront aux analyses exposées dans le mémoire.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise qui sera répétée sur un billet cacheté où il indiquera son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les Académiciens résidans sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages des concurrens devront être adressés, francs de port, à M. Lévy, chef d'institution, Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Sciences, avant le 1.er Juillet 1831. Ce terme est de rigueur.

2.° *Par l'Académie royale du Gard.*

I. « Quels sont les obstacles qu'apportent les patois » aux progrès de la civilisation des classes du peuple, dans » les contrées où ils sont en usage ? »

On devra examiner :

1.° Les différences qui existent entre le degré actuel de

Digitized by Google

civilisation des classes du peuple, dans les contrées où les patois sont parlés, et celui de ces mêmes classes, dans les contrées où la seule langue française est en usage.

2.° Si la civilisation des classes du peuple, dans les divers pays où les patois sont parlés, est plus ou moins retardée, à proportion, que les patois s'éloignent davantage de la langue française.

3.° Enfin quels seraient les meilleurs moyens à mettre en usage pour extirper les patois et amener tout le peuple en France à ne parler que le français.

II. « Déterminer quelle est l'influence exercée sur la végétation par les substances salines solubles que l'on peut » se procurer à bas prix dans le commerce, telles que le » sel commun, le sulfate de soude, l'hydrochlorate et » l'acétate de chaux, les sels ammoniacaux soit employés en » dissolution dans l'eau, soit surtout à l'état pulvérulent.

» Déduire de ce genre de recherches, et indiquer d'après des expériences, quelles ressources l'agriculture » pourrait retirer de ces sortes de matières employées » comme engrais. »

Les ouvrages destinés au concours doivent être adressés, franc de port, pour le concours de 1831, avant le 1.er Août, à M. Nicot, Secrétaire de l'Académie royale du Gard, à Nîmes.

Le prix pour la première question, consistera en une médaille d'or de 300 francs;

Et le prix d'Agriculture, en une médaille d'or de 450 francs.

Digitized by Google

3.° *Par la Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture de St.-Quentin.*

« Il sera accordé une médaille d'or au mémoire qui pré-» sentera de la manière la plus complète, la différence entre » les qualités et les prix coûtans des produits de deux » pièces de terre du département de l'Aisne, de 33 ares » chacune, de même nature, ensemencées avec la même » graine de lin, et cultivées, l'une d'après la méthode du » département du Nord, et l'autre d'après celle du dépar-» tement de l'Aisne. »

Cette médaille sera décernée dans une séance extraordinaire du mois de Novembre 1831.

La Société décernera, dans sa séance publique du mois d'Août 1831, une médaille d'or à la meilleure pièce de vers ayant pour sujet l'*Eloge de la Marine française.*

Les ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. le Président de la Société académique de St.-Quentin, savoir : les ouvrages de Poésie avant le 15 Juillet 1831, et les mémoires d'Agriculture avant le 1.er Novembre. Chaque ouvrage devra être revêtu d'une devise et accompagné d'un bulletin cacheté portant extérieurement la même devise, et intérieurement le nom et l'adresse de l'auteur.

Digitized by Google

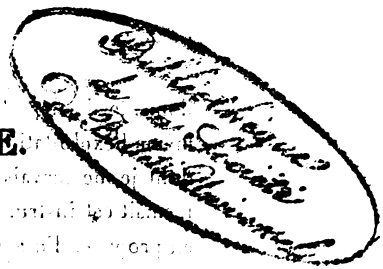

AGRICULTURE.

NOTICE

SUR

LA SAPE OU FAUX FLAMANDE

EMPLOYÉE

PAR LES MOISSONNEURS

DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD,

PAR M. COGET,

Membre résidant de la Société et Correspondant de la Société royale et centrale d'Agriculture de France, etc.

Messieurs,

Notre collègue, M. Troussel, dans l'Analyse des Annales de la Société d'Agriculture du département du Nord, a cité la sape ou faux Flamande dont se servent les moissonneurs de ce Département. Il a en même-tems indiqué tout l'avantage de cet instrument et sa supériorité sur tous les autres. Je me joins d'autant plus volontiers au désir qu'il exprime d'en introduire l'usage dans ce Département, que cet instrument était celui que je faisais employer de préférence dans mon

Digitized by Google

domaine du département du Nord, dont je dirigeais moi-même l'exploitation avant de venir demeurer ici. L'ouvrier dont je me servais est actuellement tout près d'Evreux ; il maniait cet instrument avec habileté, et si la société voulait en propager l'usage au moyen des dessins que j'ai calqués sur ceux du Conservatoire des Arts et Métiers, que j'ai trouvés exacts, et dont le calque avec les explications est ci-joint, on pourrait le faire confectionner avec ses accessoires et en faire démontrer l'emploi par ce brave homme, qui en donnerait volontiers quelques répétitions.

Je crois devoir ajouter comme renseignement et par comparaison de l'instrument dont il s'agit avec ceux employés dans ce pays, qu'en l'employant, un moissonneur de force moyenne peut, dans une journée, couper un tiers ou une demi-acre de blé des mieux couverts, en répartissant en même tems lui-même en javelles, le plus également possible et sans perte de tiges et d'épis. Je dois encore ajouter qu'avec cet instrument on peut couper aussi bas que les cailloux peuvent le permettre.

Si la Société juge cet instrument de quelque utilité, j'ai l'honneur de lui proposer d'en faire lithographier le dessin, ci-joints, avec les explications et de le faire insérer dans un cahier de son Recueil.

Nota. On pourra voir un modèle de cet instrument dans le local des séances de la Société.

Digitized by Google

LETTRE

DE M. L'ABBÉ PAINCHON,

SUR

LE PUCERON-LANIGÈRE,

Evreux, le 21 Février 1834.

Messieurs et chers Collègues,

Je vous transmets, ci-joint, un Mémoire qui m'a été adressé le 25 du mois dernier; son auteur se cache, sous un nom qui annonce évidemment un goût bien prononcé pour l'agriculture; après avoir lu ses observations, j'ai désiré le connaître; je serais allé le chercher au *Champ-latent*, qui, je le crois, n'est qu'à une petite distance d'Evreux; je n'ai osé, j'ai craint d'être indiscret: mais ce que je n'ai pu obtenir, j'espère que la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département, l'obtiendra, soit par un Rapport imprimé, soit par l'impression d'une partie du Mémoire, si la Société le juge convenable.

Au reste, d'après des recherches que j'ai commencées l'an dernier dans notre Département et dans celui de la Seine-Inférieure, où j'ai une propriété, mes observations, en grande partie, sont conformes à celles de l'auteur du Mémoire; elles ne diffèrent qu'en un seul point, le voici:

Digitized by Google

l'auteur semble faire entendre que toutes les espèces de pommiers sont, ou attaqués ou menacés de l'être par le puceron-lanigère ; jusqu'ici, au moins, je n'ai vu qu'une seule espèce d'attaquée, c'est l'arbre qui porte la pomme dite *peau-de-vache*, dans notre Département, et appelée dans celui de la Seine-Inférieure, *pomme de verd* ; mes voisins ont fait la même remarque depuis dix ans ; désirant ardemment se délivrer de cet insecte dévastateur, ils ont abattu tous les vieux arbres de cette espèce et regreffé ceux qui étaient encore jeunes : la serpe sera-t-elle préférable à la hache? L'expérience d'un an ou deux nous l'apprendra. Pour ce qui me concerne, le fermier avait aussi mis hache en bois ; deux cordes de bois de pommier fraîchement abattus et deux misérables *antes*, remplaçant les soi-disant morts, me prouvèrent trop clairement que la perte n'était pas pour lui ; devenu propriétaire depuis huit mois de ce terrain, j'ai arrêté la main trop officieuse de ce fermier ; j'ai employé des moyens curatifs pour tâcher de sauver trois autres arbres qu'on voulait faire tomber cet hiver ; ces moyens sont au nombre de ceux indiqués dans le Mémoire que je vous envoie ; j'ose même espérer quelque succès, j'en ai presque la preuve. Depuis quatre ans, j'ai acheté une cour plantée en pommiers et poiriers, non-seulement dans la même commune (la Neuville-Chant-d'Oisel, canton de Bos, arrondissement de Rouen), mais encore attenant à celle que j'ai achetée dernièrement ; les arbres étaient négligés et me parurent malades ; quatre ans de soins ont suffi pour redonner de la vigueur à un plant abandonné. J'ai vu l'été dernier ce plant rajeuni, et ce qui surtout m'a fait grand plaisir, j'ai trouvé un fort *pommier de verd* vigoureux et assez chargé de fruits ; j'ai conduit au pied de cet arbre mon fermier, si prompt à abattre les arbres dans la crainte

Digitized by Google

qu'ils ne meurent pas assez vite ; il a été passablement honteux et humilié.

Pardon, Messieurs, j'ai été plus long que je ne le prévoyais en commençant ma lettre d'envoi ; je me suis trouvé entraîné par le désir de vous présenter un exemple, qui prouve manifestement que, s'il est nécessaire de purger nos belles et riches pommeraies de la vieille Normandie des pucerons-lanigères, il faut aussi se précautionner contre la négligence et la cupidité des fermiers.

Je suis avec une haute considération, etc., etc.

A Monsieur l'Abbé PAINCHON, *Chanoine, Doyen de l'Eglise d'Evreux.*

Monsieur le Doyen,

Lorsque vos travaux évangéliques vous laissent quelques loisirs, c'est à la culture des sciences naturelles et agronomiques que vous savez fructueusement vous livrer ; et si le fardeau de vos pieuses méditations vous commande quelque relâche et vous provoque à vous livrer au paisible exercice d'une promenade solitaire, toutes vos pensées et vos judicieuses réflexions s'attachent à admirer le règne de la nature, dont vous savez méthodiquement recueillir les faits et apprécier les accidens. Aucuns n'échappent à votre coup d'œil observateur ; vous vous plaisez à en faire une étude approfondie et d'utiles leçons propres à aggrandir le cercle des connaissances de la classe laborieuse des cultivateurs de nos contrées, que vous aimez à instruire.

C'est ainsi qu'en prenant vos délassemens dans un verger d'Evreux, vous avez donné votre attention à des myriades

Digitized by Google

d'insectes très-nuisibles que vous y avez rencontrés. J'entends parler des pucerons-lanigères que vous avez aperçus et soigneusement examinés sur un jeune pommier de l'enclos de M. Aline, dont ces animaux dangereux s'étaient emparés et faisaient leur proie.

Sans doute que l'étude judicieuse que votre examen vous a mis à portée de faire des mœurs et des habitudes de ces insectes délétères, vous ont fourni la matière d'une instruction lumineuse, et qu'ainsi que vous l'avez fait pour l'utilité publique, dans d'autres circonstances, vous allez mettre cette instruction au jour par la voix du Bulletin des travaux de la Société savante à laquelle vous êtes affilié, dans la vue bienfaisante d'éclairer les propriétaires de pommiers, sur les moyens à employer pour préserver ces arbres de la funeste invasion de ces animacules pernicieux, et de remédier au mal de ceux qui en sont attaqués.

En attendant les conseils salutaires que nos planteurs ont lieu d'espérer de votre doctrine bienveillante, dont je saurai moi-même profiter, permettez-moi, Monsieur, de soumettre à vos hautes connaissances quelques notes que j'ai posées sur mes tablettes, qui, quoique ne renfermant pas de notions très-étendues, ne m'ont pas moins jusqu'ici servi à les signaler et à les combattre dans leurs irruptions malfaisantes.

Il n'y a pas bien des années que le puceron-lanigère est connu dans notre province; ce n'est guère que depuis 1815 qu'il a été aperçu sur nos pommiers. On le dit venu d'Angleterre, et quelques agronomes anglais qui l'ont aperçu chez eux avant que nous l'ayons connu, assurent qu'il leur est venu d'Amérique.

Cet insecte aphidien, mali-suge, que des entomologistes

Digitized by Google

appellent *aphis lanigera*, et d'autres *chrysomela mali*, se distingue des autres espèces de pucerons, par l'absence des cornes ou protubérances, que l'on remarque ordinairement à chaque côté de l'abdomen des pucerons; son corps est entouré de bandes presque parallèles, depuis le corcelet jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Sa couleur est d'un gris de plomb, lorsqu'il a acquis par le tems tout son développement; plus jeune, il est de couleur d'ambre; les antènes sont proportionnellement plus courtes et la longueur du corps moindre que dans aucune autre espèce du genre.

On aperçoit ses ravages sur les pommiers, par les exostoses ou bosses, en apparences chancreuses qu'il fait produire aux écorces tendres auxquelles il s'attache et qu'il suce, ordinairement associé en nombre plus ou moins grand, sur une ou plusieurs places des branches ou du tronc; ce sont les exostoses ou protubérances que sa succion produit sur diverses parties du sujet, qui portent le désordre dans la marche de la sève, donnent à l'arbre un air maladif, occasionnent la rareté des feuilles et le défaut presque absolu de fleurs, enfin qui font périr des arbres entiers et des pépinières.

Avec un peu d'attention, la toile farineuse dans laquelle cet insecte est enveloppé, fait découvrir son repaire. Cette toile, observée au microscope, ressemble à un amas de fils de coton, ce qui vraisemblablement, a fait donner à cet aphidien, le nom de lanigère ou porte-laine. Elle semble venir de l'abdomen et de chaque séparation des bandes dont le corps est entouré. Avec elle se trouvent mêlées une infinité de globules transparens, formés d'un fluide visqueux et sucré, véritable excrément de cet insecte, aussi singulier

Digitized by Google

que redoutable. Chez plusieurs autres espèces, ce dépôt excrémentiel est la cause du phénomène connu sous le nom de rosée mielleuse (qu'il ne faut pas confondre avec le miellat, maladie des plantes) ; mais chez celui-ci, le fluide sucré est comparativement fort peu abondant. On n'aperçoit pas moins qu'il se manifeste autant à la surface des feuilles voisines, ce qu'il faut attribuer peut-être à la toile farineuse dans laquelle il est enveloppé. Quand de larges pièces de cette toile tombent à terre avec lui, elles produisent bientôt le même effet sur l'herbe qui les supporte.

Des moyens préservatifs et destructifs dont on a fait usage.

On a employé divers moyens pour détruire ces insectes: la lessive de cendre ou l'eau de potasse au même degré, qui est à peu près la même chose ; toutes les huiles, considérées comme mortelles à tous les insectes, parce qu'elles leur bouchent la respiration et les étouffent. Celle de poisson, entr'autres, appliquée sur l'arbre affecté, a fort bien réussi et l'arbre n'en a nullement souffert. On enlève son écorce épaisse et ridée, sans quoi l'huile ne pourrait atteindre les pucerons dans leurs retraites les plus reculées ; mais, dans l'année suivante, les mêmes ravages peuvent recommencer, si l'on n'a pas eu la précaution d'exposer aux froids de l'hiver la partie supérieures des racines, et de leur appliquer de bonne heure, au printems, un mélange d'urine et de chaux, lorsqu'elles sont de nouveau couvertes de terre.

Aux Etats-Unis d'Amérique, on emploie avec succès le procédé suivant : Au printems, avant que la sève soit en

Digitized by Google

mouvement, on enlève la terre autour de l'arbre, à vingt centimètres de profondeur, et au moins à quarante-huit de rayon ; on remplit la fosse d'un mélange à quantités égales, de bonne terre et de suie de charbon. On a surtout soin de porter au loin et de faire brûler la vieille terre, pour que les germes du couvain qu'elle pourrait contenir soient entièrement détruits.

En Angleterre, on étend du goudron sur les tiges et les branches où l'on voit des insectes ; ce moyen réussit complètement ; il agit de la même manière que l'huile, puisque, en interceptant l'air et enveloppant les pucerons dans une masse dont ils ne peuvent se débarrasser, ils se trouvent asphyxiés. Les effets du goudron sont plus durables que ceux de l'huile ; car cette substance étant plus épaisse, se maintient plus long-tems à l'air et détruit plus sûrement les jeunes insectes, qui, long-tems après son application, pourraient éclore des œufs cachés.

On dit que le goudron détruit les feuilles et les jeunes pouces herbacées, mais qu'il ne fait aucun tort aux parties ligneuses de l'arbre. Si cette destruction des feuilles a lieu, il vaudrait mieux n'en pas faire usage, car les feuilles et les jeunes pousses herbacées étant les parties de l'arbre où sont placés les organes dont la nature se sert pour élaborer la sève, il en doit nécessairement résulter une suspension dans la marche de ce fluide vital, qui doit faire tort à l'arbre, dont le mécanisme ne doit éprouver aucune souffrance ni altération contraire à sa prospérité.

On dit encore que le goudron est excellent pour les plaies produites par l'amputation des branches, quoiqu'il en soit, il vaut sans doute mieux lui préférer l'onguent de *forsith*, composé de bouze de vache et de cendre, ou celui connu

Digitized by Google

chez nous sous le nom d'onguent de Saint-Fiacre, composé de bouze de vaches et de terre grasse battues ensemble, dont on a reconnu les bons effets.

Ce que je viens d'exposer, Monsieur, n'est relatif qu'aux moyens de connaître la présence des pucerons-lanigères sur les pommiers, et aux procédés plus ou moins énergiques mis en usage dans certains lieux, pour les détruire en tout ou partie, lorsqu'ils en sont en possession. Il me reste à déduire les moyens de se préserver de leur irruption, et c'est ici ce qu'il y a de plus difficile à entreprendre, pour ne pas dire impossible à faire; car, ces aphydiens sont ailés et comme tels voyageurs; et, se mît-on à l'affût pour les guetter au passage, ils arriveront toujours à notre insu sur nos pommiers. Dès qu'il y en a dans le pays, qu'ils y seront portés par les vents, le seul moyen praticable, c'est de se préparer d'avance à les priver de toutes retraites en cas d'invasion présumée.

On sait que les gerçures des écorces vieilles et épaisses et les mousses des pommiers, sont les repaires où tous les insectes se logent pendant l'hiver, et les réceptacles où ils déposent leur couvain; il faut donc, avant cette saison, au mois de Novembre, gratter ces mousses avec le racloir et enlever les vieilles écorces; par cette opération, on mettra non-seulement les pucerons-lanigères, mais leurs œufs entièrement à découvert, en les exposant au grand froid des fortes gelées, qui les anéantiront en grande partie. Si au renouvellement de la saison, ces fâcheux insectes viennent à reparaître, on les combattra avec les lotions alcalines et oléagineuses, ainsi qu'il a été mentionné ci-devant, après avoir enlevé les mousses et vieilles écorces.

En renouvellant cette opération tous les ans, on évitera

Digitized by Google

non-seulement les plus grands ravages occasionnés aux pommiers par ces redoutables ancerons ; mais encore on les maintiendra en santé et en vigueur, ne fût ce qu'en facilitant leur transpiration au moyen de l'enlèvement des vieilles écorces ; d'ailleurs, on anéantira encore beaucoup d'autres insectes qui, sans être autant redoutables, sont de même très-nuisibles ; tels sont le Charençon, le Bonbice livrée et commun, la Teigne-Padelle, la Noctuelle-Psi, les Tréchies, les Cétoines, la Phalène-Brumate, etc.

Il est inutile de recommander de brûler les écorces et les mousses enlevées ; cela se comprend pour éviter toute reproduction.

Telles sont, Monsieur, les notes que j'ai recueillies et que je prends la liberté de soumettre à votre censure ; vous en pouvez faire et disposer ainsi que vous l'aviserez bon. Je me trouverai toujours très-heureux, si vous daignez seulement les lire, et être convaincu de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

GEORGIPHILE.

Au Champ-Latent, le 25 Janvier 1831.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ

PAR M. CARVILLE,

SUR

LA QUESTION DES LAINES.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte d'un ouvrage ayant pour titre : Question des Laines, adressée à M. le Ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, par un grand nombre d'hommes éclairés, faisant partie de diverses Sociétés et Conseils d'Agriculture de la Capitale et des Départemens, dont quelques-uns sont chargés spécialement, par plus de deux mille propriétaires, de la défense des intérêts agricoles, relatifs à l'entretien de la race mérinos et de toutes les races ovines, lesquels se sont réunis pour présenter au Ministre leurs respectueuses doléances sur la position désastreuse de cette partie si importante de notre richesse territoriale.

Cet ouvrage vous a été présenté dans la dernière séance ; il a pour but unique de faire connaître au Ministre la détresse et les plaintes trop bien fondées des propriétaires de bêtes à laines et les moyens qu'ils croiront propres à remédier à un état de choses si alarmant, s'occupant des faits.

Digitized by Google

Pour vous donner connaissance de ce qu'il renferme, j'ai cru devoir en extraire quelques passages ils se bornent simplement à démontrer le possible ; quant à la France, ils trouvent ce possible dans la réunion de toutes les forces actives des diverses industries, en tant que les forces s'entraident au lieu de se nuire ; mais si, contradictoirement à ce principe vivifiant, l'industrie manufacturière agissant par une fausse application du droit que chacun doit avoir de faire ce qui convient le mieux à ses intérêts, parvenait à obtenir le sacrifice de la branche la plus importante de notre richesse agricole à un petit intérêt particulier et du moment, il n'y aurait plus à attendre que ruine et désordre pour tous.

Déjà cet état de choses a porté ses fruits, plus des trois-quarts des fabricans de Louviers, Sédan et Elbeuf sont ruinés complètement, et comme il a frappé également sur presque tous, il faut convenir qu'on ne peut en accuser personne ; car tout le monde, dans son intérêt journalier, ne se trompe pas à la fois.

Plus des trois quarts des fabriques qui existaient, il y a sept ans, ont disparus. Les agriculteurs, de leur côté, poussent des cris de détresse ; dans leur abattement, ils laissent leurs troupeaux se détériorer, et bientôt la belle race mérinos finira par disparaître.

Des troupeaux entiers disparaissent, par une mortalité funeste qui vient d'atteindre les bêtes à laine dans une grande partie du royaume, et beaucoup de ceux qui y ont résisté jusqu'à présent, succomberont probablement aux herbes nouvelles.

Cette mortalité, à laquelle les pluies de l'année dernière n'avaient que trop prédisposé les moutons, ne saurait cependant être entièrement attribuée à l'intempérie de la saison.

Digitized by Google

Les propriétaires qui ont convenablement nourri leurs troupeaux, n'ont point participé à ces pertes, etc.

L'on ne peut raisonnablement espérer que l'agriculture, malgré tout le besoin qu'elle a de troupeaux, puisse songer à remplacer ceux que son état de gêne lui a fait négliger, tant que des mesures préservatrices ne la rassureront pas contre de nouveaux désastres. Les auteurs de l'ouvrage dont il est question, ne dissimulent pas au Ministre que ces funestes circonstances nous menacent d'un avenir sinistre, quant à la production des céréales, le paiement de l'impôt, la location des terres et l'accroissement de l'usure.

Ils regardent comme constant que le prix des laines a baissé de moitié depuis 1823, et que, quel que soit le bénéfice fait à l'exportation des produits français en lainage, vendus au dehors en concurrence avec les produits analogues provenant des manufactures étrangères, ce bénéfice ne peut entrer, pour la France, en ligne de compte avec la perte immense supportée annuellement par la classe agricole.

Cette perte pour l'agriculture, en France, n'a pu trouver de compensation appréciable dans le faible accroissement de nos exportations de draps, dont l'appui des primes peut par fois exagérer les valeurs déclarées à la sortie.

Il faut donc convenir ici que les partisans de l'importation des laines étrangères, avaient supposé, à tort, que la consommation intérieure de la France resterait, après l'importation, à peu près la même qu'avant; ils croyaient que les laines étrangères seraient payées par le travail du cultivateur, comme s'ils eussent ignoré que ce n'est que le prix d'un travail qui en paie un autre, et que le travail agricole étant le premier dans l'ordre des travaux d'échange, c'est de lui aussi que tous les autres dépendent.

Digitized by Google

Il arriva alors que les agriculteurs qui élevaient des troupeaux nombreux et suivaient les bonnes méthodes furent jetés dans une grande détresse par le bas prix des laines.

La diminution notable de nôtre grande consommation, depuis l'époque précitée, est un fait qui domine tous les autres; il est le résultat de l'économie forcée à laquelle chacun s'est réduit par la diminution des bénéfices qu'il faisait avant la détérioration des prix.

Les auteurs de la Question des Laines ne craignent pas d'assurer au Ministre, que toute lutte contre l'industrie anglaise de la part de la nôtre, dans la fabrication des tissus de laine est impossible; que l'argent et les signes d'échange qui paient tout travail ou toute espèce de marchandise, étant dix fois plus abondans en Angleterre qu'en France, tous les travaux, comme toutes les transactions particulières qui résultent de ces travaux, sont dix fois plus faciles, . . .

Il sort donc de cette position singulière, dans laquelle la France se trouve placée par rapport à l'Angleterre, que cette puissance doit, dans un tems donné, l'emporter sur sa rivale, sans qu'il y ait faute de la part de celle-ci, qui n'a jusqu'à présent aucun moyen de s'y opposer.

La France qui s'agite dans un milieu d'argent réel et de signes d'échange trop inférieur, voit à chaque instant ce milieu se rétrécir, suivant les circonstances qui influent sur la sensibilité ordinaire de l'argent réel.

Si M. le Ministre, continuent les auteurs, veut bien rapprocher les circonstances arrivées il y a quatre ans, il ne pourra s'empêcher de convenir que l'industrie anglaise, appuyée sur un signe monétaire qui arrive toujours dans toutes les proportions que les affaires demandent, ne peut

Digitized by Google

craindre aucune rivalité de la part des autres pays, tant que ceux-ci refuseront d'entrer complètement dans les voies du crédit.

La moins-value de nos laines a sensiblement diminué la consommation intérieure de nos draps français, et les conditions différentes de paiement dans lesquelles, en chacun des deux pays, le travail se rémunère, ne présente que des obstacles invincibles, et enfin la ruine de l'imprudent manufacturier français, qui court follement après l'ombre d'un état plus heureux, qu'il ne lui est pas permis d'atteindre.

En principe, il faut toujours vendre au plus bas prix possible, pourvu qu'il y ait bénéfice pour tous; mais si, pour l'amour du bon marché qu'il faut faire au moindre consommateur, on ruine par avance le grand consommateur agissant (et ici l'industrie manufacturière devra convenir que l'agriculture, en France, forme les trois quarts de la consommation générale), dès-lors cette majorité de consommateurs, mise dans l'impuissance de payer, à aucun prix, s'abstient de consommer.

Si le mouton est l'unique moyen de faire prospérer le sol; si sans lui, il faut quitter la terre et laisser une grande partie de notre territoire inculte, et l'autre moins productive, la question est résolue, il faut que le mouton paie sa dépense, autrement le fermier ne pourra plus continuer d'en avoir.

On est obligé d'adopter comme principe, que nos laines intermédiaires et nos laines de pure race, de France, doivent, avant toutes choses, avec le produit du mouton, payer au cultivateur la dépense qu'il fait pour les obtenir, il sera permis alors d'espérer que, dans certaines localités,

Digitized by Google

de véritables amateurs de belles races, chercheront à les conserver dans toute leur pureté, afin de pouvoir fournir les sujets qui devront entretenir nos races intermédiaires dans l'état où on doit les désirer, ce qui ramènerait l'abondance et une plus grande consommation à la place de ce malaise et de cette détresse que l'agriculture éprouve depuis sept ans.

Les auteurs de la Question, sont d'opinion qu'il devient indispensable de remplacer par un droit fixe, unique pour chaque espèce, le droit actuel de 33 pour 100 *ad valorem*, mis à l'entrée des laines étrangères en France, parce que le prix des laines, dont le mérite se modifie à l'infini, est toujours susceptible d'être méconnu par l'ignorance des douaniers, ce qui rend la connaissance et l'expertise arbitraires. (En attendant cette mesure salutaire, il est indispensable que la loi existante soit rigoureusement exécutée.)

Ils pensent que par ce droit unique, qui ferme la porte à toutes les petites ruses commerciales, la laine mérinos de France qui sert à la consommation générale, se trouvant ainsi protégée, ne peut manquer de remonter de valeur.

Ils conseillent, pour prendre des renseignemens plus amples et pour apprécier les manœuvres des adversaires de l'agriculture, la lecture de l'excellent ouvrage de M. le baron de Morogues, ayant pour titre: *De la Reproduction nationale, considérée comme base du Commerce, et Application de ce principe à la solution de la Question des laines.*

Et ils terminent, en exprimant à M. le Ministre, leur reconnaissance pour l'espoir qu'il a bien voulu donner à leur députation, de protéger les réclamations mieux coordonnées de l'agriculture française, alors qu'elles seront

Digitized by Google

appuyées de pièces et de documens positifs qu'il leur est facile de réunir ; ils le prient de se prémunir contre les efforts réunis de quelques intérêts particuliers.

Ces craintes ne détruisent pas le sentiment de bienveillance que les exposans portent à leurs adversaires.

Ils croient devoir solliciter de nouveau M. le Ministre, de ne point permettre que la haute question des laines puisse être décidée dans tel Conseil que ce soit, sans qu'une Commission prise dans leur sein et désignée par eux, n'ait été appelée et complètement mise en état de défendre en personne et contradictoirement cette question, qui touche à de si grands et si nombreux intérêts nationaux.

Suivent les signatures, qui sont au nombre de trente-cinq.

Digitized by Google

EXTRAIT

DU JOURNAL DU ROYAUME DES PAYS BAS.

Moyen économique de creuser des fossés, canaux, pièces d'eau, etc.

Il y a environ sept à huit ans, dit M. Vignié, auteur de cet article, qu'ayant une assez grande quantité de fossés à faire, je cherchai le moyen de diminuer ma dépense. Comme j'avais eu occasion de faire la comparaison du peu de terre que déplace la pioche, comparativement à celle que déplace la charrue, je m'avisai d'employer cet instrument pour creuser mes fossés, et j'en fus tellement satisfait, que depuis ce moment je l'ai toujours employé avec succès, pour dégrossir les fossés et pour les déblais à faire lors de l'établissement des routes neuves.

Ce procédé est d'une grande simplicité : je place des jalons de distance en distance ; j'y attache un cordeau pour que les chevaux puissent suivre exactement la ligne que je désire ; des hommes munis de pelles enlèvent de suite la terre déplacée par la charrue ; ces hommes, pour éviter la confusion, ne parcourent chacun qu'une certaine quantité de jalons qui leur sont désignés. A mesure que la charrue s'enfonce, elle s'éloigne d'autant des bords du fossé, que j'ai l'intention de leur donner de talus. L'instrument cesse ses fonctions lorsqu'il est arrivé à deux à trois pouces de la profondeur où je veux parvenir ; alors les ouvriers se servent de la pioche pour faire le ragrément et terminer l'ouvrage.

Digitized by Google

Renseignemens Statistiques sur la production en grains de la France.

La France produisait, il y a quarante ans, terme moyen, en livres de grains, 14 milliards.

Sa population alors était de 25 millions d'habitans.

Ce qui portait la consommation (la semence prélevée), à 583 livres de blé par tête, ou par jour à 1 livre 10 onces de pain;

Depuis cette époque, la population s'étant augmentée d'environ 6 millions, il était naturel :

1.° Que les subsistances suivissent cet accroissement; elles s'élèvent en effet au niveau des besoins, mais sans les dépasser, puisque les états des douanes prouvent que, depuis long-tems, les exportations de grains sont nulles en France.

2.° Que, dès-lors, la totalité des récoltes premières se trouvant en rapport avec la population, évaluée aujourd'hui à 32 millions d'individus, doit rapporter par an 17 milliards de livres de blé, semence non comprise.

3.° Que, loin de là, la récolte générale doit être, d'après les travaux officiels de l'administration, à peu près la même qu'autrefois; ce qui donne à penser que les terrains mis en valeur depuis la révolution ont été cultivés plutôt en vignes et prairies artificielles, en plantes légumineuses et pommes de terre surtout, qu'en froment et autres céréales.

Digitized by Google

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ

Par M. COUDERC, MEMBRE RÉSIDANT,

SUR LE BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE.

Messieurs,

Vous m'avez chargé de vous rendre compte du Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, N.° 315, 29.me année, Septembre 1830 ; si j'ai bien compris vos intentions, ma tâche n'est point de vous entretenir avec détail des rapports, mémoires, descriptions ou procédés qui sont insérés dans ce Bulletin. Je pense qu'elle doit se borner à en extraire les principaux résultats, et à les mettre sous vos yeux, afin que vous soyez à portée de recourir vous mêmes au texte, lorsque l'un de vous jugera nécessaire d'approfondir l'un des divers sujets qui y sont traités.

C'est dans ce sens, Messieurs, que j'examinerai le

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'Encouragement. Je classerai les sujets suivant l'ordre qu'ils occupent eux-mêmes dans la brochure.

Arts Mécaniques.

Rapport fait par M. Francœur, au nom du Comité des Arts mécaniques, sur la harpe dite organisée, inventée par M. le chevalier Delacoux.

Il résulte du Rapport de M. Francœur, que les modifications apportées par M. Delacoux à la harpe ordinaire, sont au nombre de quatre.

La première a pour objet, le tasseau de l'instrument; M. Delacoux n'enchaîne point cette pièce, elle reste livrée à ses vibrations naturelles qui aident celles de la table. En outre, les pédales tenant à la cuvette sont voisines de terre; leur mouvement est rapide et facile : on les attaque sans lever le talon, dans un tems très-court et sans bruit. Cet avantage, qui ajoute à la grâce de l'artiste exécutant et rend son jeu plus commode, n'est acheté par aucun inconvénient.

La seconde modification consiste en boîtes acoustiques ou *cornets*, qui sont placées sous la table d'harmonie et qui sont propres à en renforcer le son. L'auteur a cru devoir percer la paroi courbe des côtés de la harpe de trous ovales, pour laisser une communication facile de l'air intérieur en vibration avec l'air extérieur. Une petite tablette placée en dehors de la cuvette, sert d'ailleurs à abriter celle-ci du voisinage des tapis, qui tendent à assourdir les sons.

Il paraît que la troisième modification, qui consiste dans un petit changement de place, à volonté, de la cheville

Digitized by Google

à laquelle chaque corde est attachée, n'est pas aussi heureuse que les précédentes. C'est à l'expérience à décider si, en adoptant cette partie de l'appareil, le point d'arrêt de la cheville n'a pas perdu un peu de la solidité qui lui est nécessaire.

Enfin d'après la quatrième modification, les tringles de communication des tourniquets avec les pedales ne sont plus, comme précédemment, exposés à se courber, et la facilité de mouvement qu'on était obligé de conserver en se servant de ressorts n'est plus nécessaire. M. Delacoux a disposé des leviers en équerre, en sorte que lorsqu'il arme une pedale toutes les notes d'un même ton montent d'un demi-ton, en conservant la tringle dans la position rectiligne.

La harpe de M. Delacoux, dans laquelle l'appareil de communication des pedales aux tourniquets, et la disposition des unes et des autres ont paru judicieux et bien combinés, a été approuvée par la Société d'Encouragement, dans sa séance du 16 Juin 1830 (1).

Rapport fait par M. Mallet, sur la traduction d'une brochure de M. Deeble, intitulée : *Description d'un caisson métallique pour la construction des jetées, ports, bassins, quais, docks, écluses de moulins, routes dans les marais, digues à la mer, fortifications, aqueducs, fondations, etc.*, ladite traduction faite sur le texte anglais, et présentée à la Société d'Encouragement par M. Gustave Heller.

---

(1) Le prix des nouvelles harpes est de 1400 à 1700 fr., selon la richesse des ornemens.

Digitized by Google

Le but important que s'est proposé M. Deeble, c'est d'utiliser dans la construction des édifices, et principalement de ceux qui ont le pied dans l'eau, le genre de maçonnerie qui se compose de petits matériaux agglutinés ensemble par des mortiers employés avec profusion.

Le moyen proposé par l'auteur, consiste dans la formation de caissons en fonte de fer de diverses figures ; ces caissons s'assemblent entre eux, au moyen de queues d'aronde pratiquées sur toutes les faces, excepté sur celles du parement, et on les remplit en maçonnerie après les avoir mis en place ; ils sont destinés à tenir lieu, dans les constructions en maçonnerie, de la pierre de taille qu'on y emploie ordinairement, et dont l'extraction, le transport, la préparation et la pose entraînent le plus souvent dans des dépenses considérables.

On conçoit que dans les localités où la pierre de taille est rare ou manque absolument, on est obligé d'y suppléer par l'emploi de petits matériaux qu'on peut se procurer partout à un prix très-modéré. Les caissons proposés par M. Deeble sont alors employés avec beaucoup d'avantage pour recevoir et lier ces matériaux et en former des masses solides, à l'abri des effets des tassemens et des déchiremens, ainsi que des ravages du tems.

M. Mallet, rapporteur, reconnaît qu'il y aura beaucoup de circonstance où les moyens proposés par M. Deeble trouveront des applications avantageuses dans nos travaux, principalement dans les pays où il n'existe point de pierre de taille, et que l'usage des caissons métalliques pourra devenir de plus en plus général, à mesure que nos forges prendront plus de développement et que le prix des fontes baissera.

Digitized by Google

Le Rapport de M. Mallet est accompagné de la description du caisson métallique de M. Deeble ; une planche contenant vingt-neuf figures indique toutes les formes d'ouvrages rectilignes, curvilignes et mixtilignes que l'on peut former avec les caissons. On y trouve aussi le dessin d'une élingue fort ingénieuse, composée par l'auteur, pour descendre les caissons sur le tas.

Lorsque vous aurez occasion, Messieurs, de lire avec attention la brochure de M. Deeble, vous reconnaîtrez que les caissons dont il propose l'emploi sont une imitation en miniature (1) des caissons en charpente dont on s'est servi en France pour les fondations des culées et des piles du pont de Saumur, du pont des Arts, du pont d'Austerlitz et du pont d'Iéna, à Paris, et particulièrement pour la construction du mur de quai du port de Rouen. (Voyez *la Description des Travaux hydrauliques de Louis-Alexandre De Cessart, Inspecteur général des Ponts et Chaussées.*) Mais vous reconnaîtrez en même-tems que M. Deeble a rendu un service éminent à la société, en faisant une application heureuse de ses caissons métalliques, aux détails de construction de travaux à la mer, et d'un grand nombre d'autres ouvrages très-importans.

---

(1) M. Deeble donne à ses caissons 7 pieds de longueur, 3 pieds de hauteur, et 2 à 5 de largeur. Les caissons en charpente employés à la construction du mur du quai de Rouen avaient 66 pieds de longueur, 16 pieds de largeur et 14 de hauteur ; mais il ne faut pas perdre de vue que les premiers sont destinés à remplacer la pierre de taille, tandis que les autres ont pour objet de fonder sous l'eau et sans épuisement, des masses considérables de maçonnerie.

Digitized by Google

Arts Chimiques.

Pompe à comprimer les gaz, exécutée d'après la théorie qui a obtenu en 1829, le prix de Mécanique fondé par M. de Montyon (*Mémoire présenté par M. Thilorier, à l'Académie des Sciences, pour le concours de* 1830.)

Dans *le même tems*, avec *une même dépense de force*, en agissant sur *un même volume d'air*, obtenir une pression *dix fois* et même *cent fois* plus considérable que dans la pompe à air la plus parfaite, tel est le perfectionnement que M. Thilorier a apporté aux instrumens employés jusqu'ici à la compression du gaz, à l'aide d'une pompe rotative à fusée.

Le Mémoire de M. Thilorier, accompagné de deux planches et des dessins de trois pompes propres à comprimer les gaz étant peu susceptible d'analyse, je ne puis que vous engager, Messieurs, à prendre connaissance de ce Mémoire dans le Bulletin N.° 315, où vous trouverez un Tableau comparatif de l'effet dynamique des diverses pompes et l'explication des figures représentant les trois systèmes de pompes à compression de gaz.

Arts Economiques.

Procédé pour étamer au bain d'étain, les toiles faites avec du fil de fer, par M. Allard.

L'auteur, sans indiquer l'usage de ces toiles, se borne à décrire les procédés qu'il propose pour les étamer et qui consistent en trois opérations successives, savoir: le décapage, l'étamage et le frappage.

Digitized by Google

Il convient de lire dans le Bulletin cette description, qui ne saurait être abrégée sans inconvénient.

Ouvrages nouveaux.

Calculateur des escomptes et des intérêts, par M. A. Deville, notaire à Tournon (Ardèche.)

M. Francœur, dans une courte Notice, décrit cet *instrument* ou *tableau*, fondé sur des règles d'une vérité incontestable, qui pourra être utile aux personnes qui ont fréquemment à calculer des intérêts, et qui d'ailleurs ne se sont point fait des règles générales à ce sujet.

Enfin, le Bulletin est terminé par un extrait des procès-verbaux des séances du Conseil d'administration de la Société d'Encouragement. Cet extrait est relatif aux séances du 8 et du 22 Septembre 1830.

En résumé, Messieurs, le Bulletin N.° 315 me paraît très-digne de votre attention, tant pour les sujets qu'il renferme, que par la manière savante et toujours lucide avec laquelle ils sont rapportés.

Digitized by Google

NOTE

SUR LA CLARIFICATION

DES EAUX DE MARES,

Par M. BOUTIGNY.

Messieurs,

Dans un Numéro du Bulletin de la Société d'Encouragement, M. F. Darcet a publié une Note sur les moyens que les Egyptiens emploient pour clarifier les eaux du Nil. Le premier de ces moyens consiste à remplir de cette eau de grands vases poreux à travers lesquels elle filtre. Un moyen à peu près semblable est employé dans d'autres lieux pour rafraîchir l'eau : tout le monde connaît l'usage des Alcarazas.

Le deuxième procédé consiste dans l'emploi des amandes pilées, avec lesquelles on frotte les parois intérieures des vases destinés à contenir l'eau. Les *saccas* ou porteurs d'eau, pendant cette opération, dont ils sont ordinairement chargés, font entendre un sifflement aigu, sans lequel, disent-ils, la clarification n'aurait pas lieu.

Vous le voyez, Messieurs, les amandes et la magie rendent les eaux du Nil potables ; comme ailleurs, dans une ville que je pourrais nommer, de petites pierres teintes du sang de je ne sais quel saint et un paratonnerre préservent la cathédrale des éclats de la foudre.

Digitized by Google

Pour revenir à la clarification par les amandes, je dirai que ce procédé offre peu d'avantages, car l'eau, après cette opération, reste toujours louche et contient une substance végétale qui doit lui donner assez promptement des qualités désagréables et peut-être nuisibles.

Maintenant je vais passer au procédé de M. Darcet; il est plus simple que celui que je viens de décrire. Le voici:

M. Darcet répand à la surface du liquide 0,50 grammes d'alun pulvérisé par litre d'eau, ou bien il attache un cristal de ce sel à un fil et le promène en tout sens dans les premières couches du liquide, jusqu'à ce qu'il aperçoive des flocons volumineux; alors il retire le cristal d'alun et laisse le tout en repos. Une heure après, le liquide est parfaitement clair.

Sur l'invitation de M. le Préfet, qui saisit toutes les occasions qui se présentent pour améliorer le sort de ses administrés, j'ai fait quelques essais sur le procédé de clarification que je viens de rapporter. Je vais, Messieurs, vous les faire connaître.

J'ai puisé une certaine quantité d'eau dans le bassin du Jardin des Plantes et dans une mare de la Madeleine: la première était assez claire et avait une couleur légèrement verdâtre; la seconde était louche et avait cette teinte jaune que l'eau de mare a toujours dans la saison des pluies. J'ai essayé ces eaux par l'hydrochlorate de Baryte et l'oxalate d'ammoniaque. Le premier de ces réactifs n'y a apporté aucun changement, le second y a fait naître un léger nuage; d'où je conclus qu'elles ne contenaient point de sulfates, et qu'il s'y trouvait des traces de sel calcaire. Après ces essais préliminaires, j'ai divisé chaque espèce d'eau dans deux vases; dans l'un j'ai ajouté de l'alun en poudre, dans l'autre

Digitized by Google

j'ai promené un cristal d'alun dans les premières couches du liquide, puis j'ai abandonné mes quatre flacons au repos. Au bout d'une heure l'eau qu'ils contenaient était claire, mais pourtant elle laissait encore quelque chose à désirer. Au bout de deux heures, elle était limpide.

Après cette opération, j'ai essayé de nouveau ces eaux avec les réactifs que j'ai indiqués plus haut. Je fus fâché, mais non surpris, de voir l'oxalate d'ammoniaque faire naître le même précipité qu'avant la clarification, et l'hydrochlorate de Baryte y occasionner un précipité blanc, lourd, insoluble dans l'acide nitrique. Ces deux réactions prouvaient que les eaux contenaient encore des sels calcaires et de plus un ou *plusieurs sulfates*. Cela devait être; car les sulfates de chaux, de potasse et d'ammoniaque sont solubles. Le premier se forme aux dépens de l'acide sulfurique de l'alun et du carbonate de chaux dissous ou suspendu dans l'eau; les deux autres servent de base à l'alun et sont indécomposables, du moins dans ce cas là.

Maintenant il reste à savoir si l'eau de mare, après avoir été clarifiée par le procédé de M. Darcet, est aussi salubre (1) qu'avant cette opération? Ce savant l'affirme positivement; mais je suis loin de partager son opinion. Voici sur quoi je fonde la mienne :

L'eau non clarifiée est en effet désagréable à l'œil et n'a rien d'attrayant pour les personnes qui sont habituées à boire de l'eau parfaitement limpide, mais au moins elle ne contient que des substances insolubles qui ne sont que peu ou

(1) Je ferai observer ici que l'eau qui contiendrait une certaine quantité de carbonate de chaux deviendrait impropre à la coction des légumes, par cela seul qu'elle aurait été clarifiée par le procédé de M. Darcet.

Digitized by Google

point absorbées, tandis que l'eau clarifiée par le procédé Darcet recèle toujours des sels solubles qui peuvent à la longue exercer une influence fâcheuse, soit sur les solides, soit sur les liquides; mais cette question n'est plus du domaine de la chimie, et elle ne pourrait être résolue d'une manière satisfaisante que par des physiologistes.

De tout ceci, il résulte pour moi, que le repos ou la filtration sont les meilleurs et les seuls moyens que l'on puisse et que l'on doive employer, quant à présent, pour la dépuration de l'eau (1).

Je ne terminerai point cette Notice, Messieurs, sans vous dire que c'est avec regret que je me trouve en opposition avec un savant aussi distingué, un philantrope aussi éclairé que M. Darcet; mais nous avons dû en agir ainsi, toute considération, selon nous, devant disparaître devant la manifestation de la vérité; car nous ne sommes point infaillibles. Mais si l'erreur dans certaines circonstances peut être un tort, elle n'est jamais une faute et mérite toujours l'indulgence, tandis que la mauvaise foi est un vice qui révolte tous les cœurs honnêtes.

---

(1) Peut-être qu'il ne serait pas impossible de fabriquer dans ce pays-ci des vases poreux, à bon marché, et propres à la filtration de l'eau.

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉDICALES.

Histoire de la cicatrisation des nerfs, par *M.* Fortin, *D.-M.-P.*

Après avoir envisagé quels étaient les moyens que l'on avait attribués à la nature pour réparer les solutions de continuité dans le système nerveux, nous croyons utile de faire connaître les faits sur lesquels on s'est appuyé de part et d'autre, enfin de donner l'histoire de la cicatrisation des nerfs.

Deux opinions contradictoires comptent également de nombreux défenseurs ; cependant la vérité ne saura être des deux côtés à la fois. La nature ne saurait se contredire ; invariable, toujours la même, le caprice ne peut remplacer ses lois.

Les uns, avec Fontana, Meyer, Reil, Haighton, Cruikshank, pensent que dans la cicatrice des nerfs il y a régénération de tissu, reproduction de la pulpe nerveuse.

Les autres, avec Hippocrate, Galien, MM. Magendie, Delpech et la plupart des pathologistes nient cette reproduction de tissu, et ne regardent la cicatrisation des nerfs que comme l'accomplissement d'une loi de l'organisation. Selon ces derniers, la cicatrisation remédierait aux solutions de continuité par un tissu, le même dans tous les organes.

Fontana a fait de nombreuses recherches pour savoir si

Digitized by Google

un nerf, après avoir été divisé, peut recouvrer ses fonctions.

Ses premières expériences sur le nerf scyatique, le portèrent à penser que rarement ce nerf se cicatrise, et partant point de rétablissement de fonctions. Dans un voyage qu'il fit à Londres, en 1778, il vit dans le cabinet de G. Hunter un nerf pneumo-gastrique, dont Cruikshank avait enlevé environ un pouce qui s'était reproduit. Il se livra donc à de nouvelles expériences; il les pratiqua sur le nerf pneumo-gastrique de lapins. « C'est une vérité de fait, dit-il, que » les nerfs de la huitième paire se réunissent, non-seulement quand ils ont été divisés par une section, mais » encore lorsqu'on en a enlevé une portion de plusieurs » lignes de longueur. Dans le premier cas, il y a une vraie » réunion de parties, une vraie continuité de substance, en » un mot une non interruption des cylindres nerveux primitifs » et des tuniques externes qui les entourent. Dans le deuxième » cas, le nerf s'est reproduit, c'est-à-dire, la substance » nerveuse s'est augmentée dans les deux extrémités à l'effet » de former un tout homogène continu et uniforme (1). »

Sans doute les nerfs divisés se cicatrisent et les nerfs scyatiques ne font point exception à la loi. Si Fontana a rarement observé cette cicatrisation dans ce dernier nerf, c'est qu'il n'attendait pas qu'un laps de tems assez long fût écoulé après qu'il en avait pratiqué la section En effet, les premières recherches qu'il fit sur leurs cicatrices, eurent lieu dans les vingt premiers jours qui suivirent l'opération, et rarement à cette époque, la cicatrice est bien solide.

(1) J. Descot, Thèse inaug., p. 63.

Digitized by Google

Mais c'est toujours comme nous l'avons démontré, par une lymphe coagulable, une matière organisante, que la cicatrisation du système nerveux a lieu, et non par une réunion immédiate (1). Quant au deuxième cas, comment Fontana s'est-il assuré du mode de génération qu'il nous explique, disons mieux, qu'il a imaginé ? Comment a-t-il pu suivre la pulpe nerveuse, se frayant une route par une force inconnue à travers la cicatrice ? Observons encore que c'est sur des lapins que Fontana a fait ses dernières expérimentations, et que, supposé même que le mode tout hypothétique de cicatrisation admis par lui fut vrai, il lui eût été impossible de le voir, de s'en convaincre Car de quelle ténuité n'est pas le nerf de la huitième paire chez un lapin ? Qui pourra distinguer dans un semblable filet, dans un tronc si tenu, la pulpe nerveuse ? Je pense donc qu'il a été impossible à Fontana de s'assurer de ce qu'il avance, et que les renflemens des deux extrémités des nerfs ont été pris par cet habile expérimentateur pour de la pulpe nerveuse. « La » substance nerveuse, dit-il, s'est augmentée dans les deux » extrémités à l'effet de former un tout homogène. » Or, c'est-là que se forment les renflemens décrits par Arnemann, Reil, etc.; et lorsqu'un certain tems s'est écoulé après la section, ces renflemens inexplicables dans leur formation sont très-évidens. Aujourd'hui, il est démontré pour tous les anatomistes, qu'ils sont formés par un tissu fibro-cellulaire où il est impossible de reconnaître la substance propre des nerfs.

Quant aux expériences de Cruikshank, une seule, si elle

(1) Voir notre premier Mémoire inséré dans le Bulletin d'Octobre 1830.

Digitized by Google

était à l'abri de tout reproche, nous paraîtrait de quelque importance. Je la transcris telle qu'elle est rapportée par M. Descot (1) : « On a répété sur un autre chien la section » du pneumo-gastrique, et trois semaines après on a pra- » tiqué une excision au nerf du côté opposé ; l'animal » maigrit un peu, mais enfin survécut ; on le tua au bout » de quarante jours : tous les viscères étaient sains ; les » nerfs étaient réunis. Du côté où ils avaient été seulement » divisés, ils formaient une tumeur que l'auteur compare à » celle du cal ; et du côté excisé, la réunion était plus » mince que le tronc primitif, dont elle n'avait pas non plus » la texture fibreuse. »

Il est remarquable que du côté divisé le nerf présente un renflement, tandis que de l'autre il n'offre pas même le volume ordinaire. N'était-il pas nécessaire d'entrer dans de plus grands détails sur la réunion de ces nerfs, de les décrire avec plus de soin, d'exactitude. Qui peut, dans cette expérience, nous assurer, nous persuader, nous convaincre que le nerf désigné ait réellement subi une solution de continuité ? Où en est la preuve dans la description donnée? Est-ce le moindre volume, ou bien le défaut de renflement, ou la texture fibreuse qui n'est pas la même que celle du tronc lui-même ? Je ne le pense pas. Ne peut-on pas appliquer à cette expérience ce que M. Magendie dit de celle de Haighton, dans le compte qu'il rend des expériences de Broughton.

« Broughton, dit-il, commence son Mémoire par un » historique généralement bien fait..... Cependant nous » sommes surpris qu'il n'ait élevé aucun doute sur les ex-

(1) Thèse inaugurale, page 65.

Digitized by Google

» périences de son compatriote Haighton, qui assure avoir » vu des animaux survivre à la section des deux nerfs de la » huitième paire, et qui explique le fait par la régénération » des nerfs. .. Je puis assurer à M. Broghton, que j'ai » nombre de fois tenté cette expérience, et que les animaux » sont toujours morts le cinquième jour au plus tard (1). » Peut-être un des nerfs aura échappé à la section, comme » je l'ai vu nombre de fois arriver à des personnes fort » adroites et accoutumées à ce genre de recherches (2). »

M. Magendie, qui n'a jamais vu le rétablissement des fonctions, même après quatre mois, dit encore en parlant de l'expérience de Shaw, que nous avons déjà citée (3) : « Cette différence dans les deux résultats porte à croire que » dans la première opération (celle de Shaw) la section » des nerfs n'a pas été complète (4) ». Rappelons-nous d'ailleurs ce que dit M. Rochoux, en parlant des lésions graves de la moëlle épinière, et même de la section des nerfs sans paralysie : « De pareils faits sont tellement opposés à » d'observation journalière... qu'il est bien plus raisonnable » de croire qu'ils ont été mal vus, que d'admettre dans » l'organisation une aberration à l'appui de laquelle ils » pourraient seuls être invoqués. » (5) » Dans les choses na-

(1) Les chevaux et lapins sur lesquels expérimenta M. Broughton, périrent aussi dans un délai fort court.

(2) Journal de Physiologie expérimentale, Janvier 1821, page 181.

(3) Recueil de la Société, 1830, page 111.

(4) Journal de Physiologie expérimentale, premier numéro, 1822, page 88.

(5) Nouveau Diction. de Médecine, XXI volume, tome 16, page 161.

Digitized by Google

» turelles, comme le dit Gall, les autorités n'ont de poids » que quand elles ne sont contredites par aucun fait (1). »

Or, quels résultats comptèrent un plus grand nombre de faits contradictoires que les expériences de Cruikshank, Haighton et M. Descot, expériences qui, fussent-elles bien prouvées, à l'abri de tout reproche, ne pourraient être regardées que comme d'heureuses exceptions à la loi générale. Sans doute il faudrait en tenir compte, les noter avec soin; mais douter serait encore d'un homme sage, d'un vrai philosophe; car « la nature ne se contredit pas, » nous seuls ne savons pas l'étudier dans ses secrets ca» chés (2). »

Mais continuons à citer les faits qui ont été rapportés en faveur du rétablissement des fonctions dans le système nerveux après leur solution de continuité (3). « Dans une » dernière expérience de Haighton, les deux sections des » nerfs trisplanchniques furent pratiquées à six semaines » l'une de l'autre. L'animal éprouva après la deuxième un » dérangement de santé moins grand que dans les autres » expériences; il y eut cependant des symptômes d'indi» gestion pendant plusieurs mois.

» La voix, qui avait été perdue après la section du » deuxième nerf, comme il arrive ordinairement, était, » ainsi que la santé générale, parfaitement rétablie après » six mois. On aurait pu croire que dans cette circonstance, » les fonctions étaient remplies par quelqu'autre rameau

(1) Anatomie et Physiologie du cerveau, Gall et Spurzheim, tome 1, page 37.

(2) Physiologie du système nerveux, Georget, t. I, p. 4.

(3) Thèse inaugurale de M. Descot.

Digitized by Google

» nerveux qui se serait successivement dilaté, ou bien par » des anastomoses. Pour répondre à cette objection, on » coupa de nouveau, au bout de dix-neuf mois, les nerfs » des deux côtés à la fois, et l'animal mourut le deuxième » jour. ».

Il n'est donné aucun détail d'anatomie pathologique des nerfs divisés (1). M. Descot pratique lui-même la section des nerfs pneumo-gastriques.

Sur un chien, il divise, du côté gauche, le pneumo-gastrique et le trisplanchnique réunis le 27 Mai; et le 18 Juin suivant, il fait la même opération du côté droit. Après la première section, l'animal se porta bien; après la deuxième, il fut pris de vomissemens, de gêne dans la respiration, qui continuèrent jusqu'au 13 Juillet, où il mourut.

Autopsie. « L'une et l'autre plaies du cou sont réunies, » seulement il existe encore un peu de suppuration à l'en- » droit d'un point de suture. Le nerf pneumo-gastrique » gauche mis à découvert, on voit que la section a été faite » très-bas..., deux pouces à peu près au-dessous du nerf » laryngé supérieur et que le nerf pneumo-gastrique est » très-adhérent aux parties voisines, dans son extrémité » supérieure, qui est très-injectée et qui est beaucoup plus » volumineuse que l'inférieure, qui paraît avoir conservé » son volume naturel, semble être d'un blanc grisâtre, et » paraît à peine injectée. Le bout supérieur de ce nerf pré- » sente à son extrémité un renflement ganglifome très- » marqué, applati en arrière, convexe en avant; le bout

(1) Thèse inaugurale, page 85.

Digitized by Google

» inférieur paraît confondu avec une petite masse homogène, » raboteuse, dont la limite est le renflement du bout su- » périeur, limite marquée par un rétrécissement bien ma- » nifeste, laquelle n'est pas exactement circulaire. »

La description que donne M. Descot de la cicatrice du pneumo-gastrique droit est absolument la même que celle que nous venons de rapporter.

Dans une autre expérience, M. Descot fit la section du pneumo-gastrique et trisplanchnique réunis du côté gauche; le 18 Juin, et le 22 Juillet il pratiqua la section des mêmes nerfs du côté opposé. L'animal qui se porta bien jusqu'au 19 Août, fut pris tout à coup de dyspnée, et mourut le 21 Août.

(1) « A l'autopsie on n'aperçoit pas, dit M. Descot, de » trace de la cicatrice du côté gauche; la réunion des deux » bouts paraît complète; le renflement qui existe à la partie » moyenne du nerf, indique seul l'endroit de la section. La » totalité du nerf est très-adhérente aux parties voisines, et » l'injection des vaisseaux paraît plus marquée à l'endroit » présumé de la section que dans le reste de la continuité » du nerf, qui est d'une blancheur remarquable. La macé- » ration dans l'eau, prolongée pendant vingt-quatre heures, » nous a permis de reconnaître un petit renflement inférieur » séparé de l'autre par une légère dépression. »

Pour la description anatomique du nerf opposé, elle est en tout semblable à celle que nous avons rapportée plus haut.

Le chien soumis à ces dernières expériences avait aussi un épanchement dans la poitrine.

---

(1) Thèse inaugurale de M. Descot, page 89.

Digitized by Google

Ainsi, un de ces animaux a survécu à l'opération vingt-quatre jours, et l'autre vingt-neuf. Ces faits parlent-ils bien haut en faveur de l'opinion que défend M. Descot? Peuvent-ils, le moins du monde, faire croire à la régénération du tissu, de la pulpe nerveuse dans la cicatrice? Ces animaux n'auraient-ils pas dû poursuivre une plus longue carrière? Plus ils s'éloignaient de l'époque de l'opération, plus n'auraient-ils pas dû être à l'abri des accidens funestes qu'elle entraîne après elle?

Ces dernières expériences, que nous venons de rapporter, ne diffèrent de celles de MM. Magendie, Broughton, etc., que dans la durée de la vie après la section du dernier nerf pneumo-gastrique.

Or, il y a loin de là à une preuve évidente, palpable de la reproduction de la pulpe nerveuse dans la cicatrice.

Examinons maintenant quels sont les faits qui combattent la réapparition des fonctions dans le système nerveux après sa solution de continuité.

Hippocrate a écrit: « Ubi dissectum fuerit os, aut cartilago, aut nervus, aut genæ pars tennis, aut præputium, » neque augetur, neque coalescit. (1) Quodcumque os, aut » cartilago, aut nervus in corpore dissectus fuerit neque » augetur neque coalescit (2). » Ces deux aphorismes, pris à la lettre, sont faux; mais ils me semblent marquer évidemment que le vieillard de Cos avait observé des lésions de continuité qui entraînaient après elles la perte irréparable du mouvement et de la sensibilité; certaines fractures n'ayant pu se cicatriser.

(1) Aphorisme 4, sect. VI, aph. 19.

(2) *Idem*, sect. VII, aph. 28.

Digitized by Google

Voici ce que dit Galien, en parlant de certaines affections nerveuses : « Quin et nervo inflammato, non pauci » spasmo correpti sunt, et mente alienati quorum quidam » sic affecti, cum sapientiorem medicum nacti essent » qui nervum illis abscinderet, statim spasmo et mentis » alienatione liberati sunt, sed posteà musculum in quem » nervus insertus erat insensibilem atque inutilem ad motum » habuerunt (1). »

En parlant de la section des nerfs, M. Olivier, d'Angers, dit : « Je ferai remarquer à ce sujet, qu'on doit hésiter » long-tems...., parce qu'il peut arriver, ainsi que le fait » observer M. Ch. Bell, que l'on fasse succéder à la dou- » leur une paralysie partielle (2).

» Ce que l'on croirait à peine, s'écrie M. Ch. Bell, » c'est qu'aujourd'hui il existe encore des chirurgiens qui » ne balanceraient pas à faire la section de la portion dure » de la septième paire, sans penser à la difformité affreuse » qui en serait le résultat (3). » Evidemment à cause de la paralysie qui en serait la suite.

« La paralysie qui résulte de la section d'un nerf, dit » M. Marjolin, est au-dessus des sources de l'art (4). »

« Après la guérison des plaies du penis, dit ce même » Professeur, il arrive souvent que l'érection est incom- » plète du côté qui a été blessé, de sorte que le penis prend » une direction plus ou moins irrégulière (5).

---

(1) Gallien, extr. du Dict. des Sc. Méd. t. 35, p. 549.
(2) Nouv. Dict. de Méd. en 21 vol., t. 15, p. 104.
(3) Gazette Médicale, 1830, p. 54.
(4) Nouv. Dict. de Méd., t. 17, p. 16.
(5) *Idem*, t. 17, page 113.

Digitized by Google

» Dans plusieurs cas, dit-il encore, où des portions de » l'éminence thenard ont été entièrement enlevées, et qui » réappliquées ont guéri, un phénomène à noter, est » que la partie ainsi recolée perd quelquefois sa sensi- » bilité (1).

» La section d'un tronc nerveux, selon M. Rochoux, » condamne à une immobilité irrémédiable les muscles aux- » quels ils se distribue.... Il ne devient jamais apte à » commander les phénomènes qui distinguent la vie de re- » lation (2). »

M. Delpech professe la même opinion : « La section » d'un nerf entraîne la paralysie de l'organe ou du » membre auquel il se distribue. L'observation apprend » que lorsqu'il s'agit d'un tronc ou d'une branche princi- » pale de nerf, la paralysie qui résulte de la section est » incurable, et l'expérience a fait connaître que la réunion » ne se faisait que par le moyen d'une substance fibreuse » totalement étrangère à la structure nerveuse, et inca- » pable de remplir les fonctions auxquelles ces organes sont » destinés (3). »

« Dans la piqûre des nerfs, le seul parti à prendre, est » leur section complète ; le parti est violent, quand il s'agit » du nerf principal d'un membre, car la section entraîne » inévitablement la paralysie : mais il ne faut pas manquer » de faire un prognostic convenable (4). »

Les nerfs, dit encore M. Delpech, sont exposés à être

(1) Nouveau Dict. de Méd., t. 17, page 7.
(2) *Id.*, tome 16, page 163.
(3) Maladies réputées chirurgicales, t. I, p. 116.
(4) *Id.*, tome I, page 189.

Digitized by Google

rompus à l'occasion des luxations et des fractures. Cet accident est souvent arrivé à l'occasion de la luxation de l'humérus en bas, à la suite de laquelle on a vu la paralysie du dettoïde par l'effet de la rupture du nerf que ce muscle reçoit ; des accidens de ce genre, produisent le même effet que la section des nerfs, la paralysie incurable des organes auxquels se distribue le nerf rompu (1).

« M. Magendie rapporte que quatre mois après la section » du nerf respirateur facial, les effets étaient aussi prononcés » que le lendemain de l'opération (2).

« J'ai chez moi maintenant, dit cet habile experimenta- » teur, un chien sur lequel j'ai pratiqué cette double » section des nerfs faciaux respirateurs, il y a plus de six » semaines, et les effets sont encore à peu près ce qu'ils » étaient le jour même de l'expérience (3). »

« La paralysie, (Richerand, Nosographie organique) » suite de la section d'un nerf, de sa compression, ou de » sa ligature est incurable lorsque ce nerf est le seul qui se » distribue aux muscles paralysés (4). »

M. Boyer professe la même opinion que Delpech ; il reconnaît que « la paralysie qui résulte de la section des nerfs ne se rétablit jamais (5). »

Arnemann qui s'est livré à de nombreuses expériences sur la cicatrice des nerfs, a aussi constamment nié la reproduction de la pulpe nerveuse (6).

---

(1) Maladies réputées chirurgicales, tome I, page 189.
(2) Voir le 1.er numéro du Journal de Phys. exp. 1822, p. 88.
(3) Journal de Phys. exp. premier numéro, 1822, p. 85.
(4) Nos. Org., tome 2, p. 412.
(5) Malad. chirurg., tome I, page 311.
(6) Voir la thèse de M. Descot.

Digitized by Google

Mouro ayant pratiqué à un grand nombre de grenouilles la section des nerfs scyatiques, a gardé ces animaux pendant un an et plus, et jamais il n'a vu le rétablissement des fonctions dans les muscles qui en avaient été privés, bien que les nerfs fussent parfaitement cicatrisés (1).

M. Cruveilher m'a aussi assuré que dans les recherches qu'il avait faites sur la cicatrisation du système nerveux, jamais il n'avait vu le rétablissement des fonctions. Toutes les fois que ce Professeur a pratiqué la section des deux nerfs pneumo-gastriques, constamment les chiens soumis à ces expériences sont morts peu de tems après la deuxième section. Cependant, M. Curveilher a souvent laissé un intervalle de plus de six semaines entre les deux opérations.

Nous sommes loin sans doute d'avoir épuisé tout ce qui a été dit sur la cicatrisation du système nerveux ; mais nous pensons avoir atteint le but que nous proposions, savoir: que la question du rétablissement des fonctions dans le système nerveux après sa solution de continuité, était loin d'être résolue.

Cependant, nous n'abandonnerons pas ce sujet sans indiquer les faits que nous n'avons pas cités et qui sont à notre connaissance :

Revue Médicale, Mars 1824, p. 410.
Thèse inaug. de Lozes, l'an XII, p. 14.
Rostan, Hyg., t. 2, p. 238.
Journ. univ des Sc. Méd., t. 18, p. 113.
Dict. des Sc. Méd., t. 35, p. 484.
Id. page 521.
Id. page 525.

(1) Thèse de M. J. Descot.

Digitized by Google

Nouvelle Biblioth. Méd., p. 34.
Thèse inaug. de Barbarin, année 1817, p. 20.
Thèse inaug. de Reverdet, année 1807, p. 31 et 63.
Thèse inaug. de Nolin, année 1818, p. 9 et 13.
Phys. du Syst. nerv. Georget, t. 1.er, p. 154 et 162.
Journ. prat. de Méd. Vét. par M. Dupuis, 1828, N.° 2, page 60.
Ribes, Anat. path., t. 1.er, p. 15.
Journal prat. de Médecine Vétérinaire, par M. Dupuis, 1830, N.° 10, page 387.

Hydrocéphalie, absence presque complète de la substance cérébrale, par M. Fontin., *D.-M.-P.*

Le 15 Mars 1830, je fus consulté pour la fille B....., alors âgée de quatre mois; elle était forte, d'un embonpoint remarquable; elle avait un appétit vorace, et ne voulait prendre que le sein de sa mère.

Toute sa peau était bleuâtre et presque froide.

Ses jambes, aussitôt qu'elles étaient libres, se croisaient l'une sur l'autre.

Les pouces étaient fortement fléchis sur la paume des mains.

Les doigts des pieds n'offraient rien de semblable.

L'enfant pouvait crier, tirer la langue hors la cavité buccale, mouvoir ses membres, en un mot exécuter tous les mouvemens que font les enfans de quatre mois.

La tête était fortement renversée en arrière.

Digitized by Google

Les yeux étaient saillans, dans une agitation continuelle et sensibles à la lumière ; il n'y avait point strabisme.

La face était large, en harmonie avec le développement du crâne.

Un fil conduit de la bosse frontale à la bosse occipitale, et ramené au point de départ, avait une longueur de quinze pouces trois lignes.

A la fontenelle antérieure, on sentait une fluctuation bien manifeste dans l'étendue de six lignes environ en tous sens.

Les os s'étant joints dans le reste du crâne, la fluctuation ne pouvait exister ailleurs.

Plaçant l'enfant dans une chambre obscure, si on laissait tomber un rayon solaire sur sa tête (vers la partie postérieuse de la bosse pariétale) on voyait dans la direction du rayon solaire une transparence évidente.

L'hydrocéphalie était donc certaine, et l'opération fut proposée aux parens de l'enfant. Ils la refusèrent. Toutefois ils en appelèrent aux lumières de mon confrère, M. Bougarel, et il fut décidé que l'opération ne serait pas tentée.

Elle fut proposée,

1.° Parce que l'épanchement paraissait être évidemment dans la cavité de l'arachnoïde ;

2.° Parce que rien ne pouvait faire soupçonner un état aussi imparfait du cerveau que celui que nous révéla la nécropie ;

3.° Parce que l'embonpoint de la malade était grand et sa santé florissante ;

4.° Parce qu'il suffisait d'une simple ponction aux parois du crâne pour donner issue au liquide ;

Digitized by Google

5.° Parce que si l'on ne recourait à l'opération, la mort était certaine.

Mais jamais elle n'avait été couronnée de succès, et cette considération empêcha de la pratiquer. L'enfant qui fait le sujet de cette observation n'eût pas été plus heureuse que tant d'autres.

On se contenta de donner à la fille B..... . de légers purgatifs et de lui appliquer deux petits vésicatoires derrière les oreilles. Nonobstant ces moyens, la maladie fit des progrès rapides. Les yeux devinrent saillans de plus en plus et furent presqu'entièrement chassés des orbites. La transparence du crâne fut aussi toujours en augmentant, et dans les derniers tems de la vie de la fille B.... cette cavité ne semblait contenir que de l'eau; seulement on observait sur la ligne mediane une bande opaque qui partait de la bosse nasale et se terminait vers la bosse occipitale.

La dentition n'a rien offert de remarquable : six dents incives etaient percées lorsque mourut la fillle B...., le 23 Novembre 1830.

Quelque tems avant la mort, l'embonpoint diminua d'une manière très-sensible.

Aussitôt que l'enfant eut cessé de respirer, il se manifesta à la fontanelle antérieure une dépression due à l'absorption des liquides contenus dans la cavité encéphalique.

La tête avait alors environ vingt pouces et demi de circonférence.

En présence de mon confrère, M. Ledesert, j'ai procédé à la recherche des lésions du cerveau Après avoir largement ouvert le crâne, en renversant sur eux-memes les os pariétaux, nous avons successivement examiné les membranes

Digitized by Google

du cerveau, et le cerveau lui-même. D'abord, le cuir chevelu était plus mince que dans l'état ordinaire ; les os du crâne étaient aussi un peu et pouvaient être assez facilement divisés par le bistouri.

La dure-mère était dans son état normal. Les sinus de cette membrane étaient libres, contenaient un sang noir et liquide. Nulle part nous n'avons trouvé d'obstacle à la libre circulation des fluides.

L'arachnoïde tapissait la dure-mère et la portion de cerveau existante.

La pie-mère était manifeste sur la convexité du cerveau. Nous n'avons point constaté ailleurs sa présence. Il n'y avait point de plexus choroïdes.

Le cerveau était réduit à deux bandes accolées à la grande faux de la dure-mère, d'une largeur telle qu'elles recouvraient les nerfs olfactifs et qu'une ligne et demie en dehors de ces nerfs, la substance cérébrale cessait tout-à-coup, par une véritable coupe perpendiculaire, de manière que les surfaces supérieure et inférieure du cerveau étaient d'une égale étendue. Ces deux bandes formaient les lobes antérieurs et moyens du cerveau. Les lobes postérieurs offraient en sus cette partie de l'encéphale qui appuie sur le repli de la dure-mère qui sépare le cerveau du cervelet. D'ailleurs, cette partie n'occupait pas entièrement la fosse occipitale supérieure.

Les deux bandes médullaires dont nous venons de parler, communiquaient entre elles par le corps calleux ; mais il n'y avait ni *septum lucidum*, ni voûte à trois piliers.

Le cerveau était réduit à ce que nous venons de décrire. Entre le corps calleux et le plancher du crâne il y avait une

Digitized by Google

distance de deux pouces et demi. Cet espace était rempli par un liquide clair, transparent, et d'une saveur légèrement saline. Il y en avait près de trois pintes, et il se trouvait en contact avec une grande partie des os frontal, sphénoïde, pariétaux, temporaux et occipital.

Le cervelet était intact et ses ventricules n'avaient aucune communication avec l'eau contenue dans le crâne.

Les nerfs existaient tous, et n'ont offert aucune anomalie dans leur origine.

Le pont de varole était dans son état normal; seulement les deux prolongemens qui partent des tubercules postérieurs et qui forment la partie postérieure de l'aqueduc de sylvius étaient très-éloignés l'un de l'autre.

Toute la masse encéphalique avait sa consistance ordinaire.

Nous n'avons pu constater l'état des viscères de l'abdomen et du thorax, à cause du refus des parens.

La plupart des pathologistes qui ont écrit sur l'hydrocéphalie, ont signalé comme symptôme de cette affection, une maigreur extrême; et l'enfant soumis à notre observation était remarquable par son embonpoint et sa force.

Ils ont encore parlé du strabisme, comme signe constant dans cette maladie, et dans le cas que je viens de citer il n'existait pas. Mais ils n'ont pas apprécié toute l'importance de la transparence du crâne et de la fluctuation. En effet, la transparence, après quelques mois d'existence de l'hydrocéphalie, n'avait lieu pour eux qu'à cause de l'extrême amincissement des parois du crâne et du cerveau lui-même, la fluctuation ne devenait sensible que lorsqu'il se trouvait une très-grande distance entre les os du crâne. Il n'y avait rien de

Digitized by Google

semblable dans l'observation que je viens de rapporter, et cependant ces deux signes étaient évidens, et c'est au défaut du cerveau qu'ils étaient dûs. M. Breschet a souvent eu occasion de disséquer des cerveaux aussi imparfaits que celui que nous avons observé, mais ce qu'il n'a pas vu, c'est la vie durer près d'un an.

Peut-être, dira-t-on, le cerveau s'est détruit à la longue, et au début de la maladie, il était plus parfait que vous ne l'avez trouvé à la nécropsie; et la preuve, c'est que la transparence du crâne a été successivement croissante Cet argument tombe de lui-même, lorsque l'on remarque que le cerveau n'a présenté aucune érosion, aucun ramollissement, que partout il était recouvert par l'arachnoïde. La transparence du crâne était due à l'amincissement des os et des tégumens.

Du reste, la fille B..... n'a donné aucun signe d'intelligence pendant le cours de sa vie; elle a paru ne pas voir, ne pas entendre. Lorsqu'on venait à la pincer fortement, on lui arrachait des cris.

Toute la surface du crâne était lisse et unie, on n'y remarquait aucune éminence ou saillie.

Il est fâcheux, pour la physiologie de l'entendement humain, que cet enfant n'ait pas parcouru une plus longue carrière.

Telle est, Messieurs, l'observation dont je vous avais promis les détails dans la précédente séance.

Digitized by Google

Observation de Mole Hydatique et accidens singuliers déterminés par sa présence, par M. Henry (de St.-Arnoult), *D.M. à Paris.*

Les observations de moles hydatiques ou vésiculeuses ne sont pas rares, Aétius (1), Ruysch (2), Vallisniéri (3), Haller (4), Morgagni (5), etc., en ont rapporté de nombreux exemples ; il n'est pas un traité d'accouchemens qui n'en parle, et l'observation ci-dessous est moins curieuse par sa cause que par les effets sympathiques qu'elle a produits.

Madame L....., âgée de 19 ans, tempérament lymphatique et nerveux, régulièrement menstruée, ayant depuis l'âge de 16 ans été plusieurs fois atteinte d'inflammations intestinales et péritonéales, fut mariée en Février 1830 ; elle jouissait alors, depuis dix-huit mois, d'une santé parfaite, dont son nouvel état ne changea aucunement le cours : les règles parurent à leur époque, attendue le 22 Mars, durèrent deux jours, manquèrent le 22 Avril ; et, à partir de ce moment, cette dame éprouva tous les indices d'une grossesse commençante, tels que nausées, dégoûts, vomissemens, turgescence des seins et mamelons, etc.

Le 9 Mai, à la suite d'une promenade faite à une lieue de Paris, elle fut obligée, faute de voiture, de revenir à pied, par une pluie battante ; rentra chez elle très-fatiguée,

---

(1) Medic. tetrabibl. 4, Serm. 4, c. 79.
(2) Thes. anat. 6.
(3) Opere, tome 2.
(4) Opusc Path. Obs. 40.
(5) De sedib., etc. Epist. 48, N.° 13, 14, 15.

Digitized by Google

mouillée jusqu'à la peau, et fut prise dans la nuit d'un violent accès de fièvre.

Mandé le lendemain, je lui trouvai de l'agitation, le pouls petit et fébrile ; elle éprouvait des douleurs lombaires et abdominales, les seins étaient affaissés et un léger suintement sanguinolent avait lieu par la vulve.

Je prescrivis le repos, le décubitus horizontal, des boissons délayantes, la diète, et promenai quelques ventouses sèches sous les seins. Le lit fut gardé pendant douze jours; et le treizième, tous les symptômes d'avortement ayant disparus, la malade voulut, à sa première sortie, faire une très-petite promenade, y fut prise d'une syncope, et regagna non sans beaucoup de peine son domicile.

Je la trouvai, le 24 Mai, atteinte des mêmes accidens que ci-dessus, et ne crus pas devoir prescrire d'autres moyens que ceux qui avaient été précédemment employés. Ils eurent le même résultat, et madame L..... paraissait entièrement rétablie, aux dégoûts et nausées près. Quand je fus rappelé, le 5 Juin dans la nuit, je la trouvai très-souffrante, atteinte d'assez vives douleurs abdominales, et éprouvant de fréquentes nausées ; le pouls, petit et serré, vibrait 120 fois par minute; la langue était sèche, peu rouge, la soif assez vive. Je prescrivis une boisson émulsionnée, un cataplasme sur l'abdomen, un lavement émollient et le repos. Cette seconde rechute était attribuée, par le mari, à un coït immodéré qui aurait eu lieu le matin dudit jour.

Le 6, même état, rougeur prononcée des bords et de la pointe de la la langue, soif ardente, nausées continuelles. Vingt sangsues à l'épigastre.

Le 7, soif vive, 125 pulsations, nausées et par fois vo-

Digitized by Google

missemens, langue rose et humide, constipation. Eau gommée bue froide, cataplasmes abdominaux, lavemens huileux.

Le 8, l'état fébrile est le même, vomissemens plus fréquens, nausées presque continuelles, suintement sanguinolent vaginal, qui devint plus considérable dans l'après-midi, où des caillots assez gros furent expulsés et suivis d'une légère perte; le seul de ces caillots qui put m'être représenté, contenait une petite portion charnue, que je crus appartenir à l'enveloppe de l'œuf et être un débris de la membrane caduque. On m'assura qu'une semblable production, mais beaucoup plus grosse, avait été rendue avec l'un des premiers caillots, et la malade croyant n'être qu'à deux mois de gestation, je pensai l'embryon expulsé.

Le 9, les vomissemens continuent, toute boisson est rejettée; même état fébrile, lipothymies, tension et douleur de la région hypogastrique, continuation modérée de l'écoulement sanguin. En vain l'on prescrit des boissons glacées par cuillerées, la glace elle-même, donnée intérieurement par petits morceaux et appliquée extérieurement sur l'épigastre, l'eau de Seltz avec la magnésie, le soda waler, la potion dite de Rivière, et enfin l'eau d'Enghien, donnée à la dose d'une goutte trois fois le jour, dans une cuillerée à café d'eau sucrée, (moyen homéopatique que j'avais vu proposer par MM. Dupuytren et Biett dans un cas à peu près semblable, où toute espèce de médication ayant échoué, celui-ci réussit) tout fut infructueux.

Le 10, même état, urines rares; je touche la malade pour m'assurer jusqu'à quel point l'utérus ou la vessie pouvaient participer à l'état inflammatoire de l'estomac. Je trouve la vessie vide, le col de la matrice gonflé et très-

Digitized by Google

douloureux, son orifice légèrement entr'ouvert, et l'ensemble de l'organe développé et très-sensible.

Injections sédatives, bains généraux, cataplasmes vaginaux et abdominaux, lavemens émolliens.

Le bain amena du calme, et pendant la durée qui ne fut pas moindre de quatre heures, la malade eut peu de nausées, pas de vomissemens, et le lavement procura l'expulsion de beaucoup de matières sèches et moulées; à la sortie du bain, sommeil paisible de trois heures; nouveau bain le soir, nuit mauvaise, retour fréquent des vomissemens et des nausées.

Le 11 matin, bain et prescription de la veille: nausées continuelles, lipothymies, syncopes, pouls petit, 130 pulsations, ventre toujours tuméfié, continuation de l'écoulement sanguin. Je propose l'application d'un petit vésicatoire sur l'épigastre, et de recouvrir sa surface dénudée avec un ou deux tiers de grain de morphine. Les parens, tout en y consentant, désirèrent avoir l'opinion d'un consultant, et le Professeur Marjolin fut appelé vers midi.

A l'arrivée de cet habile praticien, les symptômes ne sont point amendés, le ventre est toujours douloureux et tendu, l'utérus forme une tumeur sphérique développée au-dessus du pubis, son col est toujours tuméfié, douloureux et allongé, l'écoulement sanguin continue, une sonde introduite dans la vessie donne issue à quelques gouttes d'urine; la soif est moins vive, le pouls plus développé qu'hier.

M. Marjolin, après un examen attentif de la malade, croit, à l'aide de circonstances commémoratives, pouvoir soupçonner une inflammation profonde de l'estomac, compliquée de métrite, et nous convenons :

Digitized by Google

1.° De continuer la médication suivie jusqu'alors ; 2.° de recourir à une saignée si le pouls se relève ; 3.° enfin, d'employer le vésicatoire si la saignée n'apporte aucune relâche aux nausées, qui fatiguent le plus la malade.

Je fus rappelé le même jour, vers 11 heures du soir ; les nausées ont été continuelles, les vomissemens plus rares ; mais deux d'entr'eux ont offert une particularité qui ne s'est pas renouvelée, c'est la présence, mais en petite quantité, d'une matière noire semblable à celle qui constitue le mélœna. Je trouve le pouls développé et pratique la saignée convenue (trois palettes), le sang est couenneux, et cette déplétion n'amène aucun soulagement.

Le 12, même état ; moins de nausées et vomissemens que la veille, continuation de l'écoulement, expulsion de quelques caillots assez volumineux, col utérin toujours resserré. Application de quelques ventouses sèches sur le trajet de la colonne vertébrale, d'un vésicatoire de dix lignes de diamètre sur l'épigastre et pansement de cet exutoire avec deux-tiers de grain de morphine. Nuit assez calme, accompagnée de quelques heures de sommeil, et la meilleure que la malade ait passée depuis huit jours.

Le 13, un bain a produit beaucoup d'agitation, sans doute par le mouvement qu'il a nécessité, la plus légère secousse déterminant des nausées. Une heure après la sortie de l'eau le pouls vibrait 136 fois par minute.

Prescription pour le soir : Potion antispasmodique, avec un grain de morphine, une cuillerée toutes les deux heures.

La nuit du 13 au 14 a été assez paisible, grâces à la potion, les nausées et vomissemens, quoique moins fréquens, continuent, cependant ils sont plus facilement

Digitized by Google

supportés. Mais au matin les douleurs abdominales étant devenues plus vives, l'utérus plus développé et le pouls plus fréquent et plus dur, nous convenons avec le Professeur Marjolin de pratiquer une saignée de trois palettes, réitérée le soir, si le cas l'exige. La première saignée faite n'ayant apporté aucun soulagement à la violence des douleurs, fut renouvellée le soir, mais avec désavantage; car le pouls qui était à 130 avant qu'elle fut pratiquée, monta immédiatement après à 148, et cette rapide élévation s'accompagna de syncopes et de nausées plus fréquentes et plus violentes qu'avant. Je dus aussi renoncer à l'usage interne et même externe de la morphine, qui produisait du narcotisme et du délire, et aux cataplasmes sinapisés, qui, appliqués sur les extrémités inférieures, agitaient violemment la malade.

Nulle amélioration n'a lieu jusqu'au 17. Nouvelle consultation avec M. Marjolin, qui n'amène aucun resultat. Les traits de la face se grippent, le pouls est toujours fréquent, petit et souvent filiforme, les nausées et vomissemens toujours aussi répétés, sont cependant moins fatigans; continuation de l'écoulement vaginal, de la tuméfaction de l'utérus, du resserrement de son orifice et des douleurs abdominales; maigreur excessive, l'eau seule peut être conservée dans l'estomac pendant quelques minutes, tout autre liquide provoque de vives douleurs et est presque aussitôt rejetté que pris.

La langue est rouge et sèche, l'épigastre sensible à la pression.

Les 18 et 19 même état, la malade s'entretient de sa fin prochaine, que nous avons à peu près pronostiquée à son mari. Syncopes prolongées.

Rappelé le soir vers 11 heures, je la trouve en proie à de

Digitized by Google

vives douleurs abdominales et lombaires qui laissent entr'elles une intermittence assez marquée ; frappé de leur caractère et de leur similitude avec les douleurs de parturition, je touche la malade, et trouve le vagin rempli de très-gros caillots dont je le débarasse, le col de l'utérus gonflé, douloureux et allongé, l'organe lui-même descendant assez bas dans le petit bassin, distendu et paraissant contenir dans sa capacité un corps mou et pulpeux, que je pensai être du sang coagulé. L'état de faiblesse de la malade me faisant redouter la prolongation d'une déperdition sanguine aussi considérable, j'essayai de dilater le col en introduisant d'abord un doigt, puis deux, et alors je parvins à sentir, accrocher et amener une masse charnue, rougeâtre, irrégulière, d'un tissu molasse et facile à rompre, recouverte d'une grande quantité de vésicules transparentes, de diverses grosseurs, remplies d'un fluide visqueux et incolore. Cette production amorphe, qui pouvait peser au-delà d'une livre, se rompit lors de son expulsion ; mais les débris furent aisément chassés par les contractions naturelles de l'utérus.

L'expulsion de cette mole hydatique ou vésiculaire fut immédiatement suivie d'un sommeil réparateur de six heures de durée. Au réveil, les nausées et vomissemens avaient disparus pour ne plus reparaître ; le pouls, qui depuis l'origine de la maladie, avait presque toujours été à 136, parfois à 148, et jamais au-dessous de 126, tomba rapidement à 116, à 110, et reprit du développement ; enfin la convalescence, qui dura plus d'un mois, ne fut traversée que par une irritation bronchique, avec matité légère du sommet du poumon gauche ; un vésicatoire au bras, la campagne et un régime lacté ont mis fin à cet incident, et la malade entièrement rétablie aujourd'hui et ayant recouvré sa fraî-

Digitized by Google

cheur et son embonpoint naturels, n'a conservé de sa maladie qu'un léger suintement sanguinolent, qui se fait habituellement par la vulve et pendant la station seulement, contre lequel je n'ai voulu jusqu'ici apporter encore aucune médication, vu l'engorgement du col utérin encore existant et la sensibilité profonde de tout l'organe. Aucun écoulement menstruel régulier ne s'est rétabli, la malade a seulement remarqué que le suintement devient plus abondant à l'époque où les règles avaient coutume de paraître.

Observations adressées à la Société par M. Lesueur, *D.-M. à Broglie.*

Observation N.° 1.

Engorgement squirrheux de plusieurs glandes salivaires et ganglions lymphatiques.

Le 3 Octobre 1829, s'est présenté à ma consultation le nommé Danneville, de St.-Aubin-du-Theuney, âgé de 78 ans, d'une assez bonne constitution.

Cet homme s'était toujours livré aux travaux de la campagne, n'avait éprouvé aucune maladie notable, et présentait l'état suivant :

L'amygdale droite avait au moins le volume d'un œuf de poule ; sa surface rougeâtre et rugueuse avait assez d'analogie avec la surface d'une mûre ; les enfoncemens nombreux dont cette tumeur était le siége, contenait une matière muco-purulente ; la membrane muqueuse ne semblait point ulcérée et recouvrait cette tumeur dans toute

Digitized by Google

son étendue ; son pédicule arrondi avait à peu près un pouce de diamètre.

L'autre amygdale offrait les mêmes caractères ; mais elle n'avait que le volume, en dedans de l'arrière-bouche, d'un œuf de pigeon, et était tronquée à son sommet

A la base de la langue, au-devant de l'épiglotte, était encore une tumeur du volume d'un pois.

Dans le plis de l'aîne gauche était un ganglion lymphatique, du volume du poing ; les autres ganglions de ce côté et du côté droit étaient au moins doubles de volume, sans adhérence à la peau.

Commémoratifs.

Le consultant nous a dit que ces glandes amygdales s'étaient accrues progressivement depuis trois ans ; que celle du côté gauche qui était tronquée à son sommet, s'était développée la première ; qu'ayant acquis un volume considérable, l'ablation en avait été faite, il y avait environ un an, et que depuis, son pédicule s'était encore développé.

Les ganglions des aînes s'engorgeaient depuis deux ans.

Malgré cette dégénérescence squirrheuse, le malade jouissait encore d'une assez bonne santé. La respiration, la phonation et la déglutition s'exécutaient encore mieux qu'on aurait pu le supposer.

Voyant qu'on ne pouvait opposer à cette affection qu'un traitement tout-à-fait palliatif, j'y engageai le malade, qui réclamait l'ablation de l'amygdale la plus volumineuse, à attendre le plus long-tems qu'il pourrait.

Prescription : Gargarismes émoliens, frictions sur les

Digitized by Google

ganglions des aînes avec une flanelle imbibée de savon ammoniacal, régime des farineux et du laitage.

Dans le mois de Janvier dernier, 1830, je revis ce malade. La glande amygdale avait encore acquis un plus fort volume pendant le décubitus en supination ; cette glande tuméfiée, venait s'appliquer sur l'épiglotte, et le malade avait été plusieurs fois, pendant son sommeil, menacé d'asphyxie par suffocation.

Pour prévenir cet accident, il s'était imaginé de disposer un morceau de bois en forme de spatule, au moyen duquel il repoussait la tumeur à droite du côté de son pédicule.

Le malade réclamait de nouveau et avec instance une opération évidemment indispensable, et à laquelle je consentis.

M. Laignel, Médecin distingué, ayant été consulté, fut du même avis, et voulut bien m'aider dans cette opération de ses soins éclairés.

Procédé opératoire. (*Ligature.*)

Nous prîmes un serre-nœud, composé d'une tige à peu près quadrilatère, terminée à une extrémité par deux branches applaties, d'un demi-pouce de long ; l'autre extrémité était terminée par une ouverture circulaire ; les deux extrémités d'un fil d'argent de Coupelle furent introduites par cette ouverture circulaire, de manière à pouvoir les fixer sur l'extrémitée bifurquée. A l'extrémité annulaire du serre-nœud, le fil d'argent décrivant à peu près un cercle de deux pouces de diamètre, fut introduit dans la bouche et l'arrière-bouche, le long de la paroi opposée à la tumeur. Le serre-nœud ayant été porté à droite, la tumeur s'engagea facilement dans l'anse de fil jusqu'à son pédicule.

Digitized by Google

Le malade fit quelques efforts pour vomir, mais ils n'eurent pas de suite. Une extrémité du fil fut fixée sur une branche de la tige, des tractions furent faites sur l'autre, et il fut facile de voir que le pédicule de la tumeur était exactement embrassé.

Prescription: Tisane d'orge, gargarismes acidulés, diète.

De nouvelles tractions furent faites les jours suivans.

Le quatrième jour la tumeur devint noirâtre, un liquide fétide en découlait.

Je pensai qu'il n'y avait plus d'hémorrhagie à craindre, et qu'il était utile d'en faire l'ablation.

Ayant pris une érygne de la main droite, je saisis la tumeur, et de la main gauche j'en fis, à plusieurs reprises, la résection avec un bistouri boutonné, en portant le tranchant de bas en haut et en abaissant la tumeur avec l'érygne tenu de la main droite. Je laissai encore la ligature pendant une journée sur le pédicule de la tumeur, de peur d'avoir une hémorrhagie à combattre.

Anatomie pathologique.

Quoique parvenue à un degré assez avancé de putréfaction, cette tumeur paraissait évidemment de nature fibreuse; elle était blanchâtre à son centre, peu vasculaire, criant sur le tranchant du bistouri.

Prescription: Gargarismes avec infusion de quinquina; régime, des farineux, du laitage.

Vers le quinzième jour, la plaie était parfaitement cicatrisée. Les autres tumeurs dont nous avons parlé ne gênaient point le malade; il jouissait d'une bonne santé, lorsque cinq mois après la seconde opération, l'engorgement des

Digitized by Google

ganglions lymphatiques fit de nouveaux progrès et devinrent le siége de douleurs lancinantes revenant par intervalles ; le membre abdominal gauche, puis le droit, et le scrotum s'œdématièrent.

Les préparations opiacées, quoique portées à une assez forte dose, ne diminuaient presque point la douleur, et après deux mois de souffrances, le malade succomba à une diathèse squirrheuse bien caractérisée.

Il nous fut impossible de faire l'autopsie de ce cadavre, dont l'examen aurait été certainement fort intéressant.

Observation N.° II.

Ganglions lymphatiques de l'aîne devenus squirrheux, à la suite d'une contusion.

Le 1.er Novembre 1830, le nommé Renoult, de Ferrière, près Bernay, âgé de 49 ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament bilioso-sanguin, profession de filassier, vint me consulter dans l'état suivant :

Dans le plis de l'aîne gauche était une tumeur du volume du poing à peu près ; elle avait à sa base trois pouces de diamètre, à son sommet deux pouces et demi, de hauteur trois pouces ; son sommet, recouvert à son centre d'une portion de peau grande comme une pièce de cinq francs, sphacelée, était ulcéré, fongueux et saignant. Cette tumeur était adhérente à la peau jusqu'à sa base ; vers la partie inférieure, on en voyait deux autres, dont une placée près le scrotum, avait le volume d'un œuf de pigeon ; l'autre, placée au niveau de l'éminence iléo-ectiné, avait le volume d'une petite noisette. Ces petites tumeurs, sans ulcération,

Digitized by Google

paraissaient être développées dans l'épaisseur de la peau ; elles étaient flottantes, comme la première, sur la paroi abdominale.

Commémoratifs.

Le consultant m'a dit qu'il y a trois ans, il fit une chute sur la partie antérieure du corps ; le pli de l'aîne gauche porta fortement sur un corps solide. Le malade éprouva une lipothimie assez prolongée : de la douleur et du gonflement survinrent et se dissipèrent sans traitement ; mais plusieurs ganglions restèrent engorgés : le plus volumineux avait à cette époque le volume d'une noisette ; les deux autres étaient très-petits.

Ces tumeurs ne firent que de faibles progrès pendant deux ans et demi ; le malade pouvait se livrer librement à ses occupations ordinaires.

Vers le mois de Juin dernier, cette tumeur commença à faire des progrès assez rapides, devint adhérente à la peau ; à la fin d'Août elle avait acquis le volume que nous lui avons assigné.

Vers la fin de Septembre, elle s'ulcéra et donna lieu à plusieurs hémorrhagies, dont la quantité allait, au rapport du malade, jusqu'à deux litres. Ces tumeurs n'étaient nullement douloureuses ; la première seule gênait par son volume et l'écoulement sanguin auquel elle donnait lieu.

Je conseillai au malade d'en faire pratiquer l'ablation le plutôt possible : cet homme hésitait ; mais voyant le mal faire des progrès plus rapides encore, il se soumit à nos conseils.

M. le Docteur Laignel ayant été consulté, fut du même avis : nous lui fîmes prendre quelques cuillerées d'huile de

Digitized by Google

rien, et le lendemain, 10 Novembre, nous nous rendîmes chez lui.

Après avoir préparé les pièces de l'appareil, fait raser les poils qui avoisinaient la tumeur, nous fîmes coucher le malade sur une table, n'ayant point de lit convenable, les cuisses légèrement écartées.

Placé à la gauche du malade, je saisis la tumeur de la main gauche et je la portai fortement en dehors; ayant pris de la main droite un bistouri convexe sur son tranchant, je pratiquai une incision à peu près demi-circulaire, dont l'angle inférieur répondait au scrotum, et le supérieur à la crête antérieure et supérieure de l'os des isles. Dans cette première incision, la peau, le tissu cellulaire sous-jacent et le facia-superficialis, au dessous duquel la tumeur avait pris naissance, furent divisés et quelques artérioles dont la ligature fut faite de suite. Je pris alors le bistouri boutonné, avec lequel je disséquai assez facilement la base de la tumeur, puis je fis la résection de la peau du côté externe de la tumeur, en suivant les contours formés par les deux petites tumeurs, huit à dix artérioles, dont les principales étaient fournies par l'artère sous-cutanée abdominale furent liées pendant et après l'opération.

Les bords de ces plaies furent rapprochés de dedans en dehors, au moyen de bandelettes agglutinatives. Ensuite une compresse fenêtrée enduite de cérat fut appliquée sur la plaie, puis de la charpie, des compresses et une bande en spica.

Tisanne d'orge, diète.

Le quatrième jour l'appareil fut levé, la plaie était en bon état. Le malade n'avait presque point de fièvre; la plaie fut pansée ensuite tous les jours.

Digitized by Google

Le huitième jour de l'opération, le malade marchait dans sa maison.

Le quinzième jour, il vient à Broglie, éloigné d'une lieue de son habitation.

Et à présent la plaie est presque complètement fermée, au vingt-cinquième jour de l'opération.

Anatomie pathologique.

La tumeur la plus volumineuse ayant été incisée dans son grand diamètre, on remarquait une substance blanche, lardacée, peu consistante, criant légèrement sous le bistouri; sa périphérie adhérait intimement à la peau; sa base paraissait tapissée par du tissu cellulaire condensé. Comme nous l'avons déjà mentionné, en parlant de l'opération, un grand nombre de vaisseaux se rendaient à cette masse cancéreuse.

Les deux autres tumeurs accolées à la précédente étaient de même nature qu'elle.

Quoique ces deux observations aient entr'elles la plus grande analogie, quant à la nature de la maladie, elles diffèrent cependant essentiellement sous différens rapports.

Dans la première, c'est une affection générale; c'est la diathèse cancéreuse la mieux caractérisée. On ne pouvait lui opposer qu'un traitement tout à fait palliatif, et si la glande amygdale n'eût point fait craindre par son siége une asphyxie imminente, il aurait été inutile de pratiquer l'opération que réclamait le malade, et qui dans ce cas était positivement indiquée, comme l'a prouvé l'expérience.

Dans la deuxième observation, la nature de la maladie est la même, la tumeur était même devenue cancéreuse;

Digitized by Google

mais la cause et le siége sont bien différens : la maladie paraissait évidemment causée par une contusion et était bien limitée. L'ablation en a été faite complètement ; la cicatrisation de la plaie a marché très-vite, et l'état très-satisfaisant dans lequel se trouve le malade, nous fait croire qu'il est complètement débarrassé d'une affection qui l'eût infailliblement conduit, après de cruelles souffrances, à une mort prochaine.

Observation sur une morsure de vipère, par M. Lesueur, D.-M. à Broglie.

Le 23 Août 1830, vers onze heures du matin, le nommé Bertrand, de Livet, âgé de 26 ans, d'une bonne constitution, et jouissant habituellement d'une bonne santé, faisait la moisson dans un champ séparé de la forêt de Broglie par un chemin et une vieille haie. Cet homme, passant sa main gauche sous une javelle pour la saisir, éprouva subitement de la douleur sur le bord cubital du doigt annulaire. Cette douleur, excessivement vive, s'étendit dans tout le membre, et se modéra un peu au bout de cinq à six minutes.

On voyait sur le bord de ce doigt deux petites plaies faciles à confondre avec de nombreuses piqûres de chaume dont la main blessée était le siége ; mais la nature de la douleur fournissait un caractère assez tranché pour faire soupçonner la cause. On chercha donc dans le blé que l'individu venait de soulever, et on y trouva une vipère très-grosse, à laquelle on attribua avec raison la blessure.

Alors une ligature fortement serrée fut appliquée sur l'extrémité inférieure de l'avant-bras ; la main se tuméfia et

Digitized by Google

devint tellement douloureuse, que l'on fut obligé de lâcher la ligature.

Le malade se trouvant assez bien, et se fiant trop à ses forces, voulut venir à pied réclamer les secours de la médecine à Broglie, éloigné d'une lieue de l'endroit où il avait été blessé;

Il parcourut la moitié de la route très-promptement, en vingt minutes à peu près; mais bientôt il éprouva quelques défaillances, de la salivation, des nausées, puis des vomissemens muqueso-bilieux, quelques déjections alvines eurent lieu. Le malade éprouvait un serrement de poitrine et un malaise général tellement prononcé, qu'il fut plus d'une heure à parcourir le reste de la route. Son maître, qui l'accompagnait, fut obligé de le soutenir par le bras et même de le porter à différentes reprises.

A son arrivée il présentait les symptômes suivans :

Les paupières étaient œdémateuses, les lèvres doublées de volume, la langue et les glandes salivaires tuméfiées, la partie dorsale de la main était engorgée, de couleur ordinaire, conservant l'empreinte des doigts après la pression; cet empatement s'étendait un peu à l'avant-bras; les plaies étaient petites, couvertes par du sang coagulé; salivation, vomissemens muceso-bilieux fréquens, mais peu abondans, douleur dans l'abdomen et la région précordiale, pouls petit, fréquent, irrégulier; céphalalgie légère. Il n'y avait point de douleur locale bien prononcée, mais plutôt un malaise général, comme je l'ai déjà fait remarquer. Le malade ordinairement très-courageux, ne pouvait supporter la moindre douleur, ni même exécuter le plus petit mouvement sans se plaindre. La peau était froide, quoique humide.

Digitized by Google

Traitement.

Une légère incision cruciale ayant été faite sur les plaies, quelques gouttes d'une solution de nitrate acide de mercure, y furent appliquées, un linge imbibé d'ammoniaque fut appliqué et maintenu sur les plaies, on fit des frictions sur la main et l'avant-bras avec un liniment composé d'huile d'olive et d'ammoniaque. Boisson : une infusion de fleurs de tilleul et de feuilles d'oranger, édulcorée avec le sirop de capillaire et addition de trois gouttes d'ammoniaque par verre de tisanne ; eau de poulet, xxv grains d'ipécacuanha, à prendre le soir, en deux fois et à demi-heure d'intervalle.

Le malade retourna à cheval chez son maître, près de l'endroit où il avait été blessé.

Le 24 au matin, le malade se trouvait dans un état bien plus satisfaisant, après les vomissemens provoqués par l'ipécacuanha ; les vomissemens spontanés n'avaient point reparu, et son état s'était de suite amélioré après l'effet du vomitif.

Les lèvres étaient moins tuméfiées, le pouls était plein, large, donnant 72 pulsations par minute ; respiration libre, peau moite, soif et envie de prendre des alimens.

L'engorgement œdémateux occupait l'avant-bras et même le bras ; ce membre était le siége de plusieurs phlyctènes, contenant un liquide séreux, blanchâtre, ayant assez d'analogie avec le pimphygus.

Même prescription, on donna au malade quelques tasses de thé.

Le 25, l'engorgement s'étendait à l'épaule et même au thorax ; le doigt blessé était le siége d'une petite escarre

Digitized by Google

d'une teinte jaunâtre, effet du caustique appliqué ; l'état général était assez satisfaisant ; le malade ayant beaucoup de répugnance pour l'ammoniaque, je le supprimai. Mêmes frictions ; les phlyctènes ne firent point de progrès, au contraire, après la rupture des vésicules, les plaies se cicatrisèrent.

Même tisanne, mêmes frictions, quelques potages, une limonade vineuse.

26. L'engorgement était aussi considérable que le jour précédent, mais la peau était moins tendue.

29. L'avant-bras et la main n'étaient que faiblement engorgés ; l'état du malade allait toujours en s'améliorant.

2 Septembre. Le malade reprit ses occupations et les a continués.

Quoique les observations de morsures de vipères ne soient pas rares, j'ai cru que celle-ci pourrait être de quelqu'intérêt.

Nous n'avons point observé la teinte ictérique générale, ni la teinte rougeâtre et même gangreneuse de la partie blessée, dont parlent MM. Boyer et Orfila. (*Traité de Chirurgie et Secours aux noyés et asphyxiés. Médecine légale.*)

Le sang qui s'était écoulé par les plaies n'avait rien de particulier.

Le gonflement des lèvres, une demi-heure après la morsure, avant le gonflement du bras, paraît assez étonnant.

On voit avec quelle rapidité une très-petite quantité de venin absorbé agit sur l'économie animale toute entière, avant même d'avoir déterminé des symptômes locaux prononcés.

Parmi les moyens de traitement, le vomitif paraît avoir

Digitized by Google

été d'une grande utilité, soit en débarassant l'estomac des matières qu'il contenait, soit en déterminant une diaphorèse assez abondante. Ce qui est un fait certain, c'est qu'après l'effet de l'ipécacuanha, le malade s'est trouvé dans un état bien plus satisfaisant.

Gastrite très-intense observée sur un cheval, par M. Carville.

Appelé chez M. Fleury, aubergiste du Cheval Blanc, à Evreux, le 16 Juillet dernier, pour le traitement d'un de ses chevaux qui y était resté malade.

Je m'y suis transporté le même jour, vers midi, je trouvai le cheval dans la cour de l'auberge, attaché à la roue d'une forte voiture; je l'en fis retirer dans la crainte qu'il s'y blessât, et il fut rattaché à des anneaux qui se trouvaient scellés dans la muraille d'une des écuries; alors je l'examinai, il était sous poil rouan, entier, à tous crins, de la taille d'un mètre 70 millimètres, de l'âge de 9 ans, en assez bon état, d'un tempérament sanguin, servant au gros trait; il présentait les symptômes suivans: les yeux hagards, frissons sur toute l'habitude du corps, pouls petit et serré, mordant tout ce qu'il pouvait atteindre et si fortement, qu'il s'est fracturé, en ma présence, les deux dents mitoyennes de la mâchoire postérieure, en serrant une des raies de la roue à laquelle il se trouvait fixé; il cherchait aussi à frapper de ses pieds.

Dans ses accès de fureur, cet animal se débattait avec tant de vigueur, que plusieurs fois il a rompu de fortes cordes qui le tenaient attaché; il fallait prendre bien des

Digitized by Google

précautions pour ne pas en être blessé quand on voulait l'approcher.

Ces accès de fureur étaient suivis de quelques minutes de rémission ; ils ont toujours augmenté d'intensité jusqu'à ce que le cheval succombât ; il est mort le même jour, à neuf heures du soir, dans un accès des plus violens.

Pour combattre cette cruelle maladie, on a tenté les moyens suivans :

Saignée copieuse à la jugulaire, après laquelle on le fit baigner dans la rivière.

On m'a assuré que l'eau n'avait paru produire chez lui aucune sensation.

Ce traitement fut employé avant mon arrivée.

La saignée à la jugulaire fut réitérée ; des lavemens émolliens, souvent répétés, furent administrés, ce qui n'empêcha pas la maladie de faire des progrès et de faire périr l'animal.

L'ouverture en fut faite le lendemain de sa mort, à dix heures du matin.

Nous avons remarqué

Dans l'abdomen :

Le meso-cœcum gorgé de sang-noir, l'estomac contracté et n'offrant pas la moitié de son volume ordinaire, il renfermait une petite quantité de liquide comme séreux, trois onces environ, et quelques larves d'œstres éparses, la membrane muqueuse très-enflammée et d'un tiers au moins plus épaisse que celle qui l'environnait, dans la portion seulement qui répond au côté de la grande courbure du sac droit, d'une couleur rouge violacée, d'une étendue de trois pouces à peu près.

Digitized by Google

Le foie décoloré, tel que s'il eût subi les effets de la cuisson ; les autres organes se sont trouvés comme dans l'état naturel.

Dans le thorax,

Les poumons engorgés contiennent, ainsi que les ventricules du cœur, un sang également noir et épais ; la trachée artère et le larynx étaient remplis d'une matière rousseâtre et mousseuse, la membrane qui les tapissait était enflammée.

Dans le crâne,

Les méninges n'ont offert rien de remarquable, les vaisseaux qui rampent sur la surface du cerveau sont gorgés de sang également noir et épais, les ventricules sont pleins de sérosité.

Dans la nuit qui a précédé le jour où la maladie de ce cheval fut reconnue, il s'était détaché et battu contre six chevaux qui se trouvaient avec lui dans la même écurie, et il les mordit ; il ne fut rattaché à sa place ordinaire que le lendemain matin, par le garçon d'écurie, qui ne le croyait pas malade ; il eut sa ration comme les autres chevaux, mais il ne mangea pas ; conduit à l'abreuvoir, il ne but pas. Le garçon crut que ce refus d'alimens était dû aux coups qu'il venait de lui donner ; sans autres égards, il le fit aller, comme s'il eût déjeûné, jusqu'à une distance de trois lieues d'Evreux, attelé devant d'autres chevaux ; arrivé là, on le rattela à une autre voiture qui revenait à Evreux. Pendant qu'on faisait ce changement, on s'aperçut, pour la première fois, qu'il cherchait à mordre, et néanmoins on lui fit continuer son travail jusqu'à son retour à Evreux.

Les porcs et les volailles qui avalèrent le sang des

Digitized by Google

saignées qui venaient d'être pratiquées sur ce cheval, n'ont pas paru en être indisposés, ainsi que les chevaux qu'il avait mordus.

La cause de cette maladie m'est inconnue ; elle ne peut pas être attribuée à la présence des larves d'œstres trouvées dans l'estomac et en petite quantité ; d'ailleurs, ils n'étaient pas sur la portion de la membrane muqueuse enflammée, cette affection s'est manifestée par des symptômes qui ressemblent à ceux de la rage, sans que l'animal fut attaqué de cette dernière maladie. Je pense qu'elle doit être considérée comme étant une gastrite très-intense, qui a déterminé les désordres observés sur le cheval dont il est question.

Arrêté de M. le Préfet de l'Eure relatif à la Vaccine.

Du 27 Février 1831.

Nous, Préfet du Département de l'Eure,

Vu les renseignemens qui nous sont parvenus et qui annoncent que des symptômes d'épidémie variolique se seraient depuis peu et à plusieurs reprises, manifestés dans ce Département ;

Considérant que la découverte de la vaccine est un bienfait pour l'humanité ; que tout homme éclairé doit favoriser sa propagation, et que les circonstances ont rendu notre intervention nécessaire pour donner une nouvelle impulsion à cette salutaire pratique, et en constater les résultats,

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Digitized by Google

Art. 1.er

Un dépôt de vaccin est établi dans l'hospice du chef-lieu de chacun des arrondissemens d'Andelys, Bernay, Evreux, Louviers et Pont-Audemer.

Art. 2.

La conservation de ce dépôt est confiée au Médecin en chef de l'hospice où il est établi. Les autres vaccinateurs domiciliés dans l'arrondissement sont invités à lui remettre le vaccin qu'ils pourront recueillir, et il en distribuera à ceux qui lui en demanderont.

Art. 3.

Des vaccinations gratuites seront faites une fois par semaine dans chacun de ces hospices.

Art. 4.

Les vaccinateurs domiciliés dans l'arrondissement, sont invités à se réunir une fois par mois à l'hospice du chef-lieu, pour conférer sur leurs opérations et se communiquer les observations auxquelles elles auront donné lieu.

Art. 5.

Il sera tenu dans chacun de ces hospices un état du vaccin reçu et distribué ; plus, un tableau des vaccinations gratuites que l'on y aura faites.

Art. 6.

Chaque vaccinateur est invité à dresser, comme dans

Digitized by Google

ces hospices, un tableau exact des individus qu'il aura vaccinés, et à y joindre ses observations.

Art. 7.

Chacun de ces tableaux contiendra l'indication des sujets sur lesquels le succès de l'opération aura été constaté.

Art. 8.

Dans la première séance de chaque année, MM. les vaccinateurs dresseront un état double de leurs opérations de l'année précédente; un de ces états restera déposé entre les mains du Médecin-conservateur, et l'autre sera remis avec tous les tableaux et observations au Secrétariat de la Préfecture, pour l'arrondissement d'Evreux, et, dans les autres arrondissemens, à MM. les Sous-préfets, qui nous les feront parvenir.

Art. 9.

Une Commission spéciale sera chargée du dépouillement de toutes ces pièces, et d'en faire un Rapport dans la séance que la Société Académique tient tous les ans en présence du Conseil général du Département. Ce Rapport sera adressé au Ministre de l'intérieur.

Art. 10.

Des récompenses seront décernées à ceux des vaccinateurs qui auront fait preuve de zèle, de désintérement, et qui auront obtenu le plus de succès.

Art. 11.

MM. les Maires, les Curés et Desservans, les Docteurs et Officiers de santé, les Membres de la Société Acadé-

Digitized by Google

mique et les autres amis de l'humanité sont invités à dissiper les préjugés qui s'opposent encore à la propagation de la vaccine, et à la favoriser par tous les moyens de bienfaisance et de persuasion qui sont en leur pouvoir.

Art. 12.

Le présent Arrêté, à la suite duquel on trouvera la dernière Instruction sur la Vaccine, adoptée par l'Académie Royale de Médecine, sera publié et distribué dans le Département, par les soins de l'Autorité administrative.

Donné à Evreux, en l'Hôtel de la Préfecture, les jour, mois et an susdits

Le Préfet de l'Eure,

A. PASSY.

Nota. L'instruction sur la Vaccine adoptée par l'Académie Royale de Médecine a été imprimée au N.° IV du présent Recueil, trimestre d'Octobre 1830, page 332 et suivantes.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

DISCOURS

PRONONCÉ

Par M. LAGÉ, MEMBRE RESIDANT,

LE JOUR DE SA RÉCEPTION.

Messieurs,

Vous avez bien voulu m'appeler au milieu de vous; cette faveur m'a d'autant plus flatté, que j'avais moins de titres pour y prétendre. Sans doute qu'en m'honorant de vos suffrages, vous avez compté beaucoup sur le zèle d'un jeune homme qui serait fier de prendre une part active à vos travaux. Ne trouvant rien dans le passé qui me signalât à votre attention, vous avez espéré de l'avenir; et réservant à d'autres la récompense, vous m'avez donné un précieux encouragement. C'est ainsi que j'ai compris et que j'accepte l'honneur que vous m'avez fait. Je viens aujourd'hui, plein de reconnaissance, vous faire mes remercîmens.

Pourtant je crains bien, Messieurs, de tromper votre attente, et d'être trop peu utile à votre Société. Quoique j'appartienne à la section de Littérature, ne vous attendez pas, je vous prie, à trouver en moi les brillans talens qui

Digitized by Google

distinguent ordinairement l'homme de lettres : vous seriez étrangement déçus. Sans doute à une époque aussi éclairée que la nôtre, excepté le simple artisan qui vit péniblement du travail de ses mains, nul ne peut, sans honte, rester tout-à-fait étranger aux Sciences, aux Beaux-Arts, à la Littérature. Mais, je l'avouerai, de toutes les branches de la Littérature, je n'ai guères cultivé d'une manière un peu spéciale, que celle à laquelle on donne le nom de Philosophie. J'aurai par fois l'occasion de vous soumettre quelques-unes des réflexions que cette étude m'a suggérées.

Quoique notre siècle, comme celui qui l'a précédé, soit éminemment philosophique, on trouve, parmi les gens du monde, beaucoup de détracteurs de la Philosophie. C'est, dit-on, une science ridicule et frivole ; elle s'épuise en efforts impuissans pour scruter une région obscure et vaporeuse ; elle ne saisit que de vains fantômes, n'engendre que d'absurdes systèmes, et prétend nous donner pour des vérités dignes de foi ses chimériques rêveries. On ne rit pas de mépris et de sarcasmes. Malgré ces superbes dédains, la Philosophie n'en continue pas moins sa route ; elle n'en va pas moins dominant et dirigeant, bien qu'à leur insu, ses propres détracteurs eux-mêmes. C'est la Philosophie qui, depuis deux siècles, influe puissamment sur les destinées européennes. C'est la Philosophie qui, tout en combattant le dogme chrétien, a continué la mission civilisatrice du Christianisme. C'est au nom de quelque idée, de quelque système philosophique que les peuples modernes ont secoué le joug féodal, brisé leurs fers, accompli leurs révolutions et changé la face des empires. La multitude agit, il est vrai, sans bien se rendre compte des ressorts secrets qui la font mouvoir ; elle obéit à des besoins, à des nécessités, à des idées impérieuses dont elle a cons-

Digitized by Google

science, mais une conscience assez vague et confuse. Il n'y a que quelques hommes qui, méditant sur ces idées, sur ces besoins, sur ces nécessités, parviennent à s'en rendre un compte plus ou moins sévère, à les formuler ; et préparent ainsi ou expliquent les grands événemens dont l'histoire garde le souvenir.

La Philosophie ne peut pas être considérée comme un fait permanent ; ce n'est pas non plus le premier fait qui apparaît dans l'histoire du genre humain ou d'un peuple déterminé. La Philosophie, c'est la réflexion appliquée à toutes choses. Or, l'humanité ne débute pas par la réflexion. Elle se soumet tout d'abord à une autorité qui se suscite d'elle-même, et dont elle adopte et suit les préceptes La première époque de la civilisation de tous les peuples a été une époque d'autorité, une époque religieuse.

Quand un peuple a son Dieu, sa foi, son culte ; quand l'homme apprend, dans un dogme précis, d'où il vient, où il est, où il va ; quand il lui suffit, pour connaître sa nature, ses devoirs, sa destinée, d'ouvrir un livre saint où Dieu lui-même a déposé la vérité ; quand des interprètes infaillibles ont tiré de ce livre les institutions sociales, domestiques, religieuses ; à une telle époque la Philosophie est inutile ; elle est même impossible. La Philosophie a pour but la recherche méthodique et laborieuse de la vérité. A quoi bon tant de peine ? La vérité est là, toute trouvée, révélée par la divinité même Et puis chercher soi-même la vérité, ce serait s'insurger contre une autorité sacrée, ce serait se méfier de la parole divine. Quelle criminelle témérité ! Elle serait foudroyée par l'anathème. Une longue période s'écoule donc où l'esprit humain, acceptant docilement la vérité révélée, demeure paisible, silencieux et immobile. S'il exerce par fois son activité, c'est à parcourir le cercle théologique,

Digitized by Google

à aller, comme il peut, de principes *donnés* à des conséquences *données* également, sans jamais essayer de franchir cette double limite. La Philosophie, si c'en est une, est alors purement syllogistique ; elle est l'humble servante de la théologie : *ancilla theologiæ*, comme disaient les scolastiques.

Mais cet état subalterne n'est pas son état définitif. La théologie, le dogme religieux est invariable et stationnaire de sa nature. L'humanité est, au contraire, progressive. Il suit de là que le dogme qui est bon pour un tems, cesse de l'être quand un nouveau progrès de la civilisation a amené d'autres besoins, d'autres idées. Comme il n'est plus en harmonie avec les nouvelles conditions de l'humanité, l'humanité tend à s'en séparer La foi dimiuue sensiblement ; l'esprit humain éprouve des doutes jusqu'alors inconnus ; il sent le besoin d'examiner par lui-même, de se rendre compte à lui-même de ses propres croyances ; dès-lors il rompt ses lisières, prend la robe virile, et, confiant en ses propres forces, cherche la vérité à ses risques et périls.

Après l'autorité, le libre examen ; après la foi, la réflexion ; après la religion, la philosophie ; telle est la loi de l'humanité et de l'histoire.

Une fois dégagé de ses entraves, l'esprit humain se sert de sa liberté pour combattre l'autorité devant laquelle il s'inclinait naguère. Il s'insurge contre toutes les institutions nées sous l'influence de cette autorité. Voyez plutôt, Messieurs, ce qui se passe en Europe depuis trois siècles. La réforme a commencé la lutte de l'esprit d'examen contre l'autorité religieuse ; elle a brisé l'unité de l'église catholique. La Philosophie de Bacon et celle de Descartes continuèrent cette lutte, et la révolution anglaise marqua les progrès de l'esprit nouveau, accomplis dans la religion et dans la politique, à la fin du dix-septième siècle. Voltaire,

Digitized by Google

que l'histoire identifie avec le dix-huitième siècle, a, pour ainsi dire, popularisé dans une grande partie de l'Europe son esprit sceptique, et ses dispositions haineuses contre le christianisme. En France surtout, le scepticisme pénétra dans toutes les classes de la société ; et le clergé lui-même trahit, par le relâchement de ses mœurs, son mépris ou du moins son indifférence pour les croyances qu'il avait mission d'enseigner. C'est sous l'influence de ces idées anti-chrétiennes, et même anti-religieuses, devenues presque générales, qu'éclata la révolution française. On peut, sans injustice, imputer aux idées du dix-huitième siècle, mises en pratique, les biens et les maux de notre révolution. En somme, elles ont paru plus propres à détruire qu'à réédifier. Une réaction était nécessaire ; elle a eu lieu.

A la Philosophie sceptique en matérialiste du dix huitième siècle, a succédé la Philosophie spiritualiste moderne. La Philosophie moderne, aussi indépendante que celle du dix-huitième siècle, s'en distingue surtout par l'impartialité avec laquelle elle juge et apprécie les croyances religieuses en général, et en particulier l'influence du christianisme. Elle a aussi la prétention d'apporter, dans la pratique, des élémens d'ordre qui manquaient aux théories du dix-huitième siècle.

Ainsi la pensée libre, l'esprit philosophique se montre, à la première époque de sa puissance, comme un génie de destruction, de désorganisation. Plus tard, et lorsqu'il a déblayé le terrain, il s'applique à reconstruire à son tour, à réorganiser selon le plan et les idées qu'il a lui-même conçues.

Ce qui est incontestable, c'est que depuis long-tems nous sommes entrés dans une époque où nulle autorité ne

Digitized by Google

peut s'arroger le droit d'imposer à autrui ses opinions ou ses croyances. Il est clair alors que quiconque veut croire à quelque chose, veut avoir des principes en morale, en politique, en religion, est bien forcé de les chercher lui-même, et pour cela, d'exercer sa pensée à l'étude de l'homme individuel et social, c'est-à-dire à l'étude de la Philosophie. Maintenant que doit il résulter de ces investigations particulières ? Le Voici. Chacun se mettant en quête de la vérité, la cherche naturellement avec des préjugés de naissance, de fortune, d'éducation, de goûts et d'habitudes qui lui sont propres ; quoi qu'il fasse, il voit toujours un peu les choses, les hommes, les événemens à travers le prisme de son intérêt personnel. De-là la cause nécessaire et permanente de la diversité des idées, des opinions, des systèmes. Ce qu'on appelle opinion publique, n'est pas autre chose que l'expression des besoins, des intérêts du plus grand nombre. A défaut d'autres titres, celui-là seul suffirait pour en consacrer la légitimité.

Messieurs, la diversité d'idées et d'opinions qui engendre des luttes sanglantes entre les nations et souvent aussi entre les divers partis qui divisent une même nation, ne doit être considérée, dans un ordre régulier, et surtout dans les relations privées, que comme un signe de l'indépendance de l'esprit humain, qui a droit de prendre la vérité partout où il croit l'apercevoir. La diversité d'opinions étant un fait nécessaire, dans l'état actuel des choses, la tolérance de chacune pour toutes les autres est un devoir réel, une véritable obligation. Il est bon que toutes les opinions puissent se manifester librement ; il n'y en a pas, peut-être, si absurdes paraissent-elles, qui ne contiennent une part de la vérité. Toute opinion de bonne foi est donc digne d'estime et de respect dans celui qui la professe. A défaut de foi

Digitized by Google

commune, de croyance commune, le seul lien possible entre les hommes est la tolérance de chacun pour l'opinion d'autrui. C'est aussi le moyen le plus propre à maintenir l'union, la concorde, la bienveillance mutuelle dans une Société comme celle à laquelle j'ai l'honneur aujourd'hui d'appartenir, et dont les membres doivent naturellement représenter plusieurs intérêts, plusieurs idées, plusieurs opinions. Respect, tolérance pour toutes les opinions consciencieuses, telle sera toujours ma devise ; elle est aussi la vôtre, Messieurs, je n'en saurais douter. C'est avec cette conviction que je suis venu m'asseoir au milieu de vous.

Digitized by Google

SUITE DU

RAPPORT

FAIT PAR M. D'AVANNES,

SUR

LA VENDÉE

POÉTIQUE ET PITTORESQUE,

DE M. MASSÉ, AVOCAT A NANTES (1),

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ.

En quittant la Grainnetière, nous nous sommes enfoncés sous les grands bois du parc Soubise.

« Dans la Vendée, il est peu de forêts auxquelles ne se » rattachent quelques souvenirs: dans celle de Grala, nous » visiterons une ville d'un moment, où tandis que la guerre » dévastait les campagnes d'alentour, plusieurs familles ré- » fugiées sous la verte feuillée, retrouvèrent la paix et le » bonheur: celle du Parc couvre sous ses riantes colonnades » des souvenirs d'un autre genre: Henri IV l'a souvent vi- » sitée, et l'on voyait encore au château du Parc, avant la » guerre de 1793, sa chambre à coucher, dont l'ameu- » blement était religieusement conservé: elle fut d'abord

(1) Cet ouvrage, en deux vol. in-8.°, se vend chez Victor Mangin, libraire à Nantes.

Digitized by Google

» respectée ; mais elle a fini par être, ainsi que tout le » château, la proie des torches incendiaires. »

M. le comte de Chabot, propriétaire de ce domaine, s'y est créé, dans l'ancienne demeure de son intendant, une habitation simple mais élégante et de bon goût : il nous a reçu avec l'urbanité et les manières aimables qui distinguent en général les gentilshommes de cette contrée, et nous a fait voir les colonnes dorées de la couche royale, seuls débris échappés à l'incendie, et qui nous ont inspiré l'intérêt qui s'attache à tout ce qui rappèle le bon Henri.

On devine aisément que l'amour était pour quelque chose dans les fréquentes visites que le jeune roi de Navarre faisait au Parc Soubise, alors habité par la belle Catherine de Rohan, dont l'histoire a consacré la noble résistance aux désirs d'un roi qu'elle aimait.

« Elle descendait par sa mère, de Melusine, cette en- » chanteresse si célèbre dans les romans de Chevalerie, et » qui dut probablement toute sa magie aux grâces de son » esprit, à sa beauté merveilleuse, et surtout à la science » profonde, qui l'éleva si fort au-dessus de son siècle. Ne » serait-ce point cette Armide de la terre des Ondes, qui » aurait créé ce beau séjour ? Du moins est-il certain que » le Parc a appartenu à Thierry, sire de Parthenay, son » fils. »

« C'est au Parc Soubise que la vicomtesse Rohan, mère » de Catherine, méditait sa tragédie d'Holopherne, jouée » pendant le siége de la Rochelle : c'est dans cette déli- » cieuse retraite que, pensive et rêveuse, elle composait » ses vers malins contre Henri IV, qui n'avait point » épousé sa fille : on conservait encore au Parc, en 1791,

Digitized by Google

» une lettre de la main de cette femme célèbre ; mais elle a » subi le sort de tout le reste, elle n'existe plus. »

En sortant du Parc Soubise, nous avons laissé sur la gauche le château des Roches-Baritaut, domaine patrimonial de la famille Beauharnais ; ce qui explique pourquoi Napoléon (si l'on en croit les Mémoires Contemporains) appelait habituellement la reine Hortense *mon petit Chouan.*

Je me rappèle que près de là, nous nous sommes trouvés heureux, après une longue course, de pouvoir nous reposer dans une jolie métairie, qui paraissait déserte, et dont tous les habitans occupés aux travaux des champs, ont probablement ignoré que leur toit hospitalier nous a prêté, pendant plusieurs heures, un utile secours contre la chaleur et la fatigue.

Je ferai observer à cette occasion que, dans le Bocage, aucun obstacle ne s'oppose à ce qu'on s'introduise ainsi dans les maisons, car la plupart du tems les portes n'ont pas de serrure, et le cultivateur confie en tout tems, ses modestes pénates à la foi publique. Jamais cependant on n'entend parler de voleurs, et M. Massé affirme que depuis la pacification, il est sans exemple qu'aucun voyageur ait été arrêté dans la Vendée. Il est constant au moins qu'une condamnation à mort, ou même aux travaux forcés, est une chose presqu'inouie à la Cour d'assises de Bourbon.

Quand on arrive au village des Quatre-Chemins, où se sont livrés de nombreux combats, l'imagination est attristée par la vue de longues éminences, vastes *ossuaires* renfermant les debris de plusieurs grandes armées.

Là, se croisaient autrefois deux routes impraticables; de noires forêts y jetaient une ténébreuse horreur, un silence effrayant, une morne solitude y répandaient un secret

Digitized by Google

effroi. Aujourd'hui les forêts ont reculé de plusieurs centaines de pas, et deux superbes grandes routes se coupant presqu'à angle droit, conduisent de nombreux voyageurs de Nantes à Bordeaux et de Bourbon à Paris.

Ces grandes routes attestent la politique prévoyante de Napoléon qui, sous le prétexte d'embellissemens, a pour ainsi dire partagé la Vendée en quatre parties égales, et l'a rendue par là vulnérable au cœur. Il avait aussi donné l'ordre de faire disparaître cette grande quantité de genêts, hauts de six à huit pieds, qui occupent encore maintenant une grande partie du sol et qui, détruits par le fer ou le feu, recouvrent, dit-on, en moins d'une année, leur hauteur primitive, tant est forte la végétation de cette terre presque vierge.

Ces genêts croissent dans de vastes landes, aussi régulièrement sillonnées que si la charrue y avait passé, ce qui fait présumer qu'elles ont jadis été cultivées.

Des Herbiers aux Quatre-Chemins, la route est entièrement ferrée avec des fragmens d'un marbre blanc veiné de rouge, qu'on trouve en grande abondance et presqu'à fleur de terre dans ces parages.

Deux lieues plus loin est le bourg des Essarts, qui a conservé une certaine importance.

Ici notre auteur, puisant dans les Annales d'Aquitaine, fait un récit brillant et animé des longues querelles des Maisons de Monfort et de Penthièvre pour la souveraineté du duché de Bretagne. Passant ensuite aux guerres de la ligue, il fait reparaître sur la scène Henri IV, qui commença par ce pays la conquête de son royaume.

« En avançant, le sol prend bientôt une teinte noirâtre:

Digitized by Google

» les campagnes semblent perdre quelque chose de la ferti-
» lité de celles que nous venons de parcourir ; le Bocage
» se trouve interrompu par de vastes landes, et la nature
» s'y voile d'un aspect sévère et rembruni ; il est aisé de
» s'apercevoir qu'on quitte la riante Teyphalie. »

Nous arrivons à la Ferrière, misérable village, autrefois célèbre par ses mines de fer, alors les plus belles de France, et que les chants des Troubadours vantent comme fournissant aux Preux et aux Paladins leurs meilleures et leurs plus magnifiques armures.

Il paraît que l'industrie se propose d'exploiter de nouveau ces mines, trop long-tems abandonnées dans un pays rempli de forêts, où le minerai est d'une qualité telle que les artisans des environs le travaillent, nous a-t-on assuré, sans se donner la peine de le fondre.

» Le nom tout romain de la Ferrière (*Ferri Aera*) do-
» mine cette plaine, comme une vaste médaille, frappée
» pour constater la fondation d'un monument antique. Dans
» un pays où les Maîtres du Monde ne marchaient qu'avec
» crainte, où le farouche Agésinate ne leur laissait que peu
» de jours sans combats, il leur fallait une forteresse pour
» protéger leurs travailleurs, faciliter l'exploitation du
» métal jusqu'aux limites du Bocage et le faire ensuite em-
» barquer vers le promontoire des Pictes ; ne serait-ce pas
» là l'origine de ce château formidable bâti à une lieue d'ici,
» sur une roche escarpée, que baigne l'onde écumante de
» l'Yon, d'où ce *castrum* a pris le nom de Roche-sur-
» Yon ? Il est certain du moins que du tems de la républi-
» que Romaine, les navigateurs de Tyr, de Sidon et de
» Carthage, venaient sans cesse dans ces parages chercher
» l'étaim de Thulé et des Vénètes, ainsi que le fer du pays

Digitized by Google

» des Pictes. Peut-être que le sein de cette terre que » foulent nos pieds, a produit jadis les armes éclatantes qui » brillèrent dans les mains des Annibal et des Scipions, des » Marius et des Sylla ; peut-être même que long-tems » avant, Brennus vint y chercher ce glaive pesant qui fit » pencher la balance aux pieds du Capitole ; peut-être » que Bellovèse et Sigovèze vinrent ici prendre ces armes » qui ravagèrent la Grèce et l'Asie, ou que les Gaulois » d'Alexandre vinrent y puiser ces lances brillantes dont le » reflet éclaira les murs de Babylonne, alors que ce fier » conquérant, en interrogeant nos pères, en apprit, avec » étonnement, qu'ils ne craignaient rien que la chute du » ciel. »

En arrivant dans l'ancienne Roche-sur-Yon, aujourd'hui Bourbon-Vendée (et d'abord Napoléonville), l'œil s'arrête avec surprise sur le magnifique point de vue que terminent à l'Ouest les ruines du vieux château.

Je laisserai notre auteur déchifrer dans les précieuses archives que cet ancien monument ouvre à la science de l'Archéologue, la date d'événemens reculés sur lesquels le flambeau de l'histoire ne jète qu'une lueur incertaine, et je ne le suivrai pas dans la description des différens siéges dont la Roche-sur-Yon a été le théâtre, le plus remarquable est celui qu'elle a soutenu en 1373, contre Olivier de Clisson, qui est parvenu à la reconquérir sur les anglais.

Ici la fiction du Poète vient s'unir aux recherches de l'Historien et à la science de l'antiquaire. Si dans plusieurs parties de l'ouvrage, la critique peut signaler quelques écarts d'une imagination trop brillante, elle fera grâce, j'en suis convaincu, au songe de l'illustre Connétable à qui la

Digitized by Google

Nymphe de la contrée vient révéler les destinées futures de cette ville, qu'il va prendre d'assaut.

Ce songe sert d'heureuse transition à la description de Bourbon-Vendée, que je ne puis me refuser au plaisir de transcrire presqu'en entier.

« Il y a à peine vingt ans que l'on décida qu'une ville » devait être bâtie à la Roche-sur-Yon : aussitôt les auto- » rités départementales, les administrations, les soldats » font à la hâte leurs préparatifs : on part de Fontenay, on » arrive ; mais point de logemens. Le Préfet s'établit dans » une maison froide et humide, tandis que ses bureaux » envahissent les greniers : le Général et l'Etat-major sont » heureux de pouvoir placer leur quartier général dans une » taverne, et la garnison élève à la hâte des cabanes de » branches et de terre, qui sont pour eux des casernes. Des » ingénieurs, des ouvriers, des marchands arrivent de tous » côtés ; on se presse, on s'entasse dans les maisons de » l'ancienne Roche-sur-Yon. Cependant l'équerre et le » compas à la main, le génie des Ponts et Chaussées com- » mence ses travaux. A sa voix, sur ce même emplacement » où 400 ans auparavant, Olivier de Clisson avait placé » son camp, une foule d'ouvriers sont accourus : la cognée » abat les chênes antiques, la flamme dévore en pétillant » les haies et les buissons touffus ; tout s'empresse, tout » s'agite ; ici l'on trace des rues, là des rocs volent en » éclats ; plus loin, on trace l'enceinte d'un modeste héri- » tage, tandis qu'à côté le ciseau de l'architecture fait » monter vers les nues les colonnes d'un édifice public. Des » promenades s'alignent, des hôtels s'élèvent : voilà des » rues, des boutiques, des temples, des palais, des rou- » tes ; l'activité anime tout : le magistrat, le guerrier,

Digitized by Google

» l'homme en place, l'artiste, le peuple circulent dans » cette enceinte, et voilà une ville là où naguères des bois » sombres étendaient leurs rameaux révérés.

» Bourbon offre aujourd'hui l'aspect d'un faubourg de » Paris, nouvellement bâti : la grande place disposée en » carré long, est plantée de promenades et entourée de » quatre lignes de monumens publics et de beaux hôtels : » on y remarque la Mairie et le Tribunal. La première, » bâtie à l'italienne, est d'un travail élégant et facile ; le » Tribunal est du genre grec, et son péristile quoique très- » simple, a de la hardiesse et de la majesté. L'Eglise prin- » cipale n'est pas encore achevée, et cependant l'œil se » repose avec plaisir sur son élégant péristile. Dans l'inté- » rieur, les colonnes méritent de fixer l'attention, les » chapitaux surtout sont d'un travail exquis ; l'architecte en » a puisé le dessin dans le grand ouvrage sur l'Egypte, mais » nul doute qu'il n'ait surpassé son modèle.

» Derrière l'Eglise, au Sud-ouest, sur une promenade » plantée de peupliers, on trouve des halles bâties en bri- » ques, les piliers arqués et formant un carré long, pré- » sentent à l'œil un massif élevé sur un socle de quelques » marches, et rappellent les monumens de Thèbes et de » Memphis.

» Il y a dans cette petite ville des casernes fort mal » bâties, mais qui renferment une esplanade assez vaste » pour y faire manœuvrer plusieurs régimens à la fois. On » y trouve un hôpital assez bien dessiné, mais d'une cons- » truction tellement vicieuse, qu'à tout moment il menace » de tomber en ruines. Joignez à ces divers monumens huit » ou dix beaux hôtels épars ça et là ; un collége royal, une » bibliothèque, des promenades, des terrains où l'on n'a

Digitized by Google

» point encore bâti, des rues annonçant la misère ; plu-
» sieurs autres qui ne sont encore que tracées dans la
» campagne, et vous aurez une idée juste de Bourbon-
» Vendée. Cette ville n'est encore que commencée.

» Ici l'on a réuni tout ce qu'il fallait pour bâtir des
» maisons, et forcer les Vendéens à y faire quelques voya-
» ges, mais on a oublié d'y fixer ce qui seul fait la prospérité
» des villes, le commerce et l'industrie. On n'y rencontre
» qu'une usine, encore est-elle insignifiante : point de
» manufactures, point de branches de commerce qui vivi-
» fient, aucun spéculateur qui entreprenne, tout y est
» mort ; on dirait que l'on n'a voulu élever qu'une ville
» de passage, on n'y voit que des cafés et des auberges.

» La population de Bourbon, forte d'environ 3,000 ames,
» est composée de fonctionnaires qui passent, de marchands
» venus de toutes les provinces de France, d'ouvriers que
» les travaux y attirent, de militaires qui restent peu, de
» quelques propriétaires qui s'y sont établis, et en général
» de presque point de Vendéens. On trouve dans cette petite
» enceinte un mélange de costumes, de mœurs et d'opinions
» qu'il est impossible de rencontrer ailleurs. On peut dire
» du peuple de Bourbon-Vendée, qu'il n'a pas encore de
» physionomie historique, c'est une colonie nouvelle trans-
» plantée au milieu d'un peuple ancien.

» Telle est cette ville de quelques années, imposée à la
» Vendée par Napoléon, pour tenir en bride l'ardeur belli-
» queuse des vieux soldats de Charette, et accordée ensuite
» à ces mêmes Vendéens par Louis XVIII, pour prix de
» leur courage. Pour nous qui ne cherchons, ici comme
» ailleurs, que la poétique des lieux que nous visitons,
» nous dirons que par les forêts qui l'environnent, par la

Digitized by Google

» nature âpre et rude de ses côteaux, le caractère du peuple » qui l'entoure, et les mœurs des habitans qui s'y sont » réfugiés, cette ville rappèle les premiers jours d'un » peuple fameux, alors que le Tibre roulant inconnu ses » ondes solitaires, vit un farouche conquérant tracer avec » la charrue l'enceinte d'un village qui devait être Rome. » Mais si, d'un autre côté on arrête ses regards sur ces mo- » numens qui s'élèvent, sur ces arbres qui s'alignent, ces » pierres que le ciseau des arts commence à décorer, ce » peuple qui s'agite dans ces rues nouvelles, sur cette ville » enfin sortant du milieu des bois, on croit voir Carthage, » apparaissant radieuse dans les déserts de la Lybie, alors » que le pieux Enée la découvrit sur ces bords ignorés. »

A une lieue de Bourbon-Vendée, sur la route des Sables-d'Olonne, on trouve l'abbaye des Fontenelles, l'un de ces débris séculaires qui rappèlent le moyen âge : elle fut fondée par un seigneur de Talmont, en 1210, cent ans environ après la Grainetière.

Au milieu des ruines du cloître, est une fontaine dont l'eau limpide sort goutte à goutte des fentes du rocher : cette eau est en grande vénération dans le pays, on prétend qu'elle a la vertu de guérir les maux de l'enfance, et l'on vient en chercher de fort loin.

Lorsque nous arrivâmes, un marin prosterné devant l'image de la Vierge, grossièrement sculptée dans le roc, priait dans un profond recueillement, pour obtenir la guérison de sa fille, dangereusement malade ; il remplit bientôt une fiole de l'eau de la fontaine, et partit.

Je ne sais si l'enfant a recouvré la santé, mais le père était plus calme et la confiance brillait dans ses yeux. Quand ces dévotions populaires, auxquelles le premier écrivain de

Digitized by Google

notre siècle a consacré l'un des chapitres les plus intéressans de son immortel ouvrage, n'auraient d'autre résultat que de verser le baume d'une espérance, même passagère, sur un cœur accablé par le chagrin, pourraient-elles être un objet de blâme ou de dérision pour le philosophe véritablement ami de l'humanité ? Et ne serait-ce pas une espèce de barbarie que de vouloir ravir au malheureux dont l'existence est en proie à tant de désolantes réalités, les douces illusions qui retardent de quelques instans la certitude de son malheur ?

Cette rencontre assez indifférente en elle-même, a donné à M. Massé l'idée première des *Petits Colliberts*, charmant épisode qui termine son premier volume, et qui contient des détails exacts sur une peuplade du Marais, dont les mœurs étranges sont presque aussi peu connues des Départemens limitrophes que du reste de la France.

« On donne le nom de Colliberts à une classe d'hommes » entièrement séquestrés des autres, dont la vie entière est » consacrée à la pêche, et qui fuyant toute société humaine, » naissent, vivent et meurent dans leurs bateaux : vrais » habitans de l'onde, ils ne s'approchent de terre que pour » vendre le produit de leur pêche et acheter les choses né- » cessaires à la vie.

» Nous formons un peuple à part dit notre marin de la » source des Fontenelles, (car c'est dans sa bouche que M. » Massé a mis son récit), notre origine remonte aux pre- » miers jours du monde, et lorsque Jules César apparut » sur les hauteurs de la Dive et de la Sèvre, nos ancêtres, » connus sous le nom d'*Agesinates-Cambolectri*, alliés de » la nation des Pyctes, occupaient tout le territoire com- » pris depuis sous le nom de Bas-Poitou, et aujourd'hui

Digitized by Google

» sous celui de Vendée. Le conquérant Romain n'osant » pénétrer dans nos forêts, nous supposa soumis et passa » outre. Notre Capitale, chef-lieu de la cité, s'élevait au » lieu où se trouve maintenant le bourg d'Aisenay, auquel » nous avons donné notre nom. La pêche, la chasse et la » guerre étaient les seules occupations des premiers Agési- » nates, habitant sous des huttes peintes, qu'ils transpor- » taient à volonté, leurs villages étaient aussi mobiles que » leur caractère était indomptable et farouche; ils se cou- » vraient de peaux de bêtes fauves, se teignaient les cheveux » avec une couleur flamboyante, se tatouaient le corps, et » rendaient à la pluie un culte d'autant plus redouté que » c'était celui de la crainte. La pluie est la plus mortelle » ennemie des peuples chasseurs et pêcheurs.

» Parmi les légions Romaines qui, du tems d'Honorius, » obtinrent des établissemens fixes dans le Bocage, il en » était une composée entièrement de Scytes ou Gots They- » phaliens, ils s'allièrent aux Agésinates, civilisèrent un » grand nombre d'entr'eux, et donnèrent à toute la contrée » le nom de Theyphalie.

» Plus tard, ils s'unirent à Clovis, pour chasser les Ro- » mains et les Visigots, et quand les Theyphaliens et les » Agésinates civilisés ne formèrent plus qu'un seul et même » peuple, pour se débarrasser de ceux des anciens habitans » qui menaient encore une vie errante au milieu d'eux, ils » les chassèrent du Bocage, les acculèrent dans les marais » qui longent l'Océan et les confinèrent entre la terre ferme » et les flots orageux. Dès lors tout fut perdu pour nos » pères! Le nom d'Agésinates fut effacé de cette contrée » paternelle; l'esclavage les attendait sur la terre, la liberté » ne leur offrait que les vagues pour asile; ils repoussèrent » la terre et acceptèrent l'Océan pour patrie.

Digitized by Google

» On nous donne le nom de Colliberts, c'est-à-dire » Tête-libre ; car satisfaits de nous avoir dépouillés de nos » forêts, on nous laissa au moins la liberté, nous ne de- » vinmes point serfs des conquérans, et nous devons leur » rendre cette justice qu'ils surent respecter notre infortune. » Cependant, en errant au bord des côtes et dans les marais, » nos pères avaient sans cesse la patrie perdue sous les yeux: » cet aspect, qui toujours rappelait à leur imagination un » souvenir douloureux, inspira aux tristes Colliberts une » haine implacable contre le genre humain, leur caractère » devint cruel et féroce, irascible et vindicatif; l'humanité » même ne pénétrait que rarement dans leurs cœurs ul- » cérés.....

» Depuis cette époque, nous n'avons plus formé de » corps de nation ; nous avons erré autour des rivages pa- » ternels, cherchant dans les vagues le soutien d'une vie » inconnue des peuples policés : on nous oublia, quelque- » fois seulement on nous désignait un monastère que nous » étions tenus d'approvisionner, mais nous n'étions point » la propriété des seigneurs ; nous nous établissions où bon » nous semblait ; quelques-uns même d'entre nous, à » mesure que l'Océan, en se retirant, laissait quelques » terres à découvert, s'y installaient sous des huttes sem- » blables à celles de nos pères, ce qui leur fit donner le » nom de Huttiers, qu'ils portent encore.

» Telle est l'espèce d'hommes parmi lesquels je suis né: » depuis les premiers jours de l'exil nos mœurs n'ont point » changé ; elles sont encore les mêmes qu'au quatrième » siècle, et nos alliances resserrées entre nous ont, jusqu'à » ce jour, perpétué à peu près sans mélange les malheureux » restes des anciens *Agesinates-Cambolectri*.

Digitized by Google

» J'ai vu le jour dans le bateau de mon père. »

Ici commence la partie dramatique de l'Episode dont nous avons donné lecture à votre dernière séance publique, et que pour cette raison je crois devoir me dispenser de citer.

Des Lucs (ou bois consacrés) on arrive à l'antique forêt de Grala, centre du Bocage : ce canton a quelque chose de si rude et de si sauvage, que l'on serait tenté de croire que la nature y est restée telle qu'elle était au tems de Brennus et de César.

« On conduit les voyageurs au quartier de la forêt appelé » le Demi-jour, au chêne Chevreux, et aux ruines du » Réfuge.

» Ce qu'on appelle le Demi-jour, n'est autre chose que » l'une des plus belles futayes qui soient en France ; le jour » y pénètre à peine, on y lirait difficilement. »

Quant au chêne Chevreux, j'invite à prendre dans l'ouvrage connaissance de la singulière aventure qu'il rappelle ; cette histoire romanesque acquiert un charme tout particulier quand elle est racontée sur les lieux qui naguères en furent, dit-on, les témoins, et l'image de la Fille du Repentir a absorbé toutes nos pensées jusqu'à l'endroit appelé le Réfuge.

« Là sont les vestiges de cette ville champêtre dont nous » avons déjà parlé, et que pendant la guerre de 1793, le » Grala protégea sous ses rameaux hospitaliers : des branches » appuyées sur les troncs des arbres, et supportées par de » forts piquets, formaient la charpente de chaque habita- » tion ; d'autres branches entrelacées et tapissées de mottes » de gazon servaient de murs ; ces cabanes alignées sur » plusieurs rangs, présentaient l'aspect de rues pavées » d'une herbe courte et épaisse. Au-dessus, les grandes

Digitized by Google

» branches des chênes touffus s'élevaient en dôme et pro-
» tégeaient la ville contre les ardeurs de l'été et les vents
» orageux de l'hiver. Chacun y avait transporté son ménage
» et ses provisions : dans cette retraite impénétrable, on
» trouvait une Eglise, des marchands, des boutiques ; de
» jeunes mères y élevaient leurs filles, de jeunes époux y
» serraient les nœuds de l'hyménée : l'enfant venant au monde
» y recevait le baptême, et le guerrier mourant y était
» consolé par la religion ; de jeunes beautés s'y livraient au
» plaisir de leur âge ; les danses, les jeux et l'amour ani-
» maient tous ces grands bois : souvent ils étaient inter-
» rompus par le son lointain du bronze qui, tonnant sur les
» champs de bataille, venait retentir dans les profondeurs
» de la forêt silencieuse. Hélas ! c'était peut-être un père,
» un fils, un époux que ce coup fatal venait d'atteindre ! A
» cette pensée douloureuse, les cœurs se serraient, les
» yeux humides de larmes se tournaient vers le ciel, appui
» des malheureux, et l'on priait pour ceux qui n'étaient
» plus. Souvent encore l'ennemi rôdant autour de la forêt
» protectrice, répandait l'effroi dans cet agreste azile ; mais
» le danger passait, et le bonheur renaissait au sein de
» cette riante colonie : on s'y trouvait heureux, quoiqu'exi-
» lé du toit de ses pères et solitaire au milieu de son pays
» incendié.

» Les ruines de cette ville d'un moment existent encore,
» mais la végétation qui s'en empare, commence à la faire
» disparaître, et depuis le retour des Vendéens dans leurs
» maisons reconstruites, ces débris ne servent plus d'azile
» qu'aux oiseaux et aux écureils de la forêt »

Après une description de la chasse aux vipères, notre auteur, par une transition qui paraîtra peut-être un peu

Digitized by Google

brusque, trace la peinture des amours simples et naïves de la jeunesse Vendéenne.

Je ne suis pas resté assez long-tems dans le pays pour juger de la vérité de ce tableau, que la fraîcheur du coloris rend digne du pinceau de l'Albane. Je désire, dans l'intérêt de ces bons villageois, qu'il soit fait d'après nature, mais je crains pour eux que ce ne soit qu'un portrait de fantaisie.

Nous passerons sous silence les Brouzils et Chavagnes; ces lieux pleins des souvenirs de l'enfance de mon ami, tiraient pour nous tout leur intérêt des réminiscences d'une amitié qui compte déjà près de trente années.

Mais nous nous arrêterons à St.-Georges-de-Montaigut (autrefois *Durinum*); c'est de là qu'Henri IV est parti pour aller battre Mercœur aux portes de Nantes. M. Massé consacre à cette antique cité une lettre remarquable, dont je doute qu'on soit tenté de lui reprocher la longueur. J'en citerai seulement l'introduction.

» A l'approche de St.-Georges-de-Montaigut, les âges » modernes disparaissent de notre pensée: le prisme magique » de l'imagination nous transporte tout d'un coup dans la » Gaule primitive, à l'époque où les Phocéens répandaient » le commerce depuis les murs de Massilie (Marseille) jus- » qu'au fond de l'Armorique. Ces hardis commerçans de- » vaient suivre cette même route. Je voyais passer à côté de » moi des marchands grecs de la nouvelle Phocide ou des » Romains de Narbonne, qui venaient à Durinum échanger » les parfums de l'Inde et de l'Arabie, contre le fer, l'étain » et les tissus légers appelés toiles d'ombre, que l'on fabri- » quait ici. Cette ville de Durinum était le point central de » tout le commerce de l'Aquitaine et de l'Armorique. A » cette époque, on rencontrait sans cesse sur cette même

Digitized by Google

» voie, et les guerriers aux colliers d'or, aux casques étin-
» celans, et les citoyens aux riches costumes ornés de
» fourrures. Tantôt une troupe de jeunes Theyphaliennes,
» dont les robes d'un lin couleur de neige, étaient bordées
» de pourpre, et dont le sein et les épaules d'albâtre n'a-
» vaient d'autre voile que leurs longues chevelures, partaient
» armées de l'arc et du carquois, pour aller chasser le san-
» glier du Grala : tantôt le farouche Agésinate, immobile
» au pied d'un chêne isolé, apparaissait appuyé pensif,
» sur son arme informe mais terrible, et ce fier enfant de
» la liberté semblait regarder avec mépris ceux des siens que
» le commerce avait civilisés ; déjà j'apercevais les maisons
» peintes de la ville, les portes flanquées de tourelles s'ou-
» vraient devant moi ; je traversais des rues populeuses qui
» s'étendaient sur les trois collines, j'admirais les quais
» élégans de ces deux rivières qui divisaient la ville en trois
» quartiers immenses : je m'arrêtais sur les places publiques,
» je mesurais la hauteur des frontispices des temples ; par-
» tout régnaient le mouvement et l'activité : enfin j'étais reçu
» chez un vieil Agésinate, qui me donnait l'hospitalité,
» révérée dans ces tems si peu connus, et pourtant presque
» aussi policés qu'aujourd'hui. »

De St.-Georges-de-Montaigut, qui est tout à fait dégénéré de son antique splendeur, nous avons gagné Tiffauges.

« Là, tout annonce que la terre a été remuée depuis bien
» des siècles, par les révolutions de la nature et par les
» passions des hommes ; les noms classiques de César et
» d'Adrien, le passage de Clovis et des Visigots, les vieux
» souvenirs du Bas-Empire et du moyen âge s'y mêlent au
» souvenir de la Monarchie française ; Tiffauges est gros
» des tems passés.

Digitized by Google

» Tous les étrangers courent d'abord aux ruines ; nous y » pénétrons par une fenêtre sculptée en forme de croix, elle » porte l'empreinte des arts du treizième siècle, et l'Anti- » quaire qui, comme nous l'avons déjà dit, lit à peu de » choses près sur le front des vieux monumens, l'époque » de leur construction, pourrait faire remonter la date de » celui-ci au tems de St. Louis et de ses successeurs. Le nom » de Barbe-Bleue, imprimé sur ces ruines et resté dans la tra- » dition, annoncerait que vers le treizième siècle ces rem- » parts ont appartenu au trop fameux Gilles de Rez; » l'horreur que son nom inspire encore après 400 ans, » répand dans ces lieux un tel effroi, que les villageois » n'oseraient pénétrer dans ces ruines à la nuit tombante.

» A l'est de l'esplanade se trouvait la chapelle du château, » elle était construite sur une ancienne chapelle souterraine » dont les colonnes trop faibles, s'étant affaissées il y a » quelques années, ont entraîné la chute de la chapelle » supérieure. Cet usage de bâtir des chapelles souterraines » remonte au quatrième siècle. Quel dommage que celle-ci » n'ait pas été conservée ! Que de souvenirs n'aurions-nous » pas retrouvés dans cette obscure enceinte. Les pierres » tombales nous auraient donné les dates précises de bien » des événemens, et des modèles des vêtemens de nos » aïeux. Le genre d'architecture de ces colonnes, filles du » Bas-Empire, nous aurait fait connaître les croyances » religieuses du tems de leur construction, et l'état des » arts en Theyphalie vers cette époque peu connue : mais » aujourd'hui, le voyageur, en pressant sous ses pieds ces » ruines souterraines, ne peut que se dire à lui-même : » les ruines que je disperse avec mes pieds couvrent d'autres » ruines, je marche sur les siècles accumulés ; quatorze » cents ans gissent ici. »

Digitized by Google

M. Massé a consacré quatre lettres au souvenir de Tiffauges et de ses environs : la seconde et la troisième sont remplies de détails historiques qui remontent aux tems les plus reculés, et qui prouvent une grande érudition et des recherches multipliées.

Peintre et Poète encore plus qu'Historien, il charge sa palette des couleurs les plus brillantes, et ses récits animés, parlent surtout à l'imagination. Je lui ferai cependant ici, un reproche qui s'applique également à quelques autres parties de son ouvrage ; j'aurais voulu que maîtrisant un peu plus son sujet, il se laissât moins entraîner au plaisir de décrire et de produire de l'effet.

Trop instruit et trop judicieux pour chercher à nous tromper, il est le premier à nous avertir, dans ses notes, des erreurs étimologiques ou historiques dans lesquelles il s'est laissé entraîner comme malgré lui. Mais cette manière d'agir, tout-à-fait consciencieuse, désapointe quelquefois totalement le lecteur, tenté de se reprocher le plaisir qu'il a goûté en lisant un récit qui l'a justement intéressé.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description des combats que les lieutenans de César livrèrent aux sauvages habitans de la Theyphalie, nous transcrirons seulement son début.

« Crassus part : il se dirige vers les mines fécondes de la » Ferrière et le promontoire des Pictes. Mais il rencontre » un pays tout merveilleux : il semble que récemment sorti » de dessous l'Océan qui le couvre encore à demi, il ait » été envahi par des forêts prodigieuses ; des monts qui se » succèdent les uns aux autres, des lacs larges et profonds,

Digitized by Google

» une multitude de plantes gigantesques, des rouches, des » roseaux couvrent ce sol nouvellement abandonné par les » eaux, les soldats s'étonnent de trouver à l'occident de la » Gaule un pays si nouveau pour eux. Une population » étrange se lève à son aspect : les Romains contemplent » avec étonnement ces hommes à demi-sauvages : leur stature » est colossale ; ils sont à moitié couverts de peaux de bêtes » fauves, leurs visages sont peints et une longue chevelure » noire tombe sur leurs larges épaules, ils n'ont que des » armes légères, mais elles portent la mort. Point de villes, » point de villages : quelques cabanes faites de branches et » de terre peinte, s'offrent seules à leurs regards inquiets : » souvent un nuage d'ennemis se montre sur les côteaux » d'alentour ; les Romains y courent, mais comme par un » pouvoir magique et surnaturel, tout a disparu : un invi- » sible, un infatigable ennemi s'attache à tous leurs pas. » Cernés de toutes parts, les vainqueurs de l'univers tom- » bent en foule, mordent en expirant un sol fait pour la » liberté. Pour la première fois, l'aigle Romaine est con- » trainte de fuir devant cette Vendée des premiers âges. »

Si ce combat n'est pas tout à fait historique, il n'en est pas de même du passage de Jules César : nous voyons en effet dans ses commentaires, qu'après avoir envoyé Crassus dans l'Occitanie, il partit de Theowald (aujourd'hui Doué) pour se rendre à Nantes : *Ipse eò Pedestribus Copiis contendit ;* porte le texte. Nous pensons donc qu'en suivant la ligne de Doué à Nantes, César a passé par Tiffauges.

Le séjour de Tibulle dans cette contrée, n'est pas aussi rigoureusement démontré, il nous paraît toutefois très-vraisemblable. Le quartier-général des Romains était établi à Tiffauges, Messala a dû y venir, et notre Poète qui

Digitized by Google

l'accompagnait dans cette guerre, ainsi que le prouve ce vers de la 8.e Elégie du 1.er livre : *Non sine me est tibi Partus honor*, a très-probablement fait répéter le nom de Délie aux rives de la Sèvre et de la Crume.

Quoiqu'il en soit, en visitant ces lieux pittoresques, nous aimions à penser que le chantre des Amours les avait parcourus avant nous : nous relisions ses vers aux lieux mêmes où plus de dix-huit siècles auparavant il les avait peut-être médités : et ils nous paraissaient encore plus harmonieux ces chants dans lesquels le Poète romain s'associant à la gloire de son illustre ami, lui rappèle qu'ils ont parcouru ensemble les rivages de l'Océan de Saintonge, témoin de ses exploits, et cette Loire aux flots d'azur, qui n'était qu'à quelques lieues de nous.

Testis et Oceani littora Santonici

. . . . . .

Carnuti et flavi cœrula lympha Liger.

Nos rêveries poétiques et nos investigations dans les ruines de Tiffauges ne nous ont pas laissé le tems de visiter le Coubouros, superbe domaine de M. de la Bretèche ; mais nous n'avons pas quitté la vallée sans admirer les belles papeteries qu'on y exploite. M. Massé prétend que ces fabriques ont les premières introduit en France, les procédés mécaniques qui permettent de donner un papier superbe à très-bas prix. Je crois qu'il a été induit en erreur sur ce point, et que notre Département ainsi que celui d'Eure-et-Loir en possédaient long-tems avant qu'il s'en établît dans l'Ouest.

En quittant Tiffauges, on ne tarde pas à arriver à Torfou, village immortalisé par la victoire que les quatre grandes armées Vendéennes réunies y ont remportée le 19 Septembre 1793.

Digitized by Google

Si elle était moins longue, je vous citerais la 17.e lettre, dans laquelle l'auteur dérogeant momentanément à la loi qu'il s'est faite de ne pas s'occuper de la dernière guerre, a décrit avec une plume brûlante l'affaire la plus meurtrière dont fassent mention les annales de cette funeste époque: cette citation aurait justifié, je le pense, ce que j'ai dit en commençant, que M. Massé s'élève quelquefois à la hauteur de l'historien ; je ne connais aucune description de bataille moderne qui soit écrite avec plus de talent.

C'est en silence et le cœur navré de douleur, que nous avons quitté ces lieux cruellement célèbres : plusieurs fois nous nous sommes involontairement retournés, pour jeter un dernier regard sur la colonne de granit, s'élevant solitaire au milieu d'une forêt de pins et de cyprès qui croissent seuls dans de vastes landes à demi cultivées.

Que ceux qui rêvent le bouleversement des empires aillent s'asseoir comme nous au pied du cippe funèbre de Torfou, sur la hauteur qui domine cette plaine immense, où cent mille français s'entre égorgèrent naguères, et comme nous ils en reviendront remplis de frayeur des révolutions et pénétrés d'une juste horreur pour les guerres civiles.

(*La fin au prochain cahier.*)

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

Par M. BORDEAUX, MEMBRE RÉSIDANT,

LE JOUR DE SA RÉCEPTION.

Messieurs,

Laissant à de plus habiles les phrases académiques, je vais remplacer le Discours obligé, par un Essai historique sur les Sociétés savantes. Je vais tâcher de faire sentir, en peu de mots, combien elles ont contribué au développement des connaissances humaines. Récipiendaire, si je vous adresse quelqu'éloge, ce sera en prouvant que vous aussi vous servez la Patrie, et cet éloge sera digne de vous.

Le moine Alcuin, qui enseignait la Grammaire à Charlemagne, fut le premier, qui, luttant contre la barbarie de son siècle, forma, en France, une association Littéraire et Savante. Elle fut composée des *plus beaux esprits* de la Cour : Charlemagne voulut en être lui-même. Ce monarque établit ainsi une noble émulation parmi les Savans, répandit le goût des Lettres et donna à son époque cette civilisation qui a été pour son règne un des titres de gloire les plus durables. Ce fut, Messieurs, par les soins de cette première

Digitized by Google

Académie qu'il fonda l'Université de France, et ce service dut à jamais l'immortaliser.

Mais les guerres intestines éteignirent bientôt le flambeau qu'elle avait présenté à la nation.

Après plusieurs siècles d'obscurité, l'Italie s'avança enfin à la tête de l'Europe. Déjà le Dante et Boccace avaient paru, et leur gloire impérissable avait fait battre plus d'un cœur.

Antonio Panormita, l'un des savans les plus enthousiastes du 15.e siècle, fonda alors à Naples la prèmière Académie d'Italie. Grâces soient rendues au zèle de cet homme généreux, que l'intérêt des Lettres mettaient au-dessus de tous les sacrifices, et qui eut le courage de vendre une terre pour acheter une copie de Tite-Live.

Une Société savante fondée dans un siècle où se manifestait un amour des Lettres si prononcé, ne pouvait avoir que des succès marqués.

Aussi, Messieurs, voyez, à son imitation, l'Italie se couvrir d'Académies ; chaque ville en ouvre dans son sein ; Ferrare en possède bientôt jusqu'à dix ; Bologne en compte jusqu'à quatorze, Sienne jusqu'à seize ; voyez les Vincent de Paule, les Thomas à Kempis, les Gerson, les Pic de la Mirandole y prendre place. Le règne de Léon X s'avance. Michel-Ange, Raphaël, le Trissin, Béroald se pressent et viennent illustrer ces Académies. Bientôt toutes comptent leurs poètes, leurs artistes ou leurs savans, depuis la Crusca jusqu'à cette Assemblée de Bergers d'Arcadie, où Torquato Tasso ne dédaigne pas de s'asseoir. Et qui dirait convenablement les services qu'elles ont rendues ? Elles ne se bornaient point à inspirer l'élan du savoir, à diriger les productions du génie, à régler les tra-

Digitized by Google

vaux Littéraires, elles descendaient dans les plus petits détails d'exécution lorsque l'intérêt des Sciences l'exigeait. Ainsi, Messieurs, alors que l'imprimerie était dans l'enfance, elles veillèrent sur cet art, elles entreprirent de le conduire rapidement vers sa perfection. Les unes se chargèrent de la correction des épreuves, d'autres de la fonte des caractères, du choix du papier, de la revue et de la perfection des éditions? Combien n'ont-elles pas ainsi hâté le moment où l'Europe a goûté les fruits de cette invention bienfaisante!

Les Etats voisins ne restèrent pas long-tems spectateurs indifférens des succès de l'Italie. Le siècle de Louis XIV ne pouvait réaliser toute sa gloire sans associations Savantes, et les diverses Académies de Paris sont créées. L'Allemagne en compte bientôt dans ses principales villes. En Angleterre, la célèbre Société royale fait l'orgueil de Londres. Dublin, Oxford ; et en France, Montpellier, Arles, Nîmes, Soissons, Rouen ont aussi leurs Académies, et celle des Lanternistes, à Toulouse, obtient de la célébrité.

Quels sont les arts, les sciences, quelle est la partie du domaine de l'esprit dont elles n'ont avancé les progrès par leur influence, leurs encouragemens et leurs exemples. L'histoire des arts, des sciences et des lettres nous le révélerait, si les bornes de ce Discours permettaient de la tracer. Mais pour en douter, ne faudrait-il pas douter aussi de la puissance des associations dans un intérêt spécial ? Ne faudrait-il pas, au moins, nier aux Academies l'émulation qu'elles ont excitée, la direction qu'elles ont imprimée vers telle ou telle branche d'étude, suivant le besoin des connaissances. Au souvenir donc de notre première Société savante, nous ouvrant les sources des lumières, et de ces autres Académies recueillant plus tard le feu sacré et le propageant

Digitized by Google

avec persévérance, ne craignons pas de proclamer qu'elles ont mérité notre reconnaissance.

Mais les institutions les plus utiles ne sont pas toujours respectées par l'esprit de révolution. Celles dont nous nous occcupons furent, en France, englouties dans le gouffre commun.

Toutefois, Messieurs, admirez la marche des hommes qui sont dévoués à la prospérité de leur Patrie. Le bon ordre ne fut pas plutôt rétabli, la nécessité d'associations pour diriger le zèle des hommes studieux, pour établir de nouveaux centres de doctrines ne se fit pas plutôt sentir, que les Académies de Paris et des Provinces reprirent leurs travaux. Et bientôt, pour répondre aux besoins de l'époque, un grand nombre de Départemens fondèrent de nouvelles Sociétés savantes.

Le Département de l'Eure a dû, Messieurs, à votre amour du bien public celle au sein de laquelle j'ai l'honneur d'être appelé aujourd'hui, et l'administration qui a compris votre mission, a secondé vos efforts.

Déjà une Bibliothèque publique, qui n'attend qu'un local plus vaste pour devenir plus nombreuse, un Jardin d'expérience, divers cours publics signalent votre sollicitude pour votre pays. Déjà vos conseils et votre influence ont donné à l'agriculture une impulsion nouvelle et lui ont fait faire les progrès les plus satisfaisans.

C'est sans bruit, sans rechercher l'éclat, que, dans cette enceinte (dont l'esprit désorganisateur ne pourra franchir le seuil) vos sages méditations préparent à vos concitoyens les avantages dont ils doivent jouir tôt ou tard.

N'en doutez pas, néanmoins, vos services sont appréciés

Digitized by Google

par eux ; ils seront secondés par les efforts et le concours de tous les hommes de bien, et l'administration se hâtera de consolider de plus en plus votre existence.

Avec quelle satisfaction chacun n'a-t-il pas vu récemment, le pas ferme dont vous avez marqué votre entrée dans une ère nouvelle : votre Président a reçu son titre de l'indépendance de vos suffrages. Déjà vous en êtes récompensés par son assiduité à vos réunions et par les lumières qu'il y répand ; mais combien cette carrière de liberté que vous avez ouverte à une noble émulation ne doit-elle pas être féconde en résultats heureux ?

Que ne puis-je aussi présenter de justes droits aux suffrages dont vous m'avez honoré ! Mais vous n'avez dû compter que sur mon zèle ... il ne se fera pas attendre, puisque je ne peux qu'ainsi vous témoigner ma gratitude et vous rendre moins sensible l'absence du Littérateur aimable que je remplace.

Digitized by Google

RAPPORT

Fait par M. D'AVANNES,

SUR LA REVUE NORMANDE,

RÉDIGÉE

Par une Société de Savans et de Littérateurs de Rouen, de Caen et des principales villes de la Normandie,

SOUS LA DIRECTION DE M. DE CAUMONT.

Messieurs,

C'est assurément une heureuse idée que de publier un ouvrage « destiné à mettre au grand jour les ressources Littéraires, Scientifiques, Industrielles, Commerciales et Agronomiques de la Normandie. » Aucune Province ne peut se flatter de posséder en ce genre plus de richesses que la nôtre.

Peut-être cependant pourrait-on faire à la Revue Normande le reproche de ne pas être circonscrite dans un cercle assez étroit. « Son but principal, nous dit M. de Caumont, » est de faire connaître les talens de tout genre qui honorent » la Bretagne, le Maine, l'Anjou, le Poitou, la Saintonge, » etc. » Nous voudrions que ce ne fut-là qu'un objet accessoire et que la Revue Normande s'occupât principalement

Digitized by Google

de la Normandie ; et nous le répétons, la Patrie des Malherbe, des Corneille et des Fontenelles doit nous offrir assez de richesses Littéraires et Scientifiques pour que nous puissions nous dispenser d'usurper celles de nos voisins.

Loin de nous toutefois la pensée d'une exclusion absolue, qui nous aurait privés dès le premier numéro, de deux fragmens intéressans, empruntés aux Etudes Descriptives de M. Richer, l'un des écrivains les plus distingués de la Bretagne, mais nous pensons qu'il ne faut pas abuser d'une telle ressource, parce qu'en aggrandissant encore un peu le cercle, la Revue Normande ne serait bientôt plus qu'une seconde édition de la Revue Française.

Cet ouvrage formera annuellement un volume in-8.°, composé de trois cahiers, qui paraîtront de quatre mois en quatre mois.

Parmi les articles que contient le premier cahier, on distingue particulièrement l'extrait du Discours prononcé par M. J. Girardin, à l'ouverture de son Cours de Chimie appliqué aux Arts.

Nous pensons que, même les personnes totalement étrangères à la matière dont s'occupe le savant Professeur, parcoureront avec un vif intérêt le tableau qu'il trace des découvertes dont la Science s'est enrichie pendant l'année qui vient de s'écouler.

La Notice sur le Collége de Caen, intéressera tous les pères de famille, et retracera des souvenirs agréables à ceux qui comme nous y ont fait leurs études ; elle ne fera pas oublier cependant la Description aussi exacte qu'élégamment écrite qu'en a donné antérieurement M. Edom, censeur des études, dans son ouvrage intitulé *Visite au Collége de Caen*.

Digitized by Google

Il serait difficile de dire quelque chose de neuf, sur la Littérature Grecque, et M. Bertrand, en se faisant lire avec plaisir, a obtenu le seul succès auquel put prétendre le Discours qu'il a prononcé en prenant possession de la Chaire récemment créée pour compléter l'enseignement de la Faculté des Lettres de Caen.

La seconde partie de la Revue Normande est consacrée aux publications qui ont lieu dans l'Ouest de la France et à l'analyse des différens Mémoires qui y sont publiés par les Sociétés savantes : on trouve dans le cahier que nous avons sous les yeux, une preuve évidente que le goût des études sérieuses se propage de jour en jour en Normandie.

C'est un motif de plus, Messieurs, pour présager le succès de l'ouvrage dont vous nous avez chargé de vous rendre compte. Le nom de ses rédacteurs, parmi lesquels figure celui de votre Président, en est une nouvelle garantie.

Tout porte à croire d'ailleurs que cette entreprise n'est pas comme tant d'autres, une spéculation de librairie ; elle paraît avoir été inspirée uniquement par l'amour des Sciences et n'avoir pour but que leurs progrès.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

ORDERIC VITAL,

PAR M. DE STABENRATH.

Parmi les siècles qui composent le moyen âge, il n'en est peut-être pas qui méritent plus de fixer l'attention que le onzième et le douzième. La conquête de l'Angleterre par Guillaume, la première croisade et la prise de Jérusalem, les exploits des Normands en Italie, en Grèce, en Palestine, les troubles intérieurs et les fondations pieuses, tels sont les principaux faits que cette époque à livrés à la postérité. C'est rarement parmi les guerriers que vous trouverez l'historien ou le chroniqueur des exploits, des faits d'armes de Guillaume ou de Tancrède, les chevaliers ne le cédaient à personne en courage, en audace; le maniement des armes, la chasse, les exercices propres à développer les forces du corps, étaient leurs seules études, les arts dans lesquels ils excellaient; et c'était au fond des cloîtres qu'il fallait chercher le savoir, c'est-là qu'on trouvait les *clercs*, et c'est par eux que bien des faits, bien des noms sont échappés à l'oubli.

A cette époque, dans le monastère de St. Evroult, vivait

Digitized by Google

un moine doué d'un esprit observateur, remarquable par ses connaissances; simple et crédule, recueillant avec une rare bonne foi les faits que la tradition lui avait transmis, et ceux qui s'étaient passés de son tems; cet homme s'appelait Orderic. A son entrée dans l'abbaye, on lui avait donné le nom de Vital. Dès l'âge de dix ans, il avait quitté l'Angleterre, sa patrie, pour venir à Saint Evroult, ayant été dès son enfance voué à la vie religieuse, par son père Odelir, qui lui-même avait abandonné le siècle pour se retirer dans un monastère.

Orderic passa toute sa vie avec les moines d'Ouche, occupé des travaux de son ministère et des soins plus doux de l'étude. Il était né en l'année 1075, à Attingam sur les bords de la Saverne. C'est lui-même qui, dans son histoire Ecclésiastique de Normandie, fait connaître quelques particularités de sa vie, qui fut très-peu féconde en événemens.

Le 26 Mars 1093, Serlon, évêque de Scez, l'éleva au diaconat. Ce ne fut que quinze ans après, que l'archevêque Guillaume Bonne-Ame lui imposa, comme il le dit lui-même, le fardeau de la prêtrise, le jour où furent consacrés deux cent quarante diacres et cent vingt prêtres.

Au reste, il ne sortit que deux fois de son monastère pour faire des voyages; et aucun fait extraordinaire n'est venu rompre l'uniformité d'une existence entière passée dans le cloître. Il mourut vers l'an 1142.

On place à cette époque celle de sa mort, parce qu'à la fin du dernier livre de son histoire, il dit: « Maintenant » que me voilà fatigué par la vieillesse et les infirmités, je » ressens le désir de terminer ce livre; la raison et plusieurs » autres motifs m'y contraignent, car déjà depuis 67 ans je » suis le culte de mon Seigneur Jésus-Christ.... »

Digitized by Google

Ainsi, il résulte de ce passage que, quoique peu âgé, le pieux moine était cependant déjà accablé d'infirmités; puisque la fatigue qu'il éprouvait, le contraignait de cesser la continuation de son histoire, il n'est guère probable qu'il ait vécu long-tems après. Sa mort se trouve naturellement placée à l'époque que nous avons indiquée.

Pour bien juger l'ouvrage d'Orderic Vital, il est nécessaire de savoir dans quelles circonstances il s'est trouvé, à quelles influences il a été soumis, enfin quelle part il a pu avoir dans le drame dont il a été en partie contemporain.

C'est au fond d'un cloître qu'il a vécu depuis son enfance jusqu'à sa mort, dans un coin de la Normandie, où se trouvaient réunis des hommes d'un savoir peu commun, et qui devaient un jour être élevés aux premières dignités de l'Eglise. La mémoire du bienfaiteur du monastère d'Ouche, de Guillaume-le-Bâtard, était vivante encore dans l'esprit de bien des moines; quelques-uns d'entr'eux l'avaient vu. Les actions des fondateurs, celles des bienfaiteurs n'étaient pas oubliées, et les chartes qu'ils avaient données étaient déposées avec soin dans le trésor de l'abbaye. Ajoutez à ces diverses considérations, l'immense pouvoir du Clergé, corps politique et puissant, le seul éclairé alors, et l'on en conclura qu'Orderic était merveilleusement placé pour recueillir sans peine toutes les traditions, tous les matériaux nécessaires à la composition de son histoire. Il ne faut donc pas s'étonner, qu'il soit de tous les historiens des onzième et douzième siècles celui qui nous révèle le plus de faits curieux sur l'histoire et les mœurs de ce tems.

Doué d'un sens droit et sûr, manquant de méthode

Digitized by Google

peut-être, crédule à l'excès, comme ses contemporains l'étaient, il a rassemblé avec persévérance, tout ce qu'il a cru digne de passer à la postérité ; et comme il ne pouvait apprendre que successivement des actions peu connues, ou qui n'avaient pas encore été rapportées, il a dû souvent manquer d'ordre et faire de nombreuses répétitions.

C'est aussi avec la diffusion, les reproches les plus graves qu'on puisse lui adresser. La lecture de l'Histoire Ecclésiastique est par fois difficile et rebutante ; les récits sont coupés, interrompus par des détails, de donations faites au monastère de Saint Evroult, de discipline intérieure, de querelles dont les causes paraîtraient aujourd'hui ridicules, mais qui étaient graves alors.

Quelque fastidieux que soient ces détails, ils sont néanmoins précieux et utiles, ils peignent d'une manière vraie et frappante l'esprit du 12.e siècle, pendant lequel rien n'était plus commun que les donations et les fondations pieuses. Les seigneurs espéraient qu'en enrichissant les monastères, qu'en stipulant dans les actes qu'ils faisaient écrire, que c'était pour le repos et le salut d'eux, de leurs ancêtres et de leurs descendans ; ils espéraient, dis-je, racheter leur âme à prix d'argent, alliant ainsi les sentimens d'un ordre élevé à ceux d'un vil et sordide intérêt. La plupart d'entre eux, quand ils sentaient leur fin approcher, se faisaient moines, et avant de mourir, se faisaient revêtir de l'habit de l'ordre qu'ils venaient d'embrasser.

On retrouve dans Orderic Vital de nombreux exemples de ce que nous venons de dire. Il nous représente le fils de Robert, Guillaume Cliton, blessé au siége d'une place forte, mourant couvert de l'habit de l'ordre de Saint-Benoît. La famille des Giroie, celle des seigneurs de

Digitized by Google

Thoeny et bien d'autres, multipliaient les dons qu'ils faisaient aux monastères. Les dates des chartes de fondation ou de confirmation sont rapportées d'une manière exacte, et l'origine de beaucoup de monumens religieux et d'institutions monastiques ont ainsi été préservés de l'oubli.

Les auteurs du Recueil connu sous le nom de *Neustriâ pia*, ont puisé à pleines mains dans l'Histoire Ecclésiastique, pour composer leur précieuse compilation, tous les historiens Normands ont lu, cité et commenté Orderic; il leur offre en effet une série considérable de faits curieux et importans.

De ce mélange bizarre, des intérêts du cloître et des événemens politiques, naissent quelquefois des contrastes piquans et inattendus. Les choses et les hommes se présentent sous un point de vue particulier, qui n'est pas sans attrait. Quelquefois aussi Orderic, laissant tout à coup l'aride nomenclature des biens du monastère, élève son style et ses pensées à la hauteur du sujet qu'il raconte.

Cet effet est surtout sensible dans la description de la conquête de l'Angleterre, par Guillaume-le-Conquérant; ce n'est plus un moine chroniqueur qui parle, c'est alors un historien plein de vie, de force et de chaleur. Avec quelle majesté, quelle grandeur simple il montre Guillaume délibérant, faisant ses préparatifs pour la conquête, et mettant avec persévérance ses vastes projets à exécution.

Il peint, avec une grande fidélité, les mœurs du tems; on assiste, pour ainsi dire, aux spectacles qu'il vous représente. Loin de ressembler à presque tous les chroniqueurs de son tems, dont la sécheresse et l'aridité sont les caractères distinctifs, il entre dans de longs et minutieux détails qu'il entremêle de réflexions, produit spontané d'une âme

Digitized by Google

sincère et pleine de candeur. Sans crainte des puissances du siècle, il prodigue les éloges aux belles actions et déverse le blâme sur celles qu'il croit mauvaises. S'il exalte la vertu, il témoigne aussi toute son horreur pour le crime.

Les jugemens qu'il porte ne sont pas cependant toujours à l'abri de l'erreur. Henri I.er, ce fils de Guillaume, qui, à force d'adresse et de persévérance, parvint au trône d'Angleterre; Henri, qui, après avoir dépouillé son frère Robert, le retint si long-tems captif, est pour Orderic, l'homme le plus recommandable par ses vertus publiques et privées; s'il a chargé de fers son frère, c'est que son indigne conduite a justement attiré sur lui la vengeance céleste. Au reste, le duc Robert, que la manie des croisades avait entraîné loin de son duché, avait donné dans les rangs de l'armée chrétienne une haute idée de son courage militaire; mais lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, il s'abandonna à l'oisiveté et à tous les vices qu'elle entraîne. Ses trésors furent dissipés, des guerres malheureuses furent entreprises, et Odon, évêque de Bayeux, par ses perfides conseils, fut l'un des principaux auteurs de sa ruine.

Parmi les grandes figures qui passent sous la plume de l'auteur de l'Histoire Ecclésiastique de Normandie, on voit Bohemond, Raimond comte de Toulouse, Adhemard, évêque du Puy, etc., qui firent partie des guerriers de la première croisade. L'un des héros qu'il ébauche à grands traits et d'une manière tout à fait remarquable, est Elie, comte du Mans, dont le beau caractère se déploie dans l'adversité. Un seul moment il fait paraître quelque faiblesse, bien pardonnable, après avoir été long-tems prisonnier et privé de tous ses biens, mais bientôt il relève son front humilié. Quoique sans appui, dénué de tout, il brave le maître de la Normandie dans son palais même. Dépouillé de ses biens, sans

Digitized by Google

amis, sans soldats, sans argent, il ose déclarer la guerre à son oppresseur ; et bientôt il retrouve dans le pays dont il fut possesseur, des cœurs qui sympatisent avec le sien, et des bras pour le défendre.

Je n'ai pas l'intention de faire l'analyse de l'ouvrage du moine de Saint-Evroult ; mais je ne puis, avant de terminer cette Notice, résister au plaisir de citer encore l'un des personnages dont il entretient le plus souvent ses lecteurs, je veux parler de Robert de Bellême. Il se dessine d'une manière vigoureuse et tranchée, réunissant en lui les qualités les plus opposées. C'est, à mon avis, le type des chevaliers felons du moyen âge. Cruel, perfide, et pourtant plein d'audace et de courage, rien n'était sacré pour lui. Elevant des châteaux qui servaient de retraites aux nombreux soldats qui suivaient ses bannières, il bravait les forces de Robert et celles de Henri. Les brigands qu'il soudoyait se jettaient avec fureur dans les campagnes, enlevaient les bestiaux, pillaient les monastères, massacraient les habitans jusque sur les marches de l'autel. Après avoir long-tems résisté aux armées de Henri, il fut obligé de quitter l'Angleterre ; il vint alors exercer de nouveau son génie malfaisant en Normandie, et ce ne fut que long-tems après que les pays qu'il ravagea ont pu goûter quelque repos.

Récits historiques, faits peu connus, légendes, détails intérieurs de la vie monastique, fondations pieuses, âge des monumens gothiques, tels sont les principaux matériaux que nous offre Orderic Vital. Tout cela est entassé un peu confusément, on trouve souvent des redites, quelquefois des réflexions, des jugemens peu en harmonie avec les idées du lecteur ; mais qu'importe les défauts, si dans ce terrain riche et fécond, qu'il nous a légué, on trouve à faire une abondante moisson.

Digitized by Google

Son ouvrage est peu lu, peu connu des personnes qui ne s'occupent pas spécialement de l'histoire de Normandie. En pouvait-il être autrement ? il est écrit en latin, et fait partie d'une collection publiée par Duchesne, qui est très-rare, et dont le prix est assez élevé. Ces deux difficultés sont aujourd'hui disparues en grande partie, puisque récemment, M. Guizot en a publié, sous son nom, une élégante et fidèle traduction, que l'on doit à M. L. Dubois.

J'ai voulu, par cette Notice imparfaite, appeler l'attention sur l'Historien Normand le plus remarquable du douzième siècle, puissé-je avoir atteint le but que je me suis proposé.

Digitized by Google

L'ORPHELIN.

« Ayez pitié de moi, vous voyez ma misère,
» J'ai connu le malheur dès mes plus tendres ans ;
» Du monde abandonné, las ! je n'ai plus de mère
» Et mon père a quitté la terre des vivans.

» Il fait froid, je suis nud, ah ! contre la tempête,
» Accordez un asyle à ce pauvre Orphelin !
» Le malheureux n'a pas où reposer sa tête,
» Sa mère ne peut plus l'échauffer sur son sein !

» Ayez pitié de moi, vous voyez ma misère,
» J'ai connu le malheur dès mes plus tendres ans ;
» Du monde abandonné, las ! je n'ai plus de mère
» Et mon père a quitté la terre des vivans.

C'est ainsi qu'en pleurant, assis sur une pierre,
L'Orphelin malheureux exhalait ses douleurs ;
Il disait à chacun sa touchante prière
Et chacun s'éloignait sans essuyer ses pleurs.

Sans accuser jamais leur froide indifférence,
L'Orphelin tristement les voyait s'en aller !
Puis seul avec ses maux, ses ennuis, sa souffrance,
Les pleurs du malheureux commençaient à couler.

Digitized by Google

Long-tems on entendit sa plainte douloureuse,
Long-tems il frappa l'air de ses cris superflus ;
A se plaindre il passa la nuit la plus affreuse,
Mais las ! quand vint le jour il ne se plaignait plus....

Un enfant jeune encor, marchant près de sa mère,
Aperçut le premier ce spectacle d'horreur ;
« Dieux ! que vois-je, dit-il, couché sur cette pierre....
» Oh ! ma mère, il est mort.... regarde sa paleur.

» Vois ! l'orage a trempé sa blonde chevelure
» Ses membres sont glacés ! ah ! pauvres malheureux....
» Comme il a dû souffrir du vent, de la froidure !
Et des pleurs à ces mots s'échappaient de ses yeux.

Sa mère aussi pleurait : ô mon fils, disait-elle,
Qu'il m'est doux de te voir plaindre ainsi son destin !
Mais si jamais ton âme était dure et cruelle,
Souviens-toi de ce jour, et du pauvre Orphelin.

(EDMOND DE P.)

Digitized by Google

PRIX PROPOSÉS.

I.° *Par la Société Industrielle de Mulhausen.*

1.° *Médaille d'argent pour un moyen de rendre solides les teintures avec de la garance qui a déjà servi et qu'on a ensuite traitée par l'acide sulfurique.*

Lorsqu'on a épuisé un bain de garance, même au bouillon, et au point qu'il ne rende plus rien, on peut, en traitant le dépôt par l'acide sulfurique, le lavant et le saturant avec un peu de craie, retirer par une seconde opération de teinture presque la moitié autant de parties colorantes que la première fois, à en juger par la teinte que prennent les pièces mordancées qu'on y passe; mais il se présente alors cet inconvénient que les couleurs produites n'ont aucune solidité, ni au savon, ni à la lumière. Quelle est donc l'action de l'acide sulfurique sur le dépôt de garance épuisée, pour le rendre ainsi propre à servir encore une fois, et par quel moyen pourrait-on rendre cette seconde teinture solide ? Tel est le problème important, dont la solution épargnerait des sommes très-considérables aux teinturiers et aux fabricans d'indiennes.

2.° *Médaille de bronze, pour un moyen prompt et simple de mesurer et de déterminer, en nombres, le degré de pulvérisation des substances broyées soit à sec, soit en pâte.*

Jusqu'à un certain degré de division d'une poudre ou

Digitized by Google

d'une substance en pâte, le tamis sert très-bien pour indiquer le degré de finesse ; mais il s'agit ici d'un degré de division bien plus grand, c'est-à-dire de celui où l'œil distingue à peine les parcelles. Très-souvent il serait utile, dans les arts, de connaître dans ce cas le degré de finesse du corps divisé.

3.° *Médaille de bronze, pour un moyen de faire le bleu d'indigo, appelé faïencé, en deux immersions seulement.*

Il est entendu que ce procédé devra non-sulement présenter moins de chances que celui à six ou huit immersions, connu jusqu'à ce jour, mais encore doit-il être moins dispendieux que celui-ci.

4.° *Médaille de bronze, pour un rapport sur les différens avantages que présentent les divers extraits de matières colorantes qu'on trouve aujourd'hui dans le commerce.*

Sans doute ces extraits, lorsqu'ils sont obtenus par des procédés économiques, doivent présenter plus ou moins d'économie par la facilité du transport ; aussi nombre de tentatives ont été faites à ce sujet, mais soit par l'irrégularité dans la manière de préparer ces extraits, soit par le manque de moyens propres à les faire servir d'une manière avantageuse, soit enfin par ces deux causes réunies, on n'a pas vu généralement, jusqu'à ce jour, l'introduction en grand de ces produits dans les ateliers de teinture ; il serait donc utile que quelqu'un s'occupât spécialement de cet objet, et cherchât à déterminer la valeur tinctoriale, les qualités et le meilleur mode d'emploi des extraits de teinture qui existent aujourd'hui dans le commerce.

Digitized by Google

5.° *Médaille d'argent, pour celui qui déterminera les proportions à donner aux dimensions des courroies en cuir, employées pour transmettre le mouvement, relativement à la quantité de force transmise.*

6.° *Médaille de bronze, pour l'application du dinamomètre funiculaire et la détermination de la force nécessaire pour mettre en mouvement la série des machines employées dans une filature de coton, et pour chacune de ces machines en particulier.*

7.° *Médaille de bronze, à celui qui inventera une navette pour les métiers à tisser mécaniques, plus solide, plus durable et présentant dans son emploi plus d'économie que celles actuellement en usage.*

8.° *Médaille d'argent, à celui qui introduira, dans notre Département, la fabrication des rouleaux creux en cuivre rouge laminés, employés à l'impression des toiles de coton, à l'instar de ceux confectionnés en Angleterre.*

9.° *Médaille de bronze pour la culture du mûrier blanc et l'éducation des vers à soie.*

La réussite de ce genre d'industrie dans notre Département, est reconnue depuis long-tems, de même que les grands avantages qu'il pourrait procurer aux habitans de la campagne, sans les empêcher de se livrer à leurs occupations ordinaires. La Société industrielle, pour encourager cette industrie, décernera une médaille aux propriétaires du Département qui constateront, par un certificat du Maire de la commune, avoir cultivé, à partir de la fin de l'année 1829, deux cents plants au moins de mûrier blanc ou leur équivalent

Digitized by Google

en prairies artificielles de mûriers, et avoir produit une quantité de cocons proportionnée à cette culture.

Tous ces prix seront décernés dans l'assemblée générale de la Société, du mois de Décembre 1831.

Les mémoires, dessins, pièces justificatives et échantillons, accompagnés d'un bulletin cacheté, renfermant le nom de l'auteur, devront être adressés, francs de port, avant le 20 Octobre 1831, au Président de la Société industrielle à Mulhausen.

II.° *Par la Société de Médecine de Rio-Janeiro.*

Para o anno de 1831.

I. Huma Medalha de duas onças de ouro para a melhor das Memorias que forem enviadas à Sociedade sobre qualquer objecto Medico, ou accessorio à escolha dos Authores; e outra Medalha do mesmo metal, mas com metade do peso da acima mencionada para a Memoria desta mesma classe que for julgada immediata à primeira: ficando a gloria de huma *Mençao honrosa* para as outras Memorias que forem julgadas dignas de huma especial consideraçao.

II. Huma Medalha de duas onças de ouro para a melhor Memoria, que for inviada à Sociedade sobre os meios de melhorar a saude publica do Rio de Janeiro.

Para o anno de 1832.

III. Hum premio de oitocentos mil réis em dinheiro, para quem melhor resolver a questao seguinte;

Digitized by Google

« Determinar por observaçoes clinicas geraes, e por historias particulares, e sobre tudo por Autopsias escrupulosamente, feitas e bem descriptas a sede, natureza, causas, e tratamento de quaesquer enfermidades endemicas do Brasil, notando a relaçaõ, que houver entre o desenvolvimento progressivo dos seus phenomenos, e o das efecçoes pathologicas dos orgaos que ellas affectao. »

As Memorias deverao ser remittidas em tempo, de maneira que a Sociedade as receba ante do fim do mez de Fevereiro do respectivo anno Fazendo-se a remessa pelos Correios, deverao as Memorias, e as Cartas que as acompanharem vir livres de porte: de qualquer forma que ésta se faça, serao estas dirigidas ao Secretario da Sociedade.

Rio de Janeiro em 18 de Junho de 1830.

Luiz Vicente De-Simoni, Secretario de Sociedade.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,

TENUE A ÉVREUX LE 15 MAI 1831.

Le Dimanche 15 Mai 1831, à midi, les membres de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Eure s'étant réunis en séance publique, à Evreux, dans la grande salle de la Bibliothèque, au Jardin Botanique, en présence de Messieurs les Membres du Conseil général et d'un auditoire nombreux qu'embellissait l'élite des Dames de la ville, M. A. Passy, Préfet du département de l'Eure, Président, a pris place au bureau, avec Messieurs Du Meilet et Dupont (de l'Eure), Membres du Conseil général, Membres honoraires de la Société, a déclaré la séance ouverte et a prononcé le Discours suivant:

« Messieurs,

» Il y a entre les Sciences et les Lettres une différence caractéristique.

Digitized by Google

» La Littérature, expression des sentimens de chaque époque, de chaque tems, en reçoit l'impulsion plus qu'elle ne la donne, et de là vient que, variant avec les opinions des hommes, qu'elle exagère souvent, en leur prêtant des formes d'un éclat séduisant, on l'a vue quelquefois flatter les préjugés dominans, et seconder les puissances de la terre dans leurs tentatives d'asservissement.

» Souvent le même écrivain a prêté tour à tour ses couleurs à des opinions opposées; souvent il a servi la civilisation sur un point, tandis qu'il servait ses ennemis sur un autre, et naguères le plus brillant des écrivains du dix-huitième siècle, en même-tems qu'il attaquait les superstitions religieuses, encensait les superstitions politiques.

» Ce n'est pas que je veuille nier les avantages de la Littérature; la part qu'elle a prise aux améliorations sociales, les consolations qu'elle a données aux peuples asservis, le joug qu'elle a souvent imposé aux vainqueurs eux-mêmes; enfin il serait injuste de ne pas reconnaître que, toute entière, elle s'est mise de nos jours au service de la liberté; mais dans les Sciences, il y a toujours eu, vers le bien de l'humanité, une tendance plus générale et plus égale. Ce n'est point des hommes que je veux parler, c'est de ce mouvement naturel qui a mis les Sciences, plus que la Littérature, dans des rapports utiles avec la liberté.

» La Littérature a dans son domaine les opinions; les sciences ne connaissent que les faits; elles ne produisent de fruits durables qu'à l'aide des vérités qu'elles découvrent, et si l'insuffisance des observations les expose à créer des théories incomplètes dont elles abusent quelquefois, leurs progrès continus n'en sont pas moins essentiellement et constamment favorables au développement de la civilisation et des libertés qui l'accompagnent.

Digitized by Google

» Si je m'adressais à des hommes moins éclairés, je multiplierais les preuves de l'influence bienfaisante exercée de tous les tems par les découvertes des Sciences ; ici je ne mentionnerai qu'un petit nombre de faits bien connus, qui nous rappèlent l'immensité des avantages produits, dans les tems modernes, par l'application des forces que l'observation de quelques lois de la nature a mises à la disposition des hommes ; et j'indiquerai comment ce développement de forces a rendu les populations plus vigoureuses et plus dignes de la liberté.

» Rien ne peut arrêter la progression des Sciences, et les trésors qu'elles découvrent, pour être quelquefois méconnus, n'en sont pas moins tôt ou tard recueillis par la société, qui en tire des richesses incommensurables.

» Ce qu'il y a de remarquable dans les applications des Sciences, c'est que toutes ont tourné à l'avantage de la civilisation et de la liberté ; aucune d'elles au contraire n'a servi à l'esclavage.

» Pour ne parler que des siècles modernes, je dirai que c'est à un alchimiste, à un vieux moine curieux que l'on doit la découverte de la poudre à canon. La priorité de l'invention a été disputée à Berthold Schwarz ; qu'elle ait été revendiquée en faveur des Chinois ou des Indiens, peu importe ; c'est comme résultat de la Science qu'il faut considérer le produit chimique dont on attribue la création au moine allemand.

» Voilà tout à coup la civilisation en possession d'une force terrible ; la voilà armée d'un nouveau moyen de défense contre les invasions des barbares, et les richesses intellectuelles et matérielles de l'humanité à l'abri d'un coup de main de la part des nations sauvages. La civilisation romaine avait péri faute d'un semblable secours.

Digitized by Google

» Désormais la puissance appartiendra aux plus riches et aux plus instruits ; désormais les peuples de la chrétienté pourront cultiver en paix les champs de l'Europe et y faire fleurir les arts. La force brutale tombera sous la discipline de l'intelligence ; la forme de la guerre sera changée ; l'adresse et le courage moral l'emporteront sur l'organisation physique dans les luttes où long-tems la seule vigueur corporelle avait triomphé.

» Alors les peuples conquérans ont été obligés de s'instruire à leur tour ; car il leur a fallu emprunter ces armes nouvelles et merveilleuses à leurs ennemis, et pour cela donner une direction plus sociale à leurs facultés. Ce sont les Sciences qui conquéreront la Turquie à la civilisation Européenne, et plus tard à la liberté.

» Vous savez tous ce que nous devons à une heureuse application de la mécanique, l'invention de l'Imprimerie n'est pas autre chose. Un nouveau pouvoir, celui de l'opinion, a été jetté à travers tous les autres pour les soumettre ; une communication plus rapide s'est établie entre les esprits, les superstitions, les préjugés ont cédé dès qu'ils ont été confrontés avec les principes éternels de la justice et de la raison.

» Il n'a plus fallu des trésors pour acquérir quelques volumes, les richesses de l'intelligence sont tombées à bas prix et chacun à pu s'en fournir.

» Le plus grand avantage de l'Imprimerie consiste dans les communications des Savans entr'eux qu'elle facilite, incessamment. Leurs découvertes se propagent promptement d'un bout de la terre à l'autre ; les livres vont plus aisément de Londres à Calcuta que n'allaient jadis les manuscrits de Lyon à Paris ; ainsi les faits se sont rapprochés ; ils ont été comparés aussitôt qu'annoncés, pour sortir bientôt,

Digitized by Google

dépouillés d'erreurs, de l'épreuve à laquelle ils sont soumis par tous les esprits réfléchis.

» Non-seulement les hommes instruits n'ont plus été isolés, mais les Sciences se sont ralliées ; elles ont marché d'accord, se prêtant de mutuels secours.

» Les Sciences ont réagi sur l'industrie et le commerce, sur les idées morales même, parce qu'elles ont tout soumis à l'observation, et que les idées morales s'épurent par le contact des vérités scientifiques.

» Les idées générales ont commencé à devenir la passion des grands génies dès qu'ils ont pu rassembler assez d'observations pour fonder autre chose que des systèmes, et de la comparaison des faits entr'eux, sont sorties ces grandes lumières qui brillent sur le monde intellectuel et empêche les esprits de s'égarer.

» Jadis tout était isolé, et les hommes marchaient seuls, faisant des hypothèses, des méthodes et des classifications arbitraires. Une grande idée surgissait-elle dans le monde, il fallait un siècle pour la juger et un autre pour l'appliquer.

» La rapidité des communications est la force la plus fertile dont dispose la civilisation. C'est vers le perfectionnement des communications que tendent les efforts des peuples civilisés. C'est en effet le gage le plus assuré de la prospérité publique : accélération du mouvement social, c'est-là le problème qui est sans cesse résolu et qui demeure sans cesse à résoudre. C'est aux Sciences qu'il faut emprunter les moyens de donner plus de rapidité aux actes des hommes et même à leurs pensées.

» L'Imprimerie n'a été que l'accélération du mouvement des idées ; la navigation est ce même principe adapté aux échanges commerciaux.

«La Science de la navigation qui se compose de tant

Digitized by Google

d'autres Sciences, est donc venue améliorer les rapports des nations entr'elles et accroître réciproquement leurs richesses.

» Disciplinées par le génie des Kepler, des Newton et des Laplace, des armées de chiffres ont conquis les champs du ciel et les ont soumis à la terre. La route des astres guide le navigateur, et des chemins certains ont été tracés sur un élément qui ne reçoit pas d'empreintes, des continens nouveaux ont été enfantés par la volonté de Colomb; les côtes et les rivages n'ont plus flottés incertains aux yeux effrayés du marin, ils ont été mesurés et fixés.

» Le commerce si confiné, si restreint, si peureux dans l'antiquité a jetté ses bras autour de la terre : des produits nouveaux ont été découverts, des richesses révélées; l'homme s'est rapproché de l'homme, les préventions se sont effacées, les différences de la peau se sont anéanties aux yeux de la raison, et l'égalité a fait un pas de plus.

» C'est principalement à l'astronomie que le commerce doit son agrandissement; à son tour le commerce a favorisé le culte des Sciences.

» Les richesses qu'il amasse ont permis aux hommes à qui elles étaient transmises de donner à leur esprit une direction toute philosophique ; les loisirs qui naissent de la sécurité d'une vie uniforme et pourvue de biens ont enfanté ces esprits sérieux et méditatifs qui ont cherché, dans les faits sociaux, les véritables principes politiques.

» Une Science récente, au moins sous sa forme philosophique, la chimie, à force d'erreurs, est devenue une Science mathématique ; ses découvertes sont l'âme de l'industrie française qui, chaque jour, grandit sous ses inspirations. Nous devons une reconnaissance particulière à cette Science. Dans ces jours de trouble et d'orage où tout

Digitized by Google

l'édifice social fut renversé, pour se défendre, derrière ses débris, contre les étrangers, la chimie seule se montra quand les autres sciences se cachaient ; elle chercha le salpêtre dans les ruines, et le soldat fut armé par les mains de Berthollet et de Monge.

» Plus tard, à la voix de Napoléon, la chimie tirait du sol français d'artificiels produits qui remplaçaient ceux des Mondes qui nous étaient fermés. Ces bienfaits, rejettés alors parce qu'ils semblaient une flatterie de la Science, ont été mieux appréciés, et une culture nouvelle, la fabrication d'un sucre indigène s'est naturalisée, pendant la paix, sur notre sol et s'y propage chaque jour.

» Le mouvement de l'industrie accéléré par les Sciences, est la garantie la plus sûre donnée à la liberté. La société n'est instituée que pour le travail, et le travail ne peut marcher que sous l'égide de l'ordre public. Si les bénéfices de l'industrie ne sont pas assurés à celui qui se livre à cette carrière, ses efforts se découragent, et la misère et la révolte sont à la porte des ateliers que l'on abandonne.

» Le chlore, dont Berthollet et Guyton-Morveau ont montré l'usage, est venu assainir les hôpitaux, par les soins du second de ces chimistes, et créer un art nouveau, sous la main du premier ; la propreté du peuple, si nécessaire à sa santé, est devenue, par le blanchîment à la Berthollet, une chose facile, et la dignité de la classe ouvrière s'en est relevée. Nous avons vu ce que cette classe pouvait faire pour la liberté.

» La vapeur, dont un français a décrit le premier la force, est d'une application progressive ; désormais elle rétablira l'égalité entre les nations maritimes en même-tems qu'elle supplée à la population pour le travail.

Digitized by Google

» Le gaz qui s'évanouissait dans le feu du charbon de terre, a été recueilli, les cités et même les grandes routes ont été mieux éclairées, les villes sont devenues plus sûres, et l'activité des transactions commerciales a été prolongée plus avant dans la nuit.

» La statistique, en classant les élémens matériels de la société, a révélé combien les calculs et les chances du despotisme étaient mal fondés.

» L'agriculture, en variant ses produits, en s'éclairant, est devenue l'occupation d'hommes supérieurs à leurs pères, les vertus du citoyen se sont montrées dans cette classe dès que les cultivateurs ont été appelés à concourir à la représentation nationale

» La physique, qui calcule les phénomènes du magnétisme, prête ses secours aux marins ; elle a élevé des paratonnères sur nos édifices et a soustrait les peuples aux superstitions que le bruit et le danger des explosions électriques entretenaient dans leur esprit. La religion s'en est épurée.

» J'aurais encore bien des faits à rapporter : je n'ai point parlé de l'inoculation et de la vaccine qui allongent la moyenne de la vie humaine ; de ces nouveaux moyens de renfermer sous un petit volume toute la puissance des remèdes végétaux ; de l'emploi des boîtes de fer pour la conservation de l'eau pendant les longues traversées. Toutes ces applications paraissent spéciales.

» Mais il faut considérer que ce sont ces efforts perpétuels des Sciences, qui en améliorant le sort des populations les rendent plus travailleuses et plus intelligentes, et par là plus capables de comprendre les avantages des constitutions politiques.

» Je devrais parler de la culture même des Sciences qui donne tant d'élévation au caractère, aux sentimens, qui donne l'indépendance et la force de l'esprit. Le savant,

Digitized by Google

l'homme occupé de recherches studieuses, peut se passer pour lui-même de liberté politique, il est vrai, car il la trouve dans son cabinet, son laboratoire et dans le mépris des richesses, mais ses travaux la servent toujours.

» Certes l'influence des Sciences sur la liberté n'est pas une influence directe ; mais ce sont les découvertes des Sciences, qui en augmentant le bien-être du peuple, en le nourrissant mieux, en lui fournissant de meilleurs vêtemens, en lui procurant des travaux assurés, en éclairant son intelligence ont rendu sa liberté possible.

» Le travail n'est plus ce qu'il était jadis, une mendicité occupée ; il est devenu une situation honorée, dont l'homme laborieux peut tirer le repos de son avenir. Ce sentiment de ne rien devoir qu'à ses propres efforts, ranime l'estime de soi-même.

» Les différences extérieures entre les castes, différences qui naissaient surtout de la cherté des objets d'habillement, ont cessé, et une fois ces différences disparues, les hommes ont pu se croire plus égaux ; de nobles efforts ont alors été tentés pour que cela devint une réalité morale, et le principe a été écrit dans la loi.

» La force aveugle, seule constitution des peuples à l'état de dégradation que l'on a cru long-tems l'état de nature, est tombée naturellement, parce que l'intelligence a développé ses moyens ; l'empire de la force a disparu des rapports sociaux, pour être remplacé par le droit.

» Il faut donc le reconnaître, les Sciences sont les moteurs les plus actifs de la civilisation ; c'est en propageant leurs bienfaits qu'on repousse les erreurs humaines et que l'on dispose les hommes à jouir pleinement et sans danger, pour eux, de leurs droits inaliénables.

» Ces principes, Messieurs, vous ont guidé dans vos

Digitized by Google

travaux ; vos efforts continuels pour propager les connaissances humaines dans le Département n'ont pas été sans succès ; l'empressement des Membres du Conseil général à honorer cette séance de leur présence, est une preuve de l'intérêt qu'ils portent à vos laborieuses explorations.

» Vous continuerez à le mériter, à encourager l'agriculture et l'industrie, à cultiver aussi les Sciences pour elles-mêmes ; vous augmenterez vos rapports avec toutes les personnes éclairées de ce pays, et vos efforts combinés contribueront à l'instruction du peuple, à son amélioration morale, à son bien-être physique, et en définitive à sa liberté. »

Après ce Discours, que l'Assemblée avait écouté avec un vif intérêt, M. L.-H. Delarue, Secrétaire perpétuel de la Société, a pris la parole en ces termes :

« Messieurs,

» Pour vous rendre compte de ses travaux, notre Société vient aujourd'hui, comme elle l'a toujours fait, sans prétention et sans fausse modestie, vous parler avec franchise et simplicité du bien qu'elle a tâché de faire, de celui qu'elle médite encore et du désir qu'elle a d'obtenir votre concours pour arriver plus facilement à son but.

» Elle en a besoin, Messieurs, vous ne voudrez pas le lui refuser. L'utilité des sociétés Académiques ne peut plus être remise en question. La nôtre a fait ses preuves, de nombreux témoins l'attestent dans le Département. Il serait malheureux qu'après avoir vaincu les obstacles qui s'opposaient à son organisation et avoir évité les écueils qui ont trop souvent rendu sa marche difficile, elle vint faire naufrage au port, avec l'espérance qu'elle avait conçue d'y

Digitized by Google

trouver un abri tutélaire et de pouvoir désormais, avec une constante sécurité continuer sa patriotique entreprise.

» Les expériences qu'elle a faites, les instructions qu'elle a publiées, les encouragemens qu'elle a décernés, les graines, les grèfes et les plans qu'elle a distribués ont sensiblement amélioré les diverses espèces de cultures; les prairies naturelles donnent de plus belles et de plus abondantes récoltes, les prairies artificielles décuplent les fourrages, les mauvaises terres sont bonifiées par les engrais que donnent de nombreux bestiaux, les rochers arides se couvrent d'arbres verts, les autres essences sont plantées dans les petites propriétés avec plus de discernement qu'autrefois, et par suite des innovations qu'elle a pu faire admettre, les halles et les marchés offrent aux consommateurs des comestibles plus sains, plus nutritifs, plus savoureux, malgré que déjà dans quelques endroits la terre ne se repose jamais, en attendant que l'exemple gagnant de proche en proche, on arrive enfin à reconnaître partout l'inutilité des jachères.

» Les Sciences, les Arts et la Littérature ont participé aux heureux effets de l'influence qu'il nous avait été permis d'exercer. Les instituteurs primaires ont été encouragés et honorés, des cours d'un ordre supérieur ont été établis, des élèves distingués ont été lancés avec succès dans les hautes études, nos concours ont produit de bonnes compositions Littéraires, les connaissances utiles mises à la portée de tous, ont été répandues par nos Bullétins, jusque dans les hameaux, où elles n'auraient jamais pénétré sans l'active philantropie de nos collaborateurs; les sciences Médicales ont rendus d'importans services, et le bienfait de Jenner, distribué avec zèle et désintéressement, a mis, en moins de quelques années, plus de cinquante

Digitized by Google

mille de nos concitoyens à l'abri des atteintes de la petite vérole ; mais une influence contraire qui minait sourdement la nôtre, a jeté le découragement et la défection dans les rangs de nos auxiliaires et rallié contre nous les préjugés que nous avions vaincus. C'est un grand malheur pour l'humanité, néanmoins ce malheur n'est pas irréparable. Le Comité central de vaccine, que Monsieur le Préfet vient de réorganiser, pourra, je l'espère, proclamer bientôt de nouvelles victoires.

» L'Etablissement où nous avons l'honneur de vous recevoir, n'est pas, à nos yeux, la source unique de tant de bien, mais nous voyons avec plaisir que les hommes éclairés s'accordent à reconnaître que sa création est un des services les plus féconds en heureux résultats que notre Société ait pu rendre au Département. Il s'est écoulé trop peu de tems depuis qu'elle a publié un Rapport sur les élémens de prospérité qu'elle y réunit, pour qu'il soit nécessaire aujourd'hui d'en reproduire les détails ; mais je dois vous dire que les étiquettes pour l'Ecole de Botanique sont faites, qu'elles vont y être placées, et qu'il sera donné des leçons de cette belle science ; que l'école d'arbres fruitiers a été augmentée d'une collection de pommiers encore rares, de l'Amérique septentrionale ; que les essais se continuent pour la propagation des nouvelles espèces de céréales, de légumineuses et de tubercules ; que les bosquets ont été embellis de nouveaux arbres d'alignement et d'ornement qui, plus tard, embelliront le pays ; que la glacière est appréciée par les Médecins et les Amateurs, qui y trouvent les uns des secours, les autres des jouissances ; que les serres toujours bien tenues par le Directeur, familiarisent les curieux avec les plantes étrangères, dont ils consommaient les produits, sans se douter de leur origine ; que les collections d'instrumens à

Digitized by Google

l'usage des sciences, de modèles d'instrumens aratoires et d'échantillons d'archéologie, d'histoire naturelle et des produits de l'industrie Départementale ont été considérablement augmentées; que M. Fortin a ouvert un cours d'anatomie; que d'autres cours seront successivement établis, et que cette Bibliothèque naguères trop vaste, déjà devenue trop petite, demande des agrandissemens.

» M. Du Meilet a signalé sa rentrée dans l'administration par le présent qu'il nous a fait d'une médaille de l'avénement du Roi LOUIS-PHILIPPE et de plusieurs ouvrages précieux qu'il avait obtenus du Gouvernement.

» La correspondance des nombreuses Sociétés savantes et littéraires qui, dans le même intérêt, font cause commune avec la nôtre, les écrits des auteurs qui deviennent nos collégues, les dons de quelques amis de nos études, les recueils que nous devons nous procurer chaque année, et surtout le legs du vénérable M Rever, qui se compose de près de cinq cents volumes d'un bon choix, ont ajouté de nouvelles richesses à nos précédentes acquisitions.

» Messieurs Beaucantin, Buzot, Colombel (de Claville), Concedieu, Dubreuil et Soulaitre (du Vieil-Evreux), De la Pasture, Del'homme, De Stabenrath, Duval (de la Poultière), Charles Gazan, Auguste Leprevost, Liber, le marquis de Clermont-Tonnerre et les vicomtes Delaitre et de Martainville ont augmenté par des présens plus ou moins précieux nos collections, où vous remarquerez avec intérêt les instrumens de mathématiques, de physique et de chimie; les échantillons d'histoire naturelle, les médailles et les antiquités que nous avait données, par son testament, le Savant modeste que nous regrettons et dont la mémoire nous sera toujours chère.

» La Société a voté l'érection d'un mausolée sur la tombe

Digitized by Google

de M. Rever, plusieurs de ses amis et de ses anciens élèves se sont associés à ce tribut de notre reconnaissance ; le monument est achevé, il doit arriver bientôt à Conteville, vous serez informés du jour que l'on aura fixé pour la pieuse cérémonie de son inauguration. Il serait à désirer que la Société pût s'y rendre, pour tenir, dans l'arrondissement de Pont-Audemer, la première séance que, d'après les nouveaux statuts qu'elle a adoptés sur la proposition de M. le Préfet, elle a le projet d'aller tenir chaque année hors d'Evreux. Ce serait un hommage que nous rendrions aux mânes d'un citoyen vertueux qui fut notre collègue, notre ami, et dont le savoir a été profitable au Département. Ce serait aussi un témoignage de satisfaction que la Société donnerait à un arrondissement où les industriels paraissent en plus grand nombre qu'ailleurs, avoir apprécié ses intentions.

» Aux noms honorables des artistes, fabricans et manufacturiers qui ont répondu à notre appel et commencé, en 1829, l'exposition permanente des produits de l'industrie Départementale, dont la Société avait adopté le projet, nous devons ajouter ceux de

» Messieurs Beudon, pharmacien, auteur d'un ciment contre l'humidité et le salpêtre, et d'une pâte de carton rendu imperméable au moyen de cette préparation ; Fleury, filateur de lin, Lecoq et Grimoult, filateurs de coton, Hamelin, filateur de soie, Godard, filateur de laine, Renard et Gringore, fabricans de draps aux Andelys.

» Messieurs Delcourt, de Louviers, importateur d'un procédé économique et sanitaire pour le rouissage et la filature du lin, et Durand, directeur de la maison centrale de Gaillon, où les détenus sont utilement employés pour la

Digitized by Google

société et pour eux-mêmes à la confection des produits de presque tous les arts mécaniques.

» Messieurs Plummer, tanneur, Mignot et Piquefeu, fabricans de colle-forte, Frérot, ouvrier tanneur, auteur de dessins en découpures, et Philippe, maître d'écriture à Pont-Audemer.

» Messieurs Henry, Isidore, fabricant de chapeaux; François Dugard et Jean Flambard, fabricans de bas à Beuzeville; Thomas Duquesne, propriétaire de la scierie de marbre par le moyen de l'eau, à Joble de Fatouville; Pierre Bénard, fabricant d'huile, Guillaume et Jacques Maréchal, mégissiers à Manneville-la-Raoult, et Pierre Bougrand, fabricant de toile de lin à saint-Pierre-du-Châtel.

» Messieurs Lefebure, fabricant de toile, Constant Daufresne, fabricant de bas, Floquet, fabricant de sabots, Mallet aîné, fabricant de froc, Daufresne père, Daufresne fils, et Lamare, mégissiers, Perdrieux jeune, fabricant d'huile à Cormeilles, et Hamel, fabricant de briques à saint-Pierre-de-Cormeilles.

» Messieurs Nuisement, de St-Georges-du-Vièvre, auteur de deux nouveaux procédés, l'un pour dévider le fil, l'autre pour hollander les plumes; Aubé, Desrues, Faucillet, Lefebure, Legris et Lemaitre, fabricans de toile à saint-Georges-du-Mesnil, Bayvel, fabricant de sacs sans couture à Noards, et enfin Monsieur Louis Aubert, l'ingénieux tisserand de Lieurey, dont les élégantes et solides étoffes sont placées, à juste titre, sous le nom d'*Aubertines*, au premier rang des meilleurs et des plus beaux produits de l'industrie de notre Département.

» Messieurs, vous remarquez sans doute, avec regret, l'immense lacune que les industriels d'un arrondissement dont le chef-lieu jouit à juste titre d'une grande célébrité,

Digitized by Google

et que d'autres retadartaires laissent encore dans cette Exposition. Si des préventions et des craintes qui n'eurent jamais de motifs bien fondés, ont pu les rendre sourds à notre appel, aujourd'hui que leurs préventions et leurs craintes n'auraient pas le moindre prétexte, nous espérons qu'ils ne refuseront plus de s'associer, en servant leurs propres intérêts, à l'honneur du pays, dont ils sont solidaires, et qu'à l'époque de votre première session, nous pourrons vous offrir la statistique complète de l'industrie du Département.

» En observant les efforts que fait notre Société pour réunir ici tant de moyens d'instruction, on ne lui rendrait pas justice, si on présumait que, spécialement dirigée par des idées mesquines d'intérêt local, elle aspire à faire prévaloir un système de centralisation généralement réprouvé. Il devient chaque jour plus facile de répandre l'instruction partout, mais il n'est pas encore, à beaucoup près, également facile d'en réunir les élémens partout avec utilité. Sous ce rapport, Evreux doit toujours être au département de l'Eure, ce que Paris sera toujours à la France, à cause des administrations, des tribunaux et des affaires qui appèlent sans cesse au chef-lieu les citoyens des autres localités. Il était donc raisonnable de penser que la ville la plus fréquentée, que la seule ville du Département où il y eut des écoles variées et un collége de plein exercice, où les études sont fortes, fût aussi la seule où l'on put, avec le plus de chances favorables à la diffusion des lumières, réunir les autres moyens d'instruction.

» C'est déjà beaucoup gagner, que de pouvoir dispenser nos compatriotes d'aller plus loin pour acquérir les connaissances qui leur sont le plus utiles.

» Notre Société n'a pas la prétention de faire des savans, mais si elle peut préparer de jeunes étudians à le devenir; si,

Digitized by Google

en travaillant à rendre les cultivateurs et les artisans plus habiles, elle peut contribuer à l'amélioration de leur sort; si, en dissipant avec sagesse les préjugés inséparables de l'ignorance, elle parvient à rendre quelques hommes meilleurs et plus heureux, elle aura fait une bonne œuvre et elle aura bien mérité du pays.

» Dans ce rapport, qui a pu n'avoir pas besoin d'être long pour le paraître, j'ai dû me borner à vous soumettre sommairement le but de nos études et la marche que nous avons adoptée; Messieurs les Secrétaires des sections vont successivement vous présenter des détails où vous trouverez plus d'intérêt, mais avant de leur céder la parole, je dois remplir la triste mission qui m'est donnée, de vous signaler les pertes que notre Société a faites depuis sa dernière séance publique.

» La mort a frappé, parmi ses membres honoraires, M. le comte Charles de Polignac, maréchal de camp, connu dans le département de l'Eure pour la douceur de son commandement et pour l'impulsion qu'il y a donnée à la culture des mérinos.

» Le célèbre chimiste Vauquelin, que MM. Chevallier et Robinet ont dignement loué, en rappelant tous ses titres à l'immortalité, comme savant du premier ordre, et tous ses droits à nos regrets, par la peinture fidèle qu'ils ont faite de ses vertus

» Et enfin M. le comte de Chambaudoin, ancien Préfet du département, et fondateur de notre Société. Il est impossible, Messieurs, que vous ayez oublié les bienfaits de son administration et les services nombreux qu'il a rendus à notre pays, je me bornerai donc à vous rappeler qu'en véritable ami de l'instruction, qu'il favorisait de tous ses moyens, M. de Chambaudoin avait le bon esprit de ne pas

Digitized by Google

dégrader les sciences en protégeant les savans, et qu'il avait comme un autre premier Magistrat qu'il n'est pas besoin que je nomme, le mérite encore trop rare d'honorer les savans en protégeant les sciences. »

Ensuite MM. Charles Gazan, membre du Conseil général, Fortin, D.-M., Bougarel, D.-M., et Lagé, avocat, ont fait des Rapports sur les travaux de chacune des sections, 1.° d'Agriculture; 2.° des Sciences et Arts; 3.° des Sciences Médicales; 4.° de Littérature; et M. Del'homme, principal du Collége, a lu une pièce de vers de la composition de M. A. Petit, sous le titre de *Précis d'un nouveau Code Poétique à l'usage de certains rimeurs.*

Quand ces diverses lectures ont été terminées, M. le Président a distribué les prix qui avaient été décernés par la Société:

1.° Une médaille d'or de 200 fr. à M. Barrey, D.-M. à Besançon (Doubs), auteur d'un Mémoire en réponse à la question que la Société avait mise au concours sur la Vaccine (1), représenté par M. Sautot, Conservateur des hypothèques, à Evreux;

2.° Une médaille d'encouragement, en argent, à M. Levielz, cultivateur à Villalet, canton de Damville;

3.° Une médaille d'encouragement, en argent, à M. Philippe, Maître d'Ecriture à Pont-Audemer (Eure).

Ensuite la séance a été levée.

---

(1) On peut se procurer cet intéressant Mémoire de M. le Docteur Barrey, à Besançon (Doubs), chez madame veuve Daclin, imprimeur.

Digitized by Google

AGRICULTURE.

RAPPORT

DE M.r

LE SECRÉTAIRE DE LA SECTION D'AGRICULTURE,

Lu dans la séance publique du 15 Mai 1831,

Par M. CHARLES GAZAN.

Chargé de vous rendre compte des travaux de votre Section d'Agriculture, pendant l'année qui vient de s'écouler, je vais essayer cette tâche, pour laquelle j'aurai besoin de toute votre indulgence. Il est difficile de donner de l'intérêt à une froide analyse.

Vous avez pu, en jettant un coup d'œil autour de vous, pressentir l'état de l'agriculture dans ce Département, depuis quelques mois; elle n'a pas été à l'abri de la malheureuse influence qui plane sur toutes les industries. Cette année, les plantations ont été moins nombreuses dans le Département, les lins y ont été ensemencés en moindre quantité; les chevaux de luxe ont été plus rares aux foires et ont été peu vendus; le commerce des bœufs et des troupeaux est dans un état peu satisfaisant, et l'élan donné à la grande culture des prairies artificielles, dans quelques cantons, par des fermiers venus d'une contrée voisine, s'est arrêté.

Digitized by Google

Votre section d'Agriculture, vivement contristée, n'a point ralenti son zèle ; mais que peut-elle sur les événemens, sinon des vœux pour l'avenir ?

L'horticulture qui, dans ce pays-ci particulièrement, donne du travail à beaucoup de pères de famille, n'a point paru moins active que les autres années, et nous avons, au moins, la consolation de pouvoir vous l'annoncer. Les dames, moins retenues dans les salons, ont cherché, plus qu'autrefois, dans les jardins, des occupations dont les ames douces savent si bien sentir les charmes. C'est vous prédire l'essor que va prendre notre horticulture. L'émulation et le succès n'ont-ils pas toujours suivi la faveur dont elles ont marqué nos arts ? L'une d'elles n'a-t-elle pas donné l'idée de notre plus ancienne Société savante, Société dont de vieux Capitouls s'empressèrent de voter la dépense sur les fonds publics ? Et que ne devrions-nous pas espérer pour l'empire de Flore, si nous voyons ce sexe enchanteur s'y mettre à la tête du *progrès* ?

C'est en se berçant de ces espérances, que votre section d'Agriculture conçoit le désir de pouvoir incessamment vous proposer l'établissement d'un cours gratuit de Botanique, et d'augmenter ainsi l'attrait qui appèle chaque jour une jeunesse studieuse dans cette bibliothèque et dans ce jardin. Nous ne pourrions trouver d'obstacle à ce projet que dans la modestie d'un de nos collègues.

Depuis votre dernière séance publique, nos réflexions ont été appelées sur divers sujets d'intérêt public dont nous vous devons un compte sommaire.

M. Vannier vous a adressé un Mémoire sur les avantages qui résulteraient de l'aliénation et du partage des biens

Digitized by Google

communaux ; M. d'Avannes, qui a fait un Rapport sur ce Mémoire, a fait ressortir les doutes que pourrait offrir cette question. Il a présenté comme argument les longues discussions qu'elle avait fait naître en Angleterre. Nous ne pouvons retracer ici toutes les raisons développées par M. Vannier, à l'appui de sa proposition. Une des meilleures qu'il aurait pu mettre en avant, nous le pensons, c'est qu'il écrivait sous l'influence des faits. En effet, dans le département du Calvados, qu'habite M. Vannier, presque tous les communaux ont disparu et ont été transformés en propriétés particulières beaucoup plus productives.

Un sieur Chenest s'était annoncé comme possesseur d'un procédé pour la destruction du puceron lanigère. Il a fait dans ce Département plusieurs essais ; votre section d'Agriculture a nommé une commission pour en suivre les résultats ; ils ne lui ont rien annoncé de satisfaisant.

D'après les observations de M. Coget, un Rapport fait à la Société royale d'Agriculture, sur l'exploitation du domaine de M. le baron Louis, à Petit-Bry, a été inséré dans vos Annales ; il constate la suppression des jachères dans ce domaine et les procédés qu'y a mis en pratique le fermier, M. Thomas Berthier, fils du fondateur de la ferme-modèle de Roville. Votre section d'Agriculture qui ne néglige aucun moyen d'engager les cultivateurs à quitter l'ancienne routine, s'est empressée de propager, autant qu'il lui est possible, la connaissance de ces nouveaux exemples.

Deux semoirs vous ont été proposés, l'un par un sieur Barrau, l'autre par M. Nuisement, votre correspondant, qui en est l'inventeur. Un Rapport vous a été fait sur le premier, par M. Brémontier, et sur le deuxième, par

Digitized by Google

M. Beaucantin. L'avantage de ces semoirs est resté incertain.

Depuis plusieurs années, chez nos voisins du pays de Caux et dans diverses autres contrées, les fermiers font usage de machines à battre les grains ; il en existe de plusieurs inventions. M. d'Avannes vous a fait la description d'une de ces machines, qu'il a vu fonctionner dans les environs du Hâvre ; et vous avez appelé aussi l'attention sur celle qui est due à M. de Morolles, et de laquelle M. Polonceau a rendu un compte avantageux à la Société d'Agriculture de Versailles.

Une collection de pommes de terre a été donnée par la Société royale d'Agriculture, à la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen. M. de Magneville, toujours animé d'un zèle éclairé, a fait, sur cette collection et sur différentes variétés cultivées dans le Calvados, un Rapport plein d'intérêt, qui a été communiqué à votre section d'Agriculculture. Elle a aussi entendu avec satisfaction une discussion sur ce tubercule, présentée par M. Colombel, propriétaire à Claville, et dont le résumé a été fait par M. l'abbé Troussel.

M. Lupé, de Paris, vous a adressé une Notice sur le noir animal, résidu des rafineries de sucre, qu'il présente comme un engrais plus actif que la poudrette, les cendres lessivées et la chaux.

Vous avez reçu de M. Piérard, capitaine de génie, à Verdun, un Mémoire sur l'introduction de la culture des arbres à cidre dans son pays. Ce Mémoire nous a paru recommandable sous tous les rapports, et pour manifester à M. Piérard le prix que vous attacheriez à de nouvelles communications de sa part, vous l'avez, sur la présentation de votre section d'Agriculture, nommé votre correspondant.

Digitized by Google

La propreté des alimens en fait aussi la salubrité. Nous avons lu attentivement le Rapport fait à la Société d'Agriculture de Rouen, par une Commission spéciale, nommée pour examiner le pétrisseur mécanique de MM. Cavelier fils. Il a paru démontré à votre section d'Agriculture, que ce pétrisseur offrait de grands avantages, et elle émet le vœu d'en voir l'usage répandu dans ce Département.

M. Prevost fils, de Rouen, vous a fait parvenir une Note sur le chaulage des grains, un supplément au Catalogue de ses Rosiers, et un Rapport sur un Mémoire de Walter Scott, intitulé : *Des Jardins et des Plantations Pittoresques.* Vous avez entendu, sur le tout, les observations judicieuses de M. Beaucantin.

Continuant d'appeler l'attention sur l'amélioration et le produit des troupeaux, vous avez fait insérer dans vos Annales une Notice sur le *Lavoir à façon de Choisy;* et Rapport a été fait par M. Carville, d'un Mémoire sur les laines, avec un tableau des dépenses et des recettes, présenté à M. le Ministre de l'intérieur, par des propriétaires de troupeaux de bêtes à laines.

M. Roger, de Cambrai, vous a adressé un Essai sur la culture du lin. Cette Notice prouve l'intérêt que, dans le département du Nord, on porte à cette plante textile, qui est dans le nôtre une source de prospérité pour les campagnes et pour le commerce.

Sur la proposition de M. Coget, faite au nom de la Société royale et centrale, dont il est le Correspondant, la Société a adressé à ses collègues du Département, une série de neuf questions relatives à notre statistique agricole.

M. Beaucantin vous a rendu compte des procédés ingénieux employés par M. Levielz, de Villalet, pour guérir des plaies faites à ses plus beaux pommiers. A cette occasion,

Digitized by Google

il vous a analysé les principes sur lesquels étaient fondés les succès obtenus par ce cultivateur ; il a démontré que l'opération n'était pas nouvelle, qu'elle avait été enseignée par le célèbre Thouin. Néanmoins, Messieurs, vous êtes demeurés convaincus que M. Leviel n'avait été inspiré que par ses propres moyens, que par cet esprit d'observation, première base des progrès dans la science agronomique, et vous avez voulu lui donner, à cet égard, un témoignage de votre satisfaction, en lui décernant une médaille d'argent.

M. Coget nous a lu une Dissertation sur la nécessité de rectifier le mécanisme des charrues de nos cultivateurs : elle a été accueillie favorablement (1).

La question de savoir si la minette était assujettie au parcours, a été soumise à votre section d'Agriculture, par un cultivateur de cet arrondissement ; elle l'a résolue négativement, considérant que la minette était le résultat du travail du cultivateur et constituait une prairie artificielle ; mais, à cette occasion, elle s'est rappelé que le parcours est un des plus grands obstacles à la suppression des jachères, et de nouveau elle a exprimé le vœu de la suppression de ce droit d'usage sur les propriétés particulières.

M. l'abbé Painchon vous a fait remettre une lettre sur le puceron lanigère. Après avoir fait la description de l'extérieur et le tableau des habitudes et des ravages de cet insecte, connu depuis peu dans notre province. M. Painchon a mis sous vos yeux la série des moyens préservatifs et destructifs dont on a fait usage jusqu'à ce jour. Il résulterait de l'expérience de cet honorable collègue, que le puceron n'attaque qu'une espèce de pommiers,

(1) Voir page 14 du présent Bulletin.

Digitized by Google

celle dite *peau de vache*, et que les remèdes sont simples et efficaces. Cette lettre a été insérée dans vos Annales.

M. Colombel, de Claville, vous a adressé un échantillon de ray-grass d'Italie, qu'il cultive avec succès ; il pense que cette plante prendra faveur chez nous. Le ray-grass anglais est connu depuis long-tems dans le Calvados, où on le sème particulièrement pour transformer des terrains de labours en pâtures durables ; mais M. Colombel préfère le ray-grass d'Italie. Nous ne doutons pas que les essais de cet habile agronome ne réussissent complètement.

Ce même cultivateur, zélé, vous a transmis deux échantillons, l'un de blé printannier, connu sous le nom de blé de Naples, ou de Fallemberg, ou peut-être aussi sous celui de Taganrorek ; l'autre du petit-carré de Sicile. Il espère en tirer des résultats avantageux.

M. Colombel a repoussé les jachères de ses terres ; sa culture nouvelle est à sa sixième année, et leur fertilité, loin de diminuer, est sensiblement augmentée. Il s'est rendu à Grignon, pour y puiser de nouvelles connaissances, et en a rapporté les modèles des meilleurs instrumens aratoires.

Enfin, Messieurs, votre section d'Agriculture a reçu le Rapport fait à la Société de Saint-Quentin, sur la Réunion Agricole de Moy. Cette Réunion, calquée sur les Comices de l'Angleterre et sur les Réunions de Roville, offre des avantages qui pourront être provisoirement remplacés par les séances que la Société se propose d'aller tenir, chaque année, dans une autre localité que la ville chef-lieu du Département.

Puissions-nous, Messieurs, par nos travaux, mettre les habitans des campagnes sur la voie des amélio-

Digitized by Google

rations que réclame la culture, les porter à observer, à ne rien faire par routine, et à augmenter ainsi leur prospérité et celle de la Patrie.

Puissions-nous leur faire bien apprécier le bonheur des champs.

Puissions-nous inspirer des goûts agronomiques à cette jeunesse ardente, dont les affaires publiques absorbent aujourd'hui toutes les pensées? Pour les gouvernans, pour les gens en place, le soleil n'a-t-il donc que des rayons bienfaisans? le ciel n'a-t-il pour eux que des jours sans nuages? et l'ambition ne trouve-t-elle sous ses pas que des sentiers de roses? Qu'elle vienne donc aux champs, cette jeunesse pleine d'espérance; là aussi il y a beaucoup à faire; là aussi l'Etat a besoin, pour sa prospérité, d'hommes instruits, d'hommes capables; là enfin la fortune sait ajouter à ses faveurs des faveurs inappréciables: la paix et le spectacle continuel des charmes de la nature.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR L'EMPLOI

DES MATIÈRES EXCRÉMENTIELLES

DES ANIMAUX,

DANS L'ENGRAIS DES TERRES,

AINSI QUE LE PRATIQUENT LES CULTIVATEURS DU NORD DE LA FRANCE ;

PAR M. COGET, OFFICIER FORESTIER,

Membre résidant de la Société, Correspondant de la Société royale et centrale d'Agriculture de France, etc.

Messieurs,

La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure a déjà reconnu, pour ce département, les avantages que pourraient tirer ses cultivateurs, en employant sur leurs terres, les urines, les matières excrémentielles des animaux et les vidanges des villes. C'est ainsi que dans son programme de 1830, elle a proposé pour prix une médaille d'or de la valeur de 200 fr. à celui des cultivateurs de ce Département qui en aura fait le meilleur usage, selon les conditions de ce Programme.

Je crois utile de faire connaître avec plus de développe-

Digitized by Google

ment, et d'après mon expérience pratique, les moyens et les procédés employés par nos cultivateurs du Nord, parmi lesquels j'ai cultivé moi-même, pour user de ce puissant engrais.

Déjà j'ai eu l'honneur de présenter à la Société, le plan de construction d'un bâtiment tel qu'on le fait, dans nos contrées du Nord, pour la disposition d'écurie aux chevaux, d'étable à vaches, avec latrines pour les hommes de la maison : tout est combiné pour faire tomber ou pour faire écouler, dans une cave ou citerne, toutes les matières excrémentielles, et principalement les urines des animaux, augmentée des eaux du lavage de propreté, qui se fait au moins tous les huit jours sur les pavés qui sont sous ces animaux, ce qui, en contribuant à leur salubrité, augmente un engrais des plus actifs et des plus féconds en agriculture. (Voir ce Plan ci-joint, accompagné des explications.)

Emploi des matières et vidanges.

Le cultivateur ne vidange les matières de la citerne, par le puits extérieur marqué E au plan, que lorsqu'elle est déjà assez pleine, et que ces matières sont assez fermentées(1), autrement il y aurait peu d'économie et l'engrais serait trop actif, trop corrosif, et nuisible surtout, si on l'employait sur un semis récent. S'il y avait nécessité de vidanger cet engrais avant la fermentation, on l'emploirait sur un labour qui n'est encore que préparé au semis, ou sur des vergers ou pâtures, à la fin de l'hiver.

(1) Le tems nécessaire pour opérer cette fermentation peut être d'un mois jusqu'à six et au-delà.

Digitized by Google

Cet engrais est propre à toutes les cultures ; mais on l'applique surtout aux colzats, tabacs, lins, œillettes, aux menus grains destinés à la consommation en vert, aux fèves, aux hivernages, aux jardins cultivés, aux pâtures, aux prairies artificielles, aux légumes cultivés en grand, tels que carottes, navets, choux, choux-collets, pommes de terre, disette ou betteraves, et généralement à toute plante que l'on nomme *verdure*.

On en répand aussi sur les blés, au commencement du printems, lorsque les plantes sont déjà talées et assez fortes.

Pour soutirer cet engrais de la citerne, il faut d'abord le rendre assez liquide pour qu'une pompe placée au point E du plan, derrière le bâtiment, puisse l'enlever à un point assez élevé pour le faire tomber dans un baquet ou conduit qui découle dans un grand tonneau placé sur un banneau. Avant cette opération, au moyen d'un sabot percé, épais de 4 centimètres (un pouce au moins), sur 30 centimètres de long et 22 de large (12 pouces sur 8 pouces), qu'on enchâsse par le milieu, au bout d'une perche assez forte et assez longue ; on agite le plus fortement les matières, jusqu'à ce qu'elles soient assez délayées pour être soutirées par la pompe. Faute de pompe, on se sert d'un vieux chaudron ou seau tenu au bout d'une corde, et l'on verse dans un baquet qui conduit dans le tonneau de transport.

Lorsque le tonneau est rempli, il est remplacé par un autre, tandis que le premier est conduit sur le terrain à fumer, et ainsi de suite, tant que la vidange est à opérer. Lorsque la vidange est opérée, il est des cultivateurs qui ne dédaignent pas de faire jetter quelques pièces d'eau pour faire nétoyer avec un balai les parois de la citerne : cette eau de lavage est encore employée comme les vidanges précédentes.

Digitized by Google

Pour arroser la terre de cet engrais, on promène le tonneau sur un banneau, et on fait tomber par degrés, par la bonde, sous laquelle est adaptée un bassin égrilloir, qui répartit la matière sur la terre, à mesure du mouvement des chevaux : il est peu de personne qui n'ait vu comment se fait l'arrosage des rues et des promenades de la Capitale ; le procédé d'arrosage pour cet engrais est le même.

L'arrosage ci-dessus, lorsqu'il ne doit avoir lieu qu'en petite étendue de terrain, ou sur des légumes, peut se faire encore au moyen d'un tonneau placé sur une brouette et d'un plateau ajusté au bout d'un manche, de 2 mètres de longueur. Nos cultivateurs du Nord ont une dextérité étonnante pour faire manœuvrer le plateau ajusté avec le manche en forme de louché, de manière à opérer la plus égale aspersion du liquide, qu'ils font retomber à la volée, comme une pluie. Les petits cultivateurs préfèrent ce second procédé à celui de traîner sur le banneau.

Cet engrais peut être répandu jusqu'à 500 hectolitres à l'hectare, ce qui équivaut à 50 mètres cubes de liquide. Mais lorsqu'une terre n'est pas épuisée de fumier, ou lorsque déjà on a introduit quelqu'autre engrais, il y a lieu de varier en moins relativement. Le mélange des engrais est toujours préférable ; mais celui-ci est le plus souvent employé auxiliairement avec le plus grand avantage ; en ce cas, on peut répartir cet engrais sur de plus grandes surfaces dans une culture.

Les terres du Nord, originairement plus froides que dans nos contrées de l'Eure, doivent incontestablement leur fécondité et un grand surcroît de valeur, à l'emploi répété de l'engrais des vidanges et des résidus oléagineux, qu'on appelle tourteaux, obtenus de l'expression des graines.

Digitized by Google

Ces tourteaux pulvérisés, concourrent, soit seuls, soit par leur mélange en dissolution dans les citernes qui reçoivent les matières liquides des animaux, à l'amendement le plus puissant des terres.

Aussi cet agent de fécondité est-il tellement reconnu de nos cultivateurs du Nord, que, pour ajouter à l'insuffisance d'engrais produits par leurs animaux, ils vont à la ville acheter, soit dans les maisons, soit à des spéculateurs, les vidanges dont le plus souvent les domestiques tirent un profit qui fait leur salaire, et il n'est pas une maison, soit à la ville, soit à la campagne, qui n'ait une ou plusieurs latrines ou citernes.

Aucunes ordure ni immondices ne sont trouvés sur les rues, places publiques, ni proche d'aucuns bâtimens et dépendances d'habitation : la propreté règne partout ; la terre recèle, comme un trésor, tout ce que la vue rencontre de dégoûtant dans nos villes et dans nos campagnes de l'Eure et dans les autres contrées de l'intérieur.

Puissent nos cultivateurs profiter de la bienfaisante industrie de nos cultivateurs du Nord ! La salubrité de nos villes et de nos campagnes y gagnera, et les propriétaires ainsi que les cultivateurs y trouveront le moyen le plus fécond d'augmenter la valeur de leurs propriétés et l'abondance de leurs produits.

Les autorités administratives, dans les contrées du Nord, convaincues des faits ci-dessus exposés, tiennent rigoureusement la main à l'exécution des articles 471, N.° 6 et 475, N.° 8 du code pénal, qui ne sont que la répétition d'anciens réglemens. De cette manière, chacun est tenu d'avoir chez soi des latrines et des citernes, en suffisance, pour contenir toutes les matières et vidanges. La propreté qui règne dans

Digitized by Google

les rues et aux alentours des bâtimens, indique bien les bonnes dispositions des habitans ; une contravention serait facilement reconnue et poursuivie: fort heureusement ces habitans ne s'y exposent guères. Il est même défendu d'établir aucunes latrines tombant sur les rivières et canaux des villes.

L'autorité s'est jointe aux vues bienfaisantes des agriculteurs distingués : ce concours, s'il existait partout, amènerait avec le tems, par degrés, et avec des encouragemens, des résultats aussi avantageux dans les autres contrées.

Nota. Je dois ajouter ici, que les cultivateurs du Nord, qui sont assez à proximité des villes, ont de grandes caves ou citernes sous l'un de leurs champs ; dans la saison où leurs chevaux sont moins employés à la culture, ou lorsqu'ils conduisent leurs denrées à la ville, ils voiturent, dans des tonneaux affectés à cet usage, les vidanges acquises dans les maisons, pour les déposer et les laisser fermenter dans leurs citernes. Ayant ainsi leur dépôt auprès des champs, ils en font emploi de la manière ci-dessus, dans les momens les plus opportuns et les plus favorables à l'exploitation.

Digitized by Google

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX

DE LA SECTION DES SCIENCES.

Par M. FORTIN, D.-M.-P.

Messieurs,

Dans cette séance, consacrée chaque année, à vous faire connaître les travaux de la Société, vous n'avez jamais entendu que des hommes dont la plume élégante et facile donnait de la grâce aux détails les plus arides de la science. Ils joignaient aux connaissances, le talent de bien dire. Invité par vous à concourir à ce travail, je ne puis me défendre d'un sentiment de crainte; je sens combien il me manque pour faire ressortir, comme mes collègues, les ouvrages dont je suis chargé de vous faire un Rapport. Pour moi, je m'estimerais heureux, Messieurs, si l'analyse que je dois avoir l'honneur de vous présenter, en faisant disparaître le charme de ces compositions n'en affaiblissait pas le mérite.

La Société a reçu de M. Jules de Blosseville, deux Rapports faits à l'Institut, l'un sur la partie Zoologique, l'autre sur les sciences Mathématiques, du voyage de la Chevrette dans les mers de l'Inde. En parlant des nom-

Digitized by Google

breuses recherches d'histoire naturelle auxquelles s'est livré l'équipage de la Chevrette. « C'est un caractère tout nouveau, dit M. Cuvier, imprimé aux expéditions maritimes exécutées dans ces derniers tems par des français, que ces riches détails d'histoire naturelle ajoutés aux découvertes de géographie ».

Les travaux relatifs aux sciences physiques et mathématiques ont aussi été exécutées avec le plus grand soin. « Les observations météorologiques faites à bord de la Chevrette, dit M. Arago, formeront une des plus intéressantes acquisitions dont la physique se soit enrichie depuis long-tems. »

Ces deux Rapports font vivement désirer que M. Jules de Blosseville communique à la Société les recherches sur la zoologie faites par l'équipage de la Chevrette et celles sur les aiguilles magnétiques, dont M. de Blosseville s'est spécialement occupé.

M. Polydore Boullay, après de nombreuses questions posées sur l'état des atômes des corps simples et des corps composés, décrit l'acide ulmique. Ce chimiste a trouvé cet acide dans toutes les substances végétales et animales employées comme engrais; c'est à la tourbe, à l'ulmine, dit il, que la Hollande doit, sans contredit, la supériorité de ses produits agricoles. M. Polydore Boullay appèle aussi l'attention des chimistes sur un corps particulier acide, appelé par lui azulmique, à cause de sa ressemblance avec l'acide ulmique. Il résulterait, d'après l'auteur de ce Mémoire, non-seulement de la décomposition spontanée de l'acide hydrocyanique, mais de celles de l'hydrocyanate d'ammoniaque, et on le rencontrerait partout lorsque l'on s'occuperait des composés de cyanogène.

Dans ses recherches chimiques sur le sang des poissons,

Digitized by Google

M. Morin a démontré qu'il n'y avait point de fibrine et que le principe colorant était tout différent de celui des mammifères. Ces faits sont de la plus grande importance pour la chimie judiciaire.

M. Dubuc a remis à la Société l'analyse chimique d'une concrétion extraite sur le cou-de-pied. Sa composition, dont la base était du carbonate de chaux, a fait penser à l'auteur que l'éther muriatique en frictions aurait pu la dissoudre.

MM. Henry fils et Plisson vous ont envoyé un Mémoire sur l'acide quinique. Ils ont commencé par indiquer le procédé à suivre pour l'obtenir ; puis l'ont étudié, combiné aux principales bases salifiables. La monographie de cet acide est des plus complettes que possède la science. Nous regretterons seulement qu'il n'ait pas été confié aux mains de quelque médecin habile, pour être tenté en thérapeutique. Nous serions porté à croire qu'il peut agir contre les affections périodiques.

Les mêmes auteurs vous ont adressé des Recherches sur l'analyse organique. A l'aide de décompositions, ils ont trouvé les moyens d'évaluer tous les principes élémentaires des corps vivans ou à l'état de gaz, ou par des équivalens, eux-mêmes gazéiformes. Vous sentez, Messieurs, combien cette manière de procéder doit être rigoureuse, à cause de l'espace immense qu'occupent les solides en passant à l'état gazeux. Les expériences ont été variées, selon que les auteurs ont voulu apprécier les quantités de carbone, d'hydrogène, d'oxigène, de soufre, etc., toujours avec des appareils d'une grande simplicité.

M. Boutigny, dont le travail est déjà connu de vous tous, a offert à la Société le tableau des différens procédés employés pour la clarification de l'eau. Il a démontré que

Digitized by Google

le procédé Darcet (la clarification de l'eau par l'alun pouvait occasionner les accidens les plus graves.) « L'eau de mare, ajoute l'auteur, ne contient que des substances insolubles, qui ne sont que peu ou point absorbées; tandis que les eaux clarifiées par le procédé Darcet recèlent toujours des sels solubles, qui peuvent à la longue exercer une influence fâcheuse, soit sur les solides, soit sur les liquides ».

Un planisphère orthographique de feu M. Levêque, de Tillières, vous a été adressé par les enfans de l'ami de l'illustre De la Lande. M. Lefébure, directeur du cadastre, vous l'a fait apprécier par un Rapport spécial. Tout en rendant hommage aux connaissances de M. Levêque, il vous a démontré que la science possédait aujourd'hui des instrumens plus parfaits que celui qui vous avait été envoyé.

Géologie.

M. A Passy, vous a fait connaître quelle extension venait de prendre la science géologique, et en même-tems il vous a annoncé la création d'une Société Géologique de France. Ses trois premières séances sont insérées dans vos Bulletins. Les noms des fondateurs répondent d'avance des progrès que la Société Géologique fera faire à la science.

Industrie.

Vous le savez tous, Messieurs, la classe nombreuse des ouvriers tisserands était réduite à passer sa vie dans des lieux bas, obscurs et humides. Là, une vieillesse prématurée, suite inévitable d'affections diverses, rendait ces caves de véritables tombeaux, où l'homme s'en-

Digitized by Google

dormait tout jeune encore. M. Dubuc, dont vous connaissez tous les talens, a trouvé le moyen d'arracher ces infortunés de ces funestes lieux. Pour cela il lui a suffi de trouver une substance hygrométrique, qu'il a jointe aux paremens ou parons qu'emploient tous les tisserands, c'est l'hydrochlorate de chaux. Ce parement est ainsi composé : quatre litres d'eau, une livre de belle farine de blé et une once d'hydrochlorate de chaux (1) ; il permet au tisserand d'établir son métier partout ou bon lui semble ; il est d'un prix peu élevé, n'altère en rien les tissus, auxquels il donne souvent un nouveau lustre. Enfin, Messieurs, il a mérité à l'auteur le prix fondé par le baron Monthyon, en faveur de celui qui découvrirait les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre. L'emploi que vient de faire M. Dubuc, de l'hydrochlorate de chaux, dans les paremens, est une découverte heureuse, chère au philantrope. Elle conservera à nombre d'hommes une santé forte et robuste.]

Antiquités.

La Société a reçu de M. Auguste Leprevost, une

(1) « Prenez une livre *marc* de farine de blé ; délayez la avec » soin, dans environ quatre litres ou pintes d'eau ; faites cuire » à petit feu, mais au bouillon, pendant un quart-d'heure au » moins, en agitant continuellement, pour éviter que le mélange » ne brûle ou ne roussisse, ce qui nuirait à la bonté et au » moëlleux du parement. Retirez alors la chaudière du feu, et » ajoutez-y une once de muriate de chaux, préalablement fondu » dans une demi-verrée d'eau ; agitez fortement le tout ensemble » pendant cinq à six minutes, pour bien incorporer le sel au » parement ; puis déposez-le dans un pot de terre bouché ou » couvert. » (*Op cit.*)

Digitized by Google

Notice relative à la châsse de saint Taurin. « Il n'est point, vous a dit votre Rapporteur, M. Trousset, de sujet plus riche en souvenir historique et monumental que cette châsse de saint Taurin. Aucun n'est plus remarquable, et par sa magnificence et par les faits curieux qu'il fournit. Ce monument a suffi à M. Auguste Leprevost, pour apprécier ce qu'étaient, à cette époque, le dessin, les costumes, l'orfèvrerie et la ciselure. Par lui on peut encore juger quelle était l'ignorance d'un peuple qu'exaltaient les traits fabuleux gravés sur cette châsse ».

M. Auguste Leprevost vous a aussi envoyé des Notes sur les objets trouvés par le cultivateur Taurin, dans un champ où avait existé un temple dédié à Mercure. Vous les avez tous lues avec plaisir, et elles vous ont fait désirer que M. Auguste Leprevost vous communiquât les remarques qu'il a faites sur chacun des objets trouvés à Berthouville.

Les antiquités romaines de Serquigny ont aussi fixé l'attention de M Auguste Leprevost. Il vous a transmis tout ce qu'il a observé lui-même et ce que lui avait raconté un maçon qui, dans le cours de sa longue carrière, avait été chargé de la direction des démolitions opérées depuis plus d'un demi-siècle, et qui en rendait compte avec une précision et une clarté bien rares. Tous ces détails pleins de science et d'intérêt se trouvent dans les Bulletins de votre Société, et la plupart des objets trouvés ornent vos cabinets d'antiquités.

M. Mangon de la Lande vous a adressé un Mémoire qu'il a publié en réponse à un Mémoire de M. Rigolot. Il faudrait, vous a dit votre Rapporteur, M. de Stabenrath, posséder tout ce qui a été publié de part et d'autre sur la matière qu'ils ont traitée, pour exprimer une opinion claire et motivée sur la question obscure de leurs débats, et qui

Digitized by Google

consiste à fixer le point précis où existait la ville gauloise de Samarobriva. M. de la Lalande soutient que c'est à St.-Quentin, M. Rigolot, à Amiens.

Vous avez aussi, Messieurs, reçu de M. de Stabenrath, une Notice sur les ruines découvertes dans la forêt de Beaumont. L'auteur montre d'abord qu'elle est la situation de la ville de Beaumont, rappèle quelques faits qui ont trait à son histoire; puis il décrit les ruines elles-mêmes. Il est facile, à l'aide des planches tracées par M. de Stabenrath, de suivre la description qu'il en a donnée, et de se convaincre de la vérité de ses remarques.

Les savantes recherches de M. Rever, sur les Ruines du Vieil-Evreux, l'explication naturelle de faits presque inintelligibles jusqu'alors; la conviction qu'il y avait encore quelque chose à recueillir là où M. Rever avait si abondamment moissonné, vous ont fait désirer de continuer les travaux du savant dont vous déplorez la perte. M. de Stabenrath fut chargé par vous de diriger les fouilles qui, de nouveau, devaient avoir lieu au Vieil-Evreux. Elles ne furent pas infructueuses, témoins une partie des objets qui se trouvent en ce moment dans vos cabinets.

Je ne suivrai pas M. de Stabenrath dans l'intéressante description des fouilles qu'il a faites au Vieil-Evreux, qu'il me suffise de vous rappeler que là, évidemment, existait le Melodianum-Aulercorum; que là a été découvert un vaste établissement de bains, des aquéducs qui nous montrent l'importance de cette Capitale du pays des Aulerques, qui n'est aujourd'hui qu'un très-petit village.

M. Vaugeois vous a aussi envoyé une Notice sur plusieurs voies romaines qui traversent l'arrondissement

Digitized by Google

de Mortagne. L'auteur a suivi ces routes dans tout leur trajet, a décrit la plupart des établissemens romains qui ont existé dans cette contrée et qui étaient restés ensevelis dans l'oubli depuis des siècles.

Ainsi vous le voyez, Messieurs, on a recherché, avec zèle, dans notre pays, ce que le vandalisme et le tems avaient laissé de ces monumens antiques, monumens qui attestent à la fois la magnificence du Peuple-Roi, et la perfection des arts qu'il avait apporté dans les Gaules

Telle est, Messieurs, l'analyse fort imparfaite que je devais vous présenter, puissai-je ne pas avoir affaibli le mérite des ouvrages dont j'avais à vous rendre compte.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ DANS SA SÉANCE DU 2 JUIN 1831,

Sur un Ouvrage actuellement sous presse, à Evreux, chez M. ANCELLE fils,

INTITULÉ :

DE LA NATURE DE LA RICHESSE ET DE L'ORIGINE DE LA VALEUR,

PAR M. WALRAS,

Elève de l'ancienne Ecole Normale, Professeur de Rhétorique à Evreux.

Un des traits les plus frappans de l'histoire de l'Economie politique, c'est la rapidité des progrès qui ont signalé la marche et le développement de ses principes. Une science qui existait à peine il y a un siècle, et qui présente aujourd'hui une masse imposante de documens précieux, une suite de théories exactes et bien liées sur les parties les plus saillantes de l'organisation industrielle des sociétés, une science, disons-nous, qui est parvenue en si peu de tems à un pareil degré de perfection, ne laisse planer aucun soupçon de nonchalance ou d'incapacité sur la tête des hommes qui, jusqu'à ce jour, lui ont consacré leurs efforts. Quelques essais plus ou moins heureux, sur le commerce et les monnaies, avaient indiqué les routes nouvelles que les administrateurs éclairés, les financiers habiles étaient appelés à parcourir, lorsque François Quesnay publia en 1758 son *Tableau Economique*, dans

Digitized by Google

lequel il jeta les fondemens de la science que nous appelons aujourd'hui l'Economie politique. Cet auteur peut être considéré comme ayant le premier traité scientifiquement la théorie de la richesse. Le premier il étudia, pour ainsi dire, la physiologie du corps social considéré comme un corps vivant et obligé d'obéir aux lois qui dérivent de la nature des choses. L'ouvrage de Quesnay en fit éclore un grand nombre d'autres, et produisit cette Ecole célèbre de Philosophes qu'on appela d'abord les *Economistes*, et qui ne sont plus pour nous aujourd'hui que les Economistes français du dix-huitième siècle. Mais cette tentative si hardie et si ingénieuse, demeura jusqu'à un certain point impuissante, par suite d'une double erreur qui en compromit le succès. Et d'abord Quesnay ne sépara pas assez, ou, pour mieux dire, il confondit entièrement la science Economique avec la science du Gouvernement. L'Economie politique ne fut autre chose pour lui que la politique. Et comme ses maximes politiques étaient beaucoup plus favorables au despotisme qu'au besoin d'indépendance et de liberté qui se faisait alors sentir à tous les esprits, ses idées sur la richesse n'obtinrent pas d'abord un grand crédit, et pénétrèrent seulement chez un petit nombre d'adeptes qui, par leurs formes tranchantes et dogmatiques, se donnèrent un certain air de sectaires. Ensuite comme il était né dans les champs, et qu'il avait été élevé au sein de l'agriculture, Quesnay montra pour cette branche d'industrie une étroite partialité. Il ne reconnut d'autre source de richesse que le travail agricole, et n'appela riches que les propriétaires fonciers, méconnaissant ainsi le rôle et l'importance du travail qui se consacre aux manufactures et au commerce.

Le second pas de la science fut un pas de géant. Il était réservé à Adam Smith d'élever à l'Economie politique un

Digitized by Google

monument si vaste et si brillant qu'il éclipsât la gloire de Quesnay, et qu'il répandît dans toute l'Europe des lumières jusques-là concentrées parmi un petit nombre de philanthropes. Le premier titre de Smith à l'admiration de la postérité, fut de dégager la science de la richesse de celle du gouvernement, d'en faire une science propre et spéciale, et d'écarter de son domaine toutes les questions qui se rapportaient à la politique proprement dite, à l'origine de la souveraineté, à l'organisation des pouvoirs. Ensuite convaincu de l'importance du travail, dans quelque sphère qu'il s'exerce, et à quelque objet qu'il s'applique, Smith rendit aux manufactures et au commerce la part qu'ils peuvent réclamer dans la production de la richesse, et l'influence qu'on ne saurait leur contester sur le bien-être des familles et des nations. Mais, comme ébloui de sa découverte, Smith dépassa, pour ainsi dire, le but qu'il voulait atteindre ; et par une espèce de réaction assez naturelle et assez fréquente dans l'histoire de l'esprit humain, il exagéra l'importance du *travail*, comme Quesnay avait exagéré l'importance de la *terre*. Tandis que celui-ci n'appelait riche que le propriétaire foncier, Smith n'appela riche que le travailleur ; oubliant, ce nous semble, que si un métier vaut un fonds de terre, un fonds de terre vaut un métier, et qu'il suffit de posséder l'un ou l'autre de ces deux objets pour n'être pas dépourvu de toute fortune. Quoiqu'il en soit à ce sujet, le travail fut pour Adam Smith la source de toute richesse, et l'industrie humaine s'offrit à lui comme une vaste coordination d'efforts pour produire et reproduire les nombreux objets dont l'homme se pourvoit pour satisfaire à ses besoins et pour se procurer des jouissances.

Le système d'Adam Smith, tout imparfait qu'il pouvait être encore, était tellement supérieur à celui de Quesnay,

Digitized by Google

qu'il se répandit promptement en Angleterre et sur le continent, et qu'il y règne encore aujourd'hui. Et en effet, depuis la publication de ce magnifique ouvrage, la science considérée dans son ensemble, n'a pas fait de nouveaux progrès. Tous les Economistes qui ont paru depuis 40 ans, relèvent d'Adam Smith. Tous se vantent d'être ses disciples. La seule prétention qu'ils aient affichée dans leurs ouvrages, c'est de systématiser les principes de Smith, de les mieux ordonner, de les éclaircir, d'arriver à quelques améliorations de détail, d'en déduire quelques nouvelles applications. Du reste il n'en est aucun qui lui refuse foi et homage; il n'en est aucun qui, de manière ou d'autre, ou, pour mieux dire, de mille manières, ne dise et ne redise que la richesse vient du travail, que la richesse c'est le travail, que l'industrie seule fait la richesse.

Une pareille unanimité semblerait devoir être une garantie suffisante de vérité, et cependant voici un auteur qui lève une nouvelle bannière. Dans le travail que nous annonçons aujourd'hui, il est question d'une tentative de conciliation entre l'école de Smith et celle de Quesnay. On y avance que ces deux auteurs se sont partagé le champ de l'Economie politique, et que, pour arriver à la vérité toute entière, il faut réunir le système agricole et le système industriel; on y professe l'opinion que la terre est une richesse pour celui qui la possède, comme l'industrie est une richesse pour celui qui l'exerce; on y enseigne que la terre et le travail sont deux richesses naturelles, deux valeurs primitives et originaires, qui sont la source de toutes les autres.

Cette doctrine n'est pas la seule nouveauté qui se rencontre dans cet ouvrage. Le caractère le plus original du nouveau système d'Economie politique, c'est la prétention

Digitized by Google

de s'élever encore à un point de vue plus abstrait et plus philosophique qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, dans l'examen de la richesse et dans l'étude de ses lois ; c'est le désir de construire scientifiquement la théorie de la valeur, abstraction faite des conséquences morales qui s'en déduisent. Par la même raison que Smith a séparé l'Economie politique de la science du gouvernement, l'auteur de cet ouvrage a voulu isoler l'étude de la richesse de l'étude des lois fiscales et des systèmes financiers, et enfin des procédés de la production et des règles qu'elle peut se prescrire, se comparant lui même à un géomètre qui étudie les lois de l'étendue, abstraction faite de l'arpentage, ou à un médecin qui observe les phénomènes physiologiques et pathologiques, en laissant à qui de droit ce qui concerne l'hygiène et la thérapeutique.

Tel est le caractère qui donne à ce travail la physionomie d'une théorie pure et abstraite, la véritable forme scientifique, et qu'on pourrait appeler la métaphysique de l'Economie soit publique, soit privée.

Si ce peu de mots doit suffire pour faire pressentir le caractère général et dominant du travail que nous annonçons, il sera tout aussi facile de signaler les points fondamentaux de la doctrine qui y est exposée.

L'Economie politique étant une fois conçue comme la science de la richesse, on voit que la première difficulté qu'elle présente, c'est la définition même de son objet, et la première question qu'elle se pose est celle-ci : Qu'est-ce que la richesse ? Il semble que cette question devrait être résolue depuis long-tems ; et effectivement elle l'a été mille fois ; mais de mille manières différentes. M. Walras définit la richesse, la possession d'une valeur, et nous savons tous que celui-là est riche qui a des valeurs en sa possession,

Digitized by Google

et que celui-là est pauvre qui ne possède rien qui vaille.

On n'aurait pas une idée complète de la richesse si l'on ignorait ce que c'est que la valeur. Mais qui ignore que la valeur est cette qualité par laquelle un objet en représente un autre, et par laquelle il peut le remplacer, sous le rapport de la richesse, c'est à dire procurer à son possesseur une égale somme d'avantages quoique d'un genre différent? La valeur se trahit par l'échange, et c'est en s'échangeant les uns contre les autres, que certains objets montrent qu'ils ont de la valeur, et chaque objet vaut d'autant plus qu'il s'échange contre une plus grande somme d'autres objets.

Mais d'où vient la valeur? Pourquoi certains objets sont-ils ainsi susceptibles de s'échanger les uns contre les autres, et de se remplacer mutuellement, sous le rapport de la richesse? Demander l'origine de la valeur, ce n'est pas autre chose que demander l'origine de la richesse, et telle est aussi la question qui absorbe la plus grande partie du travail qui nous occupe. Si l'économie politique est encore moins avancée qu'on aurait le droit de l'attendre, d'après le nombre des ouvrages qui lui ont été consacrés, c'est que la question de l'origine de la valeur est restée plongée dans une profonde obscurité; c'est qu'on a long-tems disputé sur la richesse, sans avoir d'abord fixé ce qu'elle est et d'où elle vient.

Il règne aujourd'hui, dans le monde économique, deux opinions sur l'origine de la valeur: l'une qu'on peut appeler l'opinion des économistes français, l'autre qu'on peut appeler celles des économistes anglais. Les premiers font de l'utilité la source et la cause de la valeur. Les seconds qui ne voient dans la richesse que des produits, attribuent

Digitized by Google

au travail ou aux frais de la production la valeur dont ces produits se trouvent doués. L'ouvrage de M. Walras n'est qu'une longue discussion de ces deux systèmes, et l'exposition d'une troisième doctrine qui fait venir la valeur de la rareté, ou des bornes que la nature a mises dans la quantité de certaines choses utiles, dans l'approvisionnement de certains biens.

M. Walras ne partage pas l'opinion de Smith et de ses disciples sur l'influence exclusive du travail ou de l'industrie dans l'histoire de la richesse. Il admet bien que tous les produits ont de la valeur, mais il n'admet pas que toutes les valeurs soient des produits. Il pense qu'il y a des valeurs antérieures à la production. Il cite pour exemples la terre ou le sol cultivable, le travail ou les facultés industrielles elles-mêmes qui sont bien des valeurs, et qui ne peuvent être considérées comme des produits. Dès lors il n'est pas étonnant que M. Walras se prononce contre la doctrine qui fait venir la valeur des frais de production, et qu'il se croie obligé de chercher ailleurs que dans la production la source des valeurs qui sont antérieures à ce phénomène.

Mais M. Walras va plus loin. Il admet, pour un moment, que toutes les valeurs soient des produits ; et du sein même de ce point de vue, faux et incomplet selon lui, il combat encore avec succès la doctrine des Economistes anglais sur l'origine de la valeur. Si toutes les richesses sont le fruit du travail, dit-il, si toutes les valeurs sont des produits, la valeur de ces produits ne peut venir que de la valeur du travail qui les a créés. La valeur des produits n'est autre chose, sous un autre nom, que la valeur du travail, et alors il faut se demander : Pourquoi le travail a-t-il de la valeur ? Or les Economistes anglais n'ont pas

Digitized by Google

encore résolu cette question ; ils ne l'ont pas même indiquée ; et cela donne à M. Walras le droit de signaler une lacune dans leur système. Il montre que leur théorie repose sur une véritable pétition de principe.

Quant à l'opinion qui fonde la valeur sur l'utilité, c'est celle-ci que M. Walras a combattue avec le plus d'étendue, avec le plus de complaisance, sans doute parce que c'est l'opinion la plus répandue en France, et qu'elle s'appuie aussi, il faut le dire, sur l'imposante autorité des hommes les plus célèbres dans l'Economie politique.

Pour que la valeur vînt de l'utilité, il faudrait, suivant notre auteur, que partout où il y a de l'utilité il y eût aussi de la valeur. Il faudrait que la valeur fut la conséquence inévitable de l'utilité. Or M. Walras fait observer qu'il y a un grand nombre de choses utiles, très-utiles même, très-nécessaires qui n'en sont pas moins dépourvues de toute valeur. Il cite l'air atmosphérique, la lumière du soleil, l'eau commune, etc., d'où il conclut que, quoique l'utilité soit une condition indispensable de la valeur, et qu'il n'y ait qu'une chose utile qui puisse devenir valable et échangeable, ce n'est pourtant pas à l'utilité qu'on doit attribuer la valeur, et qu'il faut nécessairement une autre circonstance, pour produire cette dernière qualité dans les choses qui en sont douées.

Cette circonstance nouvelle, c'est la rareté. M. Walras distingue des biens qui sont illimités et des biens qui sont limités dans leur quantité. Les premiers ne sont point l'objet de l'Economie politique, et ne sauraient être soumis à aucune théorie. La nature les prodigue à tous les hommes; elle les donne à profusion ; il suit de là que ces objets n'étant point appropriables, et n'étant doués d'aucune valeur,

Digitized by Google

ils ne sauraient être non plus échangeables. Les seconds, au contraire, étant limités dans leur quantité, deviennent la propriété de certains hommes, qui s'en prévalent vis-à-vis de ceux qui ne les possèdent pas et qui les désirent. Ces biens sont ceux qui font l'objet de la propriété et de l'échange, et ce sont les seuls, suivant notre auteur, qui forment la matière de l'Economie politique.

La valeur étant ainsi fondée sur la limitation ou sur la rareté, on conçoit que la richesse est une grandeur, et ce qui est mieux une grandeur appréciable. Ce point de vue tend à faire de l'Economie politique une science mathématique, et à pousser la théorie de la richesse vers le domaine des sciences exactes.

Une conséquence non moins frappante de ce système, c'est le rapprochement que l'auteur établit entre la théorie de la richesse et celle de la propriété. Si la limitation produit la valeur, elle produit aussi l'appropriabilité ; d'où il résulte que les choses que l'on s'approprie sont précisément les mêmes que l'on échange, et il n'en faut pas davantage pour conclure que la théorie de la richesse et celle de la propriété portent précisément sur le même objet, et que l'economie politique est destinée à éclairer le droit naturel et à le perfectionner.

Pénétré de l'importance qui s'attache, selon lui, à la question de l'origine de la valeur, l'auteur discute toutes les objections qu'on pourrait adresser à la solution qu'il en a donnée. Analysant l'utilité avec une patience scrupuleuse, il montre que, de quelque manière qu'on envisage cette qualité des choses, sous quelque aspect qu'on la contemple, elle est toujours incapable de produire la valeur, et que celle-ci ne vient que de la rareté. Opposant la valeur à

Digitized by Google

l'utilité, il signale les caractères différens de ces deux qualités, et fait ressortir l'inconvénient qui s'attache à la limitation de certains biens ; ce qui le conduit à une nouvelle définition de la *production*, qu'il considère comme une lutte permanente contre la rareté, comme une guerre déclarée à la parcimonie de la nature. Les mêmes principes le dirigent dans l'examen du système exclusif ou mercantile, et la réfutation de ce système forme un épisode important dans son ouvrage

Mais l'auteur ne perd jamais de vue le but principal de ses efforts, et fidèle au titre qu'il a donné à son travail, il revient toujours avec une nouvelle ardeur à la question de l'origine de la richesse. Il critique successivement tous les Economistes qui ont pensé autrement que lui sur cette question ; et, pour achever la démonstration de ses principes, il recherche et signale, jusque dans les ouvrages de ses adversaires, les traces de l'opinion qu'il a lui-même développée. Il s'appuie contre M. Say, contre M. Massias, de la propre autorité de ces écrivains, et c'est en les mettant en contradiction avec eux-mêmes qu'il achève de ruiner les principes sur lesquels ils ont fondé leurs théories Economiques. Et non-seulement il montre le dogme de la rareté implicitement contenu dans les aveux de tous les Economistes français, il le retrouve encore dans cette maxime célèbre qu'ils ont unanimement enseignée, que le rapport de l'offre à la demande détermine le prix des choses ; et après avoir démontré que la quantité offerte et la quantité demandée ne peuvent pas exprimer autre chose que la quantité de l'approvisionnement, d'une part, et, d'une autre part, la somme des besoins, il explique pourquoi Ricardo et M. Garnier ont eu sur le rapport de l'offre à la demande une opinion toute particulière, et il montre que

Digitized by Google

les prétentions qu'ils ont affichées à ce sujet, prennent leur source dans une fausse notion de la quantité offerte et de la quantité demandée.

Ainsi le rapport de l'offre à la demande consacre sous un autre nom, sous une forme plus concrète, le principe de la limitation qui borne la quantité de certains biens. La même idée se formule encore, suivant M. Walras, dans la notion du *marché* qui comprend toujours une somme de vendeurs, et une somme d'acheteurs ; en sorte que l'idée de la rareté, le rapport de l'offre à la demande et le marché ne sont que trois expressions diverses du même fait, la reconnaissance plus ou moins formelle, plus ou moins explicite, de la limitation qui borne la quantité de certaines choses utiles et qui en fait des valeurs ou des objets échangeables. Là s'arrêtent les développemens de son ouvrage, et si l'on peut s'étonner d'abord qu'il ait fallu consacrer un volume à une seule question d'Economie politique, on n'en est pas moins obligé de penser que la question était grave, que la solution en était urgente, et qu'il valait mieux peut-être l'épuiser une bonne fois, par une discussion large et approfondie, que de laisser subsister à l'entrée même de la science une obscurité et une indécision qui auraient rendu impossible toute espèce de progrès ultérieur. Ce n'était pas un léger service à rendre à l'Economique politique que de lui indiquer son objet, et de tracer d'une manière exacte et rigoureuse les contours et les limites du domaine dans lequel elle est appelée à étendre en même-tems qu'à circonscrire ses recherches.

Digitized by Google

SCIENCES MÉDICALES.

RAPPORT

Fait par M. BOUGAREL,

SUR LES TRAVAUX

DE LA SECTION DES SCIENCES MÉDICALES.

Messieurs,

Les Sociétés savantes ont partout établi l'usage de rendre un compte fidèle de leurs travaux ; et ce n'est, sans de puissans motifs. En exposant aux hommes que le goût et les lumières ont rendu leurs juges naturels, le résultat des méditations ou des opérations auxquelles elles se sont livrées, elles peuvent leur dire : Voyez si notre zèle mérite vos encouragemens ; et au public, toujours bon appréciateur du bien qu'on lui procure, jugez si nos obligations envers la Société ont été entièrement remplies.

Chargé, Messieurs, de faire le Rapport des travaux de la section des Sciences médicales, j'ai reconnu combien il pourrait devenir fastidieux pour l'auditoire ; j'ai donc écarté beaucoup de détails, et je me suis efforcé d'être autant succinct que possible, pour ne pas abuser de vos momens.

Nous devons à M. Robinet, membre adjoint de l'Académie royale de Médecine, une Dissertation sur le remède secret et sa définition. Cet opuscule est d'un intérêt majeur pour la police médicale.

Digitized by Google

Les Médecins praticiens liront avec utilité le Mémoire sur la diphtérite, ou angine épidémique, de M. Emangard, médecin distingué à Laigle, à qui la science doit déjà un excellent Traité pratique du croup. Ce Mémoire est suivi de l'analyse de l'ouvrage de M. Suchet, sur l'asthme aigu ou convulsif. L'auteur, par une critique aussi judicieuse qu'éclairée, fait ressortir tous les avantages de la médecine physiologique.

Nous avons reçu de M Ledos, docteur en médecine à Rouen, 1.° l'observation d'une maladie dont les symptômes se sont manifestés successivement dans les trois cavités, avec une intensité qui a fait craindre pour la vie du malade, pendant plusieurs jours. Le traitement a consisté principalement en saignées générales et locales très-abondantes. Notre confrère n'hésite pas à attribuer son succès à ce moyen énergique.

2.° Un Opuscule qui a pour titre : *L'Humoriste*, *le Solidiste et l'Eclectique*. C'est l'entretien d'un vieux médecin avec deux jeunes confrères. Chacun expose et soutient son système avec plus ou moins de bonheur.

De M. Satt-Deggalière, docteur en médecine à Paris, l'observation d'hydrophobie guérie par le sumac (*Rhus coriaria* de Linné.) Une Notice de M. Marochetti, chirurgien en chef de l'un des hôpitaux de Moscou, insérée dans les journaux politiques, comme dans les journaux de médecine, a fait connaître, il y a quelques années, que plusieurs personnes mordues par des animaux enragés, avaient été traitées avec succès par le sumac et la *genista lutea tinctoria*.

M. Deggalière, vers la fin de l'année 1829, eut l'occasion de voir, à Saint-Germain-en-Laie, trois personnes qui venaient d'être mordues par un chien enragé ; il prépara

Digitized by Google

un fort décoctum de sumac qu'il fit boire avec abondance à ses trois malades. Quelques pustules parurent sous la langue vers le troisième jour ; il les ouvrit, les cautérisa, et fit continuer pendant quelques jours l'emploi de la décoction en gargarismes et en boisson. Aucun symptôme d'hydrophobie ne se manifesta, tandis qu'une femme mordue par le même chien, mourut hydrophobe le neuvième jour.

Je ne me permettrai aucune réflexion sur cette observation, qui est pourtant susceptible d'en faire naître plusieurs.

De M. Py, docteur en médecine à Narbonne, l'Observation d'une pleurésie latente, avec empyème, guérie par l'expectoration de matières suppurées. La jeune personne qui fait le sujet de cette observation avait 14 ans, elle était douée d'un tempérament lymphatique ; la marche de la maladie a été très-insidieuse; les moyens que notre confrère lui a opposé, avoués par une pratique raisonnée, ont été couronnés d'un plein succès.

De M. Henry, de St-Arnould, docteur en médecine à Paris, trois Observations sur la gangrène pulmonaire partielle. Le sujet de la première a succombé, les deux autres ont été guéris. Ainsi se trouve justifié ce point de doctrine de feu Laënnec et du docteur Broussais : Que les ulcères du poumon laissent quelques chances de guérison, lorsqu'ils sont circonscrits.

De M. Gouzée, docteur en médecine à Anvers, une Notice sur le mode d'administration du sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes, et sur le traitement des anasarques qui en sont trop souvent la suite. Notre confrère donne le fébrifuge, autant que possible, dans un tems très-rapproché de l'accès, et qui le précède.

Cette manière, qui est aussi la nôtre, a rarement

Digitized by Google

échouée ; mais nous donnons le plus ordinairement de deux à six grains de sulfate de quinine immédiatement après l'accès.

Pour l'anasarque, M. Gouzée conseille la digitale pourprée, en poudre, qu'il associe au sulfate de quinine et au sucre blanc. Ces moyens administrés avec de légères modifications dans les doses, lui ont constamment réussi.

De M. Ducasse, docteur en chirurgie à Toulouse, un Discours prononcé à l'Académie de cette ville, et qui a pour sujet les qualités et les devoirs de l'opérateur.

De M. Lesueur, docteur en médecine à Broglie, 1.° une Observation d'engorgement squirrheux de plusieurs glandes salivaires. L'homme, sujet de cette observation, avait 78 ans ; la maladie durait depuis trois ans.

Après deux opérations différentes, le malade a succombé ; la crainte de le voir mourir asphyxié par le volume énorme qu'avait acquis l'amygdale gauche, avait seule décidée M. Lesueur à en faire l'excision. Il avait judicieusement tiré un pronostic fâcheux sur cette maladie, dans laquelle la diathèse cancéreuse était de toute évidence.

2.° L'observation d'une affection squirrheuse des glandes inguinales ; mais reconnaissant pour cause une contusion, le résultat a été des plus heureux.

3.° L'Observation sur une morsure de vipère, qui mit le malade en danger ; mais dont la guérison fut assez prompte. Dans le traitement de ces diverses maladies, M. Lesueur a fait preuve de connaissances et d'habileté.

De M. Roché, docteur en médecine à Breteuil, des Réflexions générales sur les fièvres intermittentes ; elles ne sont que l'essai d'un ouvrage que notre confrère se propose

Digitized by Google

de publier. Cet Opuscule fait désirer que l'auteur réalise bientôt son projet. Nous aurons certainment une bonne Monographie sur ces maladies qui naguères ont été l'objet de beaucoup de discussions, et sur lesquelles il y a encore tant de choses à dire.

De M. Delasiauve, docteur en médecine à Ivry-la-Bataille, des Propositions de Pathologie générale. Dans cette Dissertation inaugurale, notre jeune confrère a prouvé qu'il avait utilement employé le tems de ses études; la sagesse et la solidité de ses raisonnemens annoncent un véritable savoir.

De M. Fortin, docteur en médecine, à Evreux, 1.° une Topographie médicale de la ville qu'il habite. Cet ouvrage qui a coûté beaucoup de soins et de tems à notre confrère, est d'un très-grand intérêt Il y a joint quelques réflexions hygiéniques dont nos concitoyens pourront tirer de grands avantages. Nous espérons qu'ainsi qu'il s'y est engagé, M. Fortin donnera successivement des articles concernant l'hygiène individuelle.

2.° Un Mémoire des plus intéressans, sur les moyens attribués à la nature pour réparer les solutions de continuité dans le système nerveux, dans lequel sont exposées les opinions différentes de quelques auteurs qui se sont spécialement occupés des organes de la sensibilité.

Dans un Mémoire suivant, M. Fortin examine les faits qui ont autorisé les deux opinions contraires, de ceux qui pensent qu'il y a reproduction de la pulpe nerveuse, et que le tissu se régénère; et de ceux qui nient cette reproduction et qui considèrent la cicatrisation des nerfs comme soumise aux mêmes lois que celle des autres organes, et qu'il ne peut jamais y avoir rétablissement de fonctions. M. Fortin,

Digitized by Google

en se résumant, dit que la question du rétablissement de fonctions après solution de continuité dans le système nerveux, est loin d'être résolue.

3.° Une Observation d'hydrocéphale congéniale. L'enfant a vécu près d'un an Vers le sixième mois, quelques motifs déterminèrent M. Fortin à proposer de plonger un trois-quarts entre les sutures, regardant avec raison la mort comme certaine, si on n'avait recours à cette opération. Un autre médecin, consulté par les parens, émit une opinion contraire, fondée sur l'insuccès constant de quelques tentatives qui ont été faites en différens tems, et sur la certitude d'une mort très-rapprochée de l'opération. Ce dernier avis prévalut, et l'enfant a survécu six mois au tems où l'opération avait été proposée.

L'état dans lequel le cerveau fut trouvé à l'autopsie, est un cas de pathologie des plus rares.

La description de ce fait se trouve dans le Recueil de la Société, au mois d'Avril dernier.

M. Lautour, vétérinaire à Laigle, a remarqué dans un étalon de deux ans, une fièvre intermittente ; il y a eu cinq accès réguliers sous le type tierce. Cette maladie, très-rare chez les animaux, à disparu sous l'influence d'un traitement qui a consisté en deux saignées, la diète et des fumigations émollientes dont on a en quelque sorte entouré le cheval.

M. Carville, vétérinaire à Evreux, a donné l'Observation d'un cheval qui a succombé à une gastrite intense très-aiguë, dont les symptômes simulaient ceux de la rage, malgré le traitement le plus actif et le mieux approprié.

M. Charlot, vétérinaire à St.-Aignan (Indre et Loire), a donné trois observations qui intéresseront les cultivateurs, la première sur les égagropiles ou gobe du mouton ; la

Digitized by Google

deuxième sur les effets délétères de la mercuriale annuelle et du danger de la donner comme aliment aux vaches ; la troisième sur l'emploi des chlorures d'oxide dans la météorisation des animaux domestiques.

Je me borne à citer ces Observations qui vont être imprimées dans le prochain Bulletin, et dont notre collègue chargé du Rapport, a fait l'éloge.

MM. Fortin, Boutigny, Carville et Bougarel ont donné des Rapports sur les Ouvrages et les Observations que la Société a reçu depuis le 1.er Janvier 1830.

La Société avait annoncé, en 1829, qu'elle décernerait une médaille d'or de la valeur de 200 fr, à l'auteur du meilleur Mémoire sur la vaccine.

Deux Mémoires nous ont été adressés ; le premier reçu portant pour épigraphe : *Funestus instar pestis*, et dont l'auteur est M. Barrey, docteur en Médecine à Besançon, ayant rempli toutes les conditions du programme, a obtenu le prix.

Tel est, Messieurs, le Rapport que j'avais à vous faire de nos travaux et de ceux de nos Correspondans ; heureux si je suis parvenu à vous démontrer que notre zèle et nos efforts méritaient votre bienveillante attention et le tems que vous avez daigné nous accorder.

Digitized by Google

ARRÊTÉ

DE M. LE PRÉEET DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,

RELATIF

A LA SALUBRITÉ PUBLIQUE.

Du 30 Mars 1831.

Nous, PRÉFET du Département de l'Eure,

Vu la loi des 21 Septembre, 13 Octobre 1791 ;

Vu la loi des 28 Septembre, 6 Octobre 1791 ;

Vu la circulaire et l'arrêté du 2.me jour complémentaire an XI, sur la police des Routoirs ;

Vu le décret du 22 Décembre 1809, sur la falsification des vinaigres ;

Vu le décret du 15 Octobre 1810, qui règle les formalités à remplir par les entrepreneurs d'établissemens qui répandent une odeur insalubre;

Vu les circulaires du 22 Novembre 1811 et du 4 Mars 1815;

Vu les Ordonnances des 14 Janvier 1815, 29 Juillet 1818, 2 Avril et 25 Juin 1823, 20 Août 1824, et 20 Septembre 1828 ;

Considérant que l'Administration a besoin du concours des citoyens les plus instruits pour donner à ses actes, relatifs à la salubrité publique, le caractère de la certitude et de la confiance ;

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Art. 1.er Il est institué, à Evreux, un Conseil central de Salubrité, et il sera formé un Conseil particulier, dans

Digitized by Google

chaque arrondissement, par les soins de MM. les Sous-préfets.

Art. 2. Chacun de ces Conseils désignera, à l'autorité, des Correspondans dans les cantons.

Art. 3. Ces Correspondans pourront prendre séance au Conseil pour y lire les rapports qui leur seront demandés sur les objets qui intéressent la salubrité publique.

Art. 4. Ces Conseils de salubrité seront appelés à donner leur avis sur la tenue des prisons, sur les épidémies et les épizooties, sur les établissemens insalubres que l'on se proposerait de former, enfin sur tout ce qui intéresse la salubrité publique.

Art. 5. Ils tiendront une séance, chaque mois, qui sera présidée par le Préfet, et les Sous-préfets dans leurs arrondissemens respectifs. Les procès-verbaux et les rapports des Membres seront transmis au Préfet.

Art. 6. Le Conseil central sera tenu de faire, chaque année, au Préfet, un Rapport général sur ses opérations et celles des Conseils d'arrondissemens; ce Rapport sera publié dans le Recueil des Actes de la Société d'Agriculture.

Art. 7. Les Conseils feront un Réglement relatif à la tenue de leurs séances et à leurs travaux; à cet effet ils nommeront un Vice-président et un Secrétaire.

Art. 8. Expédition du présent sera adressée à MM. les Sous-préfets et Maires et à chacun de MM. les Membres qui seront nommés pour former ces Conseils, ainsi qu'à MM. les Correspondans.

Donné à Evreux, en l'Hôtel de la Préfecture, les jour, mois et an susdits.

Le Préfet de l'Eure,

A. PASSY.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX

DE LA SECTION DE LITTÉRATURE,

Par M. LAGÉ.

Messieurs,

Au milieu des graves événemens qui préoccupent tous les esprits, lorsque la politique, par un intérêt positif et pressant, a envahi le domaine des lettres, et qu'elle appèle toutes les pensées vers l'état présent et les destinées futures de la Patrie, comment espérer que vous prêterez une oreille bienveillante au Rapport sur les modestes travaux de votre section de Littérature? Elle regrette d'ailleurs vivement l'absence du Littérateur aimable qui lui servait près de vous d'interprète et donnait du charme à des détails par eux-mêmes peu attrayans. Mais elle a contracté envers ceux qui lui ont envoyé le fruit de leurs veilles une dette de reconnaissance qu'elle ne peut acquitter qu'en vous présentant avec simplicité une analyse sommaire de leurs travaux.

M. Laporte vous a fait, Messieurs, un excellent Rapport sur le cours de Philosophie de M. Cousin. Il a montré, avec raison, M. Cousin comme un des plus illustres représentans de la Philosophie moderne, de cette Philosophie qui, ap-

Digitized by Google

puyée sur l'observation complette des faits de conscience, a su comprendre, embrasser et expliquer tous les systèmes antérieurs, faire à chacun sa part de vérité et sa part d'erreur, et les coordonner en un système plus large, simple et précis tout-à-la-fois qui a reçu le nom d'ecclectisme.

M. Girard a envoyé à la Société un Opuscule ayant pour titre : *Réflexions sur l'institution du Jury*, dont la Gazette des Tribunaux a rendu un compte avantageux. Nous réunissons volontiers nos éloges aux siens. L'institution du Jury qui a reçu depuis la publication de M. Girard de notables améliorations, appèle incessamment les méditations de quiconque s'intéresse aux progrès de la justice et de l'humanité.

Vous avez reçu de M. Lagé une Dissertation sur la Nature et l'Origine du Droit de Commander. M. Lagé s'est proposé d'établir que le droit de commander, en quelques mains qu'il soit placé, n'est point un droit absolu, mais un droit purement relatif et limité ; que, toujours subordonné à la loi suprême de la justice et de la raison, ce droit prend sa source dans cette loi même et doit naturellement s'exercer par les hommes les plus probes, les plus éclairés, les plus capables de concevoir cette loi et de la faire pratiquer par la société toute entière.

Le vénérable M. Baudard, Curé de Conches, vous a adressé un Discours qu'il a prononcé à l'occasion de la bénédiction des Drapeaux de la Garde nationale. M Baudard a fait des recherches curieuses sur l'origine des drapeaux et de la cérémonie de leur bénédiction.

M. de Stabenrath vous a présenté une petite nouvelle qui a pour titre : *La Maison de Rochester.*

Nous lui devons encore une production d'un genre plus sérieux. C'est une Notice historique sur Orderic Vital,

Digitized by Google

moine de l'abbaye de Saint-Evroult Il vivait au 12.me siècle, et composa une Histoire Ecclésiastique pleine de faits qui servent de base à l'histoire de cette époque. Cette Notice renferme des détails curieux sur la vie de l'auteur et le caractère de son ouvrage.

M. Achaintre, connu si avantageusement par ses travaux sur Juvénal, vous a fait hommage d'une nouvelle traduction de Stace. Déjà c'était, à notre avis, œuvre de patience et de zèle que d'étudier dans leurs détails ces Poèmes, expression d'une civilisation raffinée, où l'affectation avait remplacé le bon goût, où la force n'était plus que l'exagération des sentimens, où l'esprit ne se signalait qu'en courant après les rapprochemens les plus forcés, les jeux de mots les plus puérils, où l'on trouve cependant encore de nombreuses traces de grandeur et d'élévation. M. Achaintre a fait plus; il a essayé de transporter dans notre langue ces productions bisarres de l'imagination, et nous devons reconnaître qu'il l'a presque toujours fait avec bonheur. Profondément versé dans la connaissance des langues anciennes, il ne laisse rien à désirer pour l'intelligence du texte. Son style est plein de chaleur, lorsqu'il retrace les scènes affreuses de la Thébaïde; la haine fanatique des deux frères, si énergiquement peinte dans le Poète latin, inspire au traducteur des expressions fortes et passionnées. Il y a dans les Sylves, élégie plaintive, consolations larmoyantes, une douleur souvent minaudée et pleine de coquetterie, mais çà et là des sentimens d'une vérité touchante. Le traducteur rend fidèlement la pensée; mais il nous semble souvent, comme un peintre galant, dissimuler les défauts du modèle, pour faire ressortir ce qu'il a de grâcieux dans la physionomie.

En 1828, la Société avait mis au concours, pour le

Digitized by Google

prix de Littérature, la question suivante : *A quelles causes doit-on attribuer l'immense multiplicité des Romans dans la Littérature moderne, tandis que ce genre de composition était à peine connu dans la Littérature ancienne?* Aucun Mémoire satisfaisant ne vous avait été adressé dans le tems convenable, et vous n'avez pu décerner de prix.

Un jeune Littérateur de cette ville, M. Coget, avocat, qui jusqu'à ce jour s'était enveloppé du voile modeste de l'anonyme, guidé seulement par l'attrait que lui présentait cette question, l'a traitée avec un talent qui donne de lui de justes espérances. Esquissant avec précision le caractère des Grecs et des Romains, il a fait voir combien le roman eut été peu en harmonie avec leurs habitudes sociales et domestiques. On vivait alors sur la place publique ou dans les camps. La vie privée ne méritait pas qu'on s'occupât d'elle. Comment d'ailleurs le roman se fut-il répandu ? L'imprimerie n'étant point découverte, un livre était si rare, coûtait si cher ! Mais quand il n'y eût plus de tribune ni d'orateur, il y eut des romanciers. M. Coget nous montre ensuite le roman naissant comme de lui-même du sein de la société du moyen âge, amie des avantures extraordinaires, des hauts faits d'armes, et qui entourait les femmes d'un culte preque religieux. Plus la société privée acquit d'importance, et plus le roman prit de développement. Il fut aussi le voile ingénieux dont se couvrit la satyre, qui n'osait s'attaquer ouvertement aux puissans. La découverte de l'imprimerie favorisa son développement comme celui de tous les genres de Littérature. Il a depuis revêtu toutes les formes, pour exprimer les besoins et les idées de chaque époque.

M. Massé, de Nantes, a fait à notre Société, dont il est membre correspondant, hommage de deux exemplaires

Digitized by Google

de son ouvrage intitulé : *La Vendée Poétique*. L'auteur ne s'est occupé que des événemens historiques antérieurs à la guerre terrible que la Vendée a soutenue contre la république. Il a voulu, pour ainsi dire, réhabiliter son pays et détruire les injustes préjugés dont il est trop souvent l'objet. « Enfin, dit M. Massé, il est tems que la France entière, » et surtout les provinces éloignées, apprennent que cette » Vendée qu'on leur a peinte comme le sanctuaire d'une » dévotion aveugle, est le séjour d'un peuple religieux, » mais non fanatique ; que ce pays qu'on leur retrace » comme le repaire d'hommes à demi-sauvages et barbares, » est un des plus riches et des plus féconds qui soient en » Europe ; que les campagnes, loin de servir de refuge à » d'ignobles et serviles esclaves, sont habitées par des la- » boureurs-soldats, dont les mœurs douces, simples et » hospitalières, en font un des peuples les plus civilisés » et des moins vicieux de la France ; que jamais il n'a » courbé son front libre sous le joug de la tyrannie, pas » plus sous l'aigle des Maîtres du Monde que sous le sceptre » sanglant de la terreur ; et qu'enfin un homme qui se » connaissait en grandeur et en courage, Napoléon, aima » les Vendéens et les décora, dans son admiration, du » nom de peuple de géans »

M. Massé a peint à grands traits ce pays, où l'on rencontre, dit-il, à chaque pas une foule de paysages délicieux et de ruines séculaires qui ne le cèdent en rien à ce qu'on va chercher à si grands frais en Italie. Monumens antiques, ruines échappées au tems et aux vandales, sites pittoresques, paysages charmans, mœurs, coutumes, usages des Vendéens dans les scènes variées de la vie, tels sont les sujets d'une suite de descriptions où M. Massé a déployé de

Digitized by Google

la chaleur, de la verve et toutes les ressources d'une imagination brillante et féconde. Car, comme l'annonce le titre même de son livre, M. Massé a surtout considéré les choses dont il parle sous le point de vue pittoresque et poétique. Pourtant, il n'y a pas que de la poésie dans cet ouvrage, M. Massé a aussi fait preuve de grandes connaissances dans les antiquités de son pays.

M. d'Avannes, dans un Rapport étendu, vous a, Messieurs, fait connaître l'ouvrage de M. Massé, dont la lecture est à la fois attachante et instructive. M. d'Avannes, qui a parcouru avec M. Massé les différens lieux dont celui-ci a donné la description, était plus compétent que tout autre, pour juger et apprécier le livre de son ami. Il compare souvent les impressions qu'il a reçues des différens objets, avec les descriptions qu'en a données M. Massé; et ces rapprochemens ne font qu'ajouter à l'intérêt de cet ouvrage.

Il nous reste à vous entretenir, Messieurs, de quelques pièces de vers qui ont été envoyées à votre Société. L'année qui vient de s'écouler n'a pas été, il faut en convenir, féconde en inspirations poétiques. Verve régulière des classiques, verve capricieuse ou bizarre des romantiques, tout semble s'être éteint à la fois. Qu'est devenue la querelle des deux écoles? Est-elle éteinte? est-elle seulement assoupie? L'avenir nous le dira.

M. d'Avannes a fait un Rapport sur les Poésies de Madame Courtin, dans lequel il a su adroitement allier les droits de la vérité avec les égards dûs à une femme respectable par son âge et ses malheurs.

Vous devez au même, des Stances présentées à M.me de ***, par une Orpheline qu'elle avait recueillie.

Digitized by Google

M. Ernest de L....., vous a fait hommage de deux Elégies ; l'une intitulée : *le Premier Amour*, et l'autre, *Un Français expirant devant Alger* Il y a dans l'auteur de la facilité, et l'on peut louer de bonnes intentions ; mais la versification est en général faible.

Les *Adieux*, par M. Edmont de Payen, dont vous avez déjà applaudi la verve aimable et spirituelle, offre une nouvelle preuve de la facilité de son talent, consacré principalement à des sujets tendres et grâcieux.

Lesbie, par M. de Stabenrath, est une Elégie qui renferme quelques images empreintes d'une douce volupté.

La *Brume Classique* et la *Brume Romantique*, du même auteur, sont une espèce de tour de force dans lequel M. de Stabenrath a essayé de reproduire les formes de langage les plus usitées par les écrivains des deux écoles, en les appliquant au même sujet.

Nous ne citerons que pour mémoire *le Chien du Juge de Paix*, chien célèbre, né près du mont saint Gothard, et mort chez un juge de paix du département de l'Eure, malgré les soins empressés de la Faculté. L'auteur de cette pièce est M. Gosselin, apothicaire à Beuzeville.

Vous avez reçu de M Fortier, professeur au Collége d'Evreux, une Ode aux Français, intitulée : *l'Avenir d'un Grand Peuple*. Cette Ode respire les sentimens du plus pur patriotisme. On y remarque quelques strophes pleines de chaleur et des vers heureux.

M. Ange Petit vous a fait parvenir une pièce de vers adressée à Madame Aglaé de Corday. Rien n'est plus délicat et plus difficile que des complimens en vers : M Petit nous paraît s'en être tiré avec bonheur.

Digitized by Google

Je ne vous dirai rien d'une pièce de vers du même auteur, intitulée : *Nouveau Code Poétique*, etc. Vous pourrez en juger vous-même, Messieurs, par la lecture qui va vous en être faite.

La Société avait proposé un prix de 200 francs pour la meilleure pièce de vers sur le séjour des Français en Grèce, pendant l'année 1828. Plusieurs pièces ont été envoyées ; aucune n'a paru mériter le prix.

La brièveté du tems, qui nous a forcés de réduire ce Rapport à une sèche analyse, nous oblige aussi à réclamer votre indulgence pour un travail que nous aurions voulu rendre plus digne de votre attention.

Digitized by Google

FIN DU

RAPPORT

FAIT PAR M. D'AVANNES,

SUR

LA VENDÉE

POÉTIQUE ET PITTORESQUE

DE M. MASSÉ, AVOCAT A NANTES (1),

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ.

En arrivant à Clisson nous nous demandions s'il serait vrai, qu'on ne prise, même les beautés de la nature, que lorsqu'il faut les aller chercher au loin et à grands frais : nous avons parcouru les volumineux registres sur lesquels chaque voyageur, en sortant de *la Garenne*, inscrit son nom et laissé un souvenir : à peine un français y a signalé de tems à autre son passage, tandis qu'une foule d'Anglais, de Suédois, de Russes et d'Américains y ont déposé l'expression de leur enthousiasme.

Nous autres Français, nous dédaignons les superbes cas-

(1) Cet ouvrage, en deux vol. in-8.°, se vend chez Victor Mangin, libraire à Nantes.

Digitized by Google

cades et les ondes limpides et majestueuses de la Sèvre, pour aller admirer les eaux bourbeuses et le lit étroit du Tibre : nous courons nous extasier devant le temple dégradé de Vesta, ou sur les ruines de celui de la Sybile dont l'antique Tibur n'offre plus que les débris, et ces monumens célèbres reproduits au milieu de nous dans leur intégrité, par les soins d'un ami des arts, et placés comme par enchantement dans des sites délicieux, obtiennent à peine un regard de notre indifférence ; ce n'est qu'à Saint-Pétersbourg ou à New-Yorck, que l'on sait qu'il existe en France, à six lieues de Nantes, une cité entière bâtie à l'italienne, et environnée de riches maisons de plaisance, dont les élégans portiques, ornés de pampres et de fleurs, ne le cèdent en rien aux superbes villa d'Italie et feraient l'admiration de tous les voyageurs, s'il fallait seulement passer les Alpes pour les admirer.

Telle est aujourd'hui la ville de Clisson ; M. Massé lui a consacré ses quatre dernières lettres, il eut pu lui consacrer un volume entier sans épuiser la matière.

Il donne d'abord la description de la *Villa-Valentin*, habitation d'un riche négociant de Nantes.

« Cette élégante fabrique italienne, n'est autre chose » qu'une copie des villa de Rome, de Naples et de Flo- » rence. Ses hautes terrasses, tantôt formées de légers pi- » liers couverts de pampres, tantôt se dessinant en arcades « et ceintres pleins, s'élèvent au-dessus les unes des autres » et viennent au premier aspect frapper les yeux des voya- » geurs. Les briques rouges qui marquent les ceintres de » ces arcades se marient bien à la blancheur éblouissante » des murs et des piliers. Ces vases et ces statues rem- » plissent bien le vide que ces piliers laissent entr'eux !

Digitized by Google

» L'oranger odorant et le grenadier aux fleurs rouges se » mêlent aux feuilles de vignes qui couvrent toutes ces » terrasses et versent tout à la fois sur le front des prome- » neurs l'ombre, le frais et l'odeur suave de leurs fleurs » parfumées. »

» Voici la Moine, elle serpente sous les rians bosquets » qui la couvrent à demi ; tour à tour elle se montre, dis- » paraît et se remontre encore. Commes ces eaux sont » limpides ! En cet endroit elles sommeillent ; à cent pas » plus loin, elles tombent, écument et bouillonnent. Mais » voici un léger esquif attaché au rivage, notre guide nous » invite à nous y asseoir, et nous voguons au milieu d'une » armée de jolies plantes aquatiques, dont les feuilles » d'un vert tendre et les fleurs rouges ou blanches, jaunes » ou bleues, émaillent toutes ces belles eaux. Arrêtons- » nous au milieu du fleuve, en face de cette petite île » plantée d'arbres de mille nuances différentes et entourée » de fucus, de roseaux et de convolvulus. »

» Nous avons vu l'île de J. J. Rousseau, à Ermenon- » ville ; et, mettant à part le souvenir d'un grand homme, » nous préférons celle-ci. »

» Débarqués sur l'autre rive, nous gravissons le côteau » par de sombres sentiers. Là des marches et des rampes » faites de branches sèches nous aident à parcourir ces » routes ténébreuses. »

» Ces rians jardins se prolongent sur les deux rives de la » Moine. Une foule de grottes, de chutes d'eau y viennent » à chaque pas s'offrir aux yeux du voyageur. »

Dans tout autre pays, la *Villa-Valentin* ferait l'admiration exclusive des curieux ; mais à Clisson, ce n'est pour ainsi dire que l'avant-scène du brillant spectacle qu'y dé-

Digitized by Google

ploient la nature et l'art. Le voyageur est bientôt entraîné de l'autre côté de la ville, par les charmes de la Garenne et par les tours antiques du vieux château, dont la Notice historique coupe, avec art, dans l'ouvrage, la fatigue qui pourrait résulter, pour le lecteur, d'une suite non interrompue de descriptions.

Nous vous demanderons, Messieurs, la permission de faire une courte analyse de cette savante Notice.

A l'époque où Jules César, et plus tard, l'empereur Adrien passèrent à Clisson, cette ville portait le nom de *Clychia*, et lorsque Conan fonda le royaume de Bretagne, elle faisait partie de la Theyphalie; elle fut détruite de fond en comble sous les successeurs de Charlemagne, par les Normands, qui remontèrent la Loire et pillèrent tout le pays.

Bientôt elle sortit de ses ruines, et les crénaux gothiques qui servirent de berceau aux premiers barons de Clisson, remplacèrent la forteresse de *Clychia*, et s'appelèrent la *Roche-Forte*.

Du tems des croisades, Olivier-le-Vieux, qui le premier avait fait flotter sa bannière sur les murs de Césarée, en Palestine, voulut que son manoir de la Roche-Forte en perpétuât la mémoire, et il fit élever sur le modèle de celles de Césarée, les fortifications menaçantes dont le vieux château de Clisson présente encore aujourd'hui les ruines. « Quand les pélerins revenant de visiter le tombeau » du Sauveur, et retournant dans leurs foyers, passaient » par la Roche-Forte, et que guidés par le fanal allumé sur » le donjon du château, ils s'en approchaient le soir pour » demander l'hospitalité, trompés par la ressemblance, ils » se croyaient reportés, par quelque fée malfaisante, aux

Digitized by Google

» portes de Césarée et y rentrer de nouveau par la tour » des pélerins. »

Au douzième siècle, le roi Philippe-Auguste, vengeur du meurtre du jeune Arthur, planta son étendard sur ces vastes crénaux, et Saint-Louis, encore enfant, les visita bientôt après, conduit par la reine Blanche, sa mère.

Les barons de Clisson prirent une part très-active aux querelles sanglantes des maisons de Montfort et de Blois, pour la possession du duché de Bretagne, et le fameux Connétable protège encore ces lieux de son nom révéré.

Marguerite de Blois-Penthièvre, fille indigne d'un si grand homme, fit enfermer à Clisson, Jean V, dont elle s'était emparé par trahison. Devenu libre, ce prince donna la baronnie de Clisson à Richard, son frère, compagnon de sa longue captivité.

Plus tard, ce château est devnu la résidence du duc de Bretagne, François II, père de la célèbre Valentine de Milan : ses ombrages délicieux ont été les confidens discrets des amours de ce prince pour la nièce d'Agnès Sorel, et ils ont vu son mariage avec Marguerite de Foix, surnommée *Sein de Lis*.

C'est-là aussi que naquit Anne de Bretagne, qui fut deux fois reine de France, en épousant Charles VIII et Louis XII.

François I.er, accompagné de la reine Eléonore, a visité Clisson ; et c'est peut-être à l'abri de ces remparts formidables, devant lesquels vint échouer bientôt après la bravoure de Henri IV, que Catherine de Médicis et son fils Charles IX, ont médité la guerre cruelle qu'ils ont faite aux disciples de Calvin.

« Trois cents ans s'écoulent depuis cette époque ; l'a-

Digitized by Google

» bandon et la solitude laissent tomber en ruines cette » forteresse du douzième siècle. Ses maîtres, qui ne la » visitent que rarement, n'y font plus leur séjour ; et seule » avec ses souvenirs, elle semble n'attendre que l'incendie » de 1793 pour s'écrouler de toutes parts avec la monarchie » de Clovis. »

Ce n'est plus maintenant qu'une masse de ruines de l'aspect le plus imposant, faisant face à l'élégant château que M. Lemot a fait bâtir à l'entrée de la Garenne. A l'époque de notre voyage, les beaux arts déploraient la perte récente de cet artiste célèbre, dont les heureuses inspirations ont fait de Clisson un véritable pays de féries.

Sa modestie ne lui a pas permis, en érigeant cette terre en majorat, d'habiter l'antique demeure du Connétable ; mais il y a fait faire des travaux considérables pour en arrêter la destruction, et chaque pierre qui se détache aujourd'hui de ses vieilles murailles est replacée avec un soin religieux.

On y entre par la porte de Césarée, qui offre un bel effet d'architecture sarrazine, et lorsqu'on passe sous ces vieilles arches presqu'aériennes on ne peut s'empêcher d'admirer la hauteur, la légèreté et la régularité des crénaux qui hérissent ces remparts.

Dans la première cour, à gauche, est le bastion des Ormes, dont les toits totalement écroulés, sont remplacés par les rameaux gigantesques d'arbres dont la végétation est admirable.

A droite, est l'humide et vaste cachot où fut long-tems détenu l'infortuné Jean V, dont nous avons déjà parlé : on voit encore un gros crochet de fer suspendu à la voute de ce séjour d'horreur ; il est facile d'en deviner l'usage, dans

Digitized by Google

des tems où l'exécution suivait presque toujours immédiatement la sentence du juge.

Dans la seconde cour, la porte du donjon avec ses masses de lierre et ses arceaux chevaleresque fait un effet singulièrement pittoresque.

Dans la troisième enceinte « sous ce cyprès planté par la » main pieuse de Lemot, fut jadis un puits large et pro- » fond, on l'appelait le *grand puits*. Là, plus de quatre » cents Vendéens, femmes, enfans, vieillards furent jetés » tout vivans. Ils venaient d'être découverts par quelques » traîneurs de l'armée de Mayence; ils s'étaient réfugiés dans » le haut de ce grand bâtiment que voilà derrière nous à » l'ouest de cette même cour; ils s'y cachaient depuis » quelques jours; un peu de fumée qui s'élevait au-dessus » des murailles les trahit, on les fit sortir par cette poterne » qui s'ouvre sur le revers intérieur des fortifications: ils » descendent, mais qu'en faire? Déjà leurs pères, leurs » frères, leurs époux victorieux s'avancent au milieu de » leurs maisons en flammes, déjà l'étendard de Clovis s'é- » lance vers les tours du vieux castel; il n'y a pas un moment » à perdre: un soldat indique le grand puits, tout autre » genre de mort eut été trop long. Aussitôt on les y précipite, » et ces victimes sans défense tombent pêle-mêle dans l'ef- » froyable gouffre, qui en est presque comblé!.... Ah, » sans doute ce ne fut pas Kleber qui ordonna cet horrible » assassinat: Kleber fut un héros, et sa grande ame en eût » été indignée.... »

Nous nous hâtons de fuir ces lieux voués à l'exécration des hommes de toutes les opinions, et où les horreurs qu'engendrent les guerres civiles se présentent à l'imagination dans toute leur hideuse nudité.

Digitized by Google

Nous traversons rapidement, dans une gondole italienne, le fleuve dont le cours et les rives, par un rafinement d'imitation inoui jusques-là, n'offrent à l'œil surpris que des fleurs et des herbes aquatiques exportées d'Italie, et bientôt par un sentier escarpé, tracé au milieu des rochers que décorent une foule d'arbustes et de vignes, nous gagnons le plateau de la Garenne.

« Réunissez dans votre imagination tout ce que peuvent » offrir de suave, de frais et de grâcieux les riantes vallées » de Tempé, les rives délicieuses de l'Arno, les bords en» chantés du lac de Genève, les eaux écumantes et limpides » des villa d'Est et Borguèze, les sites sévères des Apennins » et les bosquets parfumés d'Amathonte et d'Idalie, et vous » aurez une idée juste et vraie des rives peu connues que » nous allons parcourir. »

Cette exclamation paraîtra sans doute exagérée à ceux qui n'ont pas vu la *Garenne*, mais elle rendra la pensée de tous les voyageurs qui l'ont visitée, et nous le dirons avec une franchise qui ne saurait blesser l'amitié, on trouve ici une nouvelle preuve, que les Poètes (ainsi que le disait le courtisan Waller à Charles II,) ont toujours mieux réussi dans la fiction que dans la vérité. Car M. Massé, qui a paré des charmes de son imagination la plupart des objets qu'il a décrits, est demeuré bien au-dessous de la réalité dans la peinture des lieux véritablement enchanteurs dont il nous reste à vous entretenir.

Nous n'avons pas été plus satisfaits du *Voyage Pittoresque dans le Bocage* ou *Notice Historique sur Clisson*, vol in-4.°, imprimé avec luxe et attribué à feu M. le baron Lemot: malgré ces deux ouvrages, qui n'ont de ressemblance que

Digitized by Google

dans le titre, Clisson attend encore, selon nous, un Poète qui le célèbre dignement.

Comme nous n'avons aucune prétention à cet égard, nous nous bornerons, Messieurs, à vous donner pour ainsi dire une simple nomenclature.

En arrivant par l'entrée principale, et après avoir passé devant un hospice d'une construction élégante, le premier objet que l'on rencontre, en remontant le cours de la Sèvre, est la grotte d'Héloïse.

Les vers suivans sont gravés sur l'un des rochers que la nature semble avoir amoncelés en ce lieu solitaire.

« Héloïse, peut-être, erra sur ce rivage,
» Quand aux yeux des jaloux dérobant son séjour,
» Dans les murs du Palet elle vint mettre au jour
» Un fils, cher et malheureux gage
» De ses plaisirs furtifs et de son tendre amour.
» Peut être, en ce réduit sauvage,
» Seule, plus d'une fois elle vint soupirer,
» Et goûter librement la douceur de pleurer :
» Peut être, sur ce roc assise,
» Elle rêvait à son malheur !
» J'y veux rêver aussi, j'y veux remplir mon cœur
» Du doux souvenir d'Héloïse. »

On se rappelle qu'Abailard est né au bourg du Palet, à quelques lieues de Clisson: nous avons été visiter les ruines du château de Béranger, son père ; elles sont au milieu du cimetière du village, et des tombes sont aujourd'hui placées aux lieux même où Héloïse donna le jour à son fils.

Peut-être ne serez-vous pas fâchés, Messieurs, de trouver ici, à ce sujet, un fragment de l'ouvrage attribué à M. Lemot.

Digitized by Google

« Abailard, cet homme si célèbre par son savoir, ses » amours et ses infortunes, amena Héloïse au Palet, lors- » qu'il l'eut enlevée de chez le chanoine Fulbert, pour la » soustraire au ressentiment de cet oncle jaloux et barbare : » mais obligé de quitter cette retraite paisible pour retourner » à Paris où l'appelaient ses nombreux disciples, le soin » de sa gloire et de sa fortune, il confia à sa sœur sa chère » Héloïse et le gage précieux qu'elle portait dans son sein. » Elle accoucha au Palet d'un fils d'une si rare beauté, » qu'elle le nomma Astralabe, c'est-à-dire astre brillant : » mais l'absence de celui qu'elle adorait rendait moins vifs » pour elle les doux plaisirs de la maternité. Son ame ex- » pansive et brûlante était livrée sans cesse à une inquiète » et sombre mélancolie, qu'elle ne parvenait sans doute à » dissiper qu'en venant sur les bords de la Sèvre, rêver à » l'objet de sa tendresse et soupirer après son retour. Sept » siècles se sont écoulés depuis cette époque, et les noms » d'Abailard et d'Héloïse embellissent toujours ce délicieux » rivage ; on interroge avec une curiosité avide ces roches » éternelles et ces grottes mystérieuses qui furent les té- » moins discrets de leurs peines et de leurs plaisirs. On se » reporte à ces tems reculés, où ces amans vinrent dans » cette solitude enchanteresse se confier mutuellement leurs » vives inquiétudes : on croit les voir s'égarer sous ces » rians ombrages et s'abandonner à toutes les inspirations » de l'éloquence, à tous les charmes de la nature et à toutes » les enivrantes illusions de l'amour. »

De la grotte d'Héloïse, on arrive au temple de Vesta, par un chemin tournant, tracé dans le roc.

Seize belles colonnes soutiennent sa coupole : il est entièrement copié sur celui de Tivoli, seulement on l'a cons-

Digitized by Google

truit sur une dimension un peu moindre, pour le mettre en parfaite harmonie avec sa base, composée d'un massif circulaire de rochers naturels, au milieu desquels s'ouvre une voute en ogive aiguë.

C'est du centre de cette voute que l'on fait admirer aux étrangers les paysages délicieux qui se déroulent devant eux et qu'embellissent les différentes *fabriques monumentales* dont nous ne pouvons donner qu'une bien faible idée.

D'abord, non loin d'un énorme rocher qui s'élève nu et isolé au milieu des chênes centénaires, et qui par sa hauteur atteste la force volcanique qui a dû tourmenter cette contrée, on voit un tombeau sculpté dans le goût antique, avec cette simple inscription : *Et in Arcadia ego*. . . .On pourrait croire que le Poussin dessinait à Rome, les paysages de Clisson, et qu'ils étaient présens à sa mémoire, même au milieu de ceux de Tivoli.

« Entre les arbres qui croissant çà et là sur le flanc du » coteau et ceux qui bordent la Sèvre, on marche par un » chemin sinueux et ombragé, tapissé d'un gazon frais et » court : dans les intervalles que les arbres laissent entr'eux » au milieu du clair obscur de l'ombre, nous distinguons » tantôt une chute d'eau, tantôt un pont rustique jeté sur » des rocs noircis ; parmi les arbres au milieu desquels les » flots tombent et se brisent, on aperçoit un moulin dont le » bruit cadencé se mêle au bruit de la Sèvre : Tous ces » coteaux sont sémés de jolies fabriques aux terrasses cou- » vertes de fleurs, et des îles entre lesquels les flots se » reposent tout noirs d'ombre, semblent appeler les nym- » phes à ces bains mystérieux auxquels on a donné le nom » de bains de Diane. »

» Tandis que nos yeux se fixent sur ces quartiers de

Digitized by Google

» rochers arrondis qui s'élèvent isolés au milieu des ondes ;
» à notre gauche, nous nous trouvons presqu'appuyés
» contre une colonne milliaire antique ; elle est en granite
» et s'élève, noircie par le tems, sur un fragment de roc
» rongé de mousse : une double inscription latine nous
» apprend, que César et Adrien ont passé par cette voie
» romaine en allant de Nantes à Tiffauges. Les noms de
» César et d'Adrien dans ces lieux ! Quoi, comme à Ti-
» bur, ces Maîtres de l'Univers sont venus se délasser sous
» ces ombrages ! Voilà encore un de ces blocs de pierre
» taillée, qui servaient aux chevaliers romains pour monter
» à cheval. »

C'est au pied de la colonne milliaire qu'est racontée l'histoire du curé de Trementine, ou *le Réfractaire*, peinture intéressante des mœurs Vendéennes sous l'empire : nous aurions tort de critiquer cet épisode, il a fait couler les larmes de plus d'une jolie lectrice, nous pouvons l'attester, et cet argument est d'un grand poids en pareille matière ; cependant nous pensons qu'à une seconde édition, l'auteur perfectionnera encore son ouvrage : nous désirerions que le Réfractaire offrît dans toutes ses parties un intérêt égal, et surtout qu'il retraçât dans ses détails une peinture plus soutenue des mœurs locales, c'est seulement alors qu'il pourra soutenir la comparaison avec *la Veuve des Highlands*, de sir Walter Scott.

Les deux romanciers ont voulu peindre l'horreur que le recrutement forcé a inspiré à des époques bien éloignées, à deux peuples également braves, mais aussi également amis de la liberté. Nous pensons qu'en l'exploitant d'une manière convenable, la mine à laquelle a puisé M. Massé pourrait être aussi fructueuse que celle du poète écossais.

Digitized by Google

Dans le lointain on aperçoit le temple de la Sybille ; cette imitation parfaite du temple primitif qui n'existe plus que dans les ouvrages des poètes, est située sur l'emplacement d'une petite chapelle dediée à saint Gilles.

« Il domine le paysage : quatre colonnes Corinthiennes » forment son frontispice : elles s'élèvent sur un socle massif » et carré et supportent un large cintre orné de sculptures : » au-dessus monte une corniche dont la légèreté égale le » fini du travail. Rien de plus pittoresque que la position de » ce beau monument, assis sur d'énormes quartiers de » roches grisâtres, un bois sombre et touffu l'environne » de trois côtés ; la façade seule se montre à nu au-dessus » des sapins, des mélèses et des saules pleureurs qui, de- » puis sa base et entre les rochers, descendent en amphi- » théâtre jusqu'à la Sèvre. Ce temple apparaît à l'œil surpris » comme jeté au milieu des grandes déchirures de la nature, » sur des portions de rochers que les fortes commotions » des volcans auraient entassées pèle-mèle pour lui servir de » fondement. »

Vous ne serez peut-être pas fâchés de connaître en peu de mots l'histoire de ce moderne Tibur, et de savoir comment il est sorti, comme par enchantement, à la voix de deux artistes célèbres, des ruines de l'ancien Clisson.

« Après la guerre de 1793, un peintre Nantais, *Pierre* » *Cacoult*, revenant d'Italie, osa, le premier, pénétrer » dans cette partie de la Vendée. Il n'y trouva pas un » être vivant, pas une maison debout. Des poutres à » demi-brulées, des pierres, des ronces couvraient » toutes les rues, dont on n'apercevait plus aucunes traces : » toute la ville n'offrait à l'œil consterné qu'un vaste » champ de décombres, et nulle voix humaine n'en troublait

Digitized by Google

» le morne silence. Mais la haine des hommes n'avait pu dé-
» pouiller ces rives désertes de leurs délicieux paysages, et
» leur aspect inattendu enflamme l'imagination de Cacault;
» il ne veut plus quitter ces lieux, il s'établit dans une
» maison incendiée. »

» Exposé à toutes les injures de l'air, il saisit ses
» crayons, des études charmantes naissent en foule sous
» ses doigts; sa vie entière ne suffirait pas pour épuiser
» cette mine féconde en points de vue délicieux; son parti
» est pris, il se voue à la belle nature qui l'environne, il
» se fixe à Clisson, y attire son frère, ambassadeur à Rome,
» et la première maison qui relève son front au milieu des
» ruines est un muséum »

» Les restes infortunés de la population cédant aux avis
» des deux frères, reviennent à Clisson; mais quel tableau
» déchirant, quel vide affreux se fait apercevoir dans chaque
» famille ! »

» Grâce au zèle et aux bienfaits des deux Cacault, chacun
» retrouve, au milieu des débris, l'emplacement où fût le
« toit de ses pères, et la ville se rebâtit insensiblement.
» Une immense collection de tableaux des plus grands
» maîtres, des plâtres excellens, des gravures et des statues
» qu'ils ont apportés d'Italie, rangés dans les vastes salles
» du musée, attirent à Clisson une foule d'étrangers et y
» ramènent bientôt l'abondance et le commerce. »

» Notre moderne Praxitelle, digne émule des deux
» Cacault, était venu s'établir auprès d'eux; Lemot,
» a jeté ici de tous côtés les monumens que créait son
» génie. »

Il repose à côté de ses deux amis, dans l'église de

Digitized by Google

saint Gilles, à laquelle est adossé le péristile du temple de la Sybille.

« Appuyés contre l'une des colonnes de ce péristile, nous » ne pouvons nous lasser de contempler le tableau magnifique » que le cours de la Sèvre déroule à nos pieds ; à gauche, » les ruines du manoir d'Olivier montent dans les airs tou- » tes chargées de leur vieille architecture ; au bas se dessinent » les arches du pont ; et par derrière, les maisons italiennes » de Clisson se groupent sur les deux rives. En face de » nous, de l'autre côté de la Sèvre, *la villa Lemot* se » montre toute entière assise sur des masses de rochers » couverts de vignes. Les délicieux ombrages de la Garenne » s'étendent au midi, tandis qu'à droite, *l'aiguille de* » *Cléopatre* monte dans les nues, et que des arbres semés » avec profusion dans les rochers nous laissent entrevoir » à demi les longues salles du Musée Cacault. »

» En continuant notre marche sur ce même côté de la » Sèvre, nous arrivons à travers un bois de sapins à une » colonne isolée qui fait face à la *villa Lemot*, elle sup- » porte le buste de Henri IV. Ce monument est d'autant » mieux placé là, que ce fut en cet endroit que ce prince » vint camper, lorsqu'il assiégea Clisson. Sa tente s'éleva » dans cet emplacement, et son front victorieux se reposa » dans le lieu même où son buste en bronze s'élève aujour- » d'hui. Oh combien l'intérêt augmente, quand on recon- » naît que ce buste est le modèle de celui de la statue » équestre de Henri IV, sur le Pont-Neuf, à Paris ! Que » de Parisiens passent journellement auprès du chef-d'œuvre » de ce sculpteur célèbre, sans se douter que ce fut sous » les ombrages Vendéens, que le premier de nos statuaires » créait le monument dont ils sont fiers. Ce buste est la

Digitized by Google

» première idée, le premier jet du génie qui enfante un » chef-d'œuvre. Une pensée profonde nous semble avoir » dirigé M Lemot dans le choix de cet emplacement : ses » descendans ne pourront un jour sortir de leur élégante » villa qu'ils n'aperçoivent tout à la fois et le plus beau de » leurs titres et le mausolée de celui qui le leur a conquis, » le chef-d'œuvre et la tombe de leur père ; la gloire et » l'immortalité. »

» A quelques distances de cette colonne, au milieu d'un » bois d'arbres funèbres, on rencontre un obélisque copié » sur la fameuse aiguille de Cléopatre, à Memphis. Ce » monument a été élevé sur le sol Vendéen, à la mémoire » des guerriers qui ont illustré cette riche contrée. Modèle » de simplicité et d'élégance, cet obélisque imprime au » paysage qui l'environne une teinte de mélancolie et de » tristesse qui, en rappelant de grands souvenirs, fait rêver » profondément. »

» Il eut été difficile de mieux choisir l'emplacement d'une » chapelle gothique : en voici une qui s'appèle *Toute Joie :* » on rapporte qu'un seigneur de Clisson, se promenant » avec sa femme dans ce lieu solitaire, y reçut la nouvelle » du premier fait d'armes de son fils : tous deux en furent » tellement émus, que levant au ciel leurs yeux mouillés des » larmes de la reconnaissance, ils s'écrièrent : *Toute joie* » *vient de vous, Seigneur.* Depuis, cette chapelle a pris le » nom de *Toute Joie.* Ce petit monument gothique fait un » bon effet dans le paysage : au milieu des beaux monumens » de notre âge, il semble un témoin des tems passés, qui » serait resté debout comme pour assister à la gloire des » tems modernes. »

Nous avons cru devoir finir par cette longue citation un

Digitized by Google

Rapport que vous avez bien voulu écouter avec une bienveillante attention.

La dernière lettre de l'ouvrage nous est adressée ; elle contient les détails de la rencontre de l'auteur avec son amie, cette jeune italienne, qui séduite par ses récits, et guidée par un sentiment, dont l'expression rompt l'inévitable monotonie d'une suite de descriptions, vient juger par elle-même de la fidélité des tableaux qu'on lui a tracés.

Leur rencontre a lieu à quelque distance du château du célèbre naturaliste Réaumur, près des ruines de la maison du père d'Abailard.

C'est par cet hommage à l'amitié, que le compagnon de nos études, l'ami de notre enfance, a terminé son ouvrage. Vous concevez dès-lors, Messieurs, que les convenances nous imposaient l'obligation d'être sobres d'éloges. Espérons que les nombreux fragmens que nous avons cités du livre de M. Massé, lui en tiendront lieu près de vous.

Digitized by Google

PRÉCIS

D'UN NOUVEAU CODE POÉTIQUE,

A L'USAGE

DE CERTAINS RIMEURS.

« Je vous arrête à cette rime ;
» Je ne la tiens pas légitime,
» Ni d'une assez grande vertu.... »
(LAFONTAINE).

Ecoutez les leçons que vous dicte ma muse,
Poètes ; pour qu'un vers m'attendrisse ou m'amuse,
J'exige qu'à la rime il doive tout son prix :
Pour des vers mal rimés je n'ai que du mépris ;
Livrez-vous, j'y consens, aux feux d'un beau délire,
Pourvu.... qu'un Richelet soit près de votre lyre,
Guide sûr, pour quiconque en vers veut s'escrimer.
Avant donc que d'écrire, apprenez à rimer.
La rime !... heureuse entrave, en vers brillans féconde,
En gênant le talent, l'anime, le seconde ;
Et, noble effort de l'art, chaque jour elle fait
D'un auteur sans génie un poète parfait.
Narguant la prosodie et brisant la mesure,
Rejetez de vos vers hémistiche et césure ;
Bravez tout. Que le vers sur le vers, s'il le faut,
Enjambe : mal rimer, voilà le seul défaut.
Si la rime en sons pleins à l'oreille résonne,
Qu'importe après cela si l'auteur déraisonne ? . . .

Digitized by Google

On peut bien s'épargner la peine de penser :
Puisque la rime est là prête à tout compenser :
La langue est pauvre... soit ; mais on rime de même :
« Car un mot peut toujours rimer avec lui-même. »

Mais je veux par l'exemple éclaircir mes leçons,
Et montrer dans mes vers la puissance des sons.
Je ferai voir comment des syllabes pareilles
Seules, charment les yeux, enchantent les oreilles
Et portent dans le cœur un sûr entraînement.
Il faut savoir surtout par quel enchaînement
Certains mots rapprochés font un si doux langage ;
A vous le dévoiler aujourd'hui je m'engage :

Si des succès guerriers ou de nobles revers,
A votre lyre amie ont demandé des vers ;
Que votre muse, au loin semant les funérailles
Renverse, pour la rime, et portes et murailles ;
Et le combat fini, que vos guerriers sanglans
Rapportent leurs drapeaux déchirés et sans glands.
Un brave est-il tué ? ... C'est un héros qui tombe ;
Et la victoire en deuil vient pleurer sur sa tombe.
Qu'entraînant les rochers, les torrens vagabonds
Ne marchent, en vos vers, que par sauts et par bonds ;
Et que l'humble ruisseau suivant sa douce pente
Glisse parmi les fleurs et mollement serpente ;
Tandis que sur la grève on voit les vastes mers,
Avec un bruit affreux briser leurs flots amers.

Ainsi que les couleurs au pinceau d'un Apelle,
La rime d'elle-même et s'attire et s'appelle :
Errant dans un jardin, je ne puis voir de lis
Que l'azur d'un beau ciel n'ait encore embellis ;

Digitized by Google

Partout le papillon, amant léger de Flore,
Caresse en voltigeant la fleur qui vient d'éclore ;
Et si quelque ramier se met à roucouler,
L'onde, fidèle écho, s'empresse de couler.
Au sein des nuits mon œil méconnaît les ténèbres,
Si je n'entends gémir l'orfraie aux cris funèbres.
Aimez-vous à rêver!.. que ce soit vers le soir ;
Aux bords d'un clair ruisseau vous pourrez vous asseoir ;
Et là, pour vous charmer, aux chants de Philomèle
De l'onde qui s'enfuit le murmure se mêle.
Alors vos chants *touchans* diront le tourne-sol,
De douleur inclinant sa tête vers le sol ;
Et les prés *empourprés*, et la naissante rose
Que l'aurore, au matin, de ses larmes arrose.
Le pauvre condamné qui n'attend que la mort
Veut-il, pour endormir la fièvre du remord,
Donner une épithète à l'arrêt qui l'accable ?...
Irrévocable irait..... mais mettez implacable ;
Et préférez toujours au mot qui rime assez
Le mot qui rime bien, si pour vous rimasser.

Ainsi de longs succès tel aujourd'hui s'honore,
Qui les doit à l'éclat de sa rime sonore :
Le proverbe pour lui serait hors de saison :
Il a toujours *la rime*..... à défaut *de raison*.
Parmi tous ses rivaux, ceint de lauriers, il prime :
On dit : c'est le génie !... eh bien non ; c'est la rime.
Elle seule à ses vers donne un tour si nouveau ;
C'est la rime qui pense et non pas son cerveau.
D'aimer la fade Laure a-t-il fait la folie,
La rime, malgré lui, dira qu'elle est jolie...

Digitized by Google

Dira qu'un œil d'azur est le puissant aimant
Qui près d'elle à jamais fixe son cœur aimant ;
Qu'avec ses longs cheveux l'amour folâtre joue,
Et cueille, en les baisant les roses de sa joue....
Son front pâle jamais ne connut la fraicheur....
Mais la rime est galante.... et c'est de la blancheur.

Rimez donc richement. Chantez l'amour, les belles :
Un bon rimeur jamais ne trouva de rébelles ;
Sévère sur les mots, facile sur le sens,
Il entre dans le cœur par la porte des sens.
D'une rime abondante honneur à qui se pique !
Un quatrain bien rimé vaut un poème épique,
Et seul peut du Parnasse applanir les hauteurs.
La rime c'est tout l'homme !.. au feu les vieux auteurs !
Voltaire au feu ! coupons le mal en sa racine ;
Point de pitié ! pourtant il en est un, Racine,
Dont la muse avec art sut par fois s'exprimer ;
Il faisait bien le vers.... mais savait-il rimer ?..

(A. P., *membre correspondant.*)

Digitized by Google

PRIX PROPOSÉS.

I. *Par la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale.*

Pour être décernés en 1831.

Arts mécaniques.

1. Découverte des moyens de sûreté contre les explosions des machines à vapeur et des chaudières de vaporisation : deux prix de 12,000 francs chacun.

2. Construction d'un moulin à bras propre à écorcer les légumes secs, 1,000 fr.

3. Perfectionnement des scieries à bois mues par l'eau, 6,000 francs.

4. Fabrication des aiguilles à coudre, 3,000 fr.

Arts chimiques.

5. Fabrication d'un papier ayant toutes les qualités du meilleur papier de Chine, employé dans l'impression de la gravure en taille-douce et de la lithographie, 3,000 fr.

6. Perfectionnement de la construction des fourneaux : trois prix de 3,000 fr. chacun.

7. Etablissement en grand d'une fabrication de creusets réfractaires, 3,000 fr.

8. Découverte d'un procédé propre à reconnaître le mélange de la fécule avec la farine de blé, 2,400 fr.

Digitized by Google

9. Perfectionnement de la lithographie, six questions de prix, ensemble de 6,000 fr.

10. Impression lithographique en couleur, 2,000 fr.

11. Fabrication de la colle de poisson, 2,000 fr.

12. Etamage des glaces à miroirs par un procédé différent de ceux qui sont connus, 2,400 fr.

13. Perfectionnement des matériaux employés dans la gravure en taille-douce, 1,500 fr.

14. Découverte d'un métal ou alliage moins oxidable que le fer et l'acier, propre à être employé dans les machines à diviser les substances molles alimentaires, 3,000 fr.

15. Nétoiement des écorces propres à la fabrication du papier, 1,200 fr.

Arts économiques.

16. Etablissement de sucreries de betteraves sur des exploitations rurales, 1.er prix, 4,000 fr.; 2.e prix, 1,500.

17. Dessication des viandes, 5,000 fr.

18. Conservation de la glace, 2,000 fr.

Agriculture.

19. Construction d'un instrument propre à nétoyer le sarrasin, 600 fr.

20. Introduction en France et culture de plantes utiles à l'agriculture, aux manufactures et aux arts, 1.er prix, 2,000 fr.; 2.e prix, 1,000 fr.

Pour être décernés en 1832.

Arts mécaniques.

21. Peignage du lin par machines, 12,000 fr.

Digitized by Google

22. Application en grand, dans les usines et manufactures des turbines hydrauliques, ou roues à palettes courbes, de Bélidor, 6,000 fr.

23. Fabrication des tuyaux de conduite des eaux, en fer, en bois et en pierre : cinq questions de prix, ensemble de 13,500 fr.

24. Application du système des chemins de fer aux nivellemens irréguliers des routes ordinaires, 3,000 fr.

25. Fabrication des briques, tuiles et carreaux par machines, 2,000 fr.

Arts chimiques.

26. Fabrication des bouteilles destinées à contenir des vins mousseux, 3,000 fr.

27. Découverte d'un procédé propre à remplacer le rouissage du chanvre et du lin, 6,000 fr.

28. Confection d'armures métalliques et de tissus d'amiante propres à préserver de l'action des flammes ; et découverte d'un procédé propre à rendre les tissus organiques incombustibles, trois questions de prix, ensemble de 4,200 fr.

29. Perfectionnemens des fonderies de fer, 6,000 fr.

Arts économiques.

30. Fabrication de vases propres à contenir et à conserver, pendant plusieurs années, des substances alimentaires, 3,000 fr.

Agriculture.

31. Plantation du mûrier à papier, 1,500 fr.

Digitized by Google

32. Culture du pin du Nord, du pin d'Ecosse, du pin laricio et du mélèze, 2,000 fr.

33. Description détaillée des meilleurs procédés d'industrie manufacturière qui ont été ou qui pourront être exercés par les habitans des campagnes, 1.er prix, 3,000 fr.; 2.e prix, 1,500 fr.

Pour être décernés en 1833.

34. Plantation des terrains en pente, 1.er prix, 3,000 f.; 2.e prix, 1,500 francs.

Pour être décernés en 1835.

35. Détermination des effets de la chaux employée à l'amendement des terres, 1,500 francs.

II. *Par l'Académie des Sciences.*

Grand prix de Mathématiques pour 1832.

L'Académie avait proposé le sujet suivant pour le prix de mathématiques qu'elle devait adjuger en 1830 :

« Examiner dans ses détails le phénomène de la résistance des fluides, déterminant avec soin, par des expériences exactes, les pressions que supportent séparément un grand nombre de points convenablement choisis sur les parties antérieures, latérales et postérieures d'un corps, lorsqu'il est exposé au choc de ce fluide en mouvement et lorsqu'il se meut dans le même fluide en repos; mesurer la vitesse de l'eau en divers points des filets qui avoisinent le

Digitized by Google

corps ; construire sur les données de l'observation les courbes que forment ces filets ; déterminer le point où commence leur déviation en avant du corps ; enfin établir, s'il est possible, sur les résultats de ces expériences, des formules empyriques que l'on comparera ensuite avec l'ensemble des expériences faites antérieurement sur le même sujet. »

L'Académie n'a pu décerner ce prix à aucune des pièces qui ont été envoyées au concours cette année ; mais elle a accordé une mention honorable au mémoire n.o 1, ayant pour épigraphe : « *La loi de continuité est peut-être la plus générale de toutes les lois de la nature.*

L'auteur s'est empressé de reconnaître qu'il n'avait pu encore satisfaire pleinement à la question ; mais il a présenté une suite d'expériences très-ingénieuses qui pourront, par de nouveaux efforts, conduire à des résultats importans.

La question est remise au concours. Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 3,000 fr. Il sera décerné dans la séance publique du mois de Juin 1832.

Les ouvrages ou mémoires, adressés par les auteurs, devront être remis au Secrétariat de l'Institut, avant le 1.er Mars 1832. Ce terme est de rigueur.

Grand Prix de Physique pour 1833.

L'Académie propose, pour sujet du grand prix de physique à distribuer à sa séance publique de 1833, les questions suivantes :

« Les organes creux, que M. Schultz a désignés sous le nom de vaisseaux du latex, existent-ils dans le grand

Digitized by Google

nombre des végétaux, et qu'elle place y occupent-ils? Sont-ils séparés les uns des autres ou réunis en un réseau par de fréquentes anastomoses ? Quelles sont l'origine, la nature et la destination des sucs qu'ils contiennent ? Ces sucs ont-ils un mouvement de translation, et à quelle cause, soit interne, soit externe, faut-il attribuer ce mouvement ? Enfin jusqu'à quel point est-on en droit d'adopter ou de rejeter l'opinion de quelques physiologistes modernes qui admettent dans les végétaux une circulation de sucs comparable à celle du sang dans les animaux ? »

Les concurrens devront joindre à leurs mémoires des dessins anatomiques faits d'après nature.

Ils les feront parvenir au Secrétariat de l'Institut, avant le 1.er Janvier 1833. Ce terme est de rigueur.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 3,000 francs.

Digitized by Google

AVIS à Messieurs les Cultivateurs.

M. Colombel, propriétaire-cultivateur à Claville, canton d'Evreux (Sud), invite Messieurs les cultivateurs, propriétaires ou fermiers, à venir visiter son établissement: il y fait, depuis plusieurs années, un usage habituel des instrumens aratoires perfectionnés, adoptés dans les fermes-modèles de Grignon et de Roville.

Il leur communiquera, sans réserve, tous ses procédés agricole ; il leur montrera tous ses instrumens aratoires et il leur en procurera de semblables à des prix modérés.

Les instrumens qu'il leur propose sont fabriqués sous sa direction, par des ouvriers intelligens, et ne laissent rien à désirer.

La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Eure, dont le principal but est de favoriser de tout son pouvoir les progrès de l'agriculture et son perfectionnement, engage MM. les cultivateurs à visiter l'établissement de M. Colombel, à prendre connaissance de ses procédés agricoles et à se procurer des instrumens aratoires semblables aux siens.

Digitized by Google

AGRICULTURE.

MÉMOIRE

SUR

L'EMPLOI DU SANG SÉCHÉ,

COMME ENGRAIS,

Par M. Ch. DEROSNE,

Lu dans la séance du Conseil d'administration de la Société d'Encouragement, le 20 avril 1831.

On a apprécié de tout tems l'importance des substances animales comme engrais ; aussi plus les fumiers sont animalisés, plus ils sont estimés des cultivateurs. Les substances animales pures ou à peu près pures produisent sur le sol où elles sont employées des résultats extraordinaires, suivant l'emploi plus ou moins judicieux qu'on en a fait. Il n'est personne qui ne connaisse l'effet prodigieux qui résulte de l'enfouissement des animaux morts au pied des arbres. On sait que le sang seul forme un excellent engrais ; mais la difficulté de l'employer à l'état frais, de le conserver, de le diviser convenablement, le dégoût qu'inspire cette matière ont été cause qu'on n'en a pas tiré tout le parti qu'on devait en espérer. Devenu adjudicataire des abattoirs de Paris, j'ai pensé que, tout en utilisant une partie du sang fourni par ces abattoirs et l'employant à des

Digitized by Google

usages nouveaux, il y avait possibilité de tirer parti de la portion qui généralement était perdue, et c'est dans ce but que j'ai cru devoir faire sécher tout ce sang et le réduire à l'état d'une poudre plus ou moins fine pour l'employer comme engrais.

Aujourd'hui donc, je présente aux agriculteurs le sang sec en poudre, comme l'engrais le plus puissant qui soit connu, comme celui qui, sous le moindre volume, renferme le plus de principes fertilisans; et si, comme je l'ai dit tout à l'heure, il est reconnu en agriculture que plus les fumiers sont animalisés, plus leur action est énergique, que ne doit-on pas attendre d'un engrais qui lui-même est un extrait de la matière animale pure?

Un kilogramme de sang sec représente quatre kilogrammes de sang liquide, et d'après des expériences certaines, il représente à très-peu de choses près quatre kilogrammes de viande ou chair d'un animal quelconque; car cent kilogr. de sang récent contiennent vingt-cinq kilogrammes de sang sec et soixante-quinze kilogrammes d'eau; et cent kilogr. de viande fraîche désossée contiennent vingt-huit kilogr. de viande sèche et soixante-douze kilogrammes d'eau, résultat auquel *à priori*, peu de personnes sont portées à ajouter foi, trompées qu'elles sont par l'aspect fluide du sang.

Un kilogramme de sang sec représente, comme engrais, environ l'équivalent d'un animal mort, d'un poids de cinq kilogrammes; car cet animal est composé de chair, d'os et d'intestins, et à l'exception de la chair, les autres matières sont loin d'être aussi animalisées que le sang, et ne peuvent, par cette raison, lui être comparées comme engrais.

Digitized by Google

La chair musculaire ou viande est la seule matière qui, séchée, et à poids égal en raison de ses principes constituans, puisse être comparée au sang sec.

Jusqu'à présent, la chair musculaire sèche ne se trouve pas dans le commerce comme matière propre à former un engrais. Les animaux morts ne peuvent être convertis en engrais qu'à l'état où ils se trouvent, c'est-à-dire contenant soixante-douze pour cent d'eau au moins; mais alors se présentent la difficulté de les diviser, le dégoût qu'inspire généralement cette sorte de travail : on préfère donc les enterrer tout entiers, et c'est ainsi qu'on perd une quantité immense de leurs principes fertilisans, principes qui se répandent dans l'atmosphère.

Le sang sec en poudre a une couleur rouge noirâtre qui n'a rien de dégoûtant : il a peu d'odeur ; il peut se diviser à l'infini. Ce grand état de division permet de le mêler avec la plus grande facilité avec la terre ameublie, et de ne le faire entrer dans les mélanges que dans les justes proportions qu'on croit devoir employer.

Il résulte de cet état de siccité et de ce petit volume que cette matière peut être transportée au loin avec une grande économie ; car, d'après des données qui paraissent plausibles, une partie de sang sec peut être estimée équivaloir à soixante-douze parties de bon fumier de cheval : ainsi la charge d'une voiture en sang sec remplacerait soixante-douze voitures de fumier de cheval. Cet avantage immense sera apprécié par toutes les personnes qui s'occupent de la culture et sont dans le cas d'exploiter des terres loin de leur demeure, n'ayant à leur disposition que de mauvais chemins vicinaux, position très-commune en France.

Les personnes qui, sans être positivement agriculteurs,

Digitized by Google

se livrent à la culture de plantes spéciales qui ne se prêtent pas à la rotation des assolemens, et qui exigent par conséquent l'emploi d'engrais très-puissans, sentiront les avantages qui résultent de la facillté de se procurer à volonté un engrais aussi précieux. Ces cultures pourront, à la rigueur, être entreprises sans bestiaux, ou au moins sans bestiaux destinés à fournir l'engrais; et, sous ce rapport, l'importance de cet engrais a été promptement appréciée par les planteurs de nos colonies dont les champs sont presque toujours destinés à ne produire que la même récolte de cannes à sucre, culture très-épuisante; et les colons planteurs, en général, sont loin d'avoir la quantité de bestiaux nécessaire pour fournir l'engrais en suffisante quantité pour équivaloir à l'appauvrissement du sol résultant de cette culture. Des quantités très-considérables de sang desséché sont expédiées annuellement dans ces colonies, et plus spécialement à la Guadeloupe, où plus de 400,000 kilogrammes de cet engrais sont consommés à la grande satisfaction des planteurs, et plus encore à celle des esclaves employés à cette culture, qui préfèrent avec raison l'emploi d'une poudre sèche, sans odeur sensible, aux transports pénibles de fumiers pesans et infects qu'ils sont obligés de transporter à bras et de répandre à la main.

On a beaucoup vanté l'emploi des os comme engrais; il est facile de prouver combien ils sont inférieurs au sang sous le rapport de leur richesse relative. Cent parties d'os contiennent trente parties de matière animale ou gélatine, et soixante-dix parties de substances terreuses qu'on peut considérer comme étant sans propriétés comme engrais.

Les trente parties de gélatine, à poids égal, sont très-

Digitized by Google

inférieures au sang sec, parce que cette gélatine est moins azotée ou moins animalisée que le sang.

De l'emploi du sang sec.

Depuis plusieurs années, je sollicite des personnes qui ont fait emploi du sang sec des renseignemens positifs sur son emploi comparé avec celui d'autres engrais, je n'ai pu les obtenir. Partout on annonce des résultats extraordinaires, de tous côtés on reconnaît le sang comme très-supérieur aux plus riches engrais, tels que la poudrette, les os pulvérisés, les tourteaux de colza, etc.; mais pour des points de comparaison, on n'en établit pas. Je reconnais les difficultés inhérentes à ce genre de travail; je ne suis donc pas trop étonné de trouver peu de personnes qui aient le courage de l'entreprendre. Mais de tous les rapports que j'ai recueillis, il n'en résulte pas moins que la pratique a confirmé ce qu'indiquait la théorie, savoir: que le sang sec peut être considéré comme le meilleur engrais connu.

Les conditions essentielles pour l'emploi du sang sec sont qu'il soit bien divisé, et, autant que possible, mêlé avec la terre humide, pour que sa décomposition s'opère promptement. On doit l'employer de préférence au printems et dans le cours de tout l'été, quand on prévoit des pluies prochaines; sans quoi il reste mêlé avec la terre sèche et ne produit aucun effet. Cet engrais convient plus spécialement pour obtenir un résultat immédiat de la culture à laquelle on l'emploie. Réunissant toutes les conditions pour que sa décomposition s'opère rapidement, on est d'autant plus assuré que cette décomposition profitera directement au végétal auquel on l'applique; on redoutera moins la déperdition qu'éprouvent les engrais pendant tout le tems

Digitized by Google

que la terre n'est pas couverte de végétaux. En employant le sang en poudre au pied d'un arbrisseau ou d'une plante, on est assuré, autant qu'il est possible de l'être, que les élémens résultant de sa décomposition seront absorbés par la terre, et successivement assimilés à sa nutrition et au dévéloppement de ce végétal. Cette décomposition s'opère sans qu'il y ait émanation de gaz fétides, lorsqu'on ne dépasse pas certaines proportions, et c'est ce qui n'a pas lieu lorsqu'on laisse cette décomposition s'opérer sans être aidée par la force végétative des plantes.

Applications spéciales du sang comme engrais.

Quoique applicable à toutes les cultures, le sang sec en poudre convient plus spécialement à celles qu'on est d'usage de biner et de sarcler, telles que les vignes, les arbres fruitiers, les pépinières et tous les arbrisseaux, et en plantes annuelles ou bisannuelles, les plantes potagères, les maïs, pommes de terre, betteraves, fèves, haricots, pois, etc.; et pour les cultures des tropiques, les cannes à sucre, les caféyers, les cotonniers, etc.

La meilleure manière d'employer le sang sec pour toutes les cultures de plants enracinés, de rejetons, etc., est de diviser la terre qui entoure le pied de ces plants, d'y mêler une quantité relative de sang en poudre, surtout avec la portion de terre qui avoisine les racines, de recouvrir ce mélange de deux à trois pouces de terre non mélangée. Les résultats qu'on obtient de ce mode de culture sont prodigieux, surtout quand on est assez heureux pour qu'une pluie abondante survienne après cette opération.

Quand on emploie le sang en poudre pour la plantation

Digitized by Google

des pommes de terre, des tronçons de cannes à sucre, ou d'autres plants que produisent des germes délicats, ces plantations exigent plus de précautions que n'en réclament les plants déjà fortement enracinés. Si le sang n'était pas bien mélangé avec la terre, ou s'il y en avait une trop grande proportion, la chaleur qui résulte de la décomposition de ce sang risquerait de brûler les germes et de tout perdre ; c'est ce qui a eu lieu dans plusieurs plantations des colonies, lors de l'introduction de cet engrais. Pour parer à cet inconvenient, il est convenable de mêler le sang en poudre en petites proportions avec la terre Je ne pense pas que, dans ce cas, il soit prudent d'employer plus d'une partie de sang contre cinquante parties de terre.

Pour procéder à ces plantations, on fait un mélange de sang et de terre dans le trou même destiné à la plantation ; on y place le plant, on recouvre ce plant avec le mélange, et on finit par recouvrir le tout avec de la terre non mélangée.

En opérant ainsi, on sera certain de réussir ; on procédera de même pour toutes les grosses graines, telles que fèves, haricots, maïs, etc.

Pour toutes les cultures, on sème des graines pour lesquelles on pourrait craindre l'effet trop actif qui résulte de la décomposition du sang, il pourrait convenir de préparer d'avance une espèce de compost ou mélange de sang sec et de terre qu'on arroserait de suite ; ce mélange, abandonné à lui-même dans une portion du champ destiné à être ensemencé, éprouverait un premier mouvement de fermentation avec dégagement de chaleur.

Sans le laisser trop prolonger, on reprendrait ce compost au bout de sept à huit jours, et on le répandrait à la main

Digitized by Google

ou par pelletées dans le sillon ou le pochon destiné à l'ensemencement ; on y placerait la graine qui serait immédiatement recouverte du compost, etc.

Je ne pense pas qu'en opérant de cette manière on soit dans le cas de perdre beaucoup des principes du sang ; mais ce mode d'opérer est plus compliqué, et nous manquons d'expériences pour confirmer sa bonté comparée à celui au moyen duquel le sang en poudre est appliqué immédiatement à la plante qu'il doit concourir à faire croître.

Le sang en poudre est très-applicable à la culture des céréales et autres graines qui se sèment à la volée. J'ai obtenu les renseignemens les plus satisfaisans sur les essais en grand faits pour ce genre de culture ; cependant je persiste à croire qu'il est un de ceux qui, comparativement, présentent le moins d'avantages pour l'emploi d'un engrais d'une aussi grande valeur.

Je craindrais qu'en semant le sang comme le grain sur le terrain avant ou après le labour, une partie du sang ne fût décomposée sans utilité pour la semence, faute de se trouver suffisamment en contact avec cette dernière, en raison de la petite quantité qu'on emploie de l'un et de l'autre, et de leur grande dissémination sur le terrain. Une partie de ces inconvéniens disparaît lorsqu'on sème le sang et le grain par sillons, comme il a été indiqué ci-dessus. Il y a alors plus de chances pour que l'un et l'autre se trouvent en contact plus immédiat, et par conséquent plus de probabilités de succès.

Je crois qu'une des meilleures manières de tirer parti du sang sec appliqué à la culture des céréales, serait de ne semer le blé que comme deuxième récolte, c'est-à-dire après qu'on aurait obtenu un premier produit résultant d'une

Digitized by Google

culture sarclée, et pour laquelle on aurait été dans le cas d'employer une assez grande quantité de sang ; mais il y a trop peu de tems que cet engrais est employé pour qu'on puisse avoir des données suffisantes pour déterminer la puissance du sang sec comme engrais sur une deuxième récolte.

La théorie déduite de sa prompte décomposition semblerait ne devoir pas être seule favorable à ce mode de culture; cependant j'ai été à même de remarquer que l'effet du sang sur une deuxième récolte, après une culture sarclée, était encore très-sensible.

L'emploi du sang sec sur les gazons, prairies naturelles et artificielles, produit également un excellent résultat ; il est convenable de le semer en poudre fine au printems et par un tems pluvieux, pour que sa décomposition s'opère promptement. Sous ce rapport, le sang est très-préférable à l'emploi de la poudrette, tourteaux, etc. ; mais comme, par cette manière de l'employer, le sang ne se trouve pas mêlé avec la terre, il y a trop de chances pour la perte d'une partie de ses principes constituans pendant la fermentation, et je regarde cet engrais comme trop précieux pour qu'on ne réunisse pas pour son emploi toutes les conditions qui semblent présenter le plus d'avantages.

La richesse du sang comme engrais, peut encore être utilisée d'une autre manière, qui, dans bien des cas, peut être très-avantageuse. On peut l'employer pour aider à la décomposition des matières végétales, et augmenter par là leurs propriétés comme engrais. C'est ainsi que le sang en poudre peut être mêlé d'avance ou sur les lieux avec des matières qui, seules, ne fournissent que de mauvais engrais, telles que les feuilles, les pailles hachées, les sciures

Digitized by Google

de bois, balles d'avoines et autres menus débris de végétaux secs.

Le transport de ces matières sèches sera toujours plus économique qu'à l'état humide; elles peuvent d'ailleurs se trouver toutes transportées sur les lieux où doit s'opérer le mélange. Suivant les cas, on laisserait à l'atmosphère le soin d'humecter suffisamment ces mélanges, ou on les arroserait dans les champs avec l'eau des fossés ou des marres. Ces mélanges seraient très-avantageux sur les terrains argileux qui ont besoin d'être divisés; car il faut convenir que le sang seul ne convient pas pour produire cet effet, en raison de la petite quantité qu'on est dans le cas d'employer.

Un autre mode d'employer le sang sec, qui présente beaucoup d'avantages, consisterait à s'en servir pour augmenter la puissance des végétaux semés sur place pour servir d'amendement. On obtiendra ce résultat en semant le sang sec sur des récoltes vertes, telles que vesces, sarrasins, trèfles, etc., au moment où ces récoltes doivent être enfouies dans la terre.

Le mélange d'une matière animale avec ces amendemens purement végétaux, ne peut que produire un excellent effet.

Ici, le sang sec est employé avec une réunion de circonstances avantageuses : facilité de transport, de division, d'éparpillement, et présence d'une humidité suffisante pour opérer promptement la décomposition du sang dont les principes sont absorbés par la terre qui a servi à recouvrir les plants enfouis. On peut également employer le sang pour former des composts avec de mauvaises herbes, des plantes aquatiques, des foins avariés, etc.; l'effet et le résultat seront les mêmes que ceux obtenus des récoltes enfouies.

Digitized by Google

Des quantités de sang à employer.

On me demande souvent quelles sont les quantités de sang sec qu'on doit employer par hectare ; la réponse à cette question dépend d'une foule de circonstances qu'il m'est impossible de bien apprécier, et qu'il serait trop long d'énumérer.

M. Payen, dans un mémoire couronné en Avril 1830 par la Société centrale d'agriculture, qui avait pour objet les moyens d'utiliser les animaux morts, a établi qu'un kilogramme de sang sec représentait trois kilogrammes d'os grossièrement pulvérisés, ou 72 kilogrammes de bon fumier de cheval, et que cet engrais était de beaucoup supérieur à tous ceux connus.

L'application de M. Payen peut, jusqu'à un certain point, servir d'indication générale pour la quantité de sang à employer ; mais on sentira qu'elle n'est pas applicable à tous les cas.

Je préférerais, pour toutes les cultures sarclées, calculer les quantités de sang à employer d'après le nombre et la force des plants qu'un espace donné peut contenir.

Ainsi, par exemple, je supposerai que pour la vigne les plants sont à un mètre ou trois pieds de distance en tout sens ; je crois que pour cette culture on peut employer très-efficacement soixante-quinze grammes ou environ deux onces et demie de sang sec par cep ; pour un hectare de terrain contenant dix mille mètres, ce sera dix mille fois 75 grammes ou 750 kilogrammes de sang sec qu'il faudra employer.

Pour les pommes de terre ou autres plants supposés à

Digitized by Google

une distance de 66 centimètres ou deux pieds en tout sens l'un de l'autre, on aura quinze mille plants par hectare: dans ce cas, 50 grammes ou un peu plus d'une once et demie par plant seront suffisans; ce nombre de plants exigera encore 750 kilogrammes de sang sec par hectare. Pour toutes les plantations faites à 33 centimètres ou un pied de distance, il faudra trente mille plants par hectare; à 25 grammes ou un peu plus de six gros par plant, on aura toujours ce même nombre de 750 kilogrammes par hectare.

D'après ces données, on peut donc calculer qu'un hectare de terrain, pour être bien fumé, exigerait à peu près cette quantité de 750 kilogrammes ou quinze cents livres de sang sec: chacun sentira que, suivant les circonstances, ces quantités peuvent être modifiées, soit en plus, soit en moins.

Ce même calcul peut servir pour toutes les plantations ou semis en sillon, en prenant en considération leur distance, et en calculant pour le sillon la quantité de sang sec qu'on aurait employée si la culture eût eu lieu par plants espacés.

Ces calculs me reportent involontairement au point de comparaison que j'ai établi au commencement de ce mémoire avec le sang liquide, la chair ou le fumier de cheval; je dirai donc en résumé que lorsqu'on met

75 grammes de sang sec		au pied d'un cep de vigne ou autre plant, à un mètre de distance;
50	*id.*	au pied d'une touffe de pommes de terre ou autre plant, à 66 centimètres de distance;
25	*id.*	au pied d'une betterave ou tout autre plant, à 33 centimètres ou un pied de distance.

Digitized by Google

C'est tout comme si on mettait au pied de ces plantations :
300 gramm. ou environ 10 onces de sang liquide ou de chair,
ou 5 k, 300 de fumier de cheval.
200 gramm. ou un peu plus de 6 onces de ces matières,
ou 1 k 500 de fumier de cheval.
100 gramm. ou un peu plus de 3 onces de ces matières,
ou 750 gr. *id.*

La désignation de ces quantités de matières plus connues rend plus appréciable la qualité du sang sec comme engrais, et par conséquent plus palpable la somme d'avantages qu'on peut tirer d'une quantité donnée de cette matière.

Il me reste maintenant à établir à quel prix le sang sec en poudre pourra revenir au cultivateur. Comme cette fabrication, jusqu'à présent, n'a pu avoir lieu que par suite d'un monopole fondé sur un marché à long terme avec la boucherie de Paris, il serait difficile d'assigner le prix auquel un jour cette matière, libre des entraves et des charges qui sont inhérentes à ce marché, pourra être vendue dans le commerce. Je doute que pour bien des motifs, ce prix puisse être beaucoup inférieur à celui que j'ai établi, qui est de 20 francs les cent kilogrammes net, pris à l'établissement, emballage non compris.

A ce taux, 750 kilogrammes de sang sec, que je regarde comme la moyenne de la quantité nécessaire pour fumer un hectare de terrain, reviendraient à 150 francs, taux que je regarde comme très-inférieur à la valeur de 54,000 kilogrammes de fumier de cheval, qui sont censés représenter la valeur fertilisante de 750 kilogrammes de sang sec.

On a objecté à la proposition d'employer le sang sec comme engrais, que cette matière ne fera jamais l'objet d'un commerce important, en raison des difficultés qu'on

Digitized by Google

éprouve pour la ramasser, et par conséquent des petites quantités qu'on pourrait s'en procurer : je ne crois pas cette objection valable. La quantité de sang qu'on peut ramasser ne laisse pas que d'être considérable. Cette matière forme, en moyenne, plus du dixième de la chair des animaux. Il est vrai que ce sang se trouve éparpillé dans une foule de petites tueries, et là sans doute, s'il n'y a pas impossibilité de le ramasser, il y a à peu près celle de le faire sécher ; mais il s'établit des abattoirs dans toutes les villes importantes, et dans tous ces abattoirs il y aurait avantage à ramasser et à sécher le sang. D'ailleurs, ne résulterait-il de la publicité donnée à ce mémoire que quelques notions plus répandues sur le parti qu'on peut tirer du sang qui se perd, que je ne regretterais pas le tems que j'y ai consacré ; car il n'y a pas indispensabilité d'employer le sang à l'état sec, il est bien plus simple de l'employer à l'état liquide ou de caillots, si on ne peut le faire autrement. J'aime à croire que quelques cultivateurs qui auront lu ce mémoire, mieux instruits sur la valeur du sang, comme engrais, sauront donner un prix quelconque à celui qui jusqu'a présent a été perdu dans les égouts et dans les ruisseaux, faute d'en savoir tirer parti.

Mais de la publicité donnée à ce mémoire, il peut résulter un autre avantage : si beaucoup de matières animales ont été jusqu'à présent perdues, c'est précisément par le motif qu'aucune d'elles isolément n'a valu la peine et les dépenses nécessaires pour former un établissement où on eût pu en tirer parti comme engrais ; on a pu être arrêté par la crainte de ne savoir comment en trouver le débit. J'ai commencé par le sang, parce qu'au moyen d'un monopole, j'ai pu m'en procurer des quantités considérables ; que l'écoulement s'en opère facilement et avec quelques

Digitized by Google

bénéfices et le public peut être assuré qu'avant peu je saurai moi-même utiliser d'autres matières perdues. Sous ce rapport le champ est encore vaste pour l'industrie, et il n'y a pas impossibilité à ce qu'un jour on ne tire un parti très-avantageux, comme engrais, des animaux morts, de leurs os, des matières fécales non fermentées, et d'une foule d'autres détritus de substances animales. Toutes ces matières peuvent être réduites à l'état de poudre sèche, jouissant de toute leur énergie comme engrais, et susceptibles d'être conservées indéfiniment, et d'être transportées économiquement à de grandes distances ; j'espère même qu'un jour parviendra à concentrer avec économie les urines des grandes villes, et à en former un engrais, qui représentera vingt-cinq fois environ son poids primitif. Cette matière, transportée dans les champs et délayée avec l'eau des fosses et des mares, pourrait ainsi reconstituer l'urine jouissant à peu près de toutes les propriétés dont elle jouissait originairement.

Nota. L'établissement pour la dessication du sang comme engrais, est barrière des Fourneaux, *extra muros*, n.° 3, service de Vaugirard.

Digitized by Google

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE

SUR LA NÉCESSITÉ D'ÉTABLIR

UN CLOS D'ÉQUARRISSAGE

DANS CHAQUE COMMUNE,

PRÉSENTÉ A M. LE MAIRE DE LA VILLE DE CHALONS

Par M. GAYOT fils, vétérinaire adjoint du département de la Marne, membre du Comice agricole.

La matière qui fait l'objet du mémoire que nous allons analyser semble être exclusivement du ressort de la police municipale et totalement étrangère à l'économie rurale. Mais le point de vue sous lequel l'auteur a envisagé son sujet, les idées sages et d'une exécution facile qu'il a développées peuvent amener des résultats avantageux pour les campagnes, tant sous le rapport de la salubrité que sous le rapport de la production. En effet, si l'on parvient à éloigner des habitations les cadavres des animaux, le séjour en deviendra plus agréable et plus sain ; en réunissant dans une enceinte fermée tous ces débris infects, on les utilisera de plusieurs manières ; on les convertira surtout en un engrais des plus actifs : c'est ce que l'auteur a parfaitement démontré dans ce petit écrit.

Il s'étonne avec raison de ce que la police municipale, qui pourvoit avec tant de sagesse et de soin à la solidité et à la régularité des constructions, à la propreté des rues, à

Digitized by Google

l'assainissement des canaux, à l'établissement et à la disposition des lieux de sépulture, n'ait point encore en tous lieux prescrit des mesures pour l'enlèvement et la destination des cadavres d'animaux, qu'on abandonne d'ordinaire sur les chemins ou proche des habitations.

Chaque jour en effet nous sommes révoltés du spectacle dégoûtant que présentent ces restes putréfiés dont se repaissent les animaux carnassiers, sauvages et domestiques. Chacun sait quels accidens graves peuvent déterminer ces matières animales dans les tems humides ou de chaleurs excessives, dans la saison des orages, et surtout dans les années où règnent des maladies épizootiques.

On conçoit facilement que les émanations pestilentielles qui s'élèvent alors d'une foule de cadavres doivent avoir une fâcheuse influence sur l'homme et sur les animaux qui habitent non loin de ces foyers d'infection. Bien qu'une foule de faits attestent journellement combien est funeste l'imprévoyance habituelle, sous ce rapport, il est fort peu de localités où se trouvent établis des clos destinés à recevoir les débris des animaux morts, des *voieries* bien en règle, comme on dit vulgairement.

Dans la plupart des communes rurales, on ne prend pas même le soin d'enterrer les animaux morts des suites d'une maladie contagieuse, ou si on le fait, les trous dans lesquels on les enfouit ont si peu de profondeur que les chiens peuvent facilement les en arracher, se repaître de ces chairs putréfiées, et rapporter dans nos demeures le germe de maladies dont les bestiaux sont les premières victimes. L'usage de ces viandes corrompues peut même déterminer dans le chien une affection pareille à la rage.

C'est pour prévenir tous ces dangers, que M. Gayot

Digitized by Google

voudrait que l'autorité enjoignît partout la formation d'enclos où seraient transportés les animaux morts soit naturellement, soit par accident, et tous ceux qu'on prescrirait d'abattre pour une cause quelconque. Sans examiner jusqu'à quel point cette mesure pourrait être obligatoire et devenir l'objet d'une industrie privilégiée, nous relaterons les moyens d'exécution et le genre de surveillance que l'auteur a indiqués. Nous examinerons ensuite avec lui les divers produits qu'on peut retirer des cadavres, les utiliser soit dans les arts, soit dans l'agriculture.

Des équarrisseurs.

Dans les petites villes, par exemple, l'autorité n'accorderait qu'à une ou deux personnes le droit d'exercer exclusivement cette profession, et aux conditions suivantes:

1.° Celui qui voudrait se livrer à état, prouverait qu'il peut disposer, pendant un tems limité ou illimité, d'un terrain clos, propre à tous les travaux que comporte ce genre d'établissement.

2.° Il devrait être pourvu d'une charrette de forme particulière (1), pour charger commodément et transporter

(1) Cette charrette devrait avoir la même construction que celles dont se servent les équarrisseurs de Paris. C'est un caisson monté sur deux roues, ayant à sa partie postérieure une saillie qui lui permet de toucher plus facilement à terre : il forme de la sorte un plan incliné, et est de plus muni d'un treuil comme les baquets. A l'aide de ces deux puissances et d'une corde passée dans la queue de l'animal, au moyen d'une incision, une seule personne hisse facilement dans la charrette le plus fort cheval : il s'y trouve ordinairement sur le dos, les quatre membres ap-

Digitized by Google

d'une manière convenable à son clos d'équarrissage, les animaux morts, toutes les fois qu'il en sera requis.

3.° Posséder un cheval affecté à ce service, afin que les transports n'éprouvent point de retard.

4.° S'engager à enlever, dans le plus bref délai et à la première réquisition, les animaux morts sur la voie publique ou chez les habitans.

5.° Equarrir les animaux immédiatement après leur arrivée dans le clos, sauf le cas d'instance judiciaire.

6.° Dans ce dernier cas seulement, les animaux morts sur la voie publique ou ailleurs, pourraient être équarris sur le lieu même, pour être enlevés ensuite, et la peau être conservée convenablement, si les parties intéressées le demandaient.

7.° Equarrir tous les animaux que l'on conduirait vivans à son clos, dans la journée même de leur entrée, et conserver intactes les peaux pour les remettre aux propriétaires, dans le cas où il y aurait contestation pour le prix. Il en serait de même quant aux animaux dont l'équarrisseur

---

puyés sur des ridelles fort basses, et qui vont en diminuant de hauteur de la partie antérieure à la partie postérieure. De cette manière les jambes de l'animal glissent facilement et ne présentent point de résistance, quand on veut décharger la charrette. Ce caisson doit avoir assez de longueur pour qu'un cheval puisse y être enfermé. Une fois que l'animal y est placé, on relève la tête sur l'encolure, on ferme le derrière du caisson, et l'on recouvre le tout de paille, ou mieux, d'une grande bâche, qui ne laisse rien apercevoir du cadavre. Le nom et la demeure de l'équarrisseur sont inscrits sur une plaque de fer-blanc attachée à la voiture.

Digitized by Google

ne voudrait pas faire l'acquisition. Le propriétaire serait alors tenu de payer les frais de transport et d'équarrissage, suivant un tarif fixé par l'autorité municipale.

8.° Il devra tenir les ateliers dans le plus grand état de propreté possible.

9.° S'engager à utiliser de la manière la plus avantageuse tous les débris des cadavres, et surtout à les convertir en engrais.

10.° Etre soumis à une inspection et à la tenue d'un registre, où serait relaté jour par jour le nombre d'animaux équarris.

11.° Avoir le droit d'attaquer quiconque exercerait sans autorisation la profession d'équarrisseur.

12.° Etre passible d'amendes plus ou moins élevées, suivant la gravité des contraventions ou délits qu'il pourrait commettre dans son service, et même encourir la perte de son privilége, si le cas l'exigeait.

Ces conditions pourraient paraître fort onéreuses et même exhorbitantes, si l'on ne réfléchissait pas au bénéfice que présente l'emploi bien ménagé des débris des animaux.

On verra ci-après le parti qu'on peut tirer de ces diverses matières; mais il est bon de faire connaître de suite la valeur approximative des objets fournis par l'équarrissage, telle qu'on la trouve dans un ouvrage de M. de Chabrol, sur la statistique du département de la Seine.

La peau est estimée.	15 fr.	» c.	la pièce.
Le crin.	2	»	le kil.
La viande fraîche et saine. . .	»	30	*id.*
Les tendons.	»	60	*id.*
L'huile du dégras des viscères.	1	20	*id.*

Digitized by Google

Les intestins.	» fr.	» c.	le kil.
Les sabots.	»	60	*id.*
Ossemens.	»	4	*id.*

Peut-être ne trouverait-on pas partout un débit facile de la chair; mais il est beaucoup de circonstances où l'équarrisseur pourrait la vendre pour en faire des bouillons, remède trop négligé et cependant d'une grande efficacité sur le cheval, à la suite d'affections aiguës très-graves, lorsque le traitement a occasionné un appauvrissement et un délabrement considérables dans les sujets. Nul doute que ce moyen n'eût produit de grands succès en 1825, et hâté la convalescence de beaucoup d'animaux échappés à l'épizootie qui régnait alors sur la race chevaline.

A l'estimation qu'on vient de citer et qui peut s'appliquer à la plupart des localités, on doit joindre le produit beaucoup plus important, et dont il n'est pas fait mention pour Paris, résultant de la masse d'engrais qu'on fabriquerait dans les clos d'équarrisage. L'auteur se propose de faire connaître dans la suite comment on peut extraire des débris des animaux la matière propre à amender les terres.

Passant aux objections que l'on fera sans doute sur la difficulté de trouver des personnes qui, aux conditions énoncées, voulussent s'astreindre à établir, à leurs frais, un clos d'équarrissage, même dans beaucoup de villes, il pense que l'administration locale devrait pourvoir elle-même à la création de l'établissement, pour lequel il se présenterait bientôt des adjudicataires.

A l'appui de cette assertion, il cite une personne qui, depuis long-tems offre à la ville de Châlons une somme annuelle de deux cents francs et un terrain convenable, si on veut lui accorder le privilége de l'équarrissage en cette

Digitized by Google

ville. Cependant cette personne n'a qu'une idée très-imparfaite des avantages qu'on peut retirer de ce genre d'exploitation.

L'auteur pense que, pour indemniser l'entrepreneur des frais de premier établissement, il conviendrait qu'on n'exigeât de lui aucune redevance dans le cours de la première année : cette idée nous paraît fort juste.

Du clos d'équarrissage et des travaux à y exécuter.

Les conditions principales à remplir dans une construction de ce genre, sont, sans contredit, la simplicité, l'économie, une situation convenable à la salubrité publique, et une étendue suffisante pour tirer tout le parti possible des matières animales qui y seront recueillies.

Le terrain aura donc environ deux cents mètres carrés, sera écarté des routes et des habitations d'au moins quatre cents mètres, et situé, autant que possible, sur une éminence qui domine la commune à laquelle il est affecté.

L'enceinte devra être fermée de murs, autant que les localités le permettront, et environnée en outre d'un fossé de trois pieds de largeur sur cinq pieds de profondeur.

Le mur pourrait être construit d'une manière fort économique, quoique très-solide, avec des os et de la terre détrempée.

Une haie composée de ronces et d'épines, plantée sur la crête commune de deux fossés, l'un intérieur et l'autre

Digitized by Google

extérieur, pourrait encore remplacer avantageusement le mur d'enceinte dans les pays où sa construction deviendrait trop dispendieuse.

Afin d'augmenter les produits et de contribuer à la salubrité du lieu, il conviendrait de planter dans le voisinage de cette enceinte des arbres qui y croîtraient rapidement, et dont le feuillage, en absorbant les gaz méphitiques, entretiendrait l'atmosphère dans toute sa pureté.

Le fossé de l'intérieur, qu'on élargirait et creuserait au fur et à mesure des besoins (six pieds de profondeur et cinq de largeur), recevrait les débris destinés à être convertis en engrais.

Dans la partie la plus convenable du clos on élèverait un hangar, pour travailler à l'abri des injures du tems, enlever les peaux, séparer les graisses et dépecer les chairs.

Il conviendrait aussi que l'équarrisseur eût un endroit destiné à recueillir chaque espèce particulière de débris : un coin serait disposé pour les os, un autre pour les chairs, etc.

Sous le hangar, il y aurait une portion exactement fermée, où l'on déposerait les débris à conserver.

Là il se trouverait une table, des paniers, des chevilles, une armoire pour placer des couteaux, des scies : on y suspendrait les parties tendineuses propres à faire de la colle.

Il faudrait de plus dans ce local une cheminée et quelques chaudières pour fondre les graisses ; car il devrait être expressément défendu aux équarrisseurs de procéder à cette opération ailleurs que dans le clos, afin de prévenir

Digitized by Google

les incendies et les effets de la mauvaise odeur que répandent les graisses dans la saison des chaleurs.

Chaque ouvrier serait pourvu d'un pantalon et d'un surtout de travail, qu'il déposerait dans la partie fermée du hangar.

Il y aurait dans l'enceinte un puits, afin que le hangar pût être lavé et entretenu dans un état constant de propreté; les ordures qui proviendraient du nettoiement seraient jetées dans le fossé.

Enfin la garde de cette enceinte serait confiée à de gros dogues, qu'on nourrirait de la chair des animaux, et qui ne sortiraient jamais de ce lieu, si ce n'est pour transporter des débris à l'aide de petits caissons couverts.

Le chemin pour aborder au clos devrait être commode et convenablement entretenu.

De l'emploi des débris des animaux morts.

Les débris des animaux morts consistent dans la peau, le crin, la chair musculaire, les tendons, le sang, la graisse, les issues, la corne et les os.

Voici comment l'auteur du mémoire expose l'emploi de chacune de ces matières :

1.° La peau se vend ordinairement fraîche aux tanneurs, de douze à quinze francs la pièce.

2.° Le crin est acheté par les bourreliers, tapissiers, fabricans de cordes de crin, dans les prix de dix-huit à vingt sous la livre.

3.° La chair musculaire, quand elle est saine, peut très-bien servir à la nourriture des chiens, à celle des animaux

Digitized by Google

sauvages, que les propriétaires de ménagerie conduisent de ville en ville, surtout à l'époque des foires. On peut encore, comme il est dit plus haut, l'employer d'une manière fort utile dans la médecine vétérinaire. Cette chair se vend à Paris environ trente centimes le kilogramme.

4.° Les tendons sont d'un usage très-connu pour la fabrication de la colle-forte, et donnent un grand produit; on les achète dans la capitale, à raison de soixante centimes le kilogramme.

5.° Le sang est la matière la plus précieuse et la plus active employée comme engrais : elle doit être recueillie soigneusement et jetée dans le fossé destiné à cet usage.

6.° Les équarrisseurs rassemblent avec un grand soin la graisse qu'ils détachent des muscles et des viscères. Elle se fond dans des chaudières, et les os des animaux qu'on dépèce servent de combustible pour opérer cette fusion. C'est un produit très-important; le prix en est toujours fort élevé.

7.° Quant aux issues, c'est-à-dire la langue, les poumons, le cœur, les intestins avec les matières qu'ils contiennent, etc., on a soin de les jeter dans la fosse aux engrais.

A Paris on tire encore un autre parti des intestins, en les faisant servir au développement d'une sorte de vers blancs dont le poisson est très-avide. On pourrait aussi les employer avec succès à l'engraissement de la volaille, à laquelle ils donnent un embonpoint rapide et surprenant.

C'est une excellente nourriture pour le faisan.

7.° La corne est employée à la fabrication des peignes, du sel ammoniaque et du bleu de Prusse. On vend les

Digitized by Google

pieds des chevaux soit au poids, à raison de cinq francs le quintal, soit en compte, au prix de douze à quinze francs le cent.

8.° La partie dure des os plats est recherchée par les couteliers, les tabletiers et les éventaillistes. Enfin ceux qu'on n'a point employé à se chauffer ou à la fonte des graisses servent à préparer l'engrais le plus actif et le plus durable.

Ici se terminent les vues émises et les observations présentées par M. Gayot fils. S'il donne suite à ce premier aperçu, s'il entre un jour dans de plus grands détails sur la fabrication et la puissance des engrais provenant des matières animales, nous nous empresserons de publier tout ce qui, sous ce rapport, sera susceptible d'une application facile et avantageuse à notre agriculture locale.

Digitized by Google

SCIENCES ET ARTS.

COURS

D'ANTIQUITÉS

MONUMENTALES,

PROFESSÉ A CAEN,

PAR M. DE CAUMONT,

Secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, Membre de plusieurs Sociétés savantes, françaises et étrangères.

Parmi les caractères les plus spéciaux de la génération forte et studieuse au milieu de laquelle nous avons le bonheur de vivre, on doit placer ce noble mouvement qui la porte de plus en plus vers les recherches relatives à notre histoire et à nos monumens nationaux. Ce n'est plus désormais assez pour elle de feuilleter quelques pages d'antiques annales se rapportant à d'autres contrées, à d'autres croyances, à d'autres races; c'est sur les faits de sa propre histoire, sur les monumens de son propre sol que se dirigent aujourd'hui ses premières et ses plus constantes investigations. Détruire et désenchanter, telle était la tâche que le 18.e siècle s'était imposée et qu'il n'a que trop pleinement accomplie. Grâce au ciel, le nôtre s'ouvre sous

Digitized by Google

de plus fortunés, sous de plus généreux auspices. Séparé par un abîme de cet ancien ordre de choses à l'ombre duquel s'était lentement et laborieusement élevée la civilisation moderne, il peut l'étudier, le décrire, l'admirer franchement dans ce qu'il avait créé ou préparé de bon et de beau, dans ce qu'il a laissé de noble et de touchant, sans être soupçonné de chercher à le reconstruire, et de dire à ses restes épars : Os arides de nos pères, levez-vous et régnez sur nous ! Libres à l'égard du passé, de ces préoccupations politiques qui dénaturent et flétrissent tout ce qu'elles touchent, c'est aujourd'hui que nous pouvons, sans crainte et sans danger pour nos intérêts nouveaux, nous reporter avec complaisance vers les diverses stations de nos devanciers dans la route de la civilisation, prêter quelquefois l'oreille à la mélodie lointaine de leurs chants, nous enivrer du charme religieux et chevaleresque attaché à la plupart de leurs récits, nous incliner enfin devant ces merveilles des arts, ces prodiges de l'industrie humaine, dont leurs pieuses et patientes générations ont paré la terre que nous habitons. Nous ne sommes d'ailleurs heureusement plus au tems où les esprits les plus élevés, les ames les plus tendres, faussés par une admiration trop exclusive des productions de l'antiquité classique, ne pouvaient comprendre tout ce qu'il y a d'émotions et de souvenirs, de convenances et d'harmonies locales dans l'aspect de ces monumens si long-tems dédaignés, de ces monumens dont les humbles créateurs ont le plus souvent négligé de nous transmettre leurs noms, comme s'ils avaient voulu nous faire entendre qu'ils ne servaient que d'instrumens passifs à des inspirations célestes. Ces trésors mystérieux d'enthousiasme et de poésie nous sont enfin rendus, en même tems que le secret des caractères de l'antique Egypte ; et peut-être était-il indispensable d'ar-

Digitized by Google

river jusqu'à la hauteur actuelle de notre civilisation pour en bien comprendre les premiers élans, pour saisir le sens caché de ses premiers travaux échappés aux regards moins étendus et moins puissans des générations intermédiaires. Non-seulement l'éclectisme a pénétré dans cette étude comme dans presque toutes les autres, mais encore, à mesure qu'il y brise l'échafaudage étroit de nos anciens préjugés classiques, chaque jour nous révèle quelque nouvel attrait, quelque nouveau motif de prédilection dans ces édifices élevés pour nous par la main de nos pères, en rapport avec notre ciel et nos paysages autant qu'avec nos croyances, nos habitudes et les dispositions les plus intimes de nos ames.

C'est en Angleterre qu'a d'abord éclaté ce mouvement de retour vers les monumens locaux, ce besoin de s'en rendre compte et de les décrire. De là l'étude s'en répandit promptement jusque chez nous. Nos compatriotes y apportèrent cette activité et cette persévérance, caractères ordinaires de leurs travaux; de sorte que la Normandie est aujourd'hui la contrée non-seulement de la France, mais encore nous croyons pouvoir ajouter de toute l'Europe (sans peut-être en excepter la Grande-Bretagne elle-même), où cette branche si importante de l'archéologie est cultivée avec le plus de zèle et de succès. Parmi les circonstances qui ont le plus fortement contribué à développer si promptement chez nous un genre de recherches presque inconnu à nos devanciers, nous devons placer en première ligne la création de la Société des Antiquaires de Normandie. En réunissant en un seul faisceau des efforts jusque-là épars et isolés, en fournissant à chacun de ses membres de puissans moyens de communication et de publication, en leur faisant connaître les objets à étudier, les documens à consulter, les modèles

Digitized by Google

à suivre, cette compagnie a singulièrement avancé et propagé les travaux. Toutefois, il restait encore une mission importante à remplir, celle de rendre ce genre d'étude accessible à tous les hommes instruits, de fournir aux personnes qui commencent à s'en occuper, un corps de doctrine clair et complet, des types authentiques et des règles chronologiques précises, propres à les préserver de ces lenteurs, de ces méprises, de ces obscurités qu'il a fallu franchir jusqu'ici avant de pénétrer dans le temple de la science. Plus le besoin de ces recherches est devenu populaire et universel, plus elles doivent, autant que possible, être mises à la portée de toutes les intelligences et de toutes les situations sociales.

Telle est la tâche importante qui n'avait encore été accomplie en France que d'une manière partielle et imparfaite. Les antiquités classiques, telles qu'elles se rencontrent dans des contrées plus voisines de leur berceau, avaient seules jusqu'à ce jour été exposées chez nous avec quelque méthode. Quant à nos vieilles pierres druidiques, à nos modestes constructions romaines de petit appareil, à nos magnifiques édifices religieux et militaires du moyen âge, à nos enceintes retranchées d'origine et de forme si diverses, à ces débris de trente siècles entassés confusément sur notre propre sol, et à toutes les questions d'art et d'époque qu'ils soulèvent, il n'existait que des renseignemens spéciaux, épars dans de nombreux volumes, d'une acquisition difficile et dispendieuse, écrits pour la plupart dans un idiome étranger. C'est-là que chacun devait aller les chercher lui-même pour les coordonner à sa manière et se créer un système et un vocabulaire à son usage, au milieu de tant de divergences et de contradictions.

Ce fâcheux état de choses va enfin avoir un terme. Les mesures prises avec tant de succès depuis quelques années pour la prompte diffusion des sciences utiles à l'industrie

Digitized by Google

viennent d'être appliquées à l'une des branches du savoir humain qui sont restées enveloppées de plus de mystère jusqu'à ce jour, la critique monumentale. C'est dans la ville de Caen, point central des travaux archéologiques normands, que ce généreux exemple a été donné. Un jeune savant, qui compte plus de services que d'années, M. de Caumont, au zèle et aux talens duquel nos antiquités locales ont déjà de si grandes obligations, qui a recueilli le premier parmi nous un corps de doctrine suivi concernant leur portion la plus obscure et la plus féconde à-la-fois (l'architecture du moyen âge), s'est courageusement dévoué à cette utile et laborieuse mission. Secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie depuis sa fondation, dépositaire de ses travaux et de ses traditions, en relation intime et continuelle avec chacun de ses membres aussi bien qu'avec les plus célèbres archéologues nationaux et étrangers, connaissant à fond par de fréquentes visites sur le terrain tous nos monumens ainsi que la plupart des objets de comparaison que renferment les contrées voisines, notre jeune et savant ami présentait toutes les garanties possibles d'un enseignement parfaitement approprié aux besoins de l'époque et du pays. Pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler il a ouvert un cours public et gratuit d'archéologie, où ont été successivement décrits et classés chronologiquement les diverses espèces de monumens qui se rencontrent sur notre sol. Il n'existe parmi nous aucun ami de la science qui n'ait dû envier aux habitans de Caen la faculté de participer à cette instruction si nouvelle, entourée de tout l'attrait qui s'attache aux leçons orales, de toute la clarté que pouvaient y ajouter des dessins de grande dimension ou des modèles en relief, aussi souvent que le sujet comportait ce genre de démonstration. Heureusement au moins la presse et la lithographie travaillent à reproduire pour

Digitized by Google

nous chacune de ces leçons, et sinon nous en rendre tout le charme, au moins nous mettre à portée d'en recueillir les mêmes fruits que nos voisins. Nous ne connaissons point de publication propre à exercer une plus brillante et plus utile influence sur les études archéologiques dans toute l'étendue de la province. Aussi est-ce avec une confiance et une insistance toute particulières que nous la recommanderons à l'attention de nos concitoyens, non comme une spéculation ordinaire de librairie, mais comme l'un des plus précieux présens qu'un ami des sciences historiques puisse faire à son pays.

A. Le Prevost.

Le cours complet se composera de six livraisons, dont chacune contiendra plusieurs planches, et que l'on pourra se procurer séparément.

La première, renfermant les leçons relatives aux antiquités celtiques, a déjà paru. La deuxième et la troisième traiteront des antiquités romaines ; la quatrième, la cinquième et la sixième, des antiquités du moyen âge.

Le prix de la souscription est de 7 fr. pour chaque livraison, et de 8 fr. par la poste.

On souscrit :

A Rouen, chez Frère, Libraire, sur le Port;

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LA CARTE DE LA BASSE-ÉGYPTE,

DE M. PASCAL COSTE,

PAR M. JOMARD.

M. Pascal Coste a fait hommage à la Société de Géographie d'un exemplaire de sa carte de la Basse-Egypte, en une feuille, dressée d'après ses itinéraires et ses relèvemens pendant les années 1818 à 1827. Pour avoir un moyen de comparaison relativement aux détails ou à l'ensemble de cette carte, intéressante par son exécution, on peut se reporter à la grande carte topographique de l'Egypte, en quarante-sept feuilles, et à la carte générale de l'Egypte, en trois feuilles, dressées l'une et l'autre par le colonel Jacotin, sur les matériaux fournis par les ingénieurs de l'armée d'Orient, dont la première est à l'échelle d'un cent millième, et la seconde à l'échelle d'un millionième. La carte de M. Coste étant à un six cent millième, les distances y occupent un espace qui est plus grand de deux tiers en sus que dans la carte générale, mais qui n'est que le sixième de celui qu'occupent ces mêmes intervalles sur la carte topographique (ou bien le trente-sixième de la superficie.) Deux autres cartes spéciales de la Basse-Egypte, insérées dans la description de cette contrée, sont à l'échelle de un quatre cent

Digitized by Google

millième et à celle de un cinq cent millième. Il faut donc considérer cette feuille seulement comme une carte générale de l'Egypte inférieure. Elle présente, comme on doit s'y attendre, une très-grande conformité avec la carte de l'expédition française; mais on y trouve aussi quelques additions intéressantes, et celles-ci sont de deux sortes : 1.° plusieurs lacunes qui existaient dans ce travail ont été remplies; 2.° le territoire de l'Egypte a, depuis trente ans, fait des acquisitions dont la géographie devait s'enrichir. Des canaux ont été percés, des villages nouveaux se sont élevés, et les circonscriptions territoriales ont changé. Autrefois les provinces n'avaient pas de subdivisions; chacun des *aqlym* était administré par un kachef. Aujourd'hui (ou du moins à l'époque de 1826), la division consiste en huit provinces, formant seize départemens, savoir : le Kaire, Gyzeh, Kelioub, Belbeys, Chibeh, Tantâh, Mit-Camar, Mansourah, Damiette, Achmoun, Chibyn, Mehallet-el-Kebyr, Kafr majar, Negnileh, Damanhour et Alexandrie.

Les départemens ont des *mamours* ou préfets, qui correspondent régulièrement avec le gouvernement; il en est de même des préfets de l'Egypte supérieure. Le territoire du Kaire ne faisait qu'un, autrefois, avec le Kelyoubyéh; aujourd'hui c'est un district séparé. Depuis l'époque de la carte, la division a éprouvé encore quelques nouveaux changemens, comme nous l'apprenons par le journal de Boulâq, dont j'ai eu l'honneur de remettre, en 1829, quelques numéros à la Société de Géographie, et dont une collection assez complète est maintenant déposée dans nos archives, par les soins de M. Bianchi.

D'autres changemens importans ont eu lieu depuis la rédaction de la carte de l'expédition française. Il n'est personne qui ne sache que les eaux du lac Madyeh ou d'Abou-

Digitized by Google

kyr, et par conséquent celles de la Méditerranée, ont été versées par les Anglai- dans le lit de l'ancien lac Mareotis, à l'époque où ils voulaient isoler de toutes parts la ville d'Alexandrie, assiégée par terre et par mer. Cette opération désastreuse, qui fit disparaître quarante villages et leur territoire, avait apporté sur les terres une si énorme masse d'eau salée, qu'on doutait que le sol pût être jamais rendu à la culture, et même qu'on pût le mettre à sec. Aujourd'hui la coupure de la digue du canal d'Alexandrie, par où la mer avait fait irruption, est bouchée; l'on est venu à bout de la fermer d'une manière durable, et le lac est presque desséché; il en est de même du lac d'Aboukyr.

Une dérivation du fleuve sortant de Fouéh, et allant rejoindre l'ancien canal d'Alexandrie, a été tracée à grands frais, et le canal entier a pris le nom du canal Mahmoudyeh. Comme tout le monde connaît l'histoire du creusement de ce canal, je n'entrerai ici dans aucun détail, et je me bornerai à dire que son cours doit être tracé sur la carte de M. Coste, d'autant plus exactement que lui-même fut appelé par le vice-roi à diriger les opérations commencées par les ingénieurs égyptiens. Aujourd'hui il est tellement comblé par les alluvions, qu'on ne peut y naviguer que dans les hautes eaux; la prise d'eau a évidemment été prise beaucoup trop bas. L'échelle de la carte est trop petite pour juger des détails du tracé; mais ceux qui les souhaiteront, pourront consulter une carte spéciale du canal Mahmoudyeh, dessinée par M. Ségato, en partie d'après les renseignemens des chefs égyptiens, et dont les noms sont écrits en caractères européens et arabes (1). C'est peut-être

(1) En voici le titre: Carta dimostrativa una parte della pro-

Digitized by Google

la première carte à laquelle aient contribué les Egyptiens modernes ; et ce qui annonce que le goût de la géographie commence à se développer chez ces peuples, c'est l'esquisse d'une carte de Kordofan, dessinée et construite par le defterdar bey lui-même, lors de l'expédition d'Isma'yl-Pacha dans la Haute-Nubie ; carte dont la correspondance de M. le baron Ruppel nous a procuré un aperçu. On doit espérer que les jeunes marins égyptiens, qui viennent d'être formés à l'art de la navigation depuis trois années, à bord des vaisseaux de la marine royale, et qui ont parcouru les deux Océans, en se livrant à la pratique des observations, donneront une impulsion aux sciences géographiques dans leur patrie, et que nous leur devrons quelque jour l'avancement des découvertes en Afrique.

M. Coste a été à portée de tracer encore sur sa carte plusieurs autres canaux qu'il a fait exécuter : 1.° le canal entre Abou-Nechabéh et Alcam, long de 70,000 mètres (lequel n'a été que recreusé ou redressé) ; 2.° celui de Tentâh à Jaffarièh, au centre de la Basse-Egypte, long de 50 mille mètres ; 3.° celui de Scander, embranché sur le canal de Moueys, aux ruines de Bubaste, et allant à l'Ouâdy-Tomlat, où sont aujourd'hui les grandes plantations de mûriers à soie, faites par ordre du vice-roi ; sa longueur est de 31 mille mètres ; 4.° le bras creusé dans le lit du canal de Bouych (canal de Basseradi, carte de l'expédition française), allant de Mit-Camar vers le nord-est ; sa longueur est de 33 mille mètres ; enfin le canal creusé entre le Kaire et Tell-Youdyéh, en grande

---

vincia del Beheer, porti e Canale, fatta escavare l'anno 1819 da sua altezza Mahamed Aly Pascia d'Egitto.

Digitized by Google

partie dans le lit de l'ancien canal du Kaire, dit du *Prince des Fidèles* ou le *Khalyg*, sur une longueur de 27 mille mètres.

Pour faire juger du travail de M. Coste et des moyens qu'il a mis en usage, je vais transcrire littéralement l'extrait d'une lettre dans laquelle il rend compte de ses opérations.

« Mohammed-Aly-Pacha m'avait nommé directeur général des canaux, ponts, digues et chaussées de la Basse-Egypte: ce qui m'obligeait à pirouetter dans toutes les directions dans chaque province. Ce travail, résultat de mes opérations, était soumis au pacha avec des plans des localités, des nivellemens et des directions de canaux. Il était relevé avec les instrumens que j'avais apporté de France; niveau à lunette, graphomètre idem, et une boussole. J'avais soin aussi de prendre avec un sextant de terre la direction des lignes que je parcourais en déterminant de droite et de gauche la position des villes et des villages. Les distances de ces directions ou itinéraires étaient déterminées en minutes. Je m'étais fixé à un pas du cheval, lequel, comparé plusieurs fois à des distances mesurées avec la chaine métrique, me donnait fort peu de variations. Je parcourais le plus grand nombre de ces directions à diverses époques (de dix à vingt fois), ce qui me permettait de rectifier les erreurs lorsque j'en trouvais, en les rattachant à des points mesurés avec la chaîne métrique. Presque tous les canaux tracés sur cette carte ont été levés à la boussole, ainsi qu'une grande partie du cours du Nil, sur les deux branches de Rosette et de Damiette (1). Enfin tout ce qui est tracé sur cette carte a été

(1) L'un des ingénieurs de l'expédition française a fait ce travail tout entier à la planchette, avec le plus grand soin, et à

Digitized by Google

vu par moi-même, et relevé, d'après mes opérations de nivellement, de plans partiels et de mes itinéraires, excepté trois parties où il y a du vide et où les villages ne sont pas marqués. Ce sont: 1.° dans la province Charkeh, et dans un périmètre compris entre les points de Belbéis, Gaffarieh, Mit-Kénaneh, Sanafen, Chachalamoun, Bourdem et Kafr-el-Haïd; 2.° entre les points de Koraïm, Hîeh, Abou-Kebïr, et en ligne droite à Kafr-Daffam et toute la partie de Salahieh jusqu'au désert; 3.° dans la province de Gharbiéh, le périmètre compris entre les points de Mit-Breh, Kouesneh, Ebnas, Tour-Tambicheh, Hourim-Dababreh, Nater, Zifteh, Mit-Kharroum et Mit-Helap. Je n'ai pu voir ni parcourir l'intervalle qu'il y a entre ces divers points, et je n'ai pas cru devoir me permettre de remplacer ces vides ou lacunes par le moyen de la carte du grand ouvrage sur l'Egypte. »

On voit par ce qui précède, que M. Pascal Coste a fait beaucoup d'efforts pour recueillir de nouvelles données sur la position des lieux; c'est aux géographes de profession, quand ils en feront usage pour la construction de nouvelles cartes, de bien apprécier ces résultats, et de les comparer avec ceux de ses devanciers; on ne peut qu'applaudir au zèle comme à l'intelligence qu'il a déployés dans ce travail, et le meilleur hommage à lui rendre est de signaler quelques différences qui existent entre sa carte et les cartes antérieures, notamment celle de l'expédition d'Egypte: par exemple, le golfe d'Aboukyr y est moins profond et plus ouvert. — Le

---

l'échelle d'un 40000e. Voyez les originaux au dépôt général de la guerre. (Note du Rapporteur.)

Digitized by Google

littoral entre Alexandrie et Peluse est plus au midi de 2 à 3 minutes de degré, quoique les alluvions croissantes eussent plutôt dû l'étendre un peu vers le nord, depuis trente années écoulées, et même d'une manière sensible. — Le canal de Kanyat faisant communiquer le canal de Moueys avec Menzaléh, manque sur la carte de M. Coste; j'en ignore le motif. — Il en est de même de la grande inondation de Daqhélyéh, qui, au tems de notre expédition, couvrait le sol pendant huit à neuf mois de l'année; cinq ou six villages y formaient autant d'îles. Ici ce vaste espace est couvert de villages; la différence des saisons ne pourrait rendre compte de cette différence, puisque M. Coste est resté en Egypte plusieurs années de suite. — L'embouchure du canal occidental (ou de Bahyreh) dans le lac Mareotis (à el-Matamyr) manque également. — M. Coste a ajouté les positions de plusieurs villages, à l'ouest de Nabarou, ainsi qu'entre Tantâh et Myt-Camar; mais il a laissé subsister la lacune existant auprès de Myt-Kenân. — L'Ouady-Tomlât me paraît présenter un territoire cultivable, d'une trop grande superficie. — Il donne moins de détails entre Salhéyéh et la branche Tanitique, jusqu'à Sân. — Le lieu dit Kafr Mokhdem, où se trouvent des ruines, et où paraît avoir été Cynopolis, manque sur la carte. — J'en dirai autant d'Achmoun, sur le canal de ce nom, (ou la branche mendésienne.)

L'on doit regretter que plusieurs noms soient écrits incorrectement; et, sans entrer dans un détail minutieux d'incorrections orthographiques qui ont peu d'importance, je citerai seulement le nom de *Mait*, mis au lieu de Tmây, et où il serait impossible à ceux qui s'occupent de géographie ancienne, de reconnaître la ville de *Thmuis*, chef-lieu de Nome, et surtout celui de *Tamboul* qu'il fallait

Digitized by Google

écrire *Tânboul*, comme on le voit dans le grand Index géographique des lieux de l'Egypte, que nous avons publié dans la description de cette contrée. Ce mot est le reste de *Leon-tôn-bol*, ou ville des lions, autre chef-lieu de préfecture. Il existe d'autres exemples de noms grecs et latins, ainsi tronqués par les Arabes lors de la conquête, faute de connaître ces deux langues.

En général, l'auteur paraît avoir substitué l'*r* au son *kh*, s'étant peut-être habitué à prononcer ainsi cette aspiration particulière, dont le son appartient pourtant à plusieurs langues européennes, telles que l'espagnol, l'allemand et d'autres encore. C'est ainsi que *Lermas* est mis pour el-ekhmas, *Kafr-Pater* au lieu de *Kafr-battekh*, ou hameau de la pastèque. Quoique le *P* ne soit pas une lettre arabe, I se trouve cependant dans beaucoup de noms de cette carte. Ces imperfections légères sont faciles à rectifier à l'aide des listes arabes très-détaillées que l'on possède, et qui sont maintenant dans un grand nombre de bibliothèques avec la Description de l'Egypte. Il est plus utile de remarquer que la ville de Chibyn, dans le Delta moyen, aurait dû être distinguée du Chibyn de l'est (ou *el-canâter*) par son surnom *el-koum;* que le lieu dit Sa-kha, au sud du lac Bourlos, intéressant par son ancienneté, et qui n'a pas été inconnu à Niébuhr, manque dans la nouvelle carte, à moins que ce ne soit le lieu marqué sous le nom de *Sourrat*. En général, les positions géographiques ne diffèrent pas de celles de la carte de l'expédition : exemples, Suez, Aboul-el-Cheykh, Rosette, le Kaire (1), etc. Mais on trouve des

(1) La ville du Fayoum, quoique étrangère à la Basse-Egypte,

Digitized by Google

différences de longitude de 1 à 5 minutes pour les positions d'Alexandrie, Damiette Sâlehyéh. Ces différences, qui sont encore atténuées par le changement du lieu de l'observation, ne doivent pas surprendre ceux qui connaissent les limites de l'incertitude dont sont affectées les observations de longitude, même celles qui ont été faites avec le plus de soin.

En résumé, la nouvelle carte générale de la Basse-Egypte est un travail estimable et utile ; le format de cette carte est commode, et elle se recommande encore par la pureté du trait, la clarté de la lettre et la finesse d'exécution.

---

est placée sur la carte de M. Coste, et sa position est plus méridionale dans la carte de l'expédition, changement qui me paraît fondé. Ce n'est pas le lieu de discuter cette position pour laquelle on a maintenant des observations astronomiques, données qui nous ont manqué lors de la rédaction de la carte ; mes propres opérations sont d'accord avec une latitude moins boréale (pour cette ville), que celle qui lui est assignée dans la carte de l'expédition française.

Digitized by Google

PRONOSTICS,

OU

Signes tirés de l'état de l'atmosphère, de la manière d'être des animaux, des végétaux, etc., qui indiquent les changemens de tems et autres phénomènes qu'il importe aux Agriculteurs de prévoir d'avance.

(Article rédigé par M. Bosc, et extr. du *Nouveau Cours complet d'Agriculture théorique et pratique.*)

Si l'astrologie, si l'art de la divination, sont des futilités seulement propres à prouver la sottise humaine, il n'en est pas de même des prédictions qui sont la suite de l'observation de certaines circonstances qui précèdent constamment tel ou tel changement de l'état de l'atmosphère. Il n'est point de bon esprit qui n'ait vérifié des faits qui ne permettent pas de douter de l'enchaînement de plusieurs effets, qui d'ailleurs ne paraissent avoir aucune liaison entr'eux, quoiqu'ils en aient réellement et même une très-intime.

Les mêmes causes doivent amener les mêmes résultats, puisque la nature suit une marche régulière dans son ensemble comme dans ses détails. Aussi de tout tems a-t-on cru que l'étude des variations de l'atmosphère dans une période quelconque devait amener à la connaissance certaine de ces mêmes variations pendant la suivante. L'expérience cependant a prouvé l'impossibilité d'établir quelque chose de fixe à cet égard, quoique les calculs fondés sur l'observation

Digitized by Google

ne pussent être contestés par personne. Les plus savans ouvrages ne sont donc pas plus utiles aux agriculteurs que l'absurde *Almanach de Liége*, qui est si souvent entre leurs mains et qui les entretient dans les plus ridicules préjugés.

Aratus, médecin grec, établi à Soli, dans l'Asie mineure, a publié, il y a deux mille quatre-vingt-huit ans, un poème sur les pronostics, qui est parvenu jusqu'à nous, et qui ne renferme que fort peu d'erreurs J'en aurais copié ici la traduction, si elle n'était un peu longue, et si je n'avais pour dédommager le lecteur, dans les signes des changemens de tems par Toaldo, un ouvrage bien plus concis, bien plus complet, bien mieux coordonné et plus facile à abréger.

Toaldo a divisé ses pronostics, que j'ai presque tous vérifiés, en trois classes : ceux tirés de l'atmosphère, ceux tirés des corps terrestres, ceux tirés des animaux. Il aurait pu en tirer aussi quelques-uns des végétaux.

Pronostics tirés de l'atmosphère.

1. Si les étoiles perdent de leur clarté sans qu'il paraisse de nuage dans le ciel, c'est un signe d'orage.

2. Si les étoiles paraissent plus grandes qu'à l'ordinaire, ou plus près les unes des autres, c'est un signe que le tems va changer.

3. Lorsqu'on voit des éclairs près de l'horizon sans aucun nuage, ils sont un signe de beau tems et de chaleur.

4. Les tonnerres du soir amènent un orage, ceux du matin indiquent le vent, et ceux du midi la pluie.

5. Le tonnerre continuel annonce une bourrasque ou un très-fort orage.

6. L'arc-en-ciel bien coloré ou double annonce une continuité de pluie.

7. Les couronnes blanchâtres qui se montrent autour du soleil, de la lune, et des étoiles, sont un signe de pluie.

Digitized by Google

8. Lorsque la pluie fume en tombant, c'est signe qu'il pleuvra long-tems et abondamment.

9. Si, après une petite pluie, on aperçoit près de la terre un nuage ressemblant à de la fumée, c'est un signe qu'il tombera beaucoup de pluie.

10. Les nuages qui après la pluie descendent près de terre et semblent rouler sur les champs, sont un signe de beau tems.

11. S'il survient un brouillard après le mauvais tems, cela indique sa cessation.

12. Mais si le brouillard survient pendant le beau tems, et qu'il s'élève en laissant des nuages, les mauvais tems est immanquable.

13. S'il paraît des parélies (deux soleils), cela annonce de la neige et du froid.

14. En hiver les éclairs sont un signe de neige prochaine, de vent ou de tempête.

15. Les nuages divisés comme la laine des brebis sur leur dos (moutonnés), indiquent pendant l'été du vent, et pendant l'hiver de la neige.

16. Si l'horizon est dépourvu de nuages et qu'il ne souffle aucun vent, ou celui du nord, c'est un signe certain de beau tems.

17. Si, après le vent, il suit une gelée blanche qui se dissipe en brouillard, le tems devient mauvais et malsain.

18. Dans le climat de Paris, le vent sud-ouest est celui qui amène le plus souvent la pluie, et le vent de l'est celui qui l'amène le plus rarement.

Pronostics tirés des corps terrestres.

1. Si la flamme de la lampe étincelle, ou si elle forme un champignon, il y a une grande probabilité de pluie.

2. Il en est de même lorsque la suie se détache et tombe des cheminées.

Digitized by Google

3. Si la braise paraît plus ardente qu'à l'ordinaire et si la flamme paraît plus agitée, c'est signe de vent.

4. Lorsque la flamme est droite et tranquille, c'est un signe de beau tems.

5. Si on entend de loin le son des cloches, c'est un signe de vent ou de changement de tems.

6. Les bonnes ou mauvaises odeurs condensées, c'est-à-dire plus fortes, sont un signe de pluie.

7. Le changement fréquent du vent est l'annonce d'une bourrasque.

8. Si le sel, le marbre, le fer, les vitres deviennent humides; si les bois des portes et des fenêtres se gonflent; si les cors aux pieds deviennent douloureux, c'est un signe de pluie ou de dégel.

9. Les vents qui commencent à souffler pendant le jour sont beaucoup plus forts et durent plus long-tems que ceux qui commencent pendant la nuit.

10. La gelée qui commence par un vent d'est dure long-tems.

11. Si le vent ne change pas, le tems reste tel qu'il est.

H.-B. de Saussure, dans ses *Essais sur l'hygromètrie*, fait beaucoup valoir la certitude de l'observation des phénomènes physiques pour prédire les changemens de tems. Il voudrait qu'on détaillât, avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les diverses observations qui concernent l'état du ciel. Il explique, dans un chapitre spécial, quelques-uns des pronostics qui ne manquent jamais. Par exemple, l'air plus transparent que de coutume indique la pluie comme très-prochaine; de petits nuages blancs passant immédiatement sous le soleil et s'y colorant en rouge, en jaune, en vert et autres couleurs de l'iris, l'indiquent également; il en est de même lorsque la lune est entourée

Digitized by Google

d'un cercle de vapeurs, qu'elle se *baigne*, qu'elle est *halo*, comme on dit vulgairement.

Outre ces moyens de reconnaître d'avance les changemens de tems qui doivent avoir lieu, par l'observation des phénomènes physiques, il y a trois instrumens dont on fait un usage fréquent dans les villes, mais qu'on ne trouve pas aussi souvent qu'il serait bon chez les simples cultivateurs; ce sont le baromètre, le thermomètre, l'hygromètre.

Pronostics tirés des animaux.

1. Les chauve-souris qui se montrent en plus grand nombre que de coutume ou qui volent plus long-tems qu'à l'ordinaire, annoncent pour le lendemain un jour chaud et serein. C'est le contraire si elles sont en plus petit nombre, elles entrent dans les maisons et jettent des cris.

2. La chouette qu'on entend crier pendant le mauvais tems annonce le beau.

3. Les corbeaux qui croassent le matin indiquent la même chose.

4. C'est un indice de pluie et d'orage lorsque les canards et les oies volent ça et là pendant le beau tems en criant et se plongeant dans l'eau.

5. Les abeilles qui s'écartent peu de leurs ruches annoncent la pluie; elles l'annoncent encore quand elles arrivent en foule à la ruche avant la nuit et sans être entièrement chargées.

6. Si les pigeons reviennent tard au colombier, ils indiquent la pluie pour les jours suivans.

7. C'est un signe de mauvais tems lorsque les moineaux gazouillent beaucoup et s'appellent pour se rassembler.

8. Les poules qui se roulent dans la poussière plus que de coutume annoncent la pluie. Il en est de même si les coqs chantent le soir ou à des heures extraordinaires.

Digitized by Google

9. C'est un signe de mauvais tems lorsque les hirondelles rasent la surface de la terre et de l'eau.

10. Le tems annonce l'orage lorsque les mouches piquent et deviennent plus importune qu'à l'ordinaire.

11. Quand les moucherons (tipules) se rassemblent avant le coucher du soleil et qu'ils forment une colonne tourbillonnante, ils annoncent le beau tems.

12. Si les grenouilles croassent plus qu'à l'ordinaire; si les crapauds sortent le soir en grand nombre de leurs trous; si les vers de terre paraissent à la surface du sol; si les taupes labourent plus que de coutume; si les bœufs et les dindons se rassemblent, il y a presque certitude de pluie.

13. Lorsque les bestiaux et surtout les brebis sont plus âpres à la pâture qu'à l'ordinaire, la pluie n'est pas loin.

Il y a un grand nombre de dictons populaires qui pourraient être mis au rang des pronostics, mais dont la vérification n'est pas aussi facile que celle des changemens de l'atmosphère, à raison du tems qu'il faut attendre : ainsi l'on dit que lorsqu'il pleut le 3 mai, il n'y a pas de noix; que lorsqu'il pleut le 15 juin, il n'y a pas de raisins. Cela peut être vrai, car ces époques sont celles de la floraison des arbres précités, et on sait que la fécondation des plantes demande un tems sec et chaud pour s'effectuer d'une manière convenable.

Dans l'hiver, une grande quantité de neige promet une année fertile, et des pluies abondantes font craindre le contraire. On sait que lorsque le printems est pluvieux, il y a abondance de foin et faible production de blé; que s'il est chaud, il y aura beaucoup de fruits, mais véreux; que s'il est froid, les récoltes seront tardives.

Si le printems et l'été sont tous deux secs ou tous deux

Digitized by Google

humides, on sera menacé de disette. Si l'été est chaud, il y aura beaucoup de maladies.

Un automne pluvieux annonce une mauvaise qualité dans le vin, une médiocre récolte de blé pour l'année suivante. Un bel automne est presque toujours suivi d'un hiver venteux.

Tous ces pronostics ont une cause connue des hommes accoutumés à observer, et ils peuvent guider assez sûrement le cultivateur qui y fait attention.

En général, la longue intempérie des saisons, soit par vents, soit par sécheresse, soit par humidité, soit par chaud ou par froid, devient nuisible aux plantes et aux animaux.

Les printems et les étés humides sont ordinairement suivis d'un bel automne; si l'hiver est pluvieux, le printems est sec; si celui-là est sec, celui-ci est humide. Lorsque l'automne est beau, le printems est pluvieux.

J'aurais pu beaucoup m'étendre sur ces sujets: mais plus on veut particulariser dans ce cas, plus on est exposé à se tromper.

Digitized by Google

SCIENCES MÉDICALES.

Notice sur les travaux d'Anatomie artificielle du Docteur AUZOUX.

Lorsqu'en 1822, après de nombreux essais, et plusieurs années d'application soutenue, je publiai mes premiers travaux d'Anatomie artificielle, il s'éleva dans les écoles de médecine et parmi les gens qui sont en possession de l'opinion publique, une sorte de rumeur.

On était accoutumé à étudier l'anatomie dans les amphithéâtres ; on ne concevait pas la possibilité de l'étudier autrement ; d'ailleurs, déjà tant de tentatives infructueuses, pour suppléer aux cadavres, avaient été faites, que l'anatomie artificielle devint le sujet d'opinions bien différentes.

Quelques-uns, par des raisonnemens toujours dénués de preuves, ne voyaient dans l'anatomie artificielle qu'un moyen de favoriser la paresse des élèves, qu'une ressource fallacieuse pour les praticiens ; d'autres, exagérant les avantages, virent en elle un moyen de dispenser des dissections ; d'autres, enfin, comme il arrive toujours lorsqu'une chose nouvelle paraît, disaient la chose impossible, impraticable ; d'autres criaient au plagiat.

Les Académies, dont le jugement est toujours le résultat de mûres délibérations, signalèrent l'importance de cette découverte, m'encouragèrent à poursuivre mes essais, et m'indiquèrent quelques imperfections. Ces sociétés savantes n'hésitèrent pas à placer l'anatomie artificielle au-dessus de

Digitized by Google

tout ce qui avait été fait jusqu'alors, tant en France qu'à l'étranger, et à la regarder comme un moyen de faciliter l'étude de cette branche de l'histoire naturelle.

« Si ces travaux étaient continués (dit M. le Baron Desgenettes, dans son Rapport à l'Académie de Médecine, du 5 septembre 1823), ils ne pourraient manquer d'être utiles à ceux qui se livrent à l'étude des sciences médicales, et plus spécialement à ceux qui exercent loin des grandes villes la médecine et la chirurgie. »

« Si nous vous disons (dit M. le professeur Desruelles, dans son Rapport à la Société médicale d'émulation, séance du 19 novembre 1823) qu'une pièce d'anatomie artificielle, placée dans un amphithéâtre, en offrant à l'élève les parties qu'il cherche, celles qu'il doit éviter, ménager ou bien enlever, pourrait lui être utile, abréger son travail et lui épargner d'infructueux tâtonnemens; si nous vous disons que ces pièces seraient bien placées dans un atelier de peinture; si nous vous disons qu'elles pourraient, mieux que les livres, rappeler aux médecins et aux chirurgiens privés de cadavres, les rapports de certaines parties; si enfin nous finissons par vous montrer des gens du monde, curieux de se connaître, l'étudier avec fruit, pour apprendre superficiellement l'anatomie, sans recourir au dégoûtant et affligeant spectacle d'un cadavre, alors, Messieurs, loin de blâmer nos éloges, vous les approuverez; vous applaudirez au zèle de M. Auzoux, vous encouragerez ses efforts, et vous l'aiderez de tous vos moyens pour le voir arriver à rendre parfait ce qui, entre ses mains, a déjà fait des pas immenses vers la perfection. »

« Personne n'ignore (Rapport fait à l'Académie des Sciences, par M. le professeur Duméril, séance du 10 avril

Digitized by Google

1825) combien est grande la répugnance naturelle qui éloigne de l'étude de l'anatomie, et surtout de l'observation des objets même qui en font le sujet, les hommes qui n'y sont pas appelés par une nécessité de profession ; il serait à désirer que les idées générales sur l'organisation soient connues des jeunes gens dont la première éducation doit être soignée. Peut-on supposer aujourd'hui qu'un homme instruit ignore comment et par quels organes s'exécutent nos mouvemens, en quoi consistent les instrumens par lesquels s'opèrent nos sensations et nos principales fonctions ? D'ailleurs, il est indispensable que tout habile dessinateur qui veut devenir peintre ou statuaire, puisse, sans se livrer aux recherches anatomiques, apprendre comment les formes sont modifiées constamment dans les mouvemens par les organes qui les permettent ou les produisent. »

« Nous ne nous étendrons pas davantage sur l'utilité de ces pièces (Rapport fait à l'Académie de Médecine par M. Alard, séance du 5 juillet 1825), qui sera généralement sentie. Qu'il nous suffise d'ajouter qu'elles pourraient, par une connaissance préliminaire de la situation des rapports des parties, simplifier beaucoup l'étude de l'anatomie, en facilitant les dissections indispensables pour l'étude de la médecine ; ce qui procurerait le grand avantage de soustraire un très-grand nombre d'élèves aux accidens causés par un séjour prolongé dans les amphithéâtres de dissection ; qu'elles peuvent suppléer aux cadavres, dans les lieux où il n'est pas possible de s'en procurer, et, qu'à la rigueur, par l'étude de semblables pièces et la dissection de quelques animaux, on peut acquérir, sur la structure du corps humain, des connaissances suffisantes dans bien des cas, et beaucoup plus précises que celles qu'on peut acquérir par tout autre moyen artificiel. »

Digitized by Google

« La connaissance générale des parties du corps humain (Rapport fait à l'Institut par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, séance du 2 août 1830), doit un jour faire partie de l'histoire naturelle à enseigner pendant la première éducation à toutes les classes de la société. Tôt ou tard cette étude sera prescrite, mais cela ne deviendrait et n'est possible à l'exécution qu'avec les ressources de la nouvelle branche d'industrie créée par M. Auzoux. »

« Il en est (a dit un de nos célèbres professeurs, M. Richerand) (1) de celui qui cultive l'anatomie humaine, comme du chimiste : et de même que celui-ci ne connaît jamais mieux une substance que lorsqu'il peut la décomposer et la refaire de toutes pièces, de même l'anatomiste ne connaît parfaitement le corps de l'homme, que, lorsque, après avoir étudié séparément et avec le plus grand soin chacun de ses organes et chacun des systèmes que forme un certain nombre d'organes semblables, il peut assigner à chacun d'eux sa place, déterminer les rapports qu'il observe, et les proportions dans lesquelles il entre pour la composition de tel ou tel de nos membres. »

Il résulte des différens rapports qui ont été faits sur mes préparations d'anatomie artificielle, à l'Académie de médecine, à l'Institut, à la Société médicale d'émulation, et de l'opinion d'un grand nombre de médecins appelés à prononcer sur l'utilité que ces pièces pouvaient offrir dans les établissemens publics :

---

(1) Page 111, nouveaux élémens de Physiologie. (Paris, 1811.)

Digitized by Google

1.° Que ces préparations diffèrent de tout ce qui a été fait jusqu'à présent pour faciliter l'étude de l'anatomie, et n'ont de commun que de tendre au même but (1) ;

2.° Qu'elles offrent sur un même sujet, dans l'attitude verticale, toutes les parties qui entrent dans la composition du corps humain, avec tous les caractères qui leur sont propres ;

3.° Que l'usage de ces pièces abrégera le tems que les élèves consacrent à l'étude de l'anatomie, et diminuera leur séjour dans les amphithéâtres ;

4.° Qu'elles serviront à remémorer les détails anatomiques aux élèves et aux praticiens qui déjà se sont occupés de cette science ;

5.° Qu'elles rendent l'étude de l'anatomie possible dans toutes les saisons de l'année, et dans tous les pays dans lesquels le climat ou les préjugés s'opposent aux dissections ;

6.° Enfin, à l'aide de ces pièces, l'étude de l'anatomie pourra être enseignée dans l'instruction publique, et ainsi profiter à toutes les classes de la société, et particulièrement à ceux qui se destinent à la médecine, aux beaux arts, à la magistrature, à l'art militaire, ou à la navigation.

Depuis l'époque à laquelle a paru mon premier modèle, on s'est servi de l'anatomie artificielle dans un grand nombre d'établissemens publics pour faire des cours d'anatomie (2). Chez moi, plusieurs milliers d'élèves ont assisté

---

(1) Rapport de l'Académie de médecine.

(2) Des sujets complets ont été achetés pour les écoles de médecine de Boston, la Martinique, la Guadeloupe, l'île Bourbon,

Digitized by Google

à mes cours, ou étudié dans mon cabinet. J'ai recueilli avec soin toutes les observations qui m'ont été adressées; j'ai souvent, depuis onze ans, revu plusieurs fois par jour, toutes les parties de mon travail, j'y ai apporté toutes les corrections qui mont été indiquées; et, afin de rendre l'anatomie artificielle plus digne du succès qu'elle a obtenu, j'ai fait un modèle nouveau, et j'ai pu ainsi faire subir à mon travail des modifications importantes, des additions nombreuses.

Les augmentations ne consistent pas dans quelques minutieux détails, ou dans quelques additions de peu d'importance (1), les formes ont été complètement changées, les coupes ont été multipliées.

C'est un homme d'une constitution athlétique, que j'ai pris pour modèle; je lui ai donné la pose de l'Antinoüs antique, auquel il peut être comparé pour la beauté et l'exactitude des formes; le pied gauche est fixé sur un socle en bois, de manière à permettre le mouvement de rotation; toutes les parties réunies représentent un homme dont on aurait seulement enlevé la peau. Une moitié du sujet est

---

de Yale Collége (Etats Unis), Metz, Strasbourg, Lille, le Val de-Grâce, le Conservatoire, Stockholm, Evreux, Oxaca (Amérique du Sud), la Louisiane (Amérique Septentrionale), Vera cruz, le Kaire, Ohio, Toulon, Turin, la Nouvelle-Orléans, Harvard (Nouvelle-Angleterre), Charlestown, la Faculté de médecine de Strasbourg, etc.

(1) Le modèle publié en 1825, ne porte que 66 numéros d'ordre, et 356 numéros de détails.

Le modèle publié en 1830, porte 129 numéros d'ordre, c'est-à-dire 129 pièces qui sont susceptibles d'être enlevées séparément, et 1115 numéros de détails.

Digitized by Google

représentée en masse ; toutes les parties qui forment l'autre moitié peuvent se détacher, chaque muscle, chaque organe peut être enlevé un à un, depuis la peau jusqu'aux os, avec la plus grande facilité, et replacé de la même manière : un numéro d'ordre correspondant à un tableau synoptique, sert à indiquer, et le nom de l'organe, et l'extrémité par laquelle on doit faire le déplacement.

Quelques instans suffisent pour couvrir une table des nombreuses pièces qui entrent dans la composition de cette imitation anatomique ; quelques minutes suffisent pour les réunir et en former un homme complet.

Ce tableau synoptique offrant l'énumération des principales pièces de ce modèle anatomique, servira aussi à indiquer jusqu'à quel point sont portés les détails : quant à l'exactitude, je renvoie au Rapport qu'en a fait l'Académie royale de Médecine.

Académie royale de Médecine, séance du 10 *Mai* 1831.

Messieurs,

En 1822, 1823 et 1825, M. Auzoux soumit à votre examen des pièces d'anatomie artificielle destinées à représenter les différentes parties qui entrent dans la composition du corps humain.

C'est au moyen d'une pâte particulière que M. Auzoux exécute ses préparations ; cette pâte, dans l'état frais, est susceptible d'être coulées dans des moules, de prendre et de conserver les empreintes les plus délicates, et d'acquérir par la dessication une solidité presque égale à celle du bois.

Digitized by Google

Dans le tems, vous désignâtes, pour vous rendre compte des travaux de notre confrère, MM. Duméril, Béclard, Hyp. Cloquet, Desgenettes, Breschet, Richerand et Alard, vos commissaires, que des études approfondies rendaient bien capables de juger de semblables travaux, vous signalèrent l'importance de cette découverte, et réclamèrent vos éloges pour l'auteur; ils le signalèrent aussi comme ayant droit aux encouragemens que le Gouvernement accorde à ceux qui illustrent leur pays. *La France*, a dit votre Rapporteur, M. Alard, *a donc aujourd'hui l'avantage de surpasser les autres pays dans l'art des imitations anatomiques.*

Votre jugement, Messieurs, a été justifié par l'empressement que les établissemens publics de tous les pays ont mis à faire l'acquisition de ces pièces. Vos éloges, l'espèce d'avidité avec laquelle l'étranger a recherché ces travaux, ont donné une nouvelle ardeur au zèle de notre confrère. Nous répéterons ici avec plaisir ce que disait en 1823 la Société médicale d'émulation : « Nous nous plaisons à don-» ner à M. Auzoux tous les éloges que lui méritent son zèle » pour la science, sa patience, ses ingénieux essais, et en-» fin les résultats qu'il doit à sa persévérance et à ses con-» naissances positives en anatomie. »

Après cinq ans d'un travail opiniâtre, M. Auzoux soumit à l'Académie, dans sa séance du 25 mai 1830, une nouvelle pièce d'anatomie, pour l'examen de laquelle vous désignâtes MM. Ant. Dubois, Ribes, Adelon, Cruveilhier, Breschet, Hyp. Cloquet et moi.

Ce n'est pas à quelques légères modifications, à quelques additions de peu d'importance, que notre confrère a consacré son application, il a repris ses travaux presque au point de départ, il n'a guère conservé que le *modus faciendi.*

Digitized by Google

M. Auzoux a pris le cadavre d'un adulte de la taille de cinq pieds six pouces, il s'est imposé la tâche de le reproduire jusque dans ses plus petits détails.

Ce nouveau modèle, comparé avec ce qu'il avait fait jusqu'alors, même avec la pièce complète qui fut soumise à votre examen en 1825, et qui paraissait ne laisser que peu de chose à désirer, offre néanmoins des différences telles qu'on pourrait ne pas la croire du même auteur. Les formes ont été complètement changées, les détails plus que doublés; au moyen de coupes ingénieuses, M. Auzoux est parvenu a reproduire tout ce qui a rapport à la myologie, à l'angéiologie, à la névrologie et à la splanchnologie; il n'est pas jusqu'aux os qui ne soient reproduits avec une vérité telle, que si on n'en etait prévenu, on pourrait les prendre pour des os véritables. Les parties les plus tenues, les plus délicates comme les plus volumineuses; les parties les plus molles comme les plus dures, les plus superficielles comme les plus profondes, se trouvent représentées avec une sévère exactitude dans les formes, la couleur, les rapports et les connexions. Nous croyons inutile de vous faire l'analyse de tous ces détails, nous aimons mieux attirer votre attention sur quelques parties qui ont plus particulièrement fixé celle de votre commission.

Le cœur a été reproduit avec un grand bonheur : au moyen d'une coupe pratiquée dans la cloison inter-auriculaire et inter-ventriculaire, cet organe se trouve partagé en deux moitiés; sur chaque moitié sont deux cavités qui peuvent être ouvertes de manière à laisser voir les valvules; toutes ces parties se réunissent avec une telle exactitude, que l'on aperçoit à peine les traces de la division, et ensemble elles imitent un cœur de grosseur naturelle, d'où

Digitized by Google

s'élèvent les vaisseaux qui en partent ou qui s'y rendent. Tous ces vaisseaux étant reproduits depuis leur origine jusqu'à leur terminaison, il est facile d'étudier les branches qui en partent, les nombreuses anastomoses qu'elles ont entre elles, et leurs rapports avec les différens organes.

La préparation de la tête sur laquelle se trouvent la bouche, le pharynx, le larynx, les fosses nasales avec les muscles, les artères, les veines, les nerfs qui accompagnent ces parties ou qui s'y distribuent, a paru à vos commissaires offrir un ensemble qui jusqu'alors n'avait pas paru reproduit.

Le cerveau, la moëlle épinière, le grand sympathique, ont été reproduits avec tous leurs détails, de manière à donner dans l'ensemble l'appareil de l'inervation.

Ce travail n'est cependant point parfait ; M. Auzoux lui-même a compris qu'il pouvait s'être glissé quelques erreurs. Votre commission a sacrifié plusieurs séances à l'examen de cette nouvelle préparation ; elle a reconnu quelques inexactitudes, quelques fautes anatomiques ; ces fautes, ces inexactitudes ont été presqu'aussitôt réparées qu'indiquées, tant est grande la facilité avec laquelle M. Auzoux peut placer et déplacer chaque partie.

Les imitations dont nous vous parlons acquièrent toujours un degré de perfection du jour de la présentation à celui où on vous en rend compte, tant est grand et soutenu le zèle de notre confrère. C'est ainsi que maintenant il est parvenu à représenter les ligamens souples comme dans l'état frais, ce qui permettra de simuler les déchirures de luxations, etc. Ce progrès sera plus tard le sujet d'une nouvelle présentation.

Votre commission se félicite, Messieurs, d'avoir à vous

Digitized by Google

annoncer la presque entière réalisation des espérances que vous avaient fait concevoir non-seulement vos précédens commissaires, ceux de l'Académie royale des Sciences et de la Société médicale d'émulation, mais aussi plusieurs médecins appelés à donner leur avis.

Nul doute donc, que l'anatomie artificielle de M. Auzoux, ne soit propre à faciliter et abréger l'étude de l'anatomie sur le cadavre dans sa partie topographique. Mais hâtons nous de dire ici, avec tous les hommes éclairés, et avec notre jeune confrère lui-même, que l'anatomie artificielle ne peut pas dispenser d'étudier la nature sur le cadavre, de disséquer. Seulement elle rend mieux et plus promptement capable de profiter des recherches auxquelles les élèves doivent se livrer dans les amphithéâtres.

Le procédé employé par M. Auzoux, est le moulage qui permet de multiplier beaucoup les pièces, et par conséquent de diminuer le prix des livraisons. C'est encore un véritable service rendu, parce que les praticiens, après avoir étudié complètement l'anatomie sur le cadavre, pourront revoir sur les pièces artificielles, toutes les fois qu'ils le voudront, et en très-peu de tems, toutes les parties de cette science qui s'oublient le plus facilement. Les chirurgiens des petites villes et des campagnes retireront surtout un grand avantage de la possibilité qu'ils auront de revoir et d'étudier de nouveau la position vraie, les rapports des parties sur lesquelles ils auront à faire une de ces opérations qui se pratiquent rarement, circonstances dans lesquelles les chirurgiens des grandes villes aiment à faire d'abord des essais, des espèces de répétitions sur le cadavre.

Ces préparations seront aussi d'un grand secours pour les démonstrations publiques. Dans les écoles secondaires sur-

Digitized by Google

tout, où manquent quelquefois les sujets, il doit souvent arriver que le professeur est forcé de se borner à décrire la marche d'une artère, d'un nerf, qu'il ne peut mettre à découvert, parce qu'il faudrait pour cela détruire des parties dont la démonstration reste à faire.

Une répugnance naturelle éloigne de l'étude de l'anatomie, ceux qui n'y sont pas appelés par une nécessité de profession. Cependant depuis long-tems on a exprimé le désir que les jeunes gens dont l'éducation doit être soignée, prissent des idées générales sur l'organisation de l'homme. L'utilité de cette étude a été sentie par le prince que la France a appelé sur le trône, il a voulu que son fils étudiât l'anatomie.

Votre commission a l'honneur de vous proposer, Messieurs, d'adresser des remercîmens à M. Auzoux, en lui annonçant que l'Academie est satisfaite de ses travaux, et de le comprendre dans vos prochaines élections.

Elle vous propose aussi de décider que le présent Rapport sera envoyé à M. le Ministre de l'intérieur, comme signalant d'une manière convenable l'utilité dont peuvent être ces préparations anatomiques dans les colléges royaux, dans les écoles secondaires de médecine et les autres établissemens publics.

Paris, le 10 Mai 1830.

Signé *Adelon*, *Ant. Dubois*, *Ribes*, *Hip. Cloquet*, *Cruveilhier*, *Breschet*, *Baffos*, Rapporteur.

Pour copie conforme:

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine, signé PARISET.

Digitized by Google

L'Académie adopte le Rapport et ses conclusions.

Elle remarque cependant que la Commission n'a point assez insisté sur les avantages que les pays chauds retireront de l'usage de ces préparations d'anatomie artificielle ; que si elles sont utiles aux élèves, aux praticiens et aux savans, dans les lieux même où l'étude sur le cadavre est facile, elles sont d'une nécessité indispensable dans les climats où l'on ne peut se livrer aux dissections sans compromettre sa santé.

L'Académie décide, en outre, qu'une pièce d'anatomie artificielle de M. Auzoux, sera placée dans le lieu de ses séances, pour être consultée au besoin, et arrête qu'il sera écrit à M. le Ministre de l'intérieur, afin d'être autorisée à faire cette acquisition.

Pour extrait conforme au procès-verbal de la séance du 10 *Mai* 1831,

Signé GUENEAU DE MUSSY.

Conditions de la Souscription.

M. Auzoux, fournit aux souscripteurs un sujet complet, conforme au tableau synoptique, pour 3,000 francs.

Pour obtenir un sujet il faut se faire inscrire, au moins trois mois à l'avance, chez M. Auzoux, rue du Paon, n.° 8, à Paris.

Pour 200 fr. de francs de plus on fournit le support destiné à la pièce, et on se charge des frais d'emballage.

Digitized by Google

Un squelette artificiel qui pourra être adapté au sujet dont les ligamens élastiques permettent tous les mouvemens des articulations, fera très-prochainement le sujet d'une nouvelle publication.

D'après le même procédé, M. Auzoux s'occupe d'exécuter une pièce relative aux accouchemens destinée à représenter la femme aux différentes époques de la vie ; au moyen de pièces de rechange, on pourra étudier toutes les époques, toutes les variétés et tous les phénomènes de la grossesse.

On trouve dans le cabinet de M. Auzoux, des pièces détachées : un œil de grandeur naturelle, fixé sur la paroi supérieure de l'orbite, avec les muscles, les artères, les nerfs, les membranes, les parties transparentes, 30 fr.

Le même, 25 fois plus grand que nature, 200 fr.

Le cabinet de M. Auzoux, est ouvert les mardi et jeudi de chaque semaine, de midi à une heure, rue du Paon, n.° 8.

Le jeudi, démonstration publique.

Observation sur les effets délétères de la mercuriale annuelle, et du danger de la donner comme aliment aux vaches, par M. CHARLOT, *vétérinaire et pharmacien à St.-Aignan (Loir et Cher.), membre de la Société médicale de Tours,*

Nos animaux domestiques sont environnés de toutes parts

Digitized by Google

d'une foule de causes délétères qui tendent sans cesse à entraver ou à détruire leur existence, les absorbans cutanés, pulmonaires et intestinaux sont comme une triple porte ouverte aux principes morbifiques qui les entourent; mais de ces trois diverses voies de transmission, nulle, sans contredit, plus que le canal alimentaire, ne porte dans leurs humeurs les germes funestes des maladies et de la mort. Le canal digestif, quoique sous la sauve-garde du goût, ne laisse pas de donner passage à une foule de substances délétères masquées souvent par des mélanges.

Des faits nombreux ont convaincu les cultivateurs instruits et les vétérinaires, que le règne végétal contient une très-grande quantité de plantes dont l'usage est délétère à différens degrés; les animaux pâturant en liberté sont rarement surpris, l'instinct et le goût suffisent assez ordinairement pour les garantir; mais lorsqu'ils sont nourris au manoir, il semble que cet instinct si vanté, se trouve modifié surtout lorsque ces animaux mangent avec avidité quelque mélange de plante: aussi sous le rapport de l'hygiène, la botanique ne sera jamais trop connue; car tous les jours le praticien sent la nécessité de s'en occuper, soit sous le point de vue de la toxicologie, soit sous le rapport de l'alimentation des animaux.

La plante dont j'ai à entretenir la Société, est très-commune dans les jardins, les vignes et les lieux cultivés; elle est en fleur pendant tout l'été, elle est vulgairement appelée *fairale*, *foirande*, *ramberge*; *chiole*, etc.; en botanique, *mercurialis annua*, de la dioecie ænnandrie, de Linnée; de la famille naturelle des euphorbiacées de Jussieux.

Le 19 Juin 1829, j'eus occasion de voir au Lude,

Digitized by Google

département de la Sarthe, chez madame veuve Barde, deux vaches qui, depuis six jours, étaient nourries abondamment à l'écurie avec les sarclures d'un jardin. Après avoir examiné ces animaux, je demandai les signes commémoratifs et à visiter leurs fourrages : on me fit voir un tas d'herbes vertes, je l'examinai, et je m'aperçus que la mercuriale dominait le *panicum glaucum*, le *senecio vulgaris*, le *brassica oleracea*, etc. D'après le dire de la propriétaire, ce n'est qu'au bout de trois jours de l'usage de ce fourrage, que ces animaux parurent éprouver de la douleur à se laisser traire, que les mamelles étaient dures, que la secrétion du lait était diminuée : il faut remarquer que ce ne fut que le sixième jour de l'alimentation par cette plante, que je vis ces vaches.

Voici les syptômes que je notai :

Elles avaient les muqueuses très-colorées, le mufle sec, la température du corps était plus élevée que de coutume, la peau sèche, le pouls dur, plein et accéléré, les mamelles un peu flétries, sensibilité de la région lombaire très-grande, timpanite légère, cessation de la rumination, trépignemens des pieds de derrière, perte d'appétit, fiente dure et sèche.

Traitement : Je fis supprimer l'usage du fourrage ci-dessus mentionné, je donnai 4 gros d'ammoniaque dans une bouteille d'eau froide ; la timpanite parut pendant un moment plutôt augmenter que de diminuer ; alors je prescrivis une diète sévère, des boissons et des lavemens émolliens légèrement acidulés, des lotions émollientes sur les reins et les mamelles. Le lendemain, prostration des forces plus grande ; je fis une saignée de six livres de sang à chaque bête ; régime rafraîchissant, boissons et lavemens émol-

Digitized by Google

liens, séton au fanon. Ce ne fut que le 22 que la maladie parut un peu céder, et dès le 26 les animaux furent en pleine convalescence.

On remarquera, 1.° que pendant six jours, les vaches dont je retrace la maladie, ont pris pour nourriture presque uniquement de la mercuriale annuelle ; 2.° que cette plante appartient à une famille et à un genre dont les espèces sont vénéneuses ; 3.° que les autres plantes étaient en petite quantité ; qu'elles sont généralement regardées comme bonnes plantes fourragères, qu'elles appartiennent à des familles et à des genres dont les produits immédiats, en général, ne sont ni âcres ni irritans ; 4.° que la maladie a cessé dès que l'on a proscrit l'usage de cette plante ; 5.° que les moyens employés sont ceux recommandés contre les poisons narcocico-âcres.

Cette observation vient confirmer la belle idée du célèbre Decandolle, qui reconnut le premier que les végétaux d'une même famille naturelle, et surtout du même genre, possèdent assez ordinairement les mêmes propriétés ; elle vient aussi à l'appui de l'analyse chimique de cette plante faite par M. Feneuille, de Cambray, qui y a rencontré un principe amer purgatif, une *volatile âcre* et diverses autres substances. Cette analyse explique la dissidence d'opinions qui existe, même parmi les auteurs modernes, car les uns considèrent la mercuriale comme vénéneuse (1), d'autres comme émollientes et même comme alimentaire pour l'homme (2) ; son

(1) Dictionnaire de Médecine en 21 volumes, art. Mercuriale annuelle, par M. Achille Richard, tome 14, Paris, 1826.

(2) Loiseleur Deslongchamps, Manuel des Plantes usuelles indigènes, Paris, 1819, tome 1, page 498 et 500.

Digitized by Google

principe actif étant très-volatil, se dissipe facilement par la simple dessication ou par la coction dans l'eau. Les ménagères, en général, savent que cette plante est peu propre à la secrétion du lait, et ses noms vulgaires annoncent qu'elle est comme purgative.

Olivier Deserres signale, avec juste raison, un autre mauvais effet de cette plante : il dit que dans les vignes où la mercuriale est abondante, elle donne une mauvaise odeur au vin (1).

D'après ces faits et leurs conséquences, on doit dire hautement que la *mercuriale annuelle* est une de ces mauvaises herbes trop communes dans les endroits cultivés, et qu'elle doit être proscrite des fourrages de nos animaux domestiques.

---

(1) Théâtre d'Agriculture, Nouvelle édition, publiée par la Société d'Agriculture du département de la Seine, t. 2, pag. 311.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

CONSIDÉRATIONS

SUR LES HISTOIRES LOCALES,

ET EN PARTICULIER

SUR CELLE DU COMTÉ D'ÉVREUX;

PAR M. DE STABENRATH.

En faisant des recherches assez nombreuses sur l'histoire politique et religieuse du comté d'Evreux, je me suis demandé comment, après les avoir terminées, je pourrais les coordonner entr'elles, et quel serait le moyen le plus propre de les présenter d'une manière intéressante et utile. J'ai donc été conduit à examiner pourquoi parmi la grande quantité d'histoires locales répandues en France, il y en a si peu qui ne soient ou frappées d'une sécheresse rebutante, ou d'une prolixité plus fatigante encore. Les histoires générales sont loin d'atteindre le but que l'on devait se proposer en les composant. Elles n'enseignent la plupart du tems que les faits généraux, les batailles principales, les plus importantes révolutions; elles s'arrêtent aux sommités de l'ordre social. Dans l'ordre séculier, aux rois, aux grands; dans l'ordre ecclésiastique, aux papes, aux patriarches, aux grands prêtres. Les arts, l'industrie, la littérature, le

Digitized by Google

commerce, les sciences, les mœurs de la famille, les mœurs publiques sont presque entièrement négligés, et ce n'est pour ainsi dire qu'à regret que l'auteur leur consacre quelques pages. Cependant telles qu'on nous les a faites, elles offrent un immense intérêt : le passé reflété par elles, peut et doit devenir le guide de l'avenir ; leur lecture attachante, captive le cœur, orne l'esprit, et fournit au législateur et au philosophe de grands sujets de méditation, surtout quand les faits sont présentés avec art et qu'il est facile de les réunir, de les comparer et de les envisager sous toutes leurs faces et dans tous leurs rapports.

L'esprit remonte et descend les siècles, s'arrête sur les grands événemens, pèse les destinées des peuples, établit les dissonnances sociales, connaît les causes des guerres, des désastres, et contemple la marche souvent arrêtée de l'humanité progressive par sa nature.

Mais ces grandes leçons ne s'effacent-elles pas pour ainsi dire dans les histoires locales, devant des faits d'une nature secondaire, surtout si le duché, le comté ou la ville dont on s'occupe, n'ont eu qu'une faible part dans les événemens de l'histoire générale. Prenons un exemple.

Depuis l'époque des invasions des Normands dans la Neustrie jusqu'à celle de la réunion de la Normandie à la France, l'histoire de ce pays, est celle d'un peuple complet, remarquable par ses mœurs, son courage, son esprit de conquête ; mais à dater de cette réunion, l'intérêt qu'il inspirait s'affaiblit, parce qu'il a perdu son individualité, celui de la France occupe le premier rang ; il était un tout, il n'est plus qu'une partie.

L'histoire de Normandie a donc été une histoire générale jusqu'à Philippe-Auguste ; depuis ce tems, elle n'est plus

Digitized by Google

qu'une histoire particulière, subordonnée à l'histoire générale de la France, où l'on doit retrouver tous les événemens importans dont elle a été le théâtre.

Dans le moyen âge, et surtout pendant la minorité de Guillaume-le-Bâtard, les seigneurs, les barons, les comtes s'étaient rendus indépendans et s'étaient constitués souverains. Propriétaires des fiefs qu'ils occupaient, ils se faisaient la guerre entre eux, la faisaient même à leur duc, qui souvent ne les réduisait qu'avec beaucoup de peine. Dans ce tems l'histoire des villes, quoiqu'assez obscure, devient fort intéressante, parce qu'elles étaient quelque chose par elles-mêmes, et que leur importance relative était considérable: elles tiraient d'ailleurs une grande partie de leur éclat des hommes qui les possédaient; éclat qui s'éteignit presque toujours avec eux.

En effet, quand les comtes ou les barons étaient réduits, leurs villes, leurs châteaux étaient souvent démantelés et incorporés au domaine du souverain, et ils devenaient ainsi une petite parcelle d'un grand fief.

Ce que je viens d'avancer est surtout frappant pour quelques-uns des anciens comtés du département de l'Eure. Conches, Beaumont-le-Roger, Breteuil se distinguent sur le premier plan dans l'histoire du 11.e et du 12.e siècles; mais quand leurs seigneurs se sont aggrandis ou sont morts, leurs noms tombent presque dans l'oubli.

Le comté d'Evreux a suivi la destinée commune, quoique des circonstances particulières aient prolongé son existence historique individuelle au-delà du terme ordinaire.

A quelques époques d'une courte durée, les histoires particulières et locales offriront jusqu'à un certain point les développemens des histoires générales, jamais pourtant

Digitized by Google

elles n'en acquéreront l'importance et l'étendue, car elles ne doivent présenter les faits d'un ordre plus élevé que comme un accessoire, parce qu'elles sont la chose principale.

L'écrivain qui voudra en composer une, devra, suivant moi, chercher à éviter deux écueils également à redouter pour lui, la prolixité et la sécheresse.

La prolixité prend sa source dans une foule de causes, tantôt l'historien s'arrête complaisamment sur d'insignifians détails, tantôt il donne un intérêt si grand aux événemens généraux, que ceux qu'il entreprend de raconter s'effacent entièrement. Quelquefois il néglige la société civile pour ne s'occuper que de la société ecclésiastique. La série des événemens historiques, loin de s'enchaîner, se trouve ainsi obscurcie et comme noyée dans une multitude de faits plus ou moins étrangers au sujet.

La sécheresse offre moins d'inconvéniens peut-être que la prolixité. Si l'histoire n'est plus qu'une chronologie, au moins si elle est exacte, peut-on acquérir quelques notions certaines du pays qui vous occupe, et la lecture d'un ouvrage écrit ainsi, quoique fatigante, sera encore utile et profitable. Ce n'est qu'en combinant les faits, avec art et adresse, qu'on pourra espérer de ne pas tomber dans l'un ou l'autre des défauts dont j'ai indiqué sommairement les causes.

Ces défauts, que je reprochais aux auteurs des histoires locales, sont d'autant plus sensibles qu'elles sont moins importantes; cependant elles sont susceptibles d'un genre d'intérêt que comportent difficilement les histoires générales. Plus spécialement appelées à faire connaître tout ce qui se rattache aux hommes, aux choses, aux tems, aux

Digitized by Google

lieux, elles doivent tout embrasser. Faits généraux succinctement indiqués, faits particuliers, mœurs, ruines, monumens publics, fondations pieuses, antiquités, tout est du ressort de l'histoire locale. Il importe en effet, que chaque citoyen connaisse les faits qui ont illustré le pays qui l'a vu naître et que l'étranger voyageur puisse visiter avec fruit, les monumens que le tems a épargné plus encore que la main des hommes.

Mais dans quelles sources devrons-nous puiser, pour relever l'édifice écroulé du passé ? Que reste-t-il des siècles qui ne sont plus ? Les écrits échappés aux moines du moyen âge, les travaux des savans bénédictins, les chroniques, les manuscrits que la révolution a oubliés, et nos historiens modernes, auteurs de compilations plus ou moins indigestes des œuvres de ceux qui les ont précédés.

Les bibliothèques publiques, les archives départementales offrent d'assez nombreux recueils, qui faute d'avoir été lus ou compulsés restent entièrement ignorés, et dont par conséquent il est impossible d'apprécier la valeur. Il est bien plus facile de prendre dans quelques ouvrages épars et imprimés, des faits à la disposition de tous, que de lire de vieux manuscrits, dans l'espoir fort incertain d'y trouver une seule chose utile. Voilà pourtant comment l'erreur se perpétue et comment la science reste stationnaire. Je dirai donc à l'écrivain: étudiez les originaux, fouillez dans les archives, dévorez les manuscrits, comparez ce que vous avez appris avec ce que vous saviez, et si vous avez découvert quelque chose de nouveau, écrivez. Les grands événemens, nous les connaissons tous ; faites-nous descendre dans la vie intérieure du peuple que vous voulez peindre, montrez nous-le assis

Digitized by Google

au foyer domestique, sur la place publique, dans les camps, aux pieds des autels, et sur son lit de mort.

Vous ne parviendrez à cette science que par l'étude approfondie des manuscrits et des auteurs, qui sont toujours la vivante et fidèle expression du tems où ils ont vécu. Tout le 11.e et le 12.e siècles sont renfermés dans Orderic Vital. Le Brasseur, dont l'histoire est si négligée, me représente parfaitement l'époque pendant laquelle il a composé son ouvrage. Enfin M. Masson-de-S.t-Amand, par le ton qui règne dans le sien, nous peint fort bien l'époque de transition pendant laquelle il a écrit.

Comme on le voit, je rapporte des réflexions générales au comté d'Evreux et au département de l'Eure en particulier. Je ne connais pas d'ouvrages plus complets sur cette partie de la Normandie, que ceux de Le Brasseur et de M. Masson-de-St.-Amand. Je ne dois pas je pense, compter au nombre des histoires, l'Hermite en Normandie et la Description des environs de Paris; j'omets même à dessein, quelques autres productions dont il est inutile de parler.

L'histoire du comté d'Evreux est donc presque entièrement neuve; en effet, les documens propres à la composer, jettés épars dans l'histoire générale de Normandie, recueillis en partie par les deux auteurs que j'ai cités, ont besoin d'être coordonnés, expliqués par les manuscrits et par les monumens.

L'un des points de vue sous lesquels on peut envisager l'histoire locale avec le plus d'avantage, est sans contredit celui que présente les monumens. Il sont marqués de l'empreinte du siècle qui les vit élever: religieux, civils, militaires, funèbres ils déposent des besoins, des idées, de la puis-

Digitized by Google

sance ou de la faiblesse du peuple qui les construisit. C'est ainsi que par les monumens qui couvrent encore le pays, vous pouvez affirmer que les hommes qui l'ont peuplé ont été Celtes, Gaulois, Romains, Francs, libres ou esclaves, idolâtres ou chrétiens. Un mur dégradé, une enceinte presque détruite se présentent à vos yeux, et voilà que l'origine d'une ville remonte au tems des Romains. Sous quelques cepées, que la coignée du bûcheron abat depuis vingt ans, un dolmen a bravé les siècles et les hommes, les druides sont tombés avec leur puissance ; mais leur domination a laissé des traces impérissables.

Vers le 9.e siècle des fondations pieuses ont eu lieu, dont quelques parties ont échappé aux ravages des hommes du Nord ; plus tard, lorsque paisibles possesseurs de la Neustrie, ils lui ravirent son nom pour lui donner celui qu'elle porte aujourd'hui, ils relevèrent plus grand, plus somptueux les édifices qu'ils avaient abattus.

A la fin du 11.e et pendant le 12.e siècle, l'architecture prit un développement remarquable ; les flèches élégantes des églis es s'élancèrent vers les cieux, l'ogive remplaça les pleins-ceintres lourds et surbaissés, et la sculpture substitua aux zigzags, aux torsades du style roman, les trèfles, et les ornemens légers, dont nous admirons encore le fini et la délicatesse.

Ainsi, les monumens expliquent l'histoire, comme ils sont expliqués par elle ; qu'importe désormais que vous sachiez exactement la série des noms des évêques, abbés, échevins d'une ville, n'avez-vous pas en votre pouvoir les moyens de donner au tems que vous voulez faire revivre, l'aspect qui lui est propre ; vous pourrez négliger quelques faits oubliés, quelques noms, sans que votre œuvre en soit

Digitized by Google

moins parfaite ; ce qu'il est utile surtout de constater, c'est l'état dans lequel se trouvent des monumens qui, chaque jour disparaissent du département de l'Eure, qui est encore si riche en ce genre. Mutilés ou détruits par l'ignorance et la barbarie, presque jamais leurs débris n'ont été employés avec un avantage réel. Espérons que l'on finira par comprendre que c'est souvent par les monumens qu'un pays survit à toutes ses gloires. Rome, la Grèce, l'Egypte, ne comptent plus au rang des empires, et pourtant les ruines des monumens qui les couvrent révèlent leur gloire et leur puissance déchues. Elles sont un objet d'étude et d'admiration pour nous. Il est une remarque qui a déjà été faite, c'est que les recherches historiques ont été, pendant ces dernières années, nombreuses, savantes, et qu'elles ont produit d'heureux résultats. La Normandie a été visitée dans beaucoup de ses parties, par les amis des lettres et de l'antiquité. Il reste encore néanmoins beaucoup à faire : avec du tems et de la persévérance, les lacunes seront un jour comblées. Puissé-je y contribuer par mes efforts constans et mes recherches multipliées.

Il est maintenant facile d'apercevoir pourquoi les historiens du comté d'Evreux n'ont pas atteint le but qu'ils auraient dû se proposer : en effet, ils ont négligé de présenter l'histoire de notre pays sous tous ses points de vue. Le Brasseur, qui est le plus volumineux d'entr'eux, a été mal jugé par le plus grand nombre des lecteurs. On lui reproche de n'avoir fait, pour ainsi dire, que l'histoire des évêques, d'avoir omis tout le reste et de renfermer beaucoup d'erreurs. Certes, il ne me paraît pas à l'abri de ces reproches, qu'il rachète par quelque mérite : d'abord il est le seul, avec M. Masson-de-St.-Amand, qui se soit occupé

Digitized by Google

de l'histoire spéciale du comté d'Évreux. Je n'en connais pas d'histoire manuscrite, si ce n'est pourtant celle que possède M. Guerard, qui n'est qu'une analyse de celle de Le Brasseur.

S'il en a existé d'autres, ou elles sont demeurées inconnues, ou elles auront été perdues; c'est donc dans celle de Le Brasseur qu'il faudra puiser souvent, mais avec discernement, les matériaux que l'on voudra mettre en œuvre. Dans la seconde partie de son ouvrage se trouvent réunis un assez grand nombre de chartes et de titres de fondation qu'on trouverait difficilement ailleurs. J'en ai vérifié quelques-unes qui sont rapportées avec une grande fidélité.

Toussaint Duplessis, auteur de la Description historique de la Haute-Normandie, avait l'intention de donner celle du Diocèse d'Evreux. Il en a été détourné, parce qu'il avait appris que deux savans ecclésiastiques de ce pays en avaient entrepris la description, a peu près sur le même plan que celui qu'il avait adopté pour le pays de Caux et le Vexin. Il crut devoir respecter leurs projets. « J'ai pensé, dit-il, » qu'il y aurait peut-être autant d'indécence que d'indiscré- » tion et de témérité à m'engager dans une carrière qu'ils » fourniront avec plus de succès que moi. »

Ce sentiment de délicatesse et de modestie, qui faisait agir dom T. Duplessis, nous a privés d'un excellent ouvrage, qui aurait fixé d'une manière précise les faits les plus importans du comté et du diocèse d'Evreux. Nous n'avons pas eu la Description des deux savans ecclésiastiques. L'histoire seule de Le Brasseur nous reste. Telle qu'elle est acceptons-la et tirons-en le meilleur parti possible.

J'ai déjà appelé l'attention sur les manuscrits que possèdent les archives du département et la bibliothèque; ils

Digitized by Google

seront d'une grande ressource pour écrire l'histoire du comté d'Evreux ; mais ils auront besoin d'être lus et étudiés avec patience. Tout ce qui a échappé aux ravages et à l'absurde exécution de la loi qui ordonnait de détruire tous les anciens titres, tout ce qui n'a pas été dilapidé, perdu ou volé se trouve conservé dans les deux établissemens dont je viens de parler. Ainsi, parmi les manuscrits de la bibliothèque, vous comptez les deux cartulaires de St-Taurin; aux archives, les titres ou copies de titres d'un grand nombre de couvens et communautés ; des lettres curieuses ; des procès sur des prééminences ; de volumineux recueils des abbayes de Bonport et de Lyre, de la chartreuse de Gaillon, etc., etc. ; tous les papiers terriers des anciennes seigneuries et fiefs ; des lettres autographes, des chartes de fondations revêtues encore en partie de leurs sceaux, du tems de Guillaume-le-Conquérant.

Vous avez ainsi le moyen de compléter, d'éclaircir, de vérifier tous les faits rapportés dans le *Neustria Pia*, dans le *Gallia Christiana*, et dans les historiens de Normandie.

Je me borne à montrer les sources où l'on pourra puiser, sans vouloir les indiquer toutes ; mon intention est de faciliter des recherches longues et pénibles à ceux qui, faute de connaître les ouvrages ne pourraient les entreprendre.

Nos chartes les plus anciennes sont du 11.e siècle, elles mentionnent souvent des titres antérieurs, de sorte que l'on peut remonter ainsi, d'une manière sûre et précise, de deux siècles, dans la nuit du moyen âge ; mais au-delà tout est obscurité, confusion ; l'architecture seule nous peut donner une idée imparfaite des mœurs de nos aïeux.

Qu'est-il resté des divers peuples qui se sont succédé

Digitized by Google

sur le sol fertile de la Gaule? Quelques monumens cachés sous la terre et des tombeaux !

Telle est en effet la destinée constante de tous les peuples, semblable en tout à celle de l'homme. La nation faible, à son origine, surmonte tous les maux de l'enfance; déjà forte et vigoureuse, la sève ardente de la jeunesse circule dans son sein, que l'âge mûr tempère bientôt. Grande, heureuse, triomphante, civilisée, elle commence à décroître; elle vieillit toujours trop tôt. Elle s'éteint dans la décrépitude après avoir, comme l'homme, passé par mille alternatives de plaisir et de souffrance, de rare bonheur et de longues infortunes. Ce sont ces crises soudaines, ces retours singuliers de fortune, ces jeux du hasard, ces maux, ces joies qui forment en grande partie le charme de l'histoire. Je voudrais donc que l'historien du comté d'Evreux, jettant un coup-d'œil rapide vers le passé, nous montrat les Gaulois possesseurs de notre pays, luttant avec courage contre les Romains, succombant en défendant leur patrie et leurs dieux. Ceux-ci, maîtres du monde, amollis par leurs arts, leurs conquêtes, mourant vaincus par les barbares.

Puis il nous ferait voir le spectacle miraculeux de la civilisation sortant du sein des ténèbres et du cahos. Le moyen âge tout hérissé de châteaux, de couvens, de guerriers et de poètes.

Mais à l'époque de la renaissance, tout changerait d'aspect, les mœurs plus polies, l'architecture plus élégante, la poésie plus ingénieuse, fourniraient à ses tableaux des sujets aussi beaux, quoique plus doux.

Les grandes figures historiques d'Henri IV et de Louis XIV viendraient à leur tour les animer; car leur

Digitized by Google

règne a coloré toute la France d'un reflet de gloire. Enfin, évoquant tous les souvenirs, rappelant tous les hauts faits, relevant tous les édifices tombés, comparant le présent au passé, il constaterait ce qui est, et ce qui fût, et sauverait ainsi de l'oubli, malgré la destruction, nos temples, nos monumens, nos arts, vénérables débris d'une illustration éteinte.

Digitized by Google

CRITIQUE.

Par M. De STABENRATH.

M. Edgard Quinet vient de révéler à la France qu'elle possède plus de soixante-dix Epopées nationales dont elle ignorait l'existence. C'est ce que m'a appris le Journal des Débats par son numéro du 3 du mois de Juillet.

M. J. J., pour nous faire concevoir l'importance des précieux manuscrits de la Bibliothèque du Roi et de l'Arsenal, nous dit que ce sont des poèmes épiques de trente à soixante-dix mille vers, qui ont tous été composés dans le douzième et au commencement du treizième siècle, et qu'ils sont fort importans pour l'histoire et la littérature.

Comment ces immenses recueils ont-ils été oubliés dans la poussière des siècles, sans que personne se soit donné même la peine d'en mentionner le titre? C'est ce que M. Quinet nous apprendra sans doute; car il veut nous faire jouir du résultat de ses veilles. Mais tout en rendant justice à ses vues, à ses travaux, l'auteur de l'article aurait dû, ce me semble, examiner attentivement s'il pouvait nous taxer *d'ignorance* comme il l'a fait, et si effectivement ces soixante-dix épopées étaient restées inconnues. « Jamais » peuple, dit-il, ne fut en retard avec ses poètes originaux, » comme nous le sommes. C'est une grande honte et une » vive humiliation sans contredit..... Ce fut un effort

Digitized by Google

» singulier pour nous que de remonter par de-là Louis XIV,
» jusqu'à l'époque lyrique de Ronsard. Il fallut pour cela
» tout le repos, toute l'oisiveté littéraire de la restauration,
» et les plus osés n'osèrent pas dépasser Malherbe et Villon,
» les colonnes d'Hercule de nos recherches poétiques..... »

Ajoutez à cela quelques idées sur les troubadours, et sur les sons de la mandoline au pied des remparts de Toulouse, vous aurez tout notre bagage littéraire du moyen âge.

Voilà donc où nous en étions réduits, suivant M. J. J.; veuve de poésies primitives, la France languissait auprès du trésor qu'une main heureuse allait découvrir! C'est M. Quinet qui doit régénérer notre littérature, si la régénération est possible. En vérité il faut être bien peu au courant de ce qui se passe dans le monde savant pour faire de pareilles assertions.

Quoi! c'est un effort singulier pour nous, d'avoir pu remonter jusqu'à Ronsard, le Vendômois, lui qu'on nommait de son vivant le prince des poètes, et dont un auteur a vainement tenté de réveiller la gloire! Il a fallu pour cela le repos littéraire de la restauration..... Ce repos a produit autre chose que les paradoxes de M. De Ste-Beuve; les travaux de M. Quinet, même, sont une preuve de ce que j'avance. Nos pères n'ont pas été aussi ignorans qu'on le prétend.

De tout tems nos vieux poètes ont été étudiés, non pas par les esprits légers et superficiels; mais par ceux d'une nature grave et sévère. Les jugemens qu'ils ont porté sur les romanciers du moyen âge, dont ils avaient lu les ouvrages, ont été sanctionnés par le tems. Ainsi, Etienne Pasquier assure que les romans en vers du moyen âge, sont *les images de nos coutumes anciennes*; Le Laboureur, l'abbé Massieu

Digitized by Google

et Chapelain (auteur de la Pucelle), ont été du même avis; quant au père Labbe, qui connaissait ces romans, voici comme il s'explique dans sa *Nova Bibliotheca manuscriptorum*; j'en pourrais citer beaucoup d'autres, tels que ceux de Lancelot, Perceforêt, *Guiron le Courtois* (mentionné par M. Jules Janin, et qui ne se trouve plus en France), le bon chevalier Tristan, etc., mais ces ouvrages, ajoute le père Labbe, ne sont que de futiles amusemens de gens oisifs.....

Ce jugement est diamétralement opposé à celui des auteurs que j'ai nommés. Peu importe; il n'en résulte pas moins que le roman ou l'épopée de Guiron, ou Giron le Courtois, n'était pas inconnu et que ce n'est pas une découverte nouvelle.

Maintenant voulez-vous savoir comment on envisageait l'étude des vieux romanciers, le voici: l'antiquaire et l'historien y trouvaient d'abondans matériaux; la géographie s'enrichissait des documens qu'ils présentent, et la littérature s'emparait de leurs fictions, les ornait, les embellissait: en un mot les faisait siennes. Je comprends bien mieux ces trois classifications de nos vieux auteurs que celles que vous avez mises en lumière.

Telles étaient les opinions; voilà ce qu'on savait avant 1789 et 1814. Depuis cette époque nous avons toujours marché, la connaissance des vieux poètes s'est répandue; des savans modestes et laborieux les ont étudiés avec soin, et déjà quelques publications complettes ont eu lieu.

Qu'à Paris, séjour des esprits brillans et superficiels, on ne se soit point aperçu de l'apparition de ces livres, dont le prix est élevé et la lecture pénible, cela est facile à concevoir; mais en province, et en particulier en Normandie, il n'en a pas été ainsi.

Digitized by Google

On nous parle d'Epopées qui n'ont pas encore vu le jour, on assure que nous n'avons pas étudié les romanciers du moyen âge ; voulez-vous la preuve du contraire, lisez les noms des poètes Normands du douzième siècle, qui ont fait d'énormes romans, et que nous connaissons tous.

Robert Wace, mort en 1184, a composé deux poèmes: le roman de Rou (histoire des Normands et de leurs Ducs) comprenant 16,542 vers.

Le Brut d'Angleterre, qui en contient 18,000, où il raconte l'histoire fabuleuse des premiers rois de la Grande-Bretagne.

Benoois de St.-Maure (contemporain de Wace), nous a légué, dans des vers pleins de naturel et de grâce, l'histoire des ducs de Normandie ; il a encore produit le roman des guerres de Troie.

Gaimard, poète anglo-normand, donne en 1142, son histoire des rois anglo-saxons, traduite de l'anglais et du gallois.

Alexandre de Bernay, Guernes, les deux Borron, Pierre de Vernon, Than, Gauthier Map, Luce du Gast et Le Blond, tels sont les noms de quelques-uns des poètes dont les ouvrages sont connus depuis long-tems en Normandie! Qu'on ne s'appitoye donc plus sur notre ignorance ; mais félicitons plutôt nos savans compatriotes de leur zèle infatigable ; remercions-les des jouissances qu'ils nous préparent par leurs veilles, et rendons-leur publiquement la justice qu'ils méritent, en disant que, long-tems avant l'auteur du rapport sur les Epopées, ils avaient parcouru la route dans laquelle il commence à pénétrer.

Loin de moi la pensée de déprécier les résultats qu'il a

Digitized by Google

obtenus; mais encore était-il indispensable de repousser avec force l'accusation d'ignorance portée contre nous par l'auteur de l'article du Journal des Débats.

Littérateurs Parisiens, vous êtes imbus de cette idée, que Paris est le centre du goût, des vastes connaissances et de l'esprit solide et brillant ; que Paris est tout et que la Province n'est rien. Sans doute que dans une ville aussi peuplée que la Capitale, où se trouvent agglomérés tous les genres de misères et de richesses, d'ignorance honteuse et de savoir, les esprits supérieurs abondent, et sont en quelque sorte la monnaie courante, il n'est pas moins vrai pourtant que la province n'est pas déshéritée d'hommes dont les connaissances sont moins brillantes que solides, et qui n'auraient besoin que d'un théâtre plus vaste pour acquérir une grande renommée.

Je ne fais point ici un panégyrique, et je m'abstiens de nommer les savans, les antiquaires, les artistes, les historiens, les poètes que les Normands comptent avec orgueil au milieu d'eux.

Digitized by Google

ANECDOTE HISTORIQUE.

Coutumes des 5.me et 6.me siècles, relatives aux femmes.

Dans le premier âge de la monarchie française, les Francs au lieu de recevoir une dot de leurs femmes, les dotaient : on pourrait même dire qu'ils les achetaient. Selon la loi salique, il fallait donner un sou et un denier aux parens de la fille qu'on voulait épouser ; et si c'était une veuve, il fallait payer 3 sous et un denier aux plus proches parens de celle-ci. Les rois étaient soumis aux mêmes lois : on voit que lorsque les ambassadeurs de Clovis épousèrent, au nom de leur maître, Clotilde, fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, ils donnèrent un sol et un denier. C'était à la fin du 5.me siècle.

Ces tems sont bien loin derrière nous. Quelle différence la civilisation n'a-t-elle pas apportée dans nos mœurs et nos usages ! Il n'y a que chez les barbares qu'on achète cette aimable portion du genre humain, qui nous prend au berceau pour nous faire passer le chemin pénible de la vie, en le parsemant de fleurs qui nous cachent une grande partie des épines. Non, de nos jours on n'achète point les femmes, ce serait une injure : on les prend au poids de l'or. . . . . qu'elles apportent.

Digitized by Google

PRIX PROPOSÉS.

I. *Par la Société médicale de Douai.*

La Société Médicale de Douai propose, pour sujet d'un prix à décerner en 1832, la question suivante :

« Des causes, de la nature et du traitement de la fièvre » intermittente : s'appuyer, autant que possible, sur des » faits. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 200 francs.

Les ouvrages envoyés au concours devront être adressés, francs de port et dans les formes académiques, à M. Bagnéris, Secrétaire de la Société, avant le 1.er Août 1832, terme de rigueur.

Tout mémoire soumis au jugement de la Société devient sa propriété.

Les Membres résidans et honoraires sont exclus du concours.

II. *Par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.*

L'Académie propose, pour 1832, les sujets de prix suivans :

1.° Prix fondé par M. Christin de Ruolz.

Une médaille d'or de 600 francs au meilleur mémoire

Digitized by Google

statistique sur le département du Rhône, ou sur une partie de ce département.

2.° Même fondation.

Indiquer les principes d'après lesquels, dans l'état actuel de la civilisation en France, doit être déterminée la graduation des délits et des peines. Médaille de 600 fr.

3.° Prix fondé par M. Matthieu Bonafous et doublé par l'Académie.

Eloge de l'abbé Rozier.

Médaille de 600 fr.

Tous les ouvrages envoyés au concours doivent porter en tête une devise ou épigraphe répétée dans un billet cacheté, contenant les noms, qualités et demeures des auteurs.

Ils doivent être envoyés francs de port, avant le 30 Juin 1832, à M. Dumas, Secrétaire perpétuel, à MM. Tabareau ou Breghot du Lut, Secrétaires-adjoints, ou à tout autre membre de l'Académie.

Les prix seront décernés, en séance publique, le dernier mardi du mois d'août 1832.

A la même époque seront distribués les prix d'encouragement fondés par M. le duc de Plaisance, et destinés aux artistes qui auraient fait connaître quelque nouveau procédé avantageux pour les manufactures lyonnaises, tels que des moyens pour abaisser le prix de la main-d'œuvre, pour économiser le tems, pour perfectionner la fabrication, pour introduire de nouvelles branches d'industrie, etc.

Les artistes qui veulent concourir, peuvent s'adresser, dans tous les tems, à MM. les Secrétaires, ou à MM. Cochet, Eynard, Artaud et Régny, composant la commission spéciale chargée de recueillir les nouvelles inventions et les procédés utiles.

Digitized by Google

III. *Par l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.*

Classe des Sciences.

L'Académie propose, pour sujet de prix qui sera décerné dans la séance publique de 1832, la question suivante :

Exposer l'Histoire naturelle du Puceron lanigère.

Les concurrens devront rechercher quelle est son origine ; décrire ses habitudes, ses moyens de conservation et de reproduction ; dire l'époque où les jeunes pucerons naissent ou éclosent : quelle est la durée de leur vie. Les mâles sont-ils seuls pourvus d'ailes ? Est-il constant que le puceron lanigère s'enfonce dans la terre pendant l'hiver ? Vit-il sur les racines de la même manière que sur les branches ? A quelle cause peut-on attribuer sa disparition subite de quelques arbres ? A-t-il des ennemis qui puissent le détruire ou le faire fuir des contrées où il se trouve ? Comment se transporte-t-il d'un pays dans un autre ? Le trouve-t-on sur d'autres arbres ou arbustes que le pommier ? Combien, enfin, y a-t-il d'années qu'il a commencé à se montrer en Normandie ?

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise, qui sera répétée sur un billet cacheté, dans lequel il indiquera son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les Académiciens résidans sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages des concurrens devront être adressés, francs de port, à M. Des-Alleurs fils, D.-M, Secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des Sciences, rue de l'Ecureuil, n.° 19, avant le 1.er Juin 1832 Ce terme est de rigueur.

Digitized by Google

Classe des Belles-Lettres et des Arts.

L'Académie royale de Rouen propose, pour le concours de 1832, le sujet suivant :

« Quelle peut être l'influence de l'instruction des classes » inférieures sur le bonheur des nations et sur le perfection- » nement de l'espèce humaine. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Les auteurs mettront en tête de leur ouvrage une devise, répétée sur un billet cacheté, dans lequel ils feront connaître leur nom et leur demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les Académiciens résidans sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. N. Bignon, Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres et des Arts, rue Sénécaux, n.° 55, avant le 1.er Juin 1832, terme de rigueur.

IV. *Par l'Académie royale du Gard, séant à Nimes.*

L'Académie royale du département du Gard propose la question suivante :

« Indiquer les meilleurs systèmes raisonnés d'assolement » appropriés au climat et autant que possible aux divers sols » du département du Gard. »

Le prix consistera en une médaille d'or de 300 fr.

Les ouvrages destinés au concours doivent être adressés, francs de port, avant le 1.er Août 1832, à M. Nicot, Secrétaire de l'Académie royale du Gard.

Digitized by Google

TABLE.

Changemens et Additions à la Liste des Membres de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, pendant l'année 1830. 5

Programme des Prix proposés par la Société pour être décernés dans sa séance publique de 1832. 7

Séance publique de la Société, tenue à Evreux, le 15 Mai 1831. 257

Discours prononcé par M. *A Passy*, Préfet du département de l'Eure, Président. 257

Rapport sur l'ensemble des Travaux de la Société, par M. *L.-H. Delarue*, Secrétaire perpétuel. 266

Prix distribués par la Société. 274

AGRICULTURE.

Rapport fait à la Société par M. l'Abbé *Troussel*, sur un Mémoire de M. *Colombel*, de Claville, relatif principalement à l'usage des pommes de terre. 9

De l'utilité de rectifier le mécanisme des charrues employées par nos cultivateurs; par M. *Coget*. 14

Notice sur la Sape ou Faux Flamande, par M. *Coget*. 129

Lettre de M. l'Abbé *Painchon*, sur le Puceron-lanigère. 131

Rapport fait à la Société par M. *Carville*, sur la Question des Laines. 140

Moyen économique de creuser des fossés, canaux, pièces d'eau, etc. 147

Renseignemens statistiques sur la production en grains de la France. 148

Digitized by Google

Rapport de M. le Secrétaire de la section d'Agriculture, lu dans la séance publique du 15 Mai 1831, par M. *Charles Gazan.* 275

Mémoire sur l'emploi des matières excrémentielles des animaux dans l'engrais des terres, par M. *Coget.* 283

Avis à MM. les Cultivateurs. 352

Mémoire sur l'emploi du sang séché, comme engrais, par M. *Ch. Derosne.* 353

Extrait d'un Mémoire sur la nécessité d'établir un clos d'équarrissage dans chaque commune, par M. *Gayot* fils. 368

SCIENCES ET ARTS.

Rapport fait à la Société par M. *de Stabenrath*, sur les Nouvelles Fouilles qu'elle avait fait entreprendre au Vieil-Evreux, et qu'il s'était chargé de diriger. 17

Rapport sur la Société Géologique de France, par M. *A. Passy.* 79

Rapport fait par M. *Couderc*, sur le Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale. 149

Note sur la clarification des eaux de mares, par M. *Boutigny.* 156

Rapport sur les travaux de la section des Sciences, par M. *Fortin*, D.-M.-P. 289

De la Nature de la Richesse et de l'Origine de la Valeur, par M. *Walras.* 297

Cours d'Antiquités monumentales professé à Caen par M. *de Caumont.* 379

Rapport sur la Carte de la Basse-Egypte de M. *Paseal Coste*, par M. *Jomard.* 385

Pronostics, par M. *Bosc.* 394

SCIENCES MÉDICALES.

Rapport fait par M. *Fortin*, sur les Propositions de Pathologie générale adressées à la Société par M. *Delasiauve*, D.-M. à Ivry-la Bataille. 71

Digitized by Google

Réflexions générales sur les fièvres intermittentes, par M. *Roché*, D.-M. à Breteuil. 73

Histoire de la cicatrisation des nerfs, par M. *Fortin*, D.M.P. 160

Hydrocéphalie, absence presque complète de la substance cérébrale, par M. *Fortin*. 173

Observation de mole hydatique et accidens singuliers déterminés par sa présence, par M. *Henry*, de St.-Arnoult, D.-M. à Paris. 179

Observations adressées à la Société par M. *Lesueur*, D.-M. à Broglie. 186

Observation sur une morsure de vipère, par M. *Lesueur*. 194

Gastrite très-intense observée sur un cheval, par M. *Carville*. 198

Arrêté de M. le Préfet de l'Eure, relatif à la Vaccine. 201

Rapport sur les travaux de la section des Sciences Médicales, par M. *Bougarel*, D.-M. 308

Arrêté de M. le Préfet de l'Eure, relatif à la Salubrité publique 315

Notice sur les travaux d'Anatomie artificielle de M. le Docteur *Auzoux*. 401

Observations sur les effets délétères de la mercuriale annuelle et du danger de la donner comme aliment aux vaches, par M. *Charlot*. 414

LITTÉRATURE.

Discours prononcé par M. *Couderc*, membre résidant de la Société, le jour de sa réception. 87

Rapport fait par M. *d'Avannes*, sur *la Vendée Poétique et Pittoresque* de M. *Isidore Massé*, de Nantes. 91, 212, 325

De la Nature et de l'Origine du droit de Commander, par M. *Lagé*, Avocat à Evreux. 110

Un Français expirant devant Alger, par M. *Ernest J. L.* 123

Discours prononcé par M. *Lagé*, Membre résidant, le jour de sa réception. 205

Discours prononcé par M. *Bordeaux*, Membre résidant, le jour de sa réception. 234

Rapport fait par M. *d'Avannes*, sur la *Revue Normande*. 239

Notice sur *Orderic Vital*, par M. *De Stabenrath*. 242

L'Orphelin. 250

Digitized by Google

Rapport sur les Travaux de la section de Littérature, par M. *Lagé.* 317

Précis d'un nouveau Code Poétique à l'usage de certains Rimeurs, par M. *Ange Petit.* 342

Considérations sur les histoires locales et en particulier sur celle du Comté d'Evreux; par M. *de Stabenrath.* 419

Critique, par M. *de Stabenrath.* 431

Anecdote historique. 435

PRIX PROPOSÉS

Par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure. 7

Par l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. 125, 439

Par l'Académie royale du Gard. 126, 440

Par la Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture de Saint-Quentin. 128

Par la Société industrielle de Mulhausen. 252

Par la Société de Médecine de Rio Janeiro. 255

Par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. 346

Par l'Académie des Sciences. 349

Par la Société médicale de Douai. 437

Par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. 437

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google